LE DEVOIR

Vol. LXXIX — No 151 ★ Nuageux et frais. Max.: 16. **Détail page 18.** Montréal, jeudi 30 juin 1988 extérieur de Montréal métropolitain: 50 cents Côte-Nord, Gaspésie, Nouveau-Brunswick: 60 cents; Toronto: 80 cents **50 CENTS**

l'impromptu
restaurant français
Ouvert le dimanche à 17h00
1265 a, rue bernard, Outremont (québec)
H2V 1V8 Réservations: 270-2411

Avis à la planète : il faut réduire les gaz de serre de 50 %

Sans quoi, craignent les experts, un désastre aussi grave qu'une guerre nucléaire nous guette

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

TORONTO — La communauté internationale doit réduire de 50 % d'ici une génération ses émanations de gaz carbonique et de polluants acides si elle veut contrôler l'effet de serre, la deuxième menace en importance qui pèse actuellement sur la planète après la possibilité d'une guerre nucléaire.

Telle est la conclusion tirée par les 350 scientifiques et planificateurs politiques de 48 pays, réunis à Toronto depuis lundi dans le cadre de la Conférence internationale sur la sécurité climatique du globe. Cette conclusion apparaît dans le projet de déclaration rendu public hier, que la plénière discutait encore au moment d'aller sous presse pour parfaire - ou « rendre plus réaliste » - le texte final qui sera publié ce matin.

Le débat promet d'être chaud sur la réduction de 50 % proposée par les scientifiques, pour qui il s'agit d'un seuil critique au-delà duquel l'effet de serre et le réchauffement de la planète échapperont aux contrôle des humains.

Plusieurs planificateurs gouvernementaux et du secteur privé pensent, par contre, que les pays industrialisés ne pourront jamais, en si peu de temps, restructurer leurs politiques énergétiques et leur économie aussi rapidement. Quant aux pays en voie de développement, ils n'hésitent pas à refiler l'essentiel des réductions envisagées aux pays industrialisés, responsables pour environ 60-65 % des « gaz de serre » (et peut-être davantage, affirment certains auteurs)

Les pays industrialisés voudraient, pour leur part, que le Tiers-Monde participe à l'amélioration de la situation en stoppant la déforestration en cours chez eux, qui diminue la capacité de l'écosystème terrestre de capter et réduire le surplus de gaz carbonique. Enfin, certains soulignent que les émanations de méthane causées par les rizières, le cheptel domestique et le pourrissement des forêts abattues, soient contrôlés au même titre que les émanations industrielles.

Parce qu'il est néanmoins « impérieux d'agir maintenant », le projet de déclaration propose aux pays industrialisés d'amorcer immédiatement une réduction de 20 % de leurs émissions de gaz de serre d'ici 2,000. Parallèlement à cette mesure intérimaire, la communauté internationale doit immédiatement enclencher le processus d'élaboration d'une convention sur le contrôle du climat mondial, estime la conférence qui

Voir page 10 : Serre

Bombes aérosol et ...loi 101

L'AQF frappe de nouveau

CAROLE BEAULIEU

Le groupe clandestin Action pour un Québec français (AQF) a frappé de nouveau, hier, à Montréal, armé de ses bombes aérosols.

Deux municipalités, celle de Rosemère et de Pierrefonds, ont été victimes des graffitis que des militants d'AQF ont tracé en grandes lettres noirs sur la porte et les murs des deux hôtels de ville.

La police de la Communauté urbaine refusait de divulguer hier la teneur de ces graffitis, disant vouloir éviter toute publicité qui encouragerait d'autres gestes du même genre.

Selon des employés des deux villes, les graffitis disaient respectivement : « Tout en français » et « Ville française ». Ils portaient tous deux la signature AQF et avaient été tracés au cours de la nuit.

Montréal a pour la première fois entendu parler d'AQF, il y a deux semaines, alors que les vitrines d'une vingtaine de commerces de Notre-Dame de Grâce ont été barbouillés de « 101 » tracés à la bombe aérosol.

Le geste le plus spectaculaire des militants de la loi 101 est toutefois survenu sur le Mont-Royal, hier, alors que d'agiles protestataires ont déployé sur les bras de la croix du Mont-Royal, à près de 90 pieds du sol, une large bannière portant la seule inscription 101.

Visible de la rue Saint-Denis, la

Voir page 10 : Bombes

Photo Jacques Grenier

Ces abonnés de Bell en déménagement devront attendre longtemps avant d'utiliser leur téléphone.

Grève du téléphone ou pas, nous on déménage !

ISABELLE FERLAND

Il est certain que les 240,000 Québécois, qui déménagent demain, devront attendre avant de pouvoir utiliser le téléphone dans leur nouveau logement. Mais s'agira-t-il d'un délai de quelques jours ou de quelques semaines, les porte-parole de Bell Canada ne sauraient dire ?

C'est que les cadres, qui éxécutent le travail des techniciens, sont accaparés par la réparation de lignes coupées, hier. À St-Bruno, un câble de quatre pouces de diamètres a été tranché à la cie mécanique, vers 6 h. du matin, requérant l'aide de six techniciens de la Rive-Sud. À 3 h., entre St-Jérôme et le Lac Echo, un câble de fibre optique a été coupé, affec-

Voir page 10 : Téléphone

La R&D québécoise

$ 12 milliards pour rattraper le temps perdu

BERNARD DESCÔTEAUX

QUÉBEC — Pour sortir le Québec de son sous-développement relatif en matière de recherche-développement, il faudra qu'au cours des cinq prochaines années les gouvernements, les entreprises et les universités dépensent tout près de $ 12 milliards.

C'est ce qu'a soutenu hier le ministre québécois responsable du Développement technologique, Pierre MacDonald, qui fixe comme objectif à ces intervenants de consacrer d'ici 1992 au moins 2 % du PIB du Québec à la recherche-développement (R&D).

Le ministre qui rendait public hier un document de consultation en prévision du Sommet de la science et de la technologie qui aura lieu en octobre prochain prévient toutefois que cet objectif ne pourra être atteint qu'à certaines conditions. Notamment que le gouvernement fédéral et le secteur privé accroissent sensiblement leur efforts, tous deux ayant, croit-il, certaines choses à se reprocher.

Dans ce document, le ministre prévoit que les entreprises devront, en 1992, assumer 48.5 % des investissements en R&D. Actuellement, leur part n'est que de 44.7 %, au cours des cinq prochaines années, les entreprises québécoises devraient dépenser $ 5.6 milliards.

La part du fédéral devrait être de l'ordre de 31 %, ce qui voudrait dire des dépenses en cinq ans de $3.6 milliards. Cela suppose que l'on octroie au moins 25 % des contrats fédéraux en activités scientifiques et technolo-

Voir page 10 : Recherche

Photo PC

Le ministre MacDonald rend public le document de consultation du Québec en vue du sommet technologique d'octobre prochain, à Montréal.

Libre-échange : Turner porte un coup virulent

MANON CORNELLIER

OTTAWA — N'ayant pas obtenu ce qu'il voulait dans l'accord de libre-échange, le gouvernement Mulroney aurait dû avoir le courage d'admettre son échec et de rejeter l'entente signée le 2 janvier dernier avec les États-Unis.

En lieu et place, le gouvernement a déposé un projet de loi de mise en oeuvre qui va à l'encontre de la tradition canadienne, qui est « la législation la plus dévastatrice jamais présentée devant cette Chambre ».

C'est sur ce ton sévère que le chef libéral John Turner a livré, hier, un discours de plus d'une heure à la Chambre des Communes dans le cadre du débat en deuxième lecture sur la loi de mise en oeuvre de l'accord de libre-échange.

Le gouvernement persiste à vouloir adopter cet accord, croit le chef de l'opposition, parce qu'il « n'a pas le courage ou l'honnêté de retourner devant la population du Canada avec une initiative ratée. (...) Le premier ministre a trop de capital politique d'investi dans le fait d'obtenir un accord ».

Tout au long d'un exposé détaillé, M. Turner s'est employé à démontrer que les conditions canadiennes établies par M. Mulroney au début des négociations n'avaient pas été remplies.

À son avis, l'accord ne garantit pas au Canada une sécurité d'accès au marché américain, n'exempte pas nos entreprises des mesures de représailles de Washington et les deux pays n'ont pas réussi à établir un mécanisme indépendant et exécutoire de réglement des différends.

Les lois américaines, actuelles et futures, continueront de s'appliquer et le nouveau tribunal ne fera que les interpréter, a-t-il ajouté.

Insistant sur le fait que son parti n'est pas contre le libre-échange mais contre ce qu'il appelle « l'accord Reagan-Mulroney », il a maintenu que cette entente n'avait rien à voir avec une libéralisation du commerce entre les deux pays. Selon lui, c'est une atteinte à la souveraineté et à l'indépendance canadienne en matière de politiques économiques, culturelles et sociales.

Il l'a aussi qualifiée d'antiparlementaire car elle changera 27 lois existantes et aura préséance sur toute loi future, limitant ainsi l'indépendance d'action d'un autre gouvernement. Pourtant, de noter M. Turner, c'est le contraire aux États-Unis où les lois américaines auront priorité sur l'accord.

La goutte qui a fait déborder le vase, selon le chef de l'opposition, est l'aveu du ministre Crosbie qui dit ne pas avoir lu l'entente en entier. Pour M. Turner, cela va à l'encontre d'un

Voir page 10 : Turner

C'est le rythme de la *perestroïka* qui tracasse, non sa nécessité

Photo AP

La 19e conférence du Parti communiste soviétique a fait la une de toute la presse soviétique, hier.

MOSCOU (AFP, Reuter) — La deuxième journée de la conférence du Parti communiste soviétique a été marquée par de vifs débats exceptionnellement ouverts sur le rythme avec lequel l'URSS doit poursuivre ses réformes et son ouverture.

Les délégués ont vivement débattu non pas de la nécessité des réformes que de leur rythme.

Aussi, ils ont demandé qu'une enquête soit faite sur des délégués qui auraient accepté des pots-de-vin.

La presse a été vertement critiquée aussi et, à un moment donné, Mikhaïl Gorbatchev est intervenu, dénonçant les tentatives de contrôler la presse.

Le numéro un du PC avait donné le ton la veille en proposant une restructuration du sytème politique soviétique. Il avait aussi lancé un appel en faveur du retour à la ferme familiale, afin d'encourager la production alimentaire et mettre fin aux pénuries chroniques.

D'autres délégués se sont demandés combien de temps Mikhaïl Gorbatchev devrait rester au pouvoir, un délégué estimant que beaucoup de malheurs auraient pu être évités si Joseph Staline avait régné moins longtemps. Les purges auxquelles a procédé Staline, qui a dirigé l'Union soviétique de 1924 jusqu'à sa mort en 1953, sont de plus en plus ouvertement dénoncées.

Et, lorsqu'un membre du bureau politique du Parti, M. Georgy Arbatov, a recommandé de limiter les mandats à deux séjours de cinq ans,

Voir page 10 : Perestroïka

LE DEVOIR ne sera pas publié demain

Vendredi, fête du Canada, LE DEVOIR ne paraît pas. Nous serons de retour, samedi, pour l'édition habituelle du week-end.

AUJOURD'HUI

MILES DAVIS LANCE LE FESTIVAL DE JAZZ

Miles Davis embouche sa trompette vendredi soir à la salle Wilfrid-Pelletier pour donner le coup d'envoi au 9e Festival international de jazz de Montréal. **Pages 11 et 12**

LE PAPE ET LE SCHISME

Jean-Paul II a supplié Mgr Lefebvre de renoncer aux ordinations épiscopales prévues aujourd'hui. Hier, le prélat a ordonné 16 prêtres, flirtant avec l'excommunication. **Page 4**

Le nouveau guide 1988 des bons restaurants

GOURMANDISE CHRONIQUE

Josée Blanchette

Après le succès qu'a connu le premier tirage de *Gourmandise Chronique*, paru au printemps 1987, voici la nouvelle édition 1988 de ce guide pratique des restaurants anciens et nouveaux. Plus de 100 restaurants y sont répertoriés, par catégories, du restaurant «chic et cher» au petit bistrot «apportez votre vin». Une belle invitation aux doux plaisirs de la bonne table, avec, en prime, sept recettes des grands chefs.

320 pages **12,95 $**

vlb éditeur LA PETITE MAISON DE LA GRANDE LITTÉRATURE

L'Ontario vote le lac Meech

TORONTO (PC) — L'Ontario est devenue hier la sixième province à ratifier l'entente du lac Meech.

La législature provinciale a approuvé l'accord par 112 voix contre huit, l'opposition venant de trois néo-démocrates et de cinq conservateurs. Les libéraux présents se sont prononcés en faveur de l'entente, mais quelques-uns de leurs collègues étaient absents.

Le vote a cependant été retardé de quelques minutes quand une vingtaine de femmes, assises dans la galerie réservée au public, ont commencé à chanter en un geste de protestation contre l'accord.

Le premier ministre David Peterson a comparé la ratification à « un acte de foi dans notre pays ».

En recherche

La part du Québec le mois dernier: des miettes qui totalisaient. . .4,24 % des contrats fédéraux

MICHEL VASTEL

OTTAWA — Pour le deuxième mois consécutif de l'année fiscale 1988-89, le Québec est non seulement le parent pauvre de la recherche fédérale, mais il a maintenant deux fois moins de contrats que des provinces comme la Nouvelle-Écosse et l'Alberta, qui ont pourtant moins d'universités et de laboratoires.

Le Conseil national de recherches du Canada a pour sa part distribué en mai dernier quatre autres contrats de recherche spatiale à l'Ontario, et un autre en Saskatchewan mais toujours rien au Québec.

Le Québec a reçu en mai pour $ 988,082 de contrats de recherche sur près de $ 14 millions distribués par le gouvernement fédéral. L'Ontario se voyait octroyer près de cinq millions de dollars, la Colombie-Britannique et l'Alberta plus de $ 2 millions et la Nouvelle-Écosse un million et demi. Pour les deux premiers mois de l'année fiscale, la part du Québec est donc de 4,24 % de tous les contrats fédéraux, contre 38,9 % à l'Ontario et un peu plus de 16 % à la Colombie-Britannique.

La compilation de la répartition régionale des contrats de recherche est effectuée par le DEVOIR à partir des données du ministères des Approvisionnements et Services depuis que, sur ordre de l'ancienne ministre Monique Vézina, de telles données ne sont plus publiées.

Le gouvernement du Québec a souvent protesté dans le passé et une étude du Conseil de la Science et de la Technologie du Québec a effectivement démontré qu'il y a eu discrimination depuis plusieurs années. Au cours de la récente campagne électorale dans le Lac Saint-Jean, le Secrétaire d'État Lucien Bouchard a lui-même reconnu que « s'il y a un domaine où les injustices historiques sont évidentes, c'est bien celui de la recherche ».

M. Bouchard s'est même avancé à promettre l'installation de l'Agence spatiale à Montréal, « et pas seulement une coquille vide », pour renforcer l'infrastructure de la recherche au Québec. Mais il ferait bien de se dépêcher puisque le Conseil national de recherches, responsable du programme spatial, et son « Agence fantôme », continuent de distribuer allègrement les contrats.

Le mois dernier, quatre laboratoires ontariens ont reçu pour un peu plus d'un million de dollars de contrats de recherche reliés à la participation canadienne au programme de station orbitale américaine, et SED Systems de Saskatoon a reçu un autre contrat de $ 103,440. Dans plusieurs cas, il s'agit de contrats initiaux devant être suivis par d'autres. Autrement dit, les compagnies se positionnent alors qu'aucune compagnie québecoise n'a encore été retenue dans aucun domaine de recherche spatiale, sinon comme sous-traitante. Un laboratoire particulièrement choyé est celui de la Ontario Research Foundation, formé autour de plusieurs universités. Et on se demande pourquoi le Gouvernement du Québec et ses universités n'ont toujours pas créé le même consortium.

Mais il n'y a pas que dans ce domaine où le Québec soit négligé. Au ministère de l'Énergie par exemple, dirigé par Marcel Masse, on a distribué pour $ 4,1 millions de contrats le mois dernier mais seulement $ 277,850 au Québec, soit 6,7 %. Si on s'attend à ce que beaucoup de recherches sur le pétrole et le gaz naturel se poursuivent dans l'Ouest, on se surprend à voir que la recherche sur l'énergie solaire se concentre dans la région d'Ottawa et que même dans le domaine de la cartographie et des relevés géologiques, le Québec n'ait aucun contrat.

Le ministère des Pêches et Océans a pour sa part distribué la quasi totalité de ses $ 3,3 millions de contrats à la Colombie-Britannique et à la Nouvelle-Écosse mais le Québec, malgré son Institut de Rimouski et les laboratoires provinciaux de la Gaspésie, n'a eu droit qu'à 2,6 % des contrats de ce ministère.

Dans le domaine de l'Environnement, il faut croire que les Québecois n'ont pas plus d'expertise puisqu'ils ont eu un contrat de...$ 8,200 sur un total d'un peu plus d'un million de dollars distribué en mai par le ministère fédéral. Un seul contrat aussi au ministère de la Défense, mais plus généreux ($ 238,080 à MPB Technologies de Dorval), soit 12,8 % de toute la recherche commandée le mois dernier par la Défense.

Les ministères les plus importants pour la recherche, avec le Centre national de recherches, sont les Sciences et la Technologie, l'Énergie et les Communications. Deux sur trois dépendent des ministres Robert de Cotret et Marcel Masse. Mais l'un et l'autre se lavent les mains, se retranchent derrière les décisions des bureaucrates et culpabilisent à l'occasion les entreprises québecoises pour leur manque de dynamisme.

Quant à l'Agence spatiale, que Lucien Bouchard et même le premier ministre ont promise à Montréal, le ministre de Cotret n'était toujours pas en mesure hier d'indiquer quand il serait prêt à faire une recommandation au cabinet fédéral. On sait que les entreprises de l'Ontario soupçonnent ouvertement l'Agence de vouloir favoriser les entreprises québecoises si elle devait s'installer à Montréal. C'est peut-être pour cela que le ministre de Cotret retarde de mois en mois sa décision, pour permettre aux fonctionnaires de « l'Agence fantôme » de distribuer tous les contrats et de lier ainsi les mains des dirigeants de la future Agence.

À la CEQ

Priorité sur l'aménagement de la fin de carrière

JEAN-PIERRE PROULX

QUÉBEC — Signe des temps, le congrès de la Centrale de l'enseignement du Québec(CEQ) a fait de l'« aménagement de la fin de la carrière » sa seule revendication explicite au chapitre des « conditions d'exercice du travail » en vue de la prochaine négociation.

Ces conditions constituent l'un des quatre « thèmes prioritaires communs » de la prochaine négociation retenus hier par le congrès.

Beaucoup d'enseignants — dont l'âge moyen est maintenant de 43 ans —, cherchent des nouvelles modalités de transition pour terminer leur carrière dont ils sentent la lourdeur, a expliqué M. Yvon Charbonneau au Devoir. La retraite se prend après 35 ans de service donc guère avant 60 ans. « Les gens trouvent que cela prend du temps », a-t-il ajouté. « Ils sont assaillis dans l'école par de nouvelles demandes. Cela ne les empêche pas de travailler mais il faut aérer le régime de travail ».

Le nouveau président de la Fédération des enseignants des commissions scolaires, M. Luc Savard, corrobore ces propos. On recherche donc des formules permettant par exemple la mise à la retraite progressive ou des aménagements transitoires.

Les trois autres thèmes prioritaires de la négociation votés par le congrès sont par ailleurs :

- le développement des services publics et l'accroissement des ressources dans ces mêmes services ;
- le développement de l'emploi, comprenant la protection des emplois existants, la déprécarisation des emplois et l'accès à l'égalité, l'aménagement de la carrière et les régimes de retraite ;
- la rémunération et la correction des inéquités salariales.

Le temps est venu, nous a dit M. Charbonneau, de mettre fin à la « stagnation » actuelle des services publics. Avec une augmentation annuelle de 4 %, on maintient à peine les services existants.

Quant aux emplois, ils sont de plus en plus précaires : dans l'enseignement, c'est maintenant 25 % et 50 % dans les secteurs de la santé.

Le niveau de rémunération des enseignants est passé au huitième rang provincial, a indiqué M. Charbonneau, alors qu'il était au premier rang en 1982 en parité avec l'Ontario. Actuellement le salaire moyen d'un enseignant est de $ 35,000.

Par ailleurs, on observe des « inéquités » de traitement entre différents corps d'emploi selon qu'ils sont majoritairement composés d'hommes ou de femmes, différences qui ne se justifient pas cependant pas la différence des responsabilités.

Au-delà de cette plate-forme générale, les différentes fédérations et associations de la CEQ vont définir à l'automne leurs demandes spécifiques. Chez les enseignants, nous a expliqué M. Savard, on vise à donner accès aux avantages sociaux aux employés à statut précaire en particulier chez les éducateurs d'adultes dont 95 % sont à la leçon.

Pour ceux qui sont au milieu de leur carrière, on veut développer de nouvelles formes de perfectionnement.

De façon plus générale, on entend s'attaquer à des problèmes encore mal résolus touchant l'intégration des élèves en difficulté, l'enseignement professionnel, l'enseignement des spécialités aux primaires, le nombre de groupes à rencontrer au secondaire.

Faut-il faire un « front commun » ou des « alliances intersyndicale » à l'occasion de la négociation ? La question a été carrément soulevée. On n'a rien décidé sinon qu'elle fera « l'objet d'un débat large auprès des membres ».

Comme prévu, le congrès a aussi amendé ses statuts pour permettre à la CEQ de recruter dorénavant et très officiellement auprès « de la fonction publique ».

En fin d'après-midi, le Congrès a rendu un hommage à M. Charbonneau qui quitte la présidence après 14 ans de service. Il a laissé comme testatment politique les six idées suivantes :

- ce sont les grands projets qui nous tiennent unis et c'est dans l'action que l'unité se forge.
- en toute circonstance, savoir gagner et maintenir la ocnfiance de nos membres et de nos interlocuteurs. C'est le seul ingrédient qui nous reste pour rebâtir.
- la confiance s'obtient par le respect démocratique de nos mandants.
- la confiance s'établit aussi à travers la qualité des services que l'on rend aux membres.
- l'estime que nous obtenons pourrait bien être que le reflet de celle que nous exprimons.
- en toute circonstance, il faut veiller à proportionner notre facilité dans la critique à notre capacité de proposition. Nous sommes aussi partie au système. On n'échappe pas à cette contradiction.

EN BREF

■ La GRC blanchit le bureau du premier ministre

OTTAWA (PC) — Le commissaire à la GRC Norman Inkster a révélé hier qu'un membre du bureau du premier ministre Brian Mulroney avait fait l'objet d'une enquête policière concernant une « possible violation de la loi », mais qu'aucune preuve d'irrégularité n'avait été découverte. L'enquête, a fait savoir le commissaire dans un communiqué émis en soirée, avait été ouverte au printemps 1986 et a pris fin l'automne dernier, « sans avoir révélé une conduite inappropriée ou illégale de la part de qui que ce soit ». Plus tôt dans la journée, la station de télévision CJOH, d'Ottawa, soutenait dans un bulletin de nouvelles avoir appris que la GRC avait enquêté sur la possibilité que le bureau du premier ministre ait fait pression sur le ministère des Travaux publics, afin que des contrats de location de bureaux soient accordés, à Québec et à Ottawa, à des propriétaires immobiliers d'allégeance conservatrice. À Ottawa comme au sein du gouvernement Bourassa à Québec, on aurait en outre fait obstacle aux efforts de la GRC qui désirait prendre des mesures additionnelles, ajoute CJOH. Dans son communiqué, M. Inkster a déclaré que « les allégations qu'une enquête menée par la GRC avait été bloquée sont fausses. » Aux Communes en milieu d'après-midi, le ministre de la Justice Ray Hnatyshyn, soumis au tir de l'opposition, avait nié formellement que la GRC mène actuellement enquête au sein du bureau du premier ministre.

■ Greenpeace: arrestations

OTTAWA (PC) — Deux membres du groupe écologiste Greenpeace ont été arrêtés hier après avoir manifesté de manière inusitée leur opposition au projet du gouvernement fédéral d'acquérir des sous-marins à propulsion nucléaire. Simon Waters, 40 ans, de Vancouver et Nelson Sawyer, 29 ans, de Montréal, ont été cueillis par la police après avoir fixé sur le mur extérieur de l'édifice du ministère de la Défense à Ottawa, à l'aide d'échelles et d'équipement d'alpinisme, des banderoles portant des slogans hostiles au projet fédéral. Pendant que leurs collègues commençaient leur cavalière escalade, des militants de Greenpeace ont arrêté la circulation automobile à proximité de l'immeuble. Les banderoles ont rapidement été enlevées par les pompiers d'Ottawa. Les policiers de la capitale fédérale ont attendu calmement que les alpinistes d'occasion redescendent pour les arrêter. Ils ont été accusés d'atteinte à la propriété privée puis relâchés sans conditions.

■ Un double désavantage

OTTAWA (PC) — Les travailleuses non syndiquées sont doublement désavantagées: en plus de la disparité traditionnelle entre leur salaire et celui des hommes, elles gagnent moins que leurs consoeurs syndiquées. Statistique Canada a dévoilé hier un portrait détaillé de la situation des femmes au travail, pour l'année 1986, qui révèle que 70 % des femmes faisaient partie de la main-d'oeuvre. Aussi, 283,000 femmes détenaient deux emplois à temps plein, ou plus, révèle le rapport de l'enquête spéciale menée en janvier 1987 par l'agence fédérale pour évaluer les tendances de l'emploi au pays. Fait inchangé, les femmes détiennent toujours des emplois dits « traditionnels », formant la majorité dans le secteur du travail de bureau et celui de la vente. Les femmes restent aussi plus nombreuses que les hommes dans des champs d'activité plus larges décrits comme des tâches de gérance, professionnelles et techniques — infirmières, techniciennes en laboratoire, architectes, par exemple. Par ailleurs, les salaires des femmes qui ne jouissent pas de la protection d'une convention collective varient parfois de façon dramatique, en plus de refléter l'écart traditionnel hommes-femmes.

AA

Premier parti

De MONTRÉAL à CHICAGO

Nous avons ajouté notre cinquième vol journalier sans escale pour Chicago—un départ tôt le matin pour vous faire arriver là-bas à 8h du matin. Donc, comme dit le proverbe, l'avenir appartient à qui se lève matin.

VOL	DÉPART DE MONTRÉAL	ARRIVÉE À CHICAGO
*489 (nouveau service)	6h50	8h01
167	9h25	10h36
993	12h44	13h55
859	16h53	18h09
481	19h55	21h03

*En vigueur le 2 juillet 1988

Premier arrivé

Naturellement puisque vous êtes le premier à Chicago, vous bénéficiez des premières correspondances vers d'autres villes à travers les États-Unis. En fait avec notre nouveau service, vous pouvez quitter Montréal à 6h50 du matin, prendre une correspondance à Chicago pour être le *premier* à arriver à

VILLE	HEURE D'ARRIVÉE LE MATIN	VILLE	HEURE D'ARRIVÉE LE MATIN
Denver	10h15	Reno	10h55
Houston	11h03	Salt Lake City	11h15
Las Vegas	10h33	San Diego	10h56
Los Angeles	11h04	San Jose	11h23
Minneapolis/St. Paul	10h16	Seattle/Tacoma	11h09
Phoenix	10h25	Tulsa	10h35

Pour de plus amples renseignements, appelez votre agent de voyages ou American Airlines à Montréal au (514) 397-9635.

AmericanAirlines
du spécial dans l'air

Changement d'horaire possible sans préavis.

L'Acadie tient à son quotidien provincial de langue française

CAROLE BEAULIEU

Quelques jours après la fermeture du *Matin* de Moncton, l'Acadie semble vouloir se retrousser les manches pour se doter d'un nouveau quotidien provincial en langue française.

« Maintenant que la politique a fini de jouer son rôle, les gens de la presse vont se mettre au travail », soutenait hier un responsable de *L'Acadie nouvelle*, le quotidien régional du nord-est de la province.

Les tentatives de sauvetage du *Matin*, seul quotidien francophone distribué à travers toute la province, se sont toutes heurtées aux rivalités politiques entre conservateurs et libéraux provinciaux, de même qu'aux rivalités entre les trois régions francophones du Nouveau-Brunswick.

La fermeture du journal, lundi, a été qualifiée de « tragédie » par le président de la Société des acadiens et acadiennes du Nouveau Brunswick, Me Michel Doucet.

À l'approche des audiences sur le Lac Meech, Me Doucet s'inquiète du fait que les régions acadiennes seront isolés les unes des autres et ne disposeront d'aucun média francophone commun, outre Radio-Canada, pour être informés des débats.

« Déjà un quotidien anglophone s'est réjouit en éditorial de l'échec de l'offre d'achat d'Unimédia en disant que le Nouveau-Brunswick n'avait pas besoin de ces nationalistes de Québécois pour donner des mauvaises idées aux Acadiens », déplorait hier le président de la Société.

La SAANB n'a pas perdu espoir d'en arriver à une entente. Elle tente actuellement d'organiser une rencontre entre des représentants de *l'Acadie nouvelle*, du défunt *Matin* et du groupe Unimédia, qui avait offert il y a quelques jours de racheter *Le Matin*.

L'Acadie nouvelle semble toutefois peu encline à soutenir une solution incluant le défunt *Matin*. Lancé par la nouvelle élite d'affaires du nord-est, *l'Acadie nouvelle* favorise plutôt l'établissement de trois quotidiens, un dans chaque région francophone. Les trois journaux partageraient un « cahier provincial » commun. Des rencontres à ce propos, entre différents organismes de presse de ces régions, doivent avoir lieu prochainement, affirmait-on hier à *L'Acadie nouvelle*.

Vendu à quelque 6,800 exemplaires, *L'Acadie nouvelle* est un tabloïd d'une trentaine de pages employant huit journalistes.

L'Acadie nouvelle serait disposé à étendre sa distribution à toute la province si elle disposait du fonds de fiducie du *Matin*. Le journal ne distribue pour l'instant que dans le nord-est, ne pouvant assumer les coûts élevés de distribution auprès d'une clientèle claisemée, dispersée sur un grand territoire.

Le nouveau ministère de Marx

«J'ai voulu avoir ce que j'ai»

QUÉBEC(PC) — Le solliciteur général Herbert Marx nie qu'il soit en perte de vitesse suite au remaniement du premier ministre Bourassa de la semaine dernière.

« Je suis fier et content d'avoir à m'occuper de la sécurité publique », a affirmé hier M. Marx lorsqu'il a rencontré la presse pour la première fois depuis les changements faits par M. Robert Bourassa. « C'est un dossier majeur avec un budget de $ 650 millions et j'ai une responsabilité importante.

« J'ai toujours cru que le ministère de la Justice devait être divisé en deux. Ce que M. Bourassa a déclaré en conférence de presse est vrai, j'ai eu d'autres possibilités mais j'ai voulu avoir ce que j'ai. »

On sait que le poste de solliciteur général sera bientôt transformé en ministère de la Sécurité publique. M. Bourassa parlait de « ministère de l'Intérieur ». Le solliciteur général devra s'entendre avec le premier ministre pour déterminer ce qui se rattacherait au nouveau ministère de la sécurité publique.

M. Marx a indiqué toutefois que la police, la réforme des prisons, la sécurité routière, les drogues et la violence conjugale sont quelques-uns des dossiers qui seront à régler.

Brian Mulroney: la victoire de Bouchard vaut tous les sondages

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Brian Mulroney a fait peu de cas hier d'un sondage qui montre que son parti tire encore de l'aile derrière ses opposants, affirmant que la victoire conservatrice dans Lac-Saint-Jean la semaine dernière est beaucoup plus significative à l'égard des intentions de vote des Canadiens.

« Les résultats dans Lac-Saint-Jean sont la plus récente indication de l'opinion de la population canadienne », a-t-il déclaré devant les journalistes hier à son arrivée à la réunion hebdomadaire du caucus conservateur.

Le sondage, mené entre le 9 et le 27 juin par la firme Environics Research Ltd. et dont les résultats ont été publiés dans le *Globe and Mail* de Toronto, indique que les libéraux fédéraux maintiennent une bonne avance sur les conservateurs mais que la marge tend à se réduire.

Les libéraux récoltent 37 % des intentions de vote, par rapport à 31 % pour les néo-démocrates et 30 % pour les conservateurs, d'après le sondage publié hier dans le *Globe and Mail* de Toronto. 2 % réservaient leur appui à d'autres partis.

Ces résultats représentent une baisse de trois points pour les libéraux et un gain d'un point pour les néo-démocrates et les conservateurs depuis le sondage effectué en mars par le groupe Environics Research Ltd. de Toronto.

20 % des répondants se sont dit indécis quant à leur choix aux prochaines élections, ce qui représente cinq points de plus qu'en mars.

Un récent sondage Angus Reid, effectué du 15 au 22 juin, donnait aux libéraux 34 % des intentions de vote, 33 % aux conservateurs et 31 % au NPD.

Et un sondage Gallup, publié le 9 juin, plaçait les libéraux en tête avec 39 % des voix, loin devant les conservateurs qui récoltaient 31 %, et les néo-démocrates qui recevaient 29 %.

M. Mulroney a rappelé qu'un sondage publié juste avant l'élection partielle dans Lac-Saint-Jean annonçait une lutte serrée entre les trois candidats et que certains « experts commentateurs ont affirmé, en première page de nos journaux les plus sérieux, que M. Lucien Bouchard était en sérieuses difficultés. Alors vous voyez qu'il y a de quoi prendre avec un grain de sel ce qu'écrivent ces prétendus experts », a conclu le premier ministre.

Les porte-parole de l'Opposition ont accueilli avec satisfaction les résultats du sondage, qui confirment ceux du plus récent Gallup.

Joseph Zappia

Lavé de 23 accusations après 12 ans de procédures

Joseph Zappia n'aura finalement fraudé personne

BERNARD MORRIER

Après une saga judiciaire de plus de 12 ans, le promoteur immobilier Joseph Zappia s'en sera finalement tiré avec tous les honneurs de la guerre, toutes les 23 accusations de fraude et extorsion, portées contre lui et reliées à la construction des deux pyramides du Village olympique, ayant été soit retirées ou rejetées.

Déjà en mars dernier, Zappia (62 ans) avait échappé à 19 accusations, après que le procureur de la Couronne, Me Guy Dupré, eut informé le juge Jean Sirois qu'il n'avait pas suffisamment de preuve à offrir dans ces dossiers.

Il ne restait plus que quatre chefs d'accusation à disposer, dont deux ayant trait à une fraude de $ 22,405 commise à l'endroit du Comité organisateur des Jeux olympiques (COJO) lors de l'attribution de contrats pour des travaux de plomberie et d'électricité. On accusait par ailleurs le président des Terrasses Zarolega d'avoir fraudé le COJO pour un montant de $ 25,000 lors de certains travaux d'excavation, de même qu'il était soupçonné d'avoir extorqué $ 540,000 dans l'octroi d'un contrat à un sous-traitant ayant oeuvré à certains travaux reliés directement à l'érection des deux immeubles qui devaient abriter les athlètes lors des Jeux olympiques de 1976.

Dans les deux premiers cas, le juge Sirois a acquitté Zappia, tout en expliquant à la Couronne qu'il ne pouvait accepter que soit versé en preuve le témoignage de deux personnes, lors de l'enquête préliminaire, d'autant plus que celles-ci étaient décédées depuis. Par ailleurs, cette décision du juge de la Cour des sessions de la paix a aussi conduit au retrait des deux dernières accusations, Me Dupré ayant informé le tribunal que la seule preuve qu'il détenait dans ces dossiers émanait aussi de témoignages recueillis dans cette même enquête préliminaire.

L'un des trois avocats de Zappia avait réclamé antérieurement l'abandon de toutes les accusations, soulignant que la Couronne avait enfreint les dispositions de la Charte canadienne des droits et libertés en ne procédant pas contre son client dans un délai raisonnable. « Ca prend du culot pour présenter une telle requête », a commenté le juge Sirois, non sans rappeler que Zappia a quitté le pays pour travailler au Moyen-Orient, peu après son enquête préliminaire, et a fait faux bond alors que son procès devait débuter. On sait que Zappia avait été ramené au pays, à la suite de son arrestation en Suisse, où il s'était rendu pour subir des traitements médicaux.

Enfin, le juge n'a pas retenu une autre prétention de la défense voulant que la Couronne avait agi abusivement en forçant Zappia à dépenser $ 800,000 en frais d'avocat. On sait que le ministère du Revenu du Québec a saisi tous les avoirs de Zappia, soit quelque $ 6 millions.

À cause du manque de preuve dans ces derniers dossiers, il est maintenant assuré que la Couronne ne portera pas en appel les décisions du juge Sirois.

Les travaux seraient presque terminés

Pas question que des Canadiens coopèrent à la remise en état du consulat d'URSS

(PC) — Les activités d'espionnage de l'Union soviétique pourraient être entravées par un refus du gouvernement fédéral de renouveler les visas des ouvriers soviétiques qui travaillent présentement à la remise en état du consulat d'URSS à Montréal, prédisent des experts.

« Sans ces travailleurs, il serait très difficile pour les Soviétiques de garder le contrôle absolu sur le site des travaux », affirme John Thompson, de l'Institut canadien d'études stratégiques, à Toronto.

Les autorités du consulat soviétique de Montréal ont refusé pendant 15 minutes l'accès du bâtiment aux pompiers qui répondaient à une alerte à l'incendie, le 14 janvier 1987. Ce qui avait débuté comme un incendie mineur d'origine électrique a rapidement pris de l'ampleur et sérieusement endommagé l'intérieur de la prestigieuse résidence, souvent décrite comme un foyer d'espionnage soviétique.

Des travailleurs recrutés directement en Union soviétique ont été assignés aux travaux de reconstruction, il y a plusieurs mois, mais leur séjour ici a été remis en cause lundi quand ils sont devenus les pions de la guerre diplomatique déclenchée il y a deux semaines avec l'Union soviétique.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, avait déclaré que le renouvellement des permis de travail de la vingtaine d'ouvriers se ferait cas par cas, « à la lumière des mesures prises à Moscou ». Les deux pays ont expulsé des diplomates et les Soviétiques ont réduit le personnel de l'ambassade canadienne à Moscou recruté localement.

Denys Tessier, porte-parole du ministère des Affaires extérieures, a déclaré en entrevue qu'il était peu probable que les 25 travailleurs au complet aient besoin d'un renouvellement de visa au même moment. « Je ne pense pas qu'ils soient entrés ici en même temps. Ils ont chacun leur spécialité, soit charpentier, électricien », a-t-il dit.

Selon M. Thompson, les Soviétiques tiennent à avoir leur propre main-d'oeuvre parce qu'ils craignent que des équipes de travail canadiennes ne profitent des rénovations pour cacher des dispositifs d'écoute électronique à l'intérieur du consulat.

Pour ce motif, s'ils devaient se passer des travailleurs soviétiques, ils feraient probablement compléter les travaux de reconstruction, mais ils n'y feraient rien d'important, a poursuivi M. Thompson, qui estime que pratiquement toutes les activités du personnel consulaire soviétique à Montréal sont axées sur l'espionnage.

John Sawatsky, qui a rédigé plusieurs ouvrages sur l'espionnage au Canada, croit pour sa part que les Soviétiques ne termineraient probablement pas les travaux, pour des raisons de sécurité.

Azad Temisjinan, responsable des affaires internationales pour la Ville de Montréal, a déclaré avoir été avisé par les Soviétiques que même si l'intérieur du consulat avait été gravement endommagé par l'incendie, sa structure était restée intacte et que les ouvriers s'affaireraient à la réparation des murs abîmés.

« J'ai su que les travaux étaient presque terminés », a-t-il dit. La ville a vérifié que les Soviétiques respectaient le code municipal du bâtiment et un inspecteur pourra vraisemblablement examiner l'endroit une fois le travail terminé.

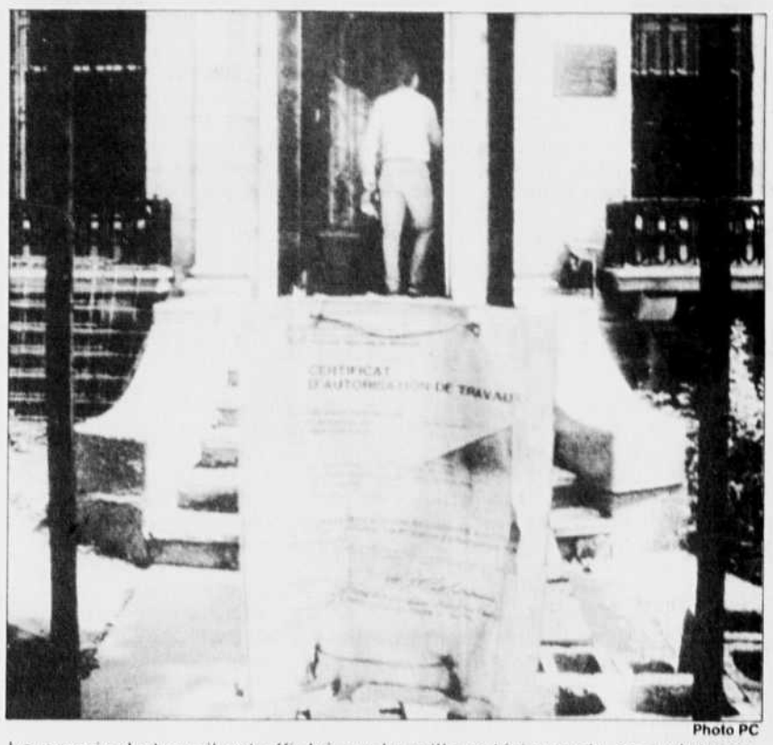
Photo PC

Le permis de travail est affiché sur la grille extérieure du consulat pendant que les ouvriers soviétiques s'affairent à l'intérieur.

Gare aux cercaires qui hantent certains lacs!

PIERRE CAYOUETTE

Depuis quelque temps, les baigneurs paient cher leurs ébats dans les lacs des Laurentides. Souvent, ils en ressortent avec des boutons sur la peau et des démangeaisons insoutenables qui peuvent durer une semaine, parfois deux.

Les baigneurs s'inquiètent. Irrités, ils se présentent même quelquefois à l'urgence de l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme. Le problème touche en fait l'ensemble des régions du Québec.

Au Département de santé communautaire de l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme, on a d'abord cru à une contamination des eaux par une bactérie. Mais on a cherché en vain les traces d'un « festival de coliformes ». Pas de bactérie, donc.

On a finalement découvert le pot aux roses après une étude épidémiologiques auprès de familles qui fréquentent certains lacs des Laurentides, dont le lac des Sables à Sainte-Agathe. « Nous savons qu'il s'agit plutôt de larves d'un ver parasite de certains oiseaux aquatiques. Ces larves collent à la peau des gens qui se baignent et provoquent des démangeaisons », a expliqué M. Jacques Normandeau, conseiller en environnement au Département de santé communautaire de l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme.

« Il n'y a aucun danger pour la santé. Il n'y a aucun traitement spécifique. Suffit d'une simple crème contre les démangeaisons ou d'un antihistaminique pour soulager les éruptions », a-t-il ajouté.

Ce sont donc des oiseaux aquatiques qui sont à la base du « problème ». Le cycle de vie des vers parasites des oiseaux aquatiques, explique M. Normandeau, passe par certains stades larvaires dans l'eau. Les larvent se logent dans des escargots aquatiques. À certains moments de l'année, on ne sait pas exactement quand, ces larves, appelées cercaires, émergent de ces escargots aquatiques pour pénétrer à travers la peau des baigneurs.

Plus on se baigne longtemps, plus les cercaires se logent sur la peau. Quand le baigneur repu sort de l'eau et s'assèche, là, la cercaire passe à travers la peau. Le baigneur ressent à ce moment une sensation de piqûre d'insecte. Des petits points rouges apparaissent. Ils se transforment ensuite en cloches d'eau. Puis le baigneur se gratte.

« Ils viennent rarement à l'hôpital, sauf quand 30 des 60 personnes qui se trouvent sur une plage se mettent soudainement à en souffrir », dit M. Normandeau.

Des moyens de prévention ? Quitter aux 10 minutes et se « décaper » la peau avec une serviette.

Sur la langue d'affichage

Jugement retardé

OTTAWA (PC) — C'est à la mi-juillet, au plus tôt, que la Cour suprême du Canada rendra son jugement sur la constitutionnalité des dispositions de la Loi 101 touchant la langue d'affichage, a indiqué hier le registraire-adjoint du plus haut tribunal du pays, M. Eddy Bisson, démentant ainsi les informations voulant que la décision soit rendue publique aujourd'hui.

Le registraire-adjoint a indiqué que la Cour suprême allait peut-être réserver quelques jours le mois prochain pour statuer sur différentes causes, dont celle sur l'affichage. « Mais on n'est pas encore tout à fait fixé », a-t-il dit.

Si bien que rien n'exclut que le jugement sur la Loi 101 ne soit pas rendu avant août ou septembre. Les juges de la Cour suprême, a-t-il mentionné, ignorent eux-mêmes quand ils rendront publics leur jugement. Les audiences sur cette cause ont eu lieu en novembre dernier.

M. Bisson a indiqué que les juges ne feraient pas eux-mêmes lecture en cour de leur décision sur la Loi 101. Le texte du jugement sera déposé au bureau du registraire, qui en assurera ensuite la distribution auprès des médias.

Les journalistes, a assuré M. Bisson, seront avisés du dépôt du jugement plusieurs jours à l'avance.

Témoignages divergeants sur l'hécatombe en gare de Lyon

PARIS (AFP) — Deux hommes, le conducteur du « train fou » et un technicien du poste de commandement, ont été entendus mardi et hier par les policiers, livrant des témoignages contradictoires, mais pouvant, peut-être, expliquer l'enchaînement fatal qui a conduit à la catastrophe de la gare de Lyon.

Le bilan de la collision entre deux trains de banlieue dans la gare parisienne, lundi dernier, pourrait être non de 59 morts, comme établi initialement, mais de 56, certains morceaux de cadavre provenant d'une même personne ayant été attribués à plusieurs victimes différentes.

Plus de 30 personnes ont en outre été blessées dans la collision.

Deux boites de « détections techniques » —les boîtes noires du train— sont actuellement « en cours d'audition ».

Elles devraient apporter des éléments importants dans l'enquête: on entend en effet une conversation entre le conducteur du « train fou », Daniel Saulin, et le technicien du poste de commandement régional (l'équivalent de la tour de contrôle) de la gare.

Les deux hommes s'opposent en effet, selon les tous premiers éléments de l'enquête, sur la teneur de leur échange au moment de l'arrêt du train, quand un système d'alarme a été actionné par un inconnu.

M. Saulin aurait signalé des « problèmes de freinage » au poste de commandement. On lui aurait conseillé de poursuivre sa route, cet incident ayant été jugé « mineur », selon les éléments fournis par le chauffeur.

Ce problème, lui aurait-on indiqué, pouvait être « règlé à la gare de Lyon ».

Une confrontation entre les deux hommes doit avoir lieu aujourd'hui, a-t-on précisé de même source.

Cette version est contestée par la SNCF (la société des chemins de fer français).

Selon elle, il est exact qu'après l'incident du signal d'alarme, le conducteur du train a eu des « difficultés » pour débloquer les freins et qu'il en a prévenu le poste de commandement régional pour expliquer son retard.

Il est en revanche faux, ajoute-t-on, que le poste de commandement ait demandé au conducteur de repartir malgré des doutes sur l'état des freins.

Le sida plus dangereux en prison qu'au travail

PIERRE CAYOUETTE

L'Office des droits des détenus (ODD) et le Comité sida-aide Montréal (CSAM) demandent aux autorités carcérales fédérales et provinciales de mettre des condoms à la disposition des détenus.

Les deux organismes souhaitent de plus que les séropositifs ou sidéens ne soient pas isolés des autres détenus.

Le président de l'Office des droits des détenus, M. Jean-Claude Bernheim, et le directeur général du CSAM, M. Richard Burzynski, affirment avoir reçu des appels de détenus séropositifs qui se plaignaient d'être mis en quarantaine et d'être victimes de mesures discriminatoires.

« On compte entre 10 et 15 personnes officiellement atteintes du sida dans les prisons provinciales et environ cinq dans les établissements carcéraux fédéraux. Il est important d'agir rapidement et de mettre l'accent sur la prévention. La promiscuité des lieux fait des détenus une population plus vulnérable », a dit M. Bernheim.

Le Service correctionnel canadien n'a pas l'intention, pour l'instant, de modifier ses politiques. « Il n'est pas question de distribuer des condoms aux détenus. D'abord pour des raisons de sécurité. Les condoms sont largement utilisés pour le trafic de drogues. Ensuite, parce que l'homosexualité demeure interdite dans les pénitenciers », a dit Mme Thérèse Gascon, porte-parole du Service correctionnel canadien.

« Il n'y a pas de quoi faire un branle-bas national, a-t-elle ajouté, car on ne recense que trois cas de séropositivité dans les pénitenciers fédéraux québécois ».

Par ailleurs, les risques d'être infecté par le sida sur les lieux de travail demeurent minimes. Du moins pour la grande majorité des travailleurs.

Pour le chargé du programme sida à l'OMS, le Dr Jonathan Mann, il n'y a « en règle générale aucun risque de transmission et de propagation de l'HIV sur les lieux de travail ». Bien que ceux qui oeuvrent dans le domaine de la santé, de même que les policiers et les pompiers y soient naturellement plus exposés.

Photo PC

Congédié du Toronto Western Hospital parce qu'atteint du sida, l'infirmier Ron Lentz (à gauche) a pu réintégrer son emploi après l'intervention de la Commission des droits de la personne d'Ontario. M. Lentz a annoncé la nouvelle hier, en conférence de presse à Toronto.

Fausses promesses d'American Motors

(B.M.) — Le constructeur d'automobiles American Motors du Canada a été reconnu coupable hier de cinq accusations relatives à de la publicité fausse et trompeuse, à la suite des annonces parues à cinq reprises dans des journaux en mai 1985.

Cette publicité offrait aux consommateurs le service de pièces et d'entretien gratuitement, pour une période de cinq ans ou durant les premiers 80,000 kilomètres parcourus pour tous les modèles de 1985. Toutefois, la preuve soumise a démontré que les consommateurs n'avaient eu droit gratuitement qu'à des filtres à huile et à des changements d'huile, devant même payer ce lubrifiant.

Le juge Gilbert Morier, qui a fixé au 16 août les représentations d'avant sentence, n'a eu aucune hésitation à statuer que toute cette publicité d'American Motors était de nature à tromper nettement les consommateurs. « On offrait à ceux-ci à peu près rien », de remarquer le magistrat, tout en soulignant que la phraséologie apparaissant dans le guide de garantie des véhicules était loin de correspondre à celle utilisée lors de la campagne de promotion de mai 1985.

C'est l'Office de protection du consommateur qui avait porté les cinq plaintes devant la Cour des sessions de la paix.

« Le moins qu'on puisse dire, a commenté le juge Morier, c'est que American Motors a publié des annonces qui ont grandement déçu les consommateurs. »

SAISIE DE DONNÉES
• 60 personnes • 2 équipes
• 7 jours • rubans
• disquettes • communication
• centre-ville
MYRIATEK 597-1583

Au Concorde, la fête bat son prix.

99 $*
Par chambre
Par nuit

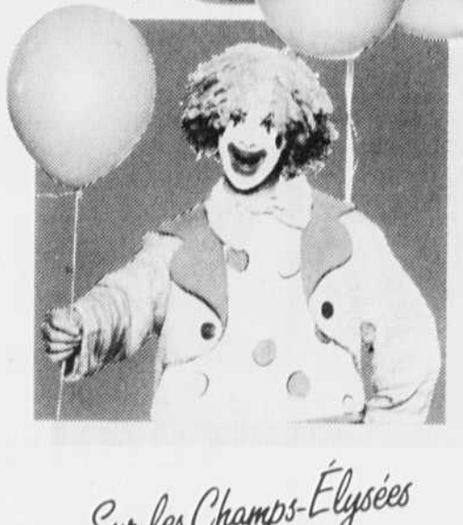

Sur les Champs-Élysées de Québec

Québec, l'été. Ville de fête. Ville de spectacles. Ville d'ambiance chaleureuse.

Et l'hôtel Loews Le Concorde est au milieu de la grande célébration estivale. Tout près, sur Grande Allée, les cafés-terrasses, les restaurants gastronomiques, les boîtes de nuit accentuent l'agrément des feux d'artifice, des expositions, des concerts et du Festival d'Été.

Venez vivre Québec, l'été. Du 26 juin au 2 juillet et du 7 au 17 juillet durant le Festival d'Été, venez profiter de notre forfait avantageux. Pour 99 $, nous vous proposons :

• une chambre spacieuse avec un très grand lit ou deux lits doubles

• un laissez-passer pour la piscine extérieure chauffée, la salle d'exercices, le bain tourbillon et les saunas

Alors, n'attendez pas que la neige tombe pour savourer les délices de l'été à Québec. Communiquez avec nous, dès aujourd'hui. Téléphonez sans frais directement au Concorde en composant 1 800 463-5256. Et réservez.

*CONDITIONS: Par chambre, par nuit, en occupation simple ou double. Aucuns frais pour les enfants de moins de 14 ans partageant la chambre d'un adulte.
Les réservations doivent être faites à l'avance. Le nombre de chambres est limité et ces tarifs peuvent être modifiés en tout temps.

LOEWS Le Concorde
L'HÔTEL SUR GRANDE ALLÉE
Vive la vie! Vive la Compagnie!
1225, Place Montcalm, Québec (Québec) Canada G1R 4W6

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

Jean-Paul II supplie Mgr Lefebvre de renoncer à ses ordinations épiscopales

ECONE (Suisse) (AFP) — Un télégramme émanant de Jean-Paul II a été apporté hier après-midi à Mgr Marcel Lefebvre par le nonce apostolique à Berne, dans lequel le pape supplie le prélat traditionaliste de gagner Rome le jour même et de renoncer aux ordinations épiscopales, prévues pour ce matin.

Ce télégramme est arrivé quelques heures après que Mgr Lefebvre eut ordonné hier à Ecône (sud de la Suisse) 16 prêtres traditionalistes lors d'une cérémonie suivie par 5,000 fidèles, qui a fait office de répétition générale en vue des consécrations épiscopales d'aujourd'hui.

S'il procède aux consécrations, Mgr Lefebvre se rapprochera dangereusement de l'excommunication dont le Saint-Siège le menace.

La cérémonie d'ordination de prêtres par Mgr Lefebvre a lieu à tous les ans, le 29 juin, fête de Saint Pierre, le premier pape de l'Église romaine. Ses fidèles étaient plus nombreux hier, venus de France, de RFA, de Suisse, d'Italie, d'Espagne et même des États-Unis et du Brésil.

Mais le groupe le plus remarqué a sans doute été celui d'une cinquantaine de Gabonais de Libreville, venus assister à l'ordination d'un jeune Allemand de l'Ouest, Karl Stehlin, qui sera affecté prochainement à leur communauté traditionaliste.

Mgr Lefebvre a fait son entrée sous la tente, vivement applaudi par ses fidèles, au son de l'orgue et des cantiques chantés en latin.

Assisté de quatre religieux vêtus de chape de brocart qui portaient ses ornements — la mitre, la crosse, le livre et le cierge —, il a violemment dénoncé, dans son homélie, le « libéralisme » du Concile Vatican II et ses « conséquences catastrophiques », en premier lieu « l'abomination qu'est la laïcisation des États au nom de la liberté religieuse ».

« La tradition, c'est la préparation de la vie éternelle (. . .) nous ne faisons pas du folklore, nous ne sommes pas attachés à quelques vestiges du passé », a poursuivi le prélat.

« Préparez-vous à combattre, a-t-il lancé aux 16 séminaristes sur le point d'être ordonnés, puisque vous êtes les représentants de la tradition. Attendez-vous à être persécutés ». « Étant catholiques, vous ne pouvez pas être libéraux. Pour rester catholiques, il ne faut pas se laisser entraîner dans un libéralisme qui est en train de détruire l'humanité », a-t-il ajouté.

Mgr Lefebvre a procédé aux ordinations par imposition des mains sur la tête des ordinands, geste répété ensuite par chacun des 200 prêtres présents.

Les seize nouveaux prêtres traditionalistes sont dix Français, un Allemand de l'Ouest, deux Américains, un Britannique, un Australien et un Mexicain.

Au moment où Mgr Lefebvre conférait le pouvoir d'absoudre, l'un des jeunes prêtres a été pris de malaise, tant la chaleur était étouffante sous la tente. Il a dû quitter la cérémonie qui a duré plus de quatre heures, mais n'a pas eu besoin de la civière apportée à son intention.

Les nouveaux prêtres et les officiants sont remontés en procession vers le séminaire. Mgr Lefebvre, qui fermait la marche, donnait sa bénédiction et son anneau à baiser aux fidèles qui l'acclamaient.

Les fidèles se sont ensuite dispersés pour rejoindre leurs bus ou leurs voitures. D'autres se sont dirigés vers les stands de littérature traditionaliste et certains faisaient la queue pour se confesser en plein air dans la langue de leur choix. Des prie-Dieu avaient en effet été installés tout le long de la cathédrale de toile.

Un juge tranche : Washington ne peut fermer la mission de l'OLP à l'ONU

NEW YORK (AFP) — Un juge fédéral américain a estimé hier à New York que le gouvernement américain ne pouvait pas fermer la mission de l'Organisation de Libération de la Palestine auprès de l'ONU.

Le juge Edmund Palmieri considère en effet que l'Acte anti-terroriste voté par le Congrès ne pouvait faire déroger aux obligations américaines prévues par l'accord de siège de 1947 signé avec l'ONU.

« La lettre de l'accord, sa pratique et l'interprétation données par les parties ne laissent aucun doute sur le fait que les États-Unis ont l'obligation de s'abstenir de compromettre les fonctions de la mission de l'OLP », a déclaré le juge dans ses attendus.

L'observateur de l'OLP à l'ONU, M. Labib Zehdi Terzi, et les responsables des Nations unies ont exprimé leur soulagement et leur satisfaction hier en apprenant la décision du juge Palmieri.

« Il est simplement lamentable qu'il ait fallu sept mois et l'intervention des tribunaux pour régler cette affaire », a estimé M. Terzi.

Le porte-parole de l'ONU a déclaré pour sa part que le secrétaire général Javier Perez de Cuellar était « satisfait de ce jugement qui démontre le respect des tribunaux américains pour les obligations internationales de ce pays ».

Le Congrès américain avait voté à la fin de l'an dernier une loi exigeant la fermeture de la mission d'observateur de l'OLP auprès de l'ONU, bien que la représentation soir protégée par « l'accord de siège » passé entre Washington et l'ONU en 1947 qui régit notamment les privilèges et immunités accordés aux missions diplomatiques accréditées auprès des Nations unies.

Quoique très réservée à l'égard de cette législation, l'administration Reagan avait néanmoins décidé de la faire appliquer et, devant le refus de l'OLP de vider les lieux volontairement, elle avait saisi en mars dernier le tribunal fédéral de New York pour obtenir une injonction contre l'organisation palestinienne.

Cette affaire avait contribué à aggraver encore davantage le fossé entre les États Unis et l'ONU qui, dans cette affaire, avait l'appui de la quasi-totalité des pays membres de l'organisation mondiale, y compris des plus proches alliés de Washington, à l'exception bien sur d'Israël.

Rocard devant ses députés

Plaidoyer pour l'Europe et la dissuasion nucléaire

PARIS (AFP) — L'Europe, « avenir d'une France forte », et la dissuasion nucléaire, « garantie irremplaçable de la paix en Europe », ont été les deux points forts de politique étrangère du discours de politique générale du premier ministre français, M. Michel Rocard (socialiste), hier, devant l'Assemblée nationale (chambre des députés).

Au lendemain de la formation de son deuxième gouvernement, M. Rocard a présenté les grandes lignes de sa politique aux députés. Sa déclaration ne sera pas suivie d'un vote.

Citant à plusieurs reprises les 1,646 jours qui, à partir d'hier, doivent être mis à profit pour « préparer » le grand marché européen du 1er janvier 1993, il a affirmé que la « partie ne sera gagnée que par une opinion publique convaincue », même si une certaine « crainte naturelle » est ressentie par certains Français devant cette échéance.

M. Rocard a par ailleurs indiqué que la France « fera de la progression de l'espace social européen la condition des progrès enregistrés dans d'autres domaines », en particulier économiques.

À propos du tiers monde, il a déclaré que l'objectif de la France en matière d'aide publique au développement était d'atteindre « progressivement » 0.7 % de son Produit intérieur brut (PIB).

Quelques jours après le sommet des Sept pays les plus industrialisés à Toronto, le premier ministre a souligné devant les députés « sa détermination à rendre à la France sa place au tout premier rang des pays soutenant le développement du tiers monde et en particulier des pays les plus pauvres ».

En matière de politique intérieure, il a affirmé la volonté de son gouvernement de ne « négliger aucune difficultés de la vie réelle des Français », plaidant pour « une démocratie de tous les jours ».

Il a confirmé le rétablissement de l'impôt sur les grandes fortunes destiné à financer l'aide aux « exclus de la société ». Cet impôt, qui touchera environ 100,000 personnes, permettra la création d'un revenu minimal d'insertion pour les moins favorisés.

Le premier ministre a reconnu que cet impôt, qui sera présenté le 13 juillet à l'assemblée, suscite quelques difficultés à l'heure de l'ouverture des frontières et pourrait provoquer une fuite des capitaux.

Parmi les mesures concrètes annoncées figure la création d'un Conseil supérieur de l'audiovisuel dont le rôle sera de mettre de l'ordre dans le monde de la communication radiotélévisée, pour mettre un terme aux multiples soubresauts que l'audiovisuel français connait depuis quelques années. Il a également annoncé des efforts en matière de recherche et de formation.

« Je rêve d'un pays où l'on se parle à nouveau (. . .), je rêve d'un pays ambitieux dont tous les habitants redécouvrent le sens du dialogue et de la liberté », a conclu le chef du gouvernement.

Procureurs indépendants

La Cour suprême US contredit Reagan

WASHINGTON (AFP) — La Cour suprême des États-Unis a décrété que le système des « procureurs indépendants » nommés spécialement par des tribunaux pour enquêter sur les crimes de hauts-fonctionnaires était constitutionnel, contrairement à l'opinion du gouvernement du président Ronald Reagan.

Cette décision votée par sept voix contre une, a pour conséquence pratique de rendre valides les condamnations des anciens collaborateurs de la Maison-Blanche, MM. Michael Deaver et Lyn Nofziger, à la suite d'enquêtes de procureurs indépendants.

Elle élimine également un des obstacles juridiques principaux à la tenue des procès — résultant du scandale de l'Irangate —, des anciens membres du Conseil national de sécurité, le lieutenant-colonel Oliver North et le vice-amiral John Poindexter et permet la poursuite de l'enquête sur des opérations financières et interventions contestées de l'Attorney général (ministre de la Justice) Edwin Meese.

La Cour suprême a souligné que, contrairement à l'opinion de la Maison-Blanche, la possibilité de nommer des procureurs indépendants par les tribunaux ne violait pas la séparation des pouvoirs et ne portait pas atteinte aux prérogatives du pouvoir exécutif.

M. Lawrence Walsh, procureur nommé par le Congrès pour enquêter sur le scandale de l'Irangate, s'est immédiatement félicité de cette décision, qui invalide celle d'une cour d'appel fédérale prise le 22 janvier.

La loi permettant aux tribunaux de nommer des procureurs indépendants, alors que cette prérogative était auparavant uniquement l'apanage de l'exécutif, avait été votée dans la foulée du scandale du Watergate, qui avait provoqué la démission du président Richard Nixon en 1974.

L'indocilité de la presse irrite Belgrade

BELGRADE (AFP) — L'Association des journalistes yougoslaves a résolument rejeté hier les accusations portées par des dirigeants contre la presse, la rendant « responsable, pour une bonne part, du climat politique de plus en plus mauvais » qui règne en Yougoslavie, a annoncé l'agence Tanjug.

La présidence de cette association, réunie à Ljubljana, capitale de la Slovénie, a publié à l'issue de sa séance un communiqué réaffirmant la volonté des journalistes yougoslaves d'informer « librement et en toute conscience professionnelle » l'opinion sur tous les événements sociaux et politiques du pays et de les commenter, se prévalant de la constitution et de la loi qui garantissent le droit à la « libre information ».

La présidence de cette organisation professionnelle demande à tous les journalistes yougoslaves de ne passer sous silence aucun problème de la société et de ne reconnaître aucun tabou, mais d'en parler « avec réflexion et sens critique ».

Ce n'est qu'ainsi, estime-t-elle dans son communiqué, que les moyens d'information pourront contribuer à la formation d'une véritable opinion publique, à son tour capable d'influer sur la « création de la politique yougoslave ».

L'indocilité de plus en plus manifeste d'une bonne partie de la presse irrite fortement, depuis quelque temps, les structures politiques et celles du parti qui essayent de la rappeler à l'ordre en multipliant semonces et révocations.

Cela est vrai surtout pour la presse de Serbie, relèvent les observateurs à Belgrade. La presse de la capitale est, en effet, particulièrement visée depuis l'installation à la tête du parti serbe, il y a un an, d'une nouvelle équipe conduite par M. Slobodan Milosevic.

Des rédacteurs en chef, des journalistes et même des rédactions entières ont été contraints de démissionner. La semaine dernière, une instance du parti de Belgrade a exigé que onze journalistes, parmi les plus connus, collaborant à l'hebdomadaire Nin, « rendent des comptes » pour des écrits « incompatibles avec la politique de la Ligue des communistes ».

Toutefois, la majeure partie des journalistes yougoslaves ont refusé allégeance au parti sur le plan professionnel, au cours de plusieurs réunions tenues ces derniers mois, déclarant estimer que leur « responsabilité » est engagée avant tout devant l'opinion publique.

Photo AP

La police israélienne a lancé, hier, des grenades lacrymogènes pour disperser une manifestation de lycéennes arabes qui s'étaient assises devant le consulat des États-Unis en Israël pour protester contre la fermeture de leur école. Les autorités américaines ont exprimé leur mécontentement devant le comportement de la police et ont demandé que les grenades ne soient plus autorisées contre des jeunes filles.

Carmen, José, Ernesto et les autres

Retourner au Chili, l'angoisse au ventre

CLÉMENT TRUDEL

Ernesto Bustos fut dispensé de son examen en littérature, mais à condition de donner une conférence sur son pays d'origine, le Chili ! Ça s'est passé à Montréal.

Bustos coordonne ici le Comité de défense des droits de l'homme au Chili. Il assimile volontiers le Québec à une autre « Amérique latine » : « je m'y retrouve comme avec mon peuple. . . avec, en moins, le chauvinisme, et avec un ajout : le culte de la ponctualité ».

Le rêve de se réimplanter là-bas ne le quitte pas après 11 ans d'exil au Canada (dont quatre en Alberta).

Cet ex-séquestré, qui fut torturé, a été expulsé par décret. L'an dernier, on l'autorisait à regagner son pays. Il y part prochainement, d'abord pour explorer les chances de vivre au Chili sans grossir le nombre de chômeurs. Il s'estime chanceux de bénéficier des avantages des deux sociétés et entend que ses deux filles soient de vraies Chiliennes.

Projet ? Obtenir un contrat du Service universitaire mondial (WUS), organisme onusien qui a son siège en Équateur.

Face à Ernesto, une Chilienne dont la présentation est superflue : Carmen Quintana. Elle porte avec dignité le poids du symbole qu'on lui fait assumer : résistance à la dictature. Dans moins de trois semaines, Carmen retourne au Chili pour toujours. Elle regrettera ce Québec qu'elle n'a pas pu connaître vraiment. Ses traitements à l'Hôtel-Dieu occupaient le plus fort de son temps ; elle a multiplié voyages et conférences, mais le peuple qu'elle quitte est celui des solidarités, il a « bon coeur ».

Parmi les critiques que Carmen émet envers les médias d'ici, retenons cette importance que revêtent les faits divers, par comparaison avec le traitement d'événements qui affectent plus en profondeur la vie des peuples. Trop de médias ne posent pas de questions sur le pourquoi des abus des droits humains, ils omettent d'exiger que les coupables soient traduits devant des tribunaux qui ne soient pas sous la coupe des militaires, etc.

Rappelons que malgré la disponibilité de 14 témoins qui ont vu les soldats allumer le bûcher, la justice militaire a débouté la victime. . .

Un troisième Chilien qui préfère garder l'anonymat (appelons cet ancien dirigeant syndical José) tentera lui aussi bientôt sa réinsertion dans la vie chilienne, après neuf ans d'absence.

José amorce une description des enjeux du plébiscite (une « farce » selon lui) qui doit se tenir au Chili avant la fin de 1988. Il est surpris que la plupart des médias d'opposition, au Chili, semblent se comporter comme si depuis plus de 14 ans il n'y avait pas eu des milliers d'assassinats politiques et de disparitions ; qu'ils s'accrochent à il ne sait trop quel espoir que le parapluie du NON remportera la victoire et forcera le départ du dictateur.

Pour Quintana, pourquoi ne pas entonner la *cueca solo*, de Sting, marqué à jamais par ces femmes et ces filles de disparus chiliens dansant seules, tenant des photos géantes dans leurs bras !

Le 2 juillet 1986, la vie s'est heureusement entêtée dans un corps transformé en torche mais le sort du compagnon de Carmen Quyntana, Rodrigo Rajas, fut moins heureux. L'étudiante persiste aujourd'hui dans sa quête dee justice. Elle est disposée à reprendre la lutte, sans peur. Reconnaissante à tous ceux qui ont facilité sa guérison et son séjour de deux ans ici, elle retourne plus déterminée que jamais. Son regard hypnotiseur lui servira de laissez-passer.

Aux Canadiens en général, Carmen Quintana lance un appel pour qu'il y ait toujours ici « de la place pour les réfugiés ». Sa conviction est que le Chili reviendra vers la vie démocratique. Elle vante Salvador Allende, dernier président élu démocratiquement.

avis de demande d'un permis d'alcool

Régie des permis d'alcool du Québec

Toute personne, société ou groupement visé dans l'art. 60 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, assermenté et transmis à la Régie, s'opposer à une demande de permis ci-après énumérée, dans les 15 jours de la présente publication, ou s'il y a eu opposition, intervenir en faveur dans les 30 jours de cette publication.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée du certificat attestant de son envoi au requérant ou à son procureur, par poste recommandée, et être adressée à: **La Régie des permis d'alcool du Québec, 1 rue Notre-Dame est, suite 9.200, Montréal, Québec, H2Y 1B6.**

Nom et adresse du requérant	Nature de la demande	Endroit d'exploitation
RESTAURANT PIZZAFIORE VI INC. Restaurant Pizzafiore VI 987 boul. St-Jean Pointe-Claire	1 restaurant pour vendre 1 épicerie 1 bar sur terrasse	987 boul. St-Jean Pointe-Claire
VARVARIS, Panayiota Pizzeria Milton 220, rue Milton Ouest Montréal	1 restaurant pour servir sur terrasse DEMANDE AMENDÉE	220, rue Milton Ouest Montréal
ADDIS ALEM ENTREPRISES LTÉE Café Tandoor 3547 boul. St-Laurent Montréal	Permis additionnel 1 bar	3547 boul. St-Laurent Montréal
ASSOCIATION CULTURELLE DE MUSIQUE LATINO AMÉRICAINE INC. Club Social La Bohème 3781 boul. St-Laurent Montréal	Augmentation de capacité dans 1 bar avec danse, spectacles et films	3781 boul. St-Laurent Montréal
2617-0241 QUÉBEC INC. Hyppo Deli 1390 Ste-Catherine Est Montréal	1 restaurant pour vendre 1 bar	1390 Ste-Catherine Est Montréal
2619-7343 QUÉBEC INC. Dépanneur Elite 6234 Jean-Talon Est Montréal	1 épicerie	6234 Jean-Talon Est Montréal
ALAIN, Claude Dépanneur Labrosse 85, rue Grandview Pointe-Claire	1 épicerie	1000 boul. St-Jean Pointe-Claire
DECARY, Robert Les Menus Plaisirs 244 boul. Ste-Rose Laval	1 restaurant pour vendre sur terrasse (DEMANDE AMENDÉE)	244 boul. Ste-Rose Laval
2552-7516 QUÉBEC INC. Cuisine Vietnamienne Que Huong 5485 rue Victoria Montréal	1 restaurant pour vendre sur terrasse	5485 rue Victoria Montréal
97175 CANADA LTÉE Boucherville Pizzeria 35 rue De Varennes Local 18 Boucherville	1 restaurant pour vendre	35 rue De Varennes Local 18 Boucherville
AUBERGE LA FARANDOLE INC. Auberge La Farandole Inc. 1241 rue St-Hubert Montréal	Permis additionnel 1 bar sur terrasse	1241 rue St-Hubert Montréal
LANDRY Harold Taverne Au Rock Dore Enr. 6529 boul. St-Laurent Montréal	Changement de catégorie de 1 brasserie spectacles à 1 taverne spectacles	6529 boul. St-Laurent Montréal
AUGUSTA CRAIG CANADA LIMITÉE Soleil De Minuit 350 rue Prince Arthur Ouest suite 919 Montréal	1 bar danse	3614 rue St-Laurent Montréal

Le président et directeur général Ghislain K.-Laflamme, avocat

Québec

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS
Fondée en 1892
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield, Montréal, Canada, H3G 1X5
Fax: (514) 934-1246
Télex: 05-268656
Tél.: (514) 934-0272

PUBLICITÉ
SWABEY, MITCHELL, HOULE, MARCOUX & SHER
Agents de brevets
Agents de marques de commerce
Fondé en 1936
Recherches en marques de commerce et en brevets
Conseils et services professionnels pour toutes questions impliquant la loi sur les brevets, les marques de commerce, les droits d'auteur et les dessins industriels.
Depuis plus de 50 ans
1001, Boul. de Maisonneuve ouest
Montréal, Québec H3A 3C8
Tél.: (514) 845-7126, Télex 05-24355
Fac-simile (514) 288-8389

D'EXTRAORDINAIRES
PHOTOCOPIES COULEUR
AU LASER
DE VOS DESSINS, PHOTOS, DIAPOSITIVES, CATALOGUES, ALBUMS CHEZ
SCRIBEC
45, rue Jarry est, Montréal, 385-9400
Semaine 8h30 à 20h – Samedi 10h30 à 16h

LA VIE ÉCONOMIQUE

Montréal, jeudi 30 juin 1988

EN UN COUP D'OEIL

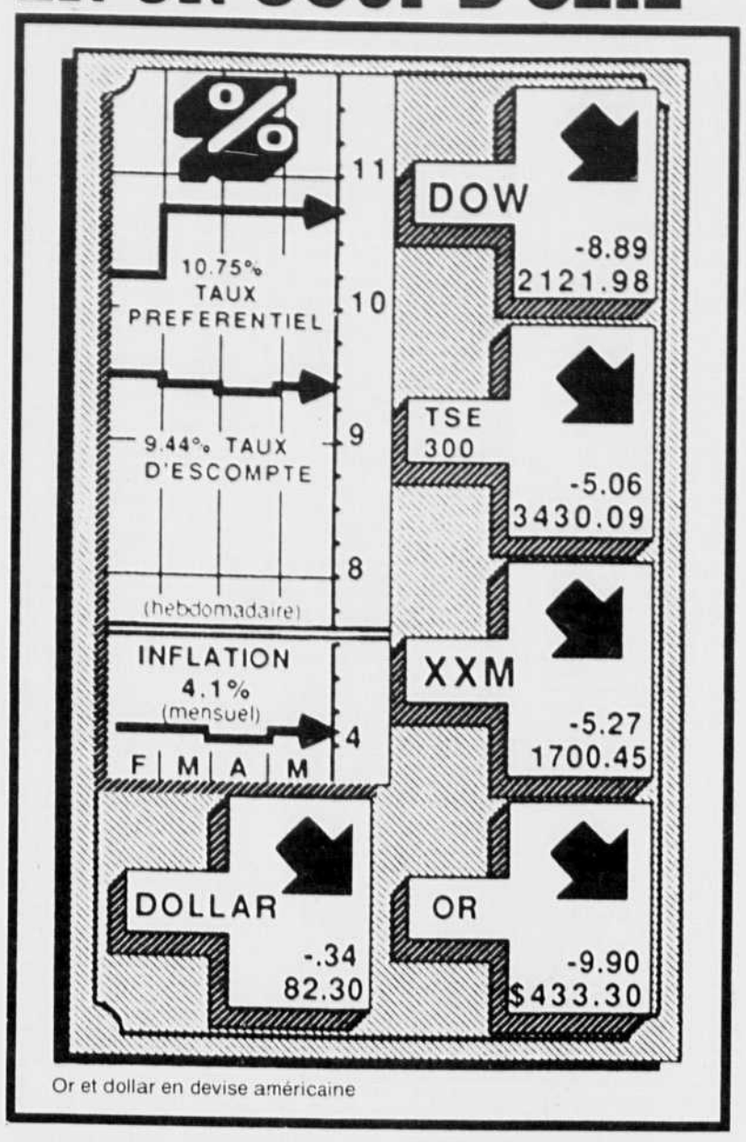

Or et dollar en devise américaine

VIE DES ENTREPRISES

■ *Dominion Textile en France*

Dominion Textile s'est porté acquéreur de 51 % des actions de Nordlys, une fabrique de produits textiles non tissés établie à Bailleul, dans le nord de la France. Cette acquisition, de l'ordre de 30 millions de ff ($6 millions), a été financée à même le fonds de roulement de DomTex, est-il précisé dans un communiqué. Les ventes de Nordlys sur le marché européen ont atteint $24 millions l'année dernière. La compagnie emploie plus de 240 personnes qui travaillent dans deux usines à Bailleul.

■ *Commande de $ 30 millions pour CAE*

Swissair a commandé deux simulateurs de vol MD-11 pour un montant de 17 millions de FS ($30 millions) à l'entreprise canadienne CAE Electronics de Montréal, a annoncé mercredi la compagnie aérienne. Ces deux simulateurs, complétés par un système visuel Hitachi d'un coût de 7 millions de FS ($13 millions), devraient entrer en service au printemps de 1990 au centre d'entraînement de la Swissair de Zurich-Kloten (centre de la Suisse). La Swissair, pour remplacer sa flotte actuelle de DC-10, a commandé 12 long-courriers MD-11 à McDonnell Douglas et pris des options sur six autres appareils. Le premier de ces appareils dont l'équipage est composé de deux pilotes, volera en juin 1990.

■ *Profits en baisse chez ADS*

ADS Associés a terminé le premier trimestre de 1988 avec un bénéfice net de $ 166,000 contre $ 243,000 en 1987, bien que ses ventes consolidées ont progressé de 46 %, pour atteindre $ 9.7 millions. Selon la direction, même s'il est inférieur à celui du premier trimestre 1987, ce résultat reflète les premiers effets de la rationalisation de la divisiion technologie et marque un retour à la rentabilité pour ADS. Par ailleurs, note la compagnie, la division manufacturière a enregistré une excellente performance pendant le trimestre sous revue et contribué grandement aux revenus consolidés et au bénéfice du groupe, en raison notamment d'une entente avec Armtec qui aura permis d'ajouter 16 points de vente au réseau national de distribution des produits Texel.

■ *Bonnes vibrations pour Télémédia*

Les revenus de Télémédia pour les neuf mois terminés le 31 mai 1988 ont atteint $ 130.3 millions, soit une hausse de 33 % par rapport à la période correspondante de l'année dernière, indique la compagnie dans un communiqué. Le bénéfice net est monté à $ 4.2 millions contre $ 3.2 millions. Les revenus de la période de trois mois terminée le 31 mai 1988 ont augmenté de 38 % par rapport au trimestre correspondant du dernier exercice, passant de $ 36.9 millions à $ 51 millions. Le bénéfice net du trimestre s'élève à $ 2.5 millions au lieu de $ 2 millions l'an dernier. Les acquisitions réalisées en 1987 ont contribué à l'augmentation des revenus. Ces résultats reflètent également l'impact de l'acquisition des hebdos Télémédia et de Livre loisirs effectuée au début du deuxième trimestre, remarque la compagnie.

■ *Accord Airbus et Pratt & Whitney*

Airbus Industrie et la société américaine Pratt & Whitney ont signé un accord sur la motorisation du futur Airbus A-330 avec le réacteur PW-4000, a annoncé le constructeur européen mercredi dans un communiqué. Une version de ce moteur avec une poussée de 30 tonnes sera certifiée à l'automne 1992 et l'A-330 équipé de ce moteur pourra voler dès décembre 1993 équipé de ces réacteurs. Une version de 31.7 tonnes de poussée sera certifiée ultérieurement si elle est requise, précise Airbus Industrie dans un communiqué. A la suite de cet accord, l'A-330, un avion de 328 places, sera le premier Airbus à pouvoir recevoir trois moteurs différents (General Electric, Rolls-Royce et Pratt & Whitney).

■ *Contrat de $ 68 milliards pour Siemens*

Le groupe industriel ouest-allemand Siemens a remporté mercredi un contrat de 324 milliards de ff ($ 68 milliards) accordé par le Koweit pour la construction, en deux ans, de trois centrales électriques, selon un communiqué officiel du Koweit.

■ *Fiat progresse malgré l'inefficacité*

M. Giovanni Agnelli, pdg du groupe automobile italien Fiat, a annoncé mercredi que Fiat augmenterait son chiffre d'affaire consolidés de 12 % en 1988 malgré des taux d'intérêt plus élevés, une inflation plus forte et l'inefficacité des services publics italiens.

— AFP et PC

REPÈRES ÉCONOMIQUES

■ *Hausse du taux d'escompte*

Le taux d'escompte de la Banque du Canada a été reporté de 9.39 % à 9.44 %, mercredi. Les cambistes estiment que cette remontée du taux directeur à son niveau d'il y a deux semaines n'est pas assez forte pour entraîner une hausse du loyer de l'argent. Elle marque néanmoins, ont-ils ajouté, la volonté de la banque centrale de brider l'inflation qui est d'environ 4 % en rythme annuel. Le taux d'escompte a été révisé un jour plus tôt que d'habitude en raison de la fête du Canada, vendredi 1er juillet. La hausse du taux d'escompte est survenue alors que le dollar canadien était soumis à une forte pression à la baisse. Il est tombé à 82.17 cents US mercredi matin, alors qu'il cotait 82.64 cents US le jour précédent en clôture.

— Presse Canadienne

« Victime » de son succès, le gouvernement se fait plus souple

Le nombre d'immigrants-investisseurs accueillis au Québec a triplé depuis 85

CLAUDE TURCOTTE

Depuis au moins trois ans, plus d'immigrants investissent plus d'argent au Québec. Entre 1985 et 1987, le nombre d'investisseurs sélectionnés par le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration a triplé pour atteindre le nombre de 1,966 l'an passé, alors que ces candidats disposaient de $ 1.14 milliard en capitaux.

En outre, pour la première fois, la part des gens d'affaires reçus par le Québec dépassait en 1987 celle de l'Ontario, ce qui fournit peut-être un éclairage au grenouillage qui s'est manifesté le printemps dernier à Ottawa et à Toronto contre les pratiques du gouvernement québécois à l'égard de certains de ces investisseurs venus de l'étranger. De 1984 à 1987, la part du Québec est passée de 22 à 37 %, alors que celle de l'Ontario baissait pendant la même période de 47 à 32 %.

Si le nombre d'investisseurs sélectionnés a triplé en trois ans, ce qui correspond à une hausse moyenne annuelle de 80 %, on a vu par ailleurs une augmentation sensible de l'avoir net moyen de ces gens d'affaires. Les fonds prouvés par projet se situaient à $ 441,000 en 1986 et à $ 500,000 en 1987. L'augmentation s'est poursuivie au premier trimestre de cette année avec une moyenne de $ 560,000 par projet.

Ces statistiques officielles ont été divulguées cette semaine par Mme Louise Robic, ministre des Communautés culturelles à l'occasion d'une réception à laquelle étaient invités des immigrants évidemment, mais aussi des représentants du milieu financier et d'organismes économiques. En investissant ici leurs capitaux, ces personnes ont un impact direct sur l'économie. Mais, il y a plus, comme l'a souligné la ministre : « Leur savoir-faire est précieux pour nos entreprises. Les contacts dont ils disposent avec des réseaux commerciaux à l'étranger tout particulièrement sont susceptibles de favoriser avec leur pays d'origine des échanges fructueux avec de nouveaux partenaires. C'est une avenue supplémentaire et priviliégiée qui s'ouvre à nos entrepreneurs à une époque où l'internationalisation n'est pas une option, mais une réalité ».

Mme Robic a annoncé d'autre part des modifications à la règlementation québécoise « après de longues et laborieuses négociations avec le gouvernement fédéral » à propos des investisseurs en valeurs mobilières. Le programme retenu prévoit l'admissibilité de deux sous-catégories d'immigrants investisseurs au Québec : 1. Ceux qui font la preuve d'un avoir net de $ 500,000 et qui acceptent de faire un placement de $ 250,000 pour une période minimale de trois ans. Toutes les formes courantes de financement sont autorisées dans ce groupe, mais les garanties par des tiers sont interdites. 2. Les immigrants qui font la preuve d'un avoir net de $ 700,000 et qui acceptent de faire un placement de $ 500,000 pour une période minimale de cinq ans. Toutes les formes courantes de financement, y compris les placements appuyés de garantie par des tiers sont permis.

La ministre a précisé que tous les dossiers des candidats déposés le ou avant le huit février dernier, date de l'entrée en vigueur du moratoire au début des négociations avec Ottawa, seront traités par des bureaux de son ministère à l'étranger et aussi par ceux du gouvernement fédéral, selon les dispositions qui étaient en vigueur à ce moment-là.

« Victime du succès de notre programme, a ajouté Mme Robic, notre ministère entend maintenant prendre des mesures afin que tous les candidats aient l'assurance lorsqu'ils déposeront une demande pour immigrer au Québec que leur dossier soit étudié avec le plus de célérité possible ».

Elle a indiqué avoir obtenu l'appui de plusieurs de ses collègues en vue d'augmenter les ressources du Service d'immigration du Québec à Hong-Kong, afin s'intensifier l'action du gouvernement québécois dans cette région. Elle souhaite que l'immigration de gens d'affaires continuent d'augmenter. Pour atteindre cet objectif, des mesures administratives, visant à simplifier et accélérer le traitement des demandes d'immigration de gens d'affaires seront mises en place au cours de l'année. Ces mesures seront divulguées dès que les décisions finales auront été prise à cet égard.

L'an dernier pour la première fois, la part des gens d'affaires reçus par le Québec dépassait celle de l'Ontario.

L'industrie de la construction s'essouffle

SYLVAIN BLANCHARD

L'industrie de la construction de maisons neuves et de condominiums s'essouffle, apportant de l'eau au moulin de ceux qui prévoient une récession pour l'an prochain.

C'est ce que révèle un sondage interne effectué récemment par l'Association provinciale des constructeurs d'habitation du Québec (APCHQ), auprès de 1,500 entrepreneurs accrédités à la garantie des maisons neuves de l'APCHQ. 328 d'entre eux ont accepté de discuter de la performance de leur entreprise au cours des quatre premiers mois de l'année 88 et de la comparer avec les résultats obtenus lors de la période correspondante de 87.

Conclusion : 55 % d'entre eux affirment que leurs ventes sont inférieures, 16 % disent avoir enregistré des ventes supérieures et 16 % des ventes à peu près équivalentes.

Pour les cinq premiers mois de l'année 88, les mises en chantier sont en baisse de 17 % par rapport à la période correspondante de 87, mais les ventes de maisons neuves pour les cinq premiers mois de 88 sont, elles, inférieures de 25 % à celles de 87. Il faut préciser toutefois que 1987 a été une année record dans le domaine de la construction au Québec, avec 74,000 mises en chantier. Le précédent record était de 68 000 et remontait à 76.

Pour les cinq premiers mois de 88, 10,599 maisons unifamiliales ont été mises en chantier au Québec, contre 11,787 pour la même période de 87, une baisse de 10.1 %. Les mises en chantier de bâtiments multifamiliaux atteignent, pour leur part, 11,446 pour les cinq premiers mois de 88, comparativement à 14,805 en 87. Il s'agit d'une diminution de 22 %.

« Il y a moins de mise en chantier cette année parce qu'il y a trop de logements inoccupés et que le nombre de maisons unifamiliales à vendre a augmenté par rapport à l'an dernier, souligne M. Hugues Moisan, directeur du service de recherche à l'APCHQ. En outre, il y a beaucoup de logements en construction présentement (résultat des ventes survenues à l'automne 87), ce qui vient engorger encore un peu plus le marché, qui en est un d'acheteur. Les constructeurs se donnent donc du temps pour que les choses se replacent et que le vent tourne ».

Les taux de vacance des immeubles locatifs de plus de trois appartements sont actuellement en hausse un peu partout au Québec. À Montréal, ce taux est passé de 1.9 %, en avril 87, à 4 % en avril 88. A Québec, il a grimpé de 3.2 % à 5.2 %, à Sherbrooke de 4.3 % à 6.1 % et à Hull de 6.8 % à 6.9 %.

« À la fin de 87, précise M. Moisan, les experts s'attendaient à une baisse des mises en chantier pour 88 compte tenu du niveau record enregistré cette année-là. C'est précisément ce qui se produit. Les mois de juillet, août et septembre seront calmes dans le domaine de la construction et nous prévoyons que l'année 89 le soit encore davantage ».

L'APCHQ chiffre à 52,500 le nombre de mises en chantier pour 88, un nombre quand même plus élevé que la moyenne de 45 000 qui a été enregistrée au Québec entre 75 et 87. 88 ne sera donc pas une année désastreuse, loin de là. C'est 89 qui s'annonce plutôt mal.

« Compte du niveau élevé des taux d'intérêt, de la menace inflationniste, de la baisse de la consommation et du dollar canadien qui poursuit sa remontée et rend moins attrayantes nos exportations, la baisse des mises en chantier prévue pour 89 ne vient qu'ajouter de l'eau au moulin des économistes qui s'attendent à une récession pour 89 », précise M. Moisan.

Par ailleurs, le sondage de l'APCHQ révèle une pénurie de terrains à prix abordable dans la région montréalaise, de même qu'un léger manque de main-d'oeuvre dans les régions de Montréal, Québec et du sud-ouest.

Les mises en chantier ont baissé de 17 % pour les cinq premiers mois de l'année.

Cascades accuse Pinault d'abus de confiance

PARIS (PC) — La filiale française de Cascades vient de déposer trois plaintes pour abus de confiance, faux et escroquerie contre M. François Pinault — son associé dans la papeterie Chapelle-Darblay —, l'avocat du groupe Pinault et le Crédit Lyonnais.

La bataille que se livre en France Cascades et le groupe Pinault pour le contrôle du premier producteur français de papier journal, Chapelle Darblay, prend un tour rocambolesque.

Mardi, à la faveur d'une augmentation de capital de 250 à 300 millions de francs ($ 50 à $ 60 millions) de la Franco-canadienne de papiers, le holding chapeautant Chapelle-Darblay, détenue jusqu'alors à parité par les deux compagnies, M. François Pinault, président du groupe du même nom, est en effet devenu l'actionnaire majoritaire de la Franco-Canadienne, M. Pinault detenant désormais près de 85 % du capital et le Crédit Lyonnais en possédant près de 15 %. Dans ces conditions, Cascades n'est plus en possession que d'une part résiduelle du capital, de l'ordre de 100,000 francs.

Le principe de cette augmentation de capital a été décidé le 3 mai lors d'une assemblée générale, mais en l'absence des représentants de Cascades. C'est pourquoi M. Bernard Lemaire a décidé de contre-attaquer en déposant également auprès du tribunal de commerce, parallèlement aux trois plaintes, une action en nullité visant les décisions prises lors des précédentes assemblées. Le juge du tribunal de commerce devrait se prononcer mardi prochain sur ce recours lors d'une toute dernière audience en conciliation entre les deux associés qui a bien sûr toute les chances d'échouer.

Mais derrière cette bataille judiciaire pour le contrôle de la Chapelle-Darblay se cache aussi beaucoup d'argent. Dans un premier temps Cascades aurait proposé 220 millions de francs ($ 45 millions) au groupe Pinault pour qu'il se retire, mais aujourd'hui, de guerre lasse, et en butte à beaucoup de tracasseries administratives et juridiques, Cascades serait sur le point de lâcher prise.

« On ne va pas continuer à se taper la tête contre les murs, confiait un peu amer, mercredi à Paris, M. Bernard Lemaire. On se rend bien compte qu'il y a ici, en France, des pressions contre nous. Peut-être des pressions politiques, en tous les cas, des pressions qui viennent de haut ». Mais s'il semble prêt a accepter un repli stratégique à l'égard de Chapelle-Darblay, en négociant très cher son retrait, ce Québécois têtu, qui s'est déjà construit un bel empire dans le carton français, ne semble pas décidé à perdre pied en France.

La croissance canadienne a ralenti en avril

OTTAWA (PC) — L'économie canadienne, après avoir connu un sursaut de 0.9 % en mars, est revenue à un rythme de croissance plus lent en avril, avec une hausse du produit national brut d'à peine 0.1 %, selon des données rendues publiques hier par Statistique Canada.

« Cela n'a rien de très inspirant », affirme M. Mike Miller, un économiste du groupe WEFA, une firme privée de recherche en économie.

Selon M. Miller, la faible croissance de 0.2 % du secteur manufacturier en avril, un secteur clé, indique que « les hausses importantes d'inventaire enregistrées dans le premier quart de l'année ont eu pour effet de ralentir la production en avril ».

Quoi qu'il en soit, M. Miller estime, à la lumière des données les plus récentes sur le produit national brut, que la croissance de l'économie canadienne sera dorénavant tributaire davantage des investissements des entreprises que des dépenses des consommateurs.

Il n'y a pas là de quoi s'étonner selon l'économiste, considérant le niveau élevé d'endettement des Canadiens. « Les consommateurs ont besoin de respirer », dit-il.

D'autre part, une enquête gouvernementale menée au printemps auprès de 312 grandes entreprises, et dont les résultats ont été dévoilés hier, montre que dans toutes les régions du Canada, les compagnies les plus importantes prévoient augmenter leurs investissements (construction d'immeubles, achat d'équipement, etc.) de 27.2 % en moyenne cette année par rapport à l'an dernier.

AVIS PUBLICS

Voir aussi en page 19

VENTES EN JUSTICE

Conditions et renseignements

1. Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2. L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant ou chèque visé.
3. Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-32-004598-886. SAMPSON HO -vs- LESLIE HECHT. Le 12/07/88 à 10:00 heures au 1037 St-Aubin, St-Laurent, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LESLIE HECHT, saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salle à dîner, 1 tv couleur de marque Quasar et acc., 1 unité murale 2 sections beige, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-5487. Montréal, ce 27ième jour de juin 1988. Villeneuve, Miller Huissiers.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-007622-884. BUSREL RELATIONS AFF. INTERN. INC. -vs- GAËTAN COURSOL. Le 12/07/88 à 10:00 heures au 5145 rue Bannantyne, Verdun district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GAËTAN COURSOL, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur RCA, 1 radio Lloyd's, 1 répondeur téléphonique. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-0211. Montréal, ce 27ième jour de juin 1988. Villeneuve, Miller Huissiers.

QC, District de Québec, COUR PROVINCIALE. No: 200-02-007876-875. PROCUREUR GÉNÉRAL -vs- FRANTZ KEBREAU. Le 12/07/88 à 10:00 heures au 12021 Beaubois, Montréal district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FRANTZ KEBREAU, saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur Technonex, 1 système de son 5 morceaux JVC, 1 petit congélateur, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-5487. Montréal, ce 27ième jour de juin 1988. Villeneuve, Miller Huissiers.

QC, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-011755-871. ROCH SUPPLIES INC. -vs- FIN ALIMENT DU PERIGORD INC. Le 12/07/88 à 12:00 heures au 6090 Vanbeen Abeele, St-Laurent, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FIN ALIMENT DU PERIGORD INC saisis en cette cause, consistant en: 1 lot de cadres assortis, 1 photocopieur de marque Sharp, 1 ventilateur sur pied, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-5487. Montréal, ce 27ième de juin 1988. Villeneuve, Miller Huissiers.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-000841-887. JOCELYN LACROIX -vs- ERIC E. HEATON. Le 12/07/88 à 14:30 heures au 1400 des Pins Ouest, Bur. 1606 Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ERIC E. HEATON, saisis en cette cause, consistant en: 1 aspirateur Electrolux et acc., 1 dactylo électrique IBM, 1 répondeur téléphonique de Magnasonic, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-5487. Montréal, ce 27ième jour de juin 1988. Villeneuve, Miller Huissiers.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-033445-870. ANTONIO VIEIRA -vs- SERGE CORRIVEAU. Le 11/07/88 à 11:30 heures au 8270 Lajeunesse app. 1B Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SERGE CORRIVEAU, saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son, 1 boîte de son, 1 synthétiseur. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-5487. Montréal, ce 27ième jour de juin 1988. Villeneuve, Miller Huissiers.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-011636-888. BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMP. -vs-RONALD SAVARD. Le 11/07/88 à 11:00 heures au 89 Du Domaine, app. 1, Vaudreuil, district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RONALD SAVARD, saisis en cette cause, consistant en: 1 camionnette Ford, 1 vidéo Toshiba, 1 tv Zenith, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-5487. Montréal, ce 27ième jour de juin 1988. Villeneuve, Miller Huissiers.

Province de Québec, District de Québec, COUR PROVINCIALE. No: 200-27-10178-878 — 200-27-009879-874. YVON MARCOUX PERCEPTEUR, demandeur, -vs- FRANCIS GERALD HALL, défendeur. Le 12 juillet 1988, à 11:30 heures au domicile du défendeur au No 8523, rue Réjane en la cité de Ville LaSalle, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Magnavox 26", 1 congélateur Admiral blanc, 1 laveuse blanche R.C.A., 1 sécheuse blanche Moffat et 1 set de salon. Conditions: ARGENT COMPTANT, CHÈQUE CERTIFIÉ ou LES DEUX. FRANÇOIS BERTRAND, huissier, de l'étude BOISVERT, POULIOT & ASSOCIÉS, 328-1122. Laval, le 27 juin 1988.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 540-32-000972-883. MARCEL COUTU, demandeur, -vs- IDA PRICE & RICHARD PRICE, défendeurs. Le 12 juillet 1988 à 11:00 heures au domicile des défendeurs au No 5819 rue St-Urbain en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs, saisis en cette cause, consistant en: 1 congélateur 12' cubes blanc Héritage, 1 micro-ondes Toshiba, 1 téléviseur Sylvania 20" couleur, 1 vidéo VHS, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT, CHÈQUE CERTIFIÉ ou LES DEUX. FRANÇOIS BERTRAND, huissier, de l'ÉTUDE BOISVERT POULIOT & ASS. 328-1122. Laval, le 27 juin 1988.

Province de Québec, District de Montmagny, COUR PROVINCIALE. No: 300-27-001961-835. GEMMA NICOLE PERCEPTEUR, demanderesse, -vs- GILBERT CARON, défendeur. Le 12 juillet 1988 à 13:00 heures au domicile du défendeur au No 305, rue Limoge, app. 3, en la cité de St-Vincent-de-Paul, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 four micro-ondes Bélanger, 1 coingélateur jaune Admiral, 1 lave-vaisselle Admiral jaune, 1 ensemble laveuse sécheuse. Conditions: ARGENT COMPTANT, CHÈQUE CERTIFIÉ ou LES DEUX. FRANÇOIS BERTRAND, huissier, de l'ÉTUDE BOISVERT POULIOT & ASS., 328-1122. Laval, le 27 juin 1988.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No: 500-27-020028-876. MONIQUE DION -vs- MODE SUN MAY INC. Le 12/07/88 à 11:30 heures au 160 St-Viateur, app. 406, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MODE SUN MAY INC., saisis en cette cause, consistant en: 3 machines à coudre Juki, 1 bureau métal, 1 classeur métal etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-5487. Montréal, ce 28ième jour de juin 1988. Villeneuve, Miller Huissiers.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-32-007975-875. FRANCINE PILON -vs- ANGEL PHOTOGRAPHIC STUDIOS LTÉE. Le 12/07/88 à 12:00 heures au 7105 St-Hubert, app. 104, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ANGEL PHOTOGRAPHIC STUDIOS LTÉE, saisis en cette cause, consistant en: 1 classeur en métal, 1 bureau en métal, 1 chaise de secrétaire, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-5487. Montréal, ce 28ième jour de juin 1988. Villeneuve, Miller Huissiers.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-039485-862. BANQUE D'ÉPARGNE CITÉ & DIST. MTL. -vs- MICHEL CHAMPAGNE. Le 13/07/88 à 10:00 heures au 521 Nadeau, app. 1, St-Hilaire, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHEL CHAMPAGNE, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Innocenti 1985. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-5487. Montréal, ce 20ième jour de juin 1988. Villeneuve, Miller Huissiers.

QC, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-001194-883. L.G. PLAZA INC -vs- STUDIO DE MEUBLES D'ART INC. Le 15/07/88 à 12:30 heures au 7054 Victoria, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de STUDIO DE MEUBLES D'ART INC., saisis en cette cause, consistant en: Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-5487. Montréal, ce 28ième jour de juin 1988. Villeneuve, Miller Huissiers.

QC, District de Québec, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-019834-873. LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE -vs- CARLOS MARTINEZ. Le 13/07/88 à 12:00 heures au lieu d'entreposage, 8135, Langelier, St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CARLOS MARTINEZ, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Mazda 1981. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-5487. Montréal, ce 28ième jour de juin 1988. Villeneuve, Miller Huissiers.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-004308-859. ENT. CONSTRUCTION ENT. VERRELCO INC.-vs- MARTINO VERRELLI. Le 12/07/88 à 13:00 heures au 6105 Rina Lasnier, St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARTINO VERRELLI saisis en cette cause, consistant en: 1 auto Pontiac Firebird 1987, 6 cylindres rouge, 1 télévision Magnavox 12, couleur, 1 télévision 21" Sony couleur. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-5487. Montréal, ce 27ième de juin 1988. Villeneuve, Miller Huissiers.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-040939-873. DR. HERBERT PTACK -vs- RALPH SCHWARTZ. Le 12/07/88 à 10:00 heures au 4555 Bonavista, app. 1016 Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RALPH SCHWARTZ, saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse Hotpoint, 1 sécheuse Hotpoint, 1 t.v. Zenith, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-5487. Montréal, ce 27ième jour de juin 1988. Villeneuve, Miller Huissiers.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-010351-885. COMITÉ PAR. DE L'IND. DU VERRE PLAT -vs- VITRERIE ANJOU INC. Le 13/07/88 à 11:00 heures au 8790 Métropolitain est, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de VITRERIE ANJOU INC., saisis en cette cause, consistant en: 2 portes en acier, 2 sableuses, 40 miroirs 48"x84", etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-5487. Montréal, ce 27ième jour de juin 1988. Villeneuve, Miller Huissiers.

QC, District de St-Hyacinthe, COUR PROVINCIALE. No: 750-02-000395-885. U.M. FACULTÉ MÉDECINE VÉTÉRINAIRE -vs- JACQUELINE McNICHOL. Le 15/07/88 à 10:00 heures au 427 Mont Plaisant, Westmount, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JACQUELINE McNICHOL, saisis en cette caise, consistant en: 1 tv Curtis, 1 meuble radio, 1 laveuse Moffat etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-5487. Montréal, ce 27ième jour de juin 1988. Villeneuve, Miller Huissiers.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-32-004277-879. JOSEPH CADET -vs- F.E. GÉNIE MÉCANIQUE OUTILS INDUSTR. Le 11/07/88 à 12:00 heures au Industriels de Précision Inc., 115 Ptr. Langlois Laval, Ste-Rose, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de F.E. GÉNIE MÉCANIQUE EN OUTILS, saisis en cette cause, consistant en: 1 ordinateur Télévidéo, 1 divan, 1 tv portative RCA etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-5487. Montréal, ce 27ième jour de juin 1988. Villeneuve, Miller Huissiers.

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 750-05-364-878. A. & D. PRÉVOST INC., Demanderesse —vs— VITRERIE D'AUJOURD'HUI INC., Défenderesse. AVIS PUBLIC est par le présent donné que les effets mobiliers du défendeur saisi en cette cause seront vendus à: 8024, 17e Avenue, Montréal, le 11 juillet (onze) 1988 à 11 heures a.m. savoir: 1 scie Dewalk Model 770 Deluxe, 3 échelles en aluminium, 1 lot de cadres et vitres de fenêtre et autres effets. Lesquels effets seront vendus pour argent comptant ou chèque visé donné à St-Hyacinthe ce 30 (trente) jour de juin 88. Pierre Hainault, huissier. Hainault, Lynch, Ass. 995 du Palais, Suite 3, St-Hyacinthe, Québec. H2S 5C6. 773-7338.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No: 500-27-014117-875. MARIE PAULE LEVERT -vs- 134877 CANADA INC. Le 12/07/88 à 11:00 heures au 3000 Ford, Châteauguay, district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de 134877 CANADA INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 compresseur Century Power, 1 sableuse, 1 fusil à peinture etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-5487. Montréal, ce 27ième jour de juin 1988. Villeneuve, Miller Huissiers.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-32-000621-880. ROBERT LAROCHE, AVOCAT -vs- JEAN-GUY ST-PIERRE. Le 11/07/88 à 10:00 heures au 54 Lalonde, Ste-Thérèse, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JEAN-GUY ST-PIERRE, saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son Citizen, 1 tv portative Sears, 1 laveuse Whirlpool etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-5487. Montréal, ce 27ième jour de juin 1988. Villeneuve, Miller Huissiers.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-040895-869. GRANADA TV RENTAL, demanderesse, -vs- SYLVIAN DOUTRE, défendeur. Le 12 juillet 1988 à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 6982, 10e Avenue #2, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 four micro-ondes de marque Litton, 1 laveuse et sécheuse Simplicity, 1 radio portatif Panasonic, 1 congélateur, 1 tv Zenith. Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE FORGET, huissier, 376-8780. Montréal, le 27 juin 1988.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 510-32-000110-883. ROSALIE ROY, demanderesse, -vs- GUY TREMBLAY, défendeur. Le 14 juillet 1988 à 12:00 heures au domicile du défendeur au No 2330, rue DeTolede en la cité de Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: un téléviseur de marque Sanyo couleur 21" stéréo, un magnétoscope de marque RCA VHS couleur gris avec acc., un récepteur AM/FM stéréo de marque Telefunken et autres biens saisies en cette cause. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVON FRASER, huissier, 466-2628. Ville Lemoyne, le 27 juin 1988.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 510-32-000230-889. DENYSE AIKENS, demanderesse, -vs- JEAN-MARIE HUNNEAULT, défendeur. Le 14 juillet 1988 à 12:00 heures au domicile du défendeur au No 1199, rue Lesage #1 en la cité de Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: une automobile Pontiac modèle Laurentien 2 portes immatriculé JVK-368 Qué. 88, série 7K37V81323801. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVON FRASER, huissier, 346-2628. Ville Lemoyne, le 27 juin 1988.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 130-115-88. LA VILLE DE LASALLE, demanderesse, -vs- D.J.'S RESTAURANT INC., défenderesse. Le 13 juillet 1988 à 11:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 244, rue Lyette, en la cité de LaSalle, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: un frigidaire de marque Coldstream 2 portes, un congélateur de marque inaparant de couleur blanc, un four à pizza de marque MKA et autres biens saisies en cette cause. Conditions: ARGENT COMPTANT. FRANK ALBERTSON, huissier, 397-9277. Montréal, le 27 juin 1988.

Province de Québec, District de Hull, COUR PROVINCIALE. No: 550-02-000498-881. RONALD BÉLISLE & ALS, demandeurs, -vs- VILLERAY ÉLECTRIQUE INC., défenderesse. Le 12 juillet 1988 à 10:00 heures au lieu d'entreposage de la défenderesse au No 3555, rue Isabelle #105 en la cité de Brossard, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: un camion 6 roues bleu Dodge 1975 modèle 500 avec boîte King et échelle 30' télescopique et acc. (en état de fonctionner) no de plaque: F622376 Qué. 88. Conditions: ARGENT COMPTANT. NORMAND POISSANT, huissier, 466-2628. Ville Lemoyne, le 27 juin 1988.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 505-02-000368-880. CAISSE D'ÉCONOMIE DE LA RIVE-SUD, demanderesse, -vs- GARY CLARK ET KAREN HALLIDAY, défendeurs. Le 13 juillet 1988 à 10:00 heures au domicile des défendeurs au No 562, rue Vallière en la cité de Greenfield Park, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs, saisis en cette cause, consistant en: une télévision Toshiba no série 20457018, un mobilier de salon en tissu beige rayé comprenant 1 sofa, 1 causeuse, 1 fauteuil, un four à micro-ondes Sanyo et accs, et autres biens saisies en cette cause. Conditions: ARGENT COMPTANT. SYLVAIN DARVEAU, huissier, 466-2628. Ville Lemoyne, le 27 juin 1988.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 462183551 — 463655931 — 171073280 — 875839425 — 461267973 — 465897445. VILLE DE MONTRÉAL -vs- VASQUEZ JUAN. Le 88/07/12 à 11:00 heures au 3066 Lacordaire, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de VASQUEZ JUAN, saisis en cette cause, consistant en: télécouleur Panasonic, un mobilier de salon style moderne en tissus blanc etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-0211. Montréal, ce 28ième jour de juin 1988. Villeneuve, Miller Huissiers.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 871352543 — 871352554 — 871293054 — 871352565. VILLE DE MONTRÉAL -vs- TUDOR DAVID ANTHONY. Le 88/07/12 à 11:00 heures au 2850 rue Barclay, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de TUDOR DAVID ANTHONY, saisis en cette cause, consistant en: 1 moto Suzuki, 1 camion Chevrolet remorque. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-0211. Montréal, ce 28ième jour de juin 1988. Villeneuve, Miller Huissiers.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 872215735 — 459545800 — 872219143 — 871076065. VILLE DE MONTRÉAL -vs- VASQUEZ ELENA LOPEZ. Le 88/07/12 à 11:00 heures au 3066 rue Lacordaire à Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de VASQUEZ ELENA LOPEZ, saisis en cette cause, consistant en: télécouleur de marque Panasonic, un mobilier de salon style moderne en tissus blanc etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-0211. Montréal, ce 28ième jour de juin 1988. Villeneuve, Miller Huissiers.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 838653491 — 138033044. VILLE DE MONTRÉAL -vs- TEOFILOWIC ANTON. Le 88/07/12 à 11:30 heures au 3772 rue Carlton, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de TEOFILOWIC ANTON, saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salle à manger, 1 tv Zenith. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-0211. Montréal, ce 28ième jour de juin 1988. Villeneuve, Miller Huissiers.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 19351 — 17797. VILLE DE ST-LAURENT -vs- DOWNS ANTHONY. Le 88/07/12 à 10:30 heures au 2620 Cazenuve, Ville St-Laurent, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DOWNS ANTHONY, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Tempo blanche imm. DNY764. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-0211. Montréal, ce 28ième jour de juin 1988. Villeneuve, Miller Huissiers.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 834616296. VILLE DE MONTRÉAL -vs- THERRIEN FERNAND. Le 88/07/12 à 11:30 heures au 1855 Duquesne, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de THERRIEN FERNAND saisis en cette cause, consistant en: télécouleur 26 pcs de marque NEC, un vidéo cassette VHS Akai. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-0211. Montréal, ce 28ième de juin 1988. Villeneuve, Miller Huissiers.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 131817453. VILLE DE MONTRÉAL -vs- POULIOT PIERRE. Le 88/07/12 à 10:30 heures au 2219A Rougemont Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de POULIOT PIERRE, saisis en cette cause, consistant en: un mobilier de salon style moderne en tissus noir et blanc etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-0211. Montréal, ce 28ième jour de juin 1988. Villeneuve, Miller Huissiers.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 871622861. VILLE DE MONTRÉAL -vs- PÉLADEAU SERGE. Le 88/07/11 à 10:00 heures au 50, 14e avenue, Melocheville, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PÉLADEAU SERGE, saisis en cette cause, consistant en: Pontiac Trans Am. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-0211. Montréal, ce 28ième jour de juin 1988. Villeneuve, Miller Huissiers.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 455472356. VILLE DE MONTRÉAL -vs- MEYER NICOLE CHEMANA. Le 88/07/12 à 10:00 heures au 3896 Mackenzie, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MEYER NICOLE CHEMANA, saisis en cette cause, consistant en: 1 auto New Yorker. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-0211. Montréal, ce 28ième jour de juin 1988. Villeneuve, Miller Huissiers.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 872830276. VILLE DE MONTRÉAL -vs- METHOT EDMOND HILAIRE. Le 88/07/12 à 10:30 heures au 2740 Barclay, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de METHOT EDMOND HILAIRE, saisis en cette cause, consistant en: 1 auto Delta 88. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-0211. Montréal, ce 28ième jour de juin 1988. Villeneuve, Miller Huissiers.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-033563-870. ENTREPRENEUR PEINTRE IELSI INC. -vs- BÂTIMENTS FORTEC INC. Le 14/07/88 à 10:00 heures au 10700 Henri Bourassa, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BÂTIMENTS FORTEC INC., saisis en cette cause, consistant en: 3 bureaux secrétaires, 1 calculatrice Toshiba 1269, 1 calculatrice Sharp 1151, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-5487. Montréal, ce 27ième jour de juin 1988. Villeneuve, Miller Huissiers.

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR PROVINCIALE, No: 700-02-2149-871. 2327-2123 QUÉBEC INC. faisant affaire sous le nom de La Belle Nissan, demanderesse, -vs- FRANÇOIS LAVOIE, défendeur. Le 14 juillet 1988, à 11:00 heures au lieu d'entreposage du défendeur, au No 818 boul. Labelle, en la cité Blainville, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: un camion de marque Datsun Nissan 4×4 1985. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. GAËTAN GUÊNETTE, huissier, (514) 432-9307. Bellefeuille, le 22 juin 1988.

Canada, QC, District de Mingan, COUR SESSIONS DE LA PAIX, No: 650-27-000501-838. LA REINE, partie demanderesse -vs- NEMRATOUR INC., a/s NOEL LAURIN, partie défenderesse. Le 12 juillet 1988 à 10:00 heures, au 873 rue Ste-Hélène, Longueuil dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de NEMRATOUR INC., a/s NOËL LAURIN, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Mercury MGL couleur blanche, série 2MEBM75F8HX706874 et acc.; 1 caméra RCA pour filmer et acc.; 1 radio R.S. et acc. et divers autres articles. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: MAURICE GAUCHER, huissier, (514) 461-3340. Gaucher & Gaucher, Huissiers.

Qc, District de Montréal, No: 463592743. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, -vs- BIRCH WAYNE, p. défenderesse. PRENEZ AVIS, que le 11 juillet 1988 à 10:00 heures, Au: 10488 Belair à Pierrefonds, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de WAYNE BIRCH, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Oldsmobile modèle Cutlass Supreme rouge 2 portes immatriculé KBY 017 et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: FRANÇOIS TAILLEFER, huissier, de l'étude: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 27 juin 1988.

Qc, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, No: 171061483. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, -vs- DUCHARME PIERRE, p. défenderesse. PRENEZ AVIS, que le 12 juillet 1988 à 10:30 heures, Au: 2937 Carignan à Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DUCHARME PIERRE, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur 20" de marque Hitachi et accs., 1 vidéo cassette VHS de marque Akai et accs., et autre bien. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: DANIEL FLEURENT, huissier, de l'étude: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 27 juin 1988.

Qc, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, No: 174976653. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, -vs- BELONY JIMMY, p. défenderesse. PRENEZ AVIS, que le 12 juillet 1988 à 10:15 heures, Au: 525 Bruges #100, à Longueuil dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BELONY JIMMY, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Datsun 310, 1982 blanche et accs.; 1 télécouleur 14" XL 100 RCA et accs.; et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: ROCK BEAUDIN, huissier, de l'étude: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 27 juin 1988.

Qc, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, No: 464730394. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, -vs- BOUDRIAU SYLVAIN, p. défenderesse. PRENEZ AVIS, que le 12 juillet 1988 à 11:30 heures, Au: 2291 Papineau à Longueuil dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BOUDRIAU SYLVAIN, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur de marque RCA 20 pouces et accs., 1 magnétoscope de marque Sears beta et accs., 1 four micro-ondes de marque Sanyo et accs et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: ROCK BEAUDIN, huissier, de l'étude: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 27 juin 1988.

Qc, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, No: 875176411. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, -vs- HÉBERT PATRICE, p. défenderesse. PRENEZ AVIS, que le 11 juillet 1988 à 10:30 heures, Au: 2560 De L'Ombrette à Ste-Rose, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PATRICE HÉBERT, saisis en cette cause, consistant en: 1 exerciseur bicyclette CCM et accs., 1 carabine calibre "30-06" de marque Remington et accs., 1 télécouleur 21" de marque Philips et accs et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RICHARD VILLENEUVE, huissier, de l'étude: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 27 juin 1988.

Qc, District de Bedford, COUR MUNICIPALE, No: 46099CM11434. VILLE DE GRANBY, p. demanderesse, -vs- MÉNARD JOSÉE, p. défenderesse. PRENEZ AVIS, que le 12 juillet 1988 à 10:30 heures, Au: 3198 Salaberry, Longueuil dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JOSÉE MÉNARD, saisis en cette cause, consistant en: un véhicule de marque Pontiac Fiero de couleur rouge, immatriculé KCL 932 et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: ROCK BEAUDIN, huissier, de l'étude: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 27 juin 1988.

Qc, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-27-014372-876. MEUNIER CLAUDE, p. demanderesse, -vs- CARRIÈRE BERNARD, p. défenderesse. PRENEZ AVIS, que le 11 juillet 1988 à 12:30 heures, Au: 256 Ste-Marie, Terrebonne dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CARRIÈRE BERNARD, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule de marque Plymouth Volare 1979 de couleur jaune, immatriculé EZP 854 et accs et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL DUPRÉ, huissier, de l'étude: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 27 juin 1988.

Qc, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 520-32-001086-875. ROLAND TURCOTTE, p. demanderesse, -vs- DUFAULT JEAN-GUY, p. défenderesse. PRENEZ AVIS, que le 11 juillet 1988 à 10:00 heures, Au: 345 Dreux #2, Laval district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JEAN-GUY DUFAULT, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Hyundai Excel 1986 de couleur bleu, immatriculé CPN 369 et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL DUPRÉ, huissier, de l'étude: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 27 juin 1988.

Qc, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, No: C776. VILLE DE MONTRÉAL-EST, p. demanderesse, -vs- MOISAN LUC, p. défenderesse. PRENEZ AVIS, que le 12 juillet 1988 à 13:00 heures, Au: 576 Du Quesne, Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LUC MOISAN, saisis en cette cause, consistant en: 1 receiver record am-fm, 2 petites boîtes de son, 1 vidéo cassette VHS et accs et autre bien. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: DANIEL FLEURENT, huissier, de l'étude: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 27 juin 1988.

Qc, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-27-003529-874. MONIQUE DION, PERCEPTEUR DES AMENDES, p. demanderesse, -vs- POLITO PEPPINO, p. défenderesse. PRENEZ AVIS, que le 12 juillet 1988 à 13:00 heures, Au: 7612, 8ème avenue et dépendances, Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PEPPINO POLITO, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule de marque Chrysler Le Baron de couleur verte, immatriculé BLR 363 et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MARC MILORD, huissier, de l'étude: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 27 juin 1988.

Qc, District de Terrebonne, COUR MUNICIPALE, No: 880018840. VILLE DE BOISBRIAND, p. demanderesse, -vs- DEMERS GILLES, p. défenderesse. PRENEZ AVIS, que le 11 juillet 1988 à 10:00 heures, Au: 83 Grande Côte, Boisbriand, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GILLES DEMERS, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion de marque Van Chevrolet 1978 de couleur gris, immatriculé EJR 550 et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: JACQUES PLANTE, huissier, de l'étude: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 27 juin 1988.

Qc, District de Terrebonne, COUR MUNICIPALE, No: 880018939 - 870017189 - 880018938. VILLE DE BOISBRIAND, p. demanderesse, -vs- NADEAU NELSON, p. défenderesse. PRENEZ AVIS, que le 11 juillet 1988 à 11:00 heures, Au: 3267 Bourassa #5, Boisbriand, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de NELSON NADEAU, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Plymouth Reliant SE 1985 de couleur bleu, immatriculé KJRC 066 et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: JACQUES PLANTE, huissier, de l'étude: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 27 juin 1988.

Qc, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, No: 870017530. VILLE DE BOISBRIAND, p. demanderesse, -vs- EMARD ANGELE, p. défenderesse. PRENEZ AVIS, que le 11 juillet 1988 à 10:30 heures, Au: 313 Pépin #5, Boisbriand, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de EMARD ANGELE, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur RCA 26", 1 système de son Onkyo et accs, 2 enceintes accoustiques et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: JACQUES PLANTE, huissier, de l'étude: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 27 juin 1988.

Qc, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-038871-872. C.P.A., p. demanderesse, -vs- MORISSEAU JEAN, p. défenderesse. PRENEZ AVIS, que le 11 juillet 1988 à 13:00 heures, Au: 85 De La Sucrerie, à Rigaud, district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JEAN MORISSEAU, saisis en cette cause, consistant en: 3 fauteuils de cuir de couleur brun, 1 vidéo cassette de marque Panasonic VHS et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier, de l'étude: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 27 juin 1988.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-012133-88-5. BANQUE DE NOUVELLE ÉCOSSE -vs- GILLES PARIZEAU. Le 11/07/88 à 10:00 heures au 675, Pouliot, Laval district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GILLES PARIZEAU, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule moteur de marque Nissan, 1 véhicule accidenté. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-5487. Montréal, ce 28ième jour de juin1988. VILLENEUVE, MILLER, Huissiers.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-012914-88-8. BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMP. -vs- DIANE THÉRIAULT. Le 12/07/88 à 13:00 heures au 1, rue Albert Beauharnois, district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DIANE THÉRIAULT, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule Ford 79, 1 vidéo VHS, 1 tv Quasar, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-5487. Montréal, ce 28ième jour de juin1988. VILLENEUVE, MILLER, Huissiers.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-008047-88-3. BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMP. -vs- SYLVAIN LAPLANTE. Le 13/07/88 à 13:00 heures au 11,460, Pelletier, app. 10, Montréal-Nord district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SYLVAIN LAPLANTE, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile 1986 4 cyl. Turismo. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-5487. Montréal, ce 28ième jour de juin1988. VILLENEUVE, MILLER, Huissiers.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 510-32-000642-885. TROINI GISIO, demanderesse, -vs- DIANE CHAMPAGNE, défenderesse. Le 14 juillet 1988, à 10:00 heures au domicile de la défenderesse, au No 991 rue Montgolfier, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: une automobile de marque Hyundai-Excel 1987 couleur rouge no série C512316086013 immatriculé ERG 199 Qué. 88. Conditions: ARGENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. YVON FRASER, huissier, 466-2628. Ville Lemoyne, le 27 juin 1988.

Province de Québec, District de Longueuil, No: 505-05-000060-878. PAUL ÉMILE DESCOTEAUX, demandeur, -vs- PANAGIOTIS THEODORAKAKOS, défendeur. Le 14 juillet 1988, à 10:00 heures au domicile du défendeur, au No 6085 rue Balmoral, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: une automobile Dodge 600ES 1984, 4 portes rouge vin, plaque 798M936 Qué. 88, série: 1B3BE6663EC138821; un vidéo Zenith VHS et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. NORMAND POISSANT, huissier, 466-2628. Ville Lemoyne, le 27 juin 1988.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-021969-881. DOMI DEV INC., demandeur, -vs- JOCELYNE MAILLOT, défenderesse. Le 11 juillet 1988, à 10:00 heures au domicile de la défenderesse, au No 8800 boul. Perras, apt. 402, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: une automobile Camaro; 1 ensemble de divans; 1 table laqué; 1 télécouleur Toshiba; et autres biens saisis en cette cause. Conditions: ARGENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. PIETRO MACERA, huissier, 397-9277. Montréal, le 27 juin 1988.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-022108-885. A. VIGLIONE & FRÈRE INC., demandeurs, -vs- PIERRE ARMSTRONG, défendeur. Le 11 juillet 1988, à 12:00 au domicile du défendeur, au No 7220 rue Chateaubriand apt. 10, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Chevrolet Camaro; 1 ensemble de bibliothèque; 1 télécouleur; 1 magnétoscope; et autres biens saisis en cette cause. Conditions: ARGENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. PIETRO MACERA, huissier, 397-9277. Montréal, le 27 juin 1988.

Province de Québec, District de Joliette, COUR PROVINCIALE, No: 730-32-000013-883. FERNANDO VACCA, demandeur, -vs- SERGE LAFOREST, défendeur. Le 14 juillet 1988, à 11 heures au domicile du défendeur, au No 10 Place Perron app. 5, en la cité Le Gardeur, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 divan; 1 fauteuil; 1 perroquet vert, cage et accessoires; 4 roues Mag pour Mercury Capri. Conditions: ARGENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. DANY GRAND MAISON, huissier, 759-5556. Joliette, le 23 juin 1988.

Province de Québec, District de Québec, COUR MUNICIPALE, No: B-2387-87. VILLE DE QUÉBEC, demanderesse, -vs- DANIEL DUNN, défendeur. Le 14 juillet 1988, à 10:00 heures au domicile du défendeur, au No 222 rue Anicet Bourgeois, en la cité Le Gardeur, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur RCA XL 100 20 pouces, 1 divan 3 morceaux, 1 unité murale 3 morceaux, 1 lampe, 1 chaise berçante sur billes. Conditions: ARGENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. DANY GRAND MAISON, huissier, 759-5556. Joliette, le 23 juin 1988.

Province de Québec, District de Montréal COUR SUPÉRIEURE, No: 500-05-002339-883. CENTRE COMMERCIAL TERREBONNE LTÉE, demanderesse, -vs- LES ENTREPRISES DENIS GOYETTE INC. (JAMLAMI SANDWICH), défenderesse. Le 14 juillet 1988, à 12:00 heures à la place d'affaires du défendeur, au 1185 Boul. Moodu, en la cité et district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: en équipement de magasin. Conditions: ARGENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. EUGÈNE FILION, huissier. Montréal, le 20 juin 1988.

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR PROVINCIALE, No: 700-02-1256-883. MÉCANIQUE ECLAIR LIMITÉE, demanderesse, -vs- RECYCLAGE AUTO IDEAL INC., défenderesse. Le 14 juillet 1988, à 13:00 heures au domicile du défendeur, au No 4930 Chemin Gascon, en la cité et district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 loader avec pelle CT Hough H50B, série 17BH 1741, licence PGH 285. Conditions: ARGENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. EUGÈNE FILION, huissier. St-Jérôme, le 17 juin 1988.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 700-02-320-888. 114825 CANADA INC., demanderesse, -vs- CAROLE SAINT-GELAIS, défendeur. Le 12 juillet 1988, à 15:00 heures au domicile du défendeur, au No 11 rue Abel, en la cité St-Philippe, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 fauteuil brun 3 pièces, 1 fauteuil simple brun, 1 téléviseur meuble 25" brun identifié 1-vsh Citizen, 32 pièces de tissus (le Tisserand), 11 pièces de tissus ass. (le Tisserand), 1 table de salon grise. Conditions: ARGENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. EUGÈNE FILION, huissier. St-Jérôme, le 14 juin 1988.

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR PROVINCIALE, No: 700-02-329-889. LES PÉTROLES BELISLE ET BELISLE, demanderesse, -vs- SERVICES TRANS NORD OUEST INC., défenderesse. Le 14 juillet 1988, à 13:00 heures à la place d'affaires du défendeur, au No 1, 97eme avenue, en la cité Blainville, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Ford 8000 1972 rouge, série K80CVN72307, plaque FZC 2524, certificat 699139971. Conditions: ARGENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. LOUIS FILION, huissier. St-Jérôme, le 20 juin 1988.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, No: 875209856. VILLE DE MONTRÉAL -vs- LYONS MAURICE. Le 88/07/12 à 10:00 heures, Au 3092 Monsabre, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LYONS MAURICE, saisis en cette cause, consistant en: télécouleur Blackstripe, un aspirateur Electrolux et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 28ième jour de juin 1988. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, No: 974862. LA VILLE DE MONTRÉAL -vs- LES FONDATIONS IMMOBILIÈRES G.S. INC. Le 88/07/12 à 12:00 heures, Au 6660 Décarie, Montréal (siège social), seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LES FONDATIONS IMMOBILIÈRES G.S. INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylo Panasonic, 2 fauteuils en cuir. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 28ième jour de juin 1988. Villeneuve, Miller, Huissiers.

Province de Québec, District de Québec, COUR PROVINCIALE. No: 200-02-000858-888. LA CAPITALE COMPAGNIE D'ASSURANCE GÉNÉRALE, demanderesse, -vs- FRANÇOIS BOURDAGES, défendeur. Le 12 juillet 1988 à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 1081 rue Croissant Albanel, en la cité de Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 Ford pick-up F 250 1986 couleur beige no. série 2FTHF2516GE B40961, licence F808682. Conditions: ARGENT COMPTANT, CHÈQUE CERTIFIÉ ou LES DEUX. FRANÇOIS BERTRAND, huissier, de l'ÉTUDE BOISVERT POULIOT & ASS., 328-1122. Laval, le 27 juin 1988.

Qc, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-015094-886. HECKL-MAISON ENR., p. demanderesse, -vs- HENRI KHOUZAM, p. défenderesse. PRENEZ AVIS, que le 12 juillet 1988 à 12:00 heures, Au: 1175 Ste-Elizabeth, à Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de HENRI KHOUZAM, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur 20" avec radio incorporé General Electric et acc., 1 cablo sélecteur Philips et accs., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MARC MILORD, huissier, de l'étude: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 27 juin 1988.

Qc, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-036441-876. COMM. NORMES DU TRAVAIL, p. demanderesse, -vs- PAUL DESILETS, p. défenderesse. PRENEZ AVIS, que le 11 juillet 1988 à 13:30 heures, Au: 157 Guilbeault à Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PAUL DESILETS, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule de marque Chevrolet de modèle Chevette de couleur noir immatriculé KFD 203 et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL DUPRÉ, huissier, de l'étude: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 27 juin 1988.

Qc, District de Québec, COUR PROVINCIALE, No: 200-02-007980-875. PROC. GÉNÉR. PROV. QC, p. demanderesse, -vs- CHRYSTIAN ROCHON, p. défenderesse. PRENEZ AVIS, que le 11 juillet 1988 à 11:00 heures, Au: 2580 Boul. Lévesque #301, à Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CHRYSTIAN ROCHON, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule de marque Hyundai de modèle Pony, immatriculé DYL 501 et accs.; 1 télécouleur de marque RCA de modèle Color Trak et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL DUPRÉ, huissier, de l'étude: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 27 juin 1988.

Qc, District de Québec, COUR PROVINCIALE, No: 200-02-004012-839. PROC. GÉNÉR. PROV. QC, p. demanderesse, -vs- JEAN-ROBERT RAINVILLE, p. défenderesse. PRENEZ AVIS, que le 11 juillet 1988 à 14:00 heures, Au: 1431 Stanley #304, à Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JEAN-ROBERT RAINVILLE, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur portatif RCA et acc., 1 table tournante et acc., 1 ventilateur Solary et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier, de l'étude: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 27 juin 1988.

Qc, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, No: 173103700. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, -vs- LES SERVICES DE COMMUNICATION, p. défenderesse. PRENEZ AVIS, que le 12 juillet 1988 à 12:00 heures, Au: 1500 Stenley #411, à Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LES SERVICES DE COMMUNICATION, saisis en cette cause, consistant en: 2 pupitres exécutifs et accs., 3 téléphone Northern Telephone et accs, 5 chaises de bureau assorties et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier, de l'étude: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 27 juin 1988.

Qc, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-008695-889. BANQUE ROYALE DU CANADA, p. demanderesse, -vs- RESTAURANT L'AILLOLI INC., p. défenderesse. PRENEZ AVIS, que le 11 juillet 1988 à 11:00 heures, Au: 140 Principale à St-Sauveur, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RESTAURANT L'AILLOLI INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Samoury de couleur blanc et accs.; 1 lot approx. de 28 tables en bois 36" x 36" et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: G.G. DUSSAULT, huissier, de l'étude: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 27 juin 1988.

Qc, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, No: 173630461, dossier 463347242. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, -vs- JAUVIN PIERRE, p. défenderesse. PRENEZ AVIS, que le 12 juillet 1988 à 11:00 heures, Au: 6010 Renoir #22, à Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JAUVIN PIERRE, saisis en cette cause, consistant en: 1 chevrolet Malibu 1979 de couleur bleu, immatriculé DJX 654 et accs.; 1 sofa 3 places gris et noir avec rayures blanches et autre bien. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: DANIEL FLEURENT, huissier, de l'étude: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 27 juin 1988.

Qc, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, No: 172142202 - 172502164 - 171067551. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, -vs- ESPERANZA ORDAX, p. défenderesse. PRENEZ AVIS, que le 12 juillet 1988 à 10:00 heures, Au: 5802 Trans Island à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ESPERANZA ORDAX, saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son de marque Fisher et acc., 1 air climatisé de marque Philco, 1 télécouleur de marque RCA et acc. et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: ROBERT BELAND, huissier, de l'étude: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 27 juin 1988.

QC, District de Montréal. No: 500-02-029720-872. LAVAL SPIROTUBE INC. -vs- MARCEL FOURNIER & ALS. Le 11-07-88 à 10:00 heures, au 4040 & 4028 Boul. Lévesque à Laval, district de Montréal (place d'affaires), seront vendus les biens et effets de MARCEL FOURNIER & ALS, savoir: 1 véhicule de marque GMC modèle Sierra 25 1975 N/S TCY245B509697; 1 véhicule de marque Dodge 1975 immatriculé F 667684; 1 lot de section d'échafaudage. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: FRANÇOIS BOURQUE, huissier, 286-7175. Babin, Bourdages, Décoste, Noël, Lachance, huissiers. Montréal, ce 05/06/88.

QC, District de Montréal. No: 500-02-017761-888. DENIS DEMERS -vs- DANIEL PANNETTI. Le 12-07-88 à 11:00 heures, au 16 Place Lautin à Lachute, district de Terrebonne, seront vendus les biens et effets de DANIEL PANNETTI, savoir: 1 véhicule de marque Pontiac modèle Laurentien 1977 N/S 7K69N71308666 avec équipement et access. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: GAËTAN GUENETTE, huissier, 286-7175. Babin, Bourdages, Décoste, Noël, Lachance, huissiers. Montréal, ce 05/06/88.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-033216-87-5. AMERICAN EXPRESS CANADA INC. -vs- DR. JON GERALD BRADLEY. Le 13/07/88 à 10:00 heures au 781 Du Couvant, Montréal district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DR. JON GERALD BRADLEY, saisis en cette cause, consistant en: 1 piano en bois et acc., 1 horloge grand-père, 4 lampes rustiques, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-5487. Montréal, ce 28ième jour de juin1988. VILLENEUVE, MILLER, Huissiers.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-027268-82-5. MICHAEL J. GRANOFSKY -vs- GERALIA NADEAU. Le 13/07/88 à 10:00 heures au 7301, 17e ave, Montréal district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GERALDA NADEAU, saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon, 1 table-tournante Technics, 1 ventilateur, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-5487. Montréal, ce 28ième jour de juin1988. VILLENEUVE, MILLER, Huissiers.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-029568-87-5. AVISCAR INC. -vs- RICHARD HARNETT. Le 15/07/88 à 10:00 heures au 4480, Promenade Paton S. 1104, Chomedey, Laval district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RICHARD HARNETT, saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salle à manger 6 morceaux, 1 téléviseur couleur Toshiba et acc., 1 vidéo cassette recorder Mitsubiski et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-5487. Montréal, ce 28ième jour de juin1988. VILLENEUVE, MILLER, Huissiers.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-008605-88-8. ATELIER 2-80 INC. -vs- ALAIN LEGOUPIL. Le 15/07/88 à 11:00 heures au 1500 De Maisonneuve O, suite 200, Montréal district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ALAIN LEGOUPIL, saisis en cette cause, consistant en: 2 tables à dessins avec lampe, 1 credence en bois, 1 tabouret, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-5487. Montréal, ce 28ième jour de juin1988. VILLENEUVE, MILLER, Huissiers.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-026883-86-3. COLIN R. KINGSFORD -vs- ATOMIC SLIPPER CIE LTD. Le 13/07/88 à 14:00 heures au 9767 Birnam, Montréal district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ATOMIC SLIPPER CIE LTD, saisis en cette cause, consistant en: 1 auto de marque Camaro 1985, 3 Jupiter Stichers, 1 machine à colle, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-5487. Montréal, ce 28ième jour de juin1988. VILLENEUVE, MILLER, Huissiers.

QC, District de Montréal. No: 500-02-034823-877. G.U.S. CANADA INC. /DIV. LÉGARÉ -vs- SUCCESSION RAOUL MARTIN. Le 11-07-88 à 10:00 heures, au 462 Pierre Caisse #7 à St-Jean, district d'Iberville, seront vendus les biens et effets de SUCCESSION RAOUL MARTIN, savoir: 1 tv couleur 20", 1 laveuse, 1 sécheuse, 1 réfrigérateur, 1 mobilier de chambre, meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: RÉJEAN CHAILLE, huissier, 286-7175. Babin, Bourdages, Décoste, Noël, Lachance, huissiers. Montréal, ce 05/06/88.

QC, District de Montréal. No: 500-02-007726-883. MONIT INTERNATIONAL INC. -vs- MARTELL JOAILLIERS INC. Le 12-07-88 à 13:30 heures, au 460 Ste-Catherine ouest #300, à Montréal dit district, seront vendus les biens et effets de MARTELL JOAILLIERS INC., savoir: 5 bureaux de travail, 1 filière, 2 étagères murales, 9 chaises, meubles et articles de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: MARCEL RACETTE, huissier, 286-7175. Babin, Bourdages, Décoste, Noël, Lachance, huissiers. Montréal, ce 05/06/88.

Qc, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-000086-889. LISE RAYMOND LABOISSIÈRE, p. demanderesse, -vs- CHARBONNEAU MICHELINE, p. défenderesse. PRENEZ AVIS, que le 12 juillet 1988 à 11:00 heures, Au: 261 Giroux à Repentigny, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CHARBONNEAU MICHELINE, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur 12" de marque Candle et acc., 1 four micro-ondes de marque Sanyo de modèle solide State et accs et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: JACQUES PLANTE, huissier, de l'étude: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 27 juin 1988.

Qc, District de Montréal, No: 871397516. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, -vs- BASTIEN SADRAS, p. défenderesse. PRENEZ AVIS, que le 11 juillet 1988 à 11:30 heures, Au: 8760 15e Ave à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BASTIEN SADRAS, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur de marque Hitachi 26" et accs., 1 système de son de marque Hitachi et accs., 1 console stéréo et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: JEAN-FRANÇOIS LEGRIS, huissier, de l'étude: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 27 juin 1988.

Qc, District de St-François, COUR PROVINCIALE, No: 450-02-000568-884. VIDEO JACKLAN INC., p. demanderesse, -vs- RAPHAEL ESPOSITO, p. défenderesse. PRENEZ AVIS, que le 12 juillet 1988 à 14:00 heures, Au: 11296 L'Archevesque, à Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RAPHAEL ESPOSITO, saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse de marque Sanyo et accs, 1 comptoir en bois contre plaqué gris et blanc et accs et autre bien. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MARC MILORD, huissier, de l'étude: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 27 juin 1988.

Qc, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, No: 172691330. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, -vs- GIAN CRISTOFARO ANTONIO, p. défenderesse. PRENEZ AVIS, que le 11 juillet 1988 à 10:00 heures, Au: 2251 Hampton à Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GIAN CRISTOFARO ANTONIO, saisis en cette cause, consistant en: 1 vidéo cassette de marque Toshiba VHS et accs, 1 télécouleur de marque Toshiba et accs, et autre bien. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: JEAN-PIERRE MERCIER, huissier, de l'étude: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 27 juin 1988.

Qc, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, No: 871048172. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, -vs- GAREAU PIERRE, p. défenderesse. PRENEZ AVIS, que le 12 juillet 1988 à 10:00 heures, Au: 8201 Pie IX #3, à Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GAREAU PIERRE, saisis en cette cause, consistant en: 1 moto de marque Yamaha modèle Seca 650 de couleur gris et bleu et accs., immatriculé MKR 345. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: DANIEL FLEURENT, huissier, de l'étude: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 27 juin 1988.

QC, District de Montréal. No: 500-32-005544-871. MARIE-PAULE DUGAS -vs- CADET REFRIGERATION INC. Le 12-07-88 à 14:00 heures, au 4330 Papineau à Montréal, dit district, seront vendus les biens et effets de CADET REFRIGERATION INC., savoir: 10 réfrigérateurs, 10 cuisinières, 10 laveuses, 10 sécheuses, 1 lot de pièces pour appareils ménagers. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: RÉJEAN CHAILLE, huissier, 286-7175. Babin, Bourdages, Décoste, Noël, Lachance, huissiers. Montréal, ce 05/06/88.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 700-02-000113-887. JEAN JACQUES CYR ASSURANCES INC., demanderesse, -vs- GARY PATTERSON TRANSPORT INC., défenderesse. Le 24 juillet 1988, à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse, au No 3550 rue Jeanne Mance, suite 308, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: trois remorques (45 pieds, un camion Kenworth 1980. Conditions: ARGENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. ALAIN PIRRO, huissier, 472-4762. St-Eustache, le 22 juin 1988.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-007074-888. LES ARROSEURS AUTOMATIQUES G.M. INC., demanderesse, -vs- DE LUXE MANUFACTURING CORPORATION, défenderesse. Le 8 juillet 1988, à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse, au No 5425 rue Chapleau, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: accessoires de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. YVES CLOSSEY, huissier, 866-1325/4167. Montréal, le 27 juin 1988.

Qc, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, No: 463621244. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, -vs- JAUVIN PIERRE, p. défenderesse. PRENEZ AVIS, que le 12 juillet 1988 à 11:30 heures, Au: 6010 Renoir #22, à Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JAUVIN PIERRE, saisis en cette cause, consistant en: 2 chevrolet Malibu 1979 de couleur bleu immatriculé DJX 654 et accs.; 1 sofa 3 places gris et noir avec rayures blanches et autre bien. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: DANIEL FLEURENT, huissier, de l'étude: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 27 juin 1988.

Qc, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, No: 872224603. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, -vs- ARNOS WILLIAM, p. défenderesse. PRENEZ AVIS, que le 12 juillet 1988 à 13:30 heures, Au: 3171 Monsabré, à Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ARNOS WILLIAM, saisis en cette cause, consistant en: 1 tuner AM-FM Magnasonic, 1 table tournante Magnasonic, 1 double cassette tape deck Magnasonic et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: DANIEL FLEURENT, huissier, de l'étude: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 27 juin 1988.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-011120-88-3. BANQUE DE MONTRÉAL -vs- RÉAL BÉLANGER. Le 12/07/88 à 10:00 heures au 665, Guybourg, app. 6, Montréal district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RÉAL BÉLANGER, saisis en cette cause, consistant en: 1 auto Hyundai Stellar 87, 1 tv Curtis, 1 air climatisé, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-5487. Montréal, ce 28ième jour de juin1988. VILLENEUVE, MILLER, Huissiers.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-019409-88-2. JOSÉ MARTINS -vs- MICHEL MORISSETTE, JOAN MAYBURY. Le 12/07/88 à 12:00 heures au 5826, Mignault, Montréal district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHEL MORISSETTE, saisis en cette cause, consistant en: 1 télévision Zenith 29", 1 vidéo VHS, 1 télévision Zenith 19", etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-5487. Montréal, ce 28ième jour de juin1988. VILLENEUVE, MILLER, Huissiers.

VENTE À L'ENCHÈRE PUBLIQUE

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que conformément à une ordonnance de la Cour Supérieure du district de Montréal en date du 15 juin 1988, il sera procédé, mardi le 12 juillet 1988, à 10:00 heures de l'avant-midi, en l'étude du notaire soussigné, au numéro 2745 rue DesOrmeaux, Montréal, à la vente à l'enchère et à l'adjudication publiques de l'immeuble ci-après désigné, appartenant à DONALD BARRE, enfant mineur, à savoir:

DÉSIGNATION

Un appartement détenu en co-propriété divise portant le numéro civique TROIS CENT QUATRE-VINGT-DIX (390) de la Terasse Jacques Léonard, en la ville de Montéal, composé de:

a) la partie exclusive étant la résidence, composé du lot numéro TRENTE-QUATRE de la subdivision officielle du lot originaire numéro DEUX CENT SOIXANTE-ET-UN (261-34) au cadastre officiel de la Paroisse de Pointe-aux-trembles; et

b) tous les droits afférents à la dite partie exclusive dans les parties communes connues et désignées comme étant le lot de subdivision numéro UN de chacun des lots originaires numéros DEUX CENT SOIXANTE-ET-UN, DEUX CENT SOIXANTE-DEUX et DEUX CENT SOIXANTE-TROIS (261-1, 262-1 et 263-1) dudit cadastre.

Tel que le tout se trouve présentement avec tous ses droits, circonstances et dépendances, sujet aux servitudes actives et passives, apparentes ou réelles y attachées, et sujet à la copropriété aux termes de la déclaration enregistrée à Montréal sous le numéro 2419186.

Pour les conditions, s'adresser au notaire soussigné.

Montréal, ce vingt-trois juin mil neuf cent quatre-vingt-huit.

Richard Hébert, notaire.
2745 rue DesOrmeaux,
Montéal.
H1L 4X6
tél. 352-2331.

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:

FLORIAN ROBICHAUD, plombier, domicilié au 1012, Namur, Repentigny, Québec, J5Y 2J7 et faisant affaires sous la raison sociale de V.R. PLOMBERIE CHAUFFAGE ENR. situé au 197-B, Notre-Dame, Charlemagne, Québec J5Z 1H4.

Failli

AVIS est donné que FLORIAN ROBICHAUD a fait cession de ses biens le 20 juin 1988, et que la 1ère assemblée des créanciers sera tenue le 5 juillet 1988 à 16h, au bureau de Jean Fortin et Associés Syndic, au 50, Place Crémazie ouest, Suite 422, Montréal, Québec.

MONTRÉAL, ce 28 juin 1988.

JEAN FORTIN ET ASSOCIÉS INC., Syndic
50 Place Crémazie Ouest,
suite 82,
Montréal, P.Qc.
H2P 2T1

Cerveau met sur pied un centre serveur télématique

TECHNOLOGIES

PIERRE DESCHAMPS
Collaboration spéciale

Bientôt, grâce aux réseaux de communication Alex de Bell Canada et Minitel du Ceti, les Québécois pourront s'adonner pleinement à la télématique. Outre un engouement de départ certain, à long terme, les succès de l'un et l'autre réseaux devront beaucoup aux serveurs auxquels ils se seront associés.

Le 16 juin dernier Cerveau Service Réseau Inc., annonçait officiellement l'ouverture de Réseau Cerveau, son centre serveur télématique qui sera accessible sur Alex vers la fin de l'automne prochain. Au même moment, l'entreprise montréalaise lançait un ouvrage intitulé *La télématique. Guide de communication informatique*, dont l'auteur est Michel Dionne, le directeur de Cerveau Service Réseau.

Depuis deux ans, cette société commercialise sa propre gamme de logiciels de communication. Mais dès 1986, « nous avions identifié la télématique comme un domaine névralgique où il nous fallait être présent », déclare Michel Dionne. Débutent alors des travaux de recherche destinés à mettre au point un logiciel télématique appelé à devenir l'assise du centre serveur mentionné. Les travaux initiaux ont donc pris fin tout récemment, donnant naissance au logiciel télématique Multi-Service.

Restait pour l'entreprise à choisir un système porteur sur lequel l'installer. C'est ainsi qu'a été choisi le System 386 d'Ogivar sur lequel tournera le Multi-Serveur. Parallèlement, Ogivar et Cerveau ont créé un consortium télématique qui prend la forme d'un accord de coopération commerciale et technique. « Ensemble, Ogivar et Cerveau vont conjuguer leurs efforts de recherche et de marketing afin d'atteindre une synergie puissante en télématique », souligne le pdg de Cerveau.

Chaque System 386 ayant 32 lignes de communication, il peut desservir en réseau local jusqu'à 256 micro-ordinateurs, des ponts pouvant être établis entre plusieurs systèmes afin d'obtenir une plus grande souplesse et rejoindre un nombre croissant d'utilisateurs. « Ce qui revient à dire qu'on pourra desservir un nombre illimité d'utilisateurs », avoue Michel Dionne. Comme de bien entendu, les marchés visant étant ceux du monde des affaires et le grand public.

Au nombre des supports de transmission qu'il sera possible d'utiliser et de rejoindre par le Réseau Cerveau, mentionnons les terminaux de télématique, les micro-ordinateurs (Standard IBM et Apple), le télex, les télécopieurs, les téléphones cellulaires, les téléchasseurs et, bien sûr, les téléphones à touches. « L'interconnectivité du réseau permettra, à l'utilisateur qui le désire, de recevoir un message tant à sa boîte à messages électroniques qu'à son télex, son télécopieur ou son téléchasseur, sélectivement ou à tous ces points de chute à la fois », d'affirmer ce dernier.

Soulignons que Cerveau a vendu le logiciel Multi-Serveur au ministère des Relations internationales du Québec qui a pu ainsi relier ses 26 délégations à l'étranger. « Pour nous, c'est une plate-forme et une vitrine pour la commercialisation internationale du logiciel », estime Michel Dionne.

Un service de communication interactive appelé *Le magazine télématique* offrira par ailleurs aux utilisateurs la possibilité d'accéder à des sources d'informations thématiques. « Ce n'est pas tant l'accessibilité à des banques de données qui distingue Réseau Cerveau que cette ouverture vers la communication communautaire », souligne-t-il.

De plus, les perspectives de développement du logiciel amèneront prochainement l'intégration d'une messagerie vocale. Ce service portera le nom de « Servocal ». Alors qu'à l'orée des années 90, les mêmes lignes de communication pourront acheminer des images, Réseau Cerveau devenant à ce moment un réseau intégré Voix-images-données.

Quant au livre *La télématique*, il a été conçu pour servir comme ouvrage didactique et comme guide pour permettre au plus grand nombre de comprendre ce qu'est la télématique et d'apprendre à utiliser un réseau serveur. Il contient une foule d'informations pertinentes sur les équipements de communication, le logiciel de communication, les méthodes de liaison, les banques de données, les réseaux de communication, les télé-services et, comme il se doit, le Réseau Cerveau. Viennent compléter cette somme, une médiagraphie, des lexiques, des tables de conversions ASCII, un bottin des numéros d'accès au réseau international Datapac.

« J'ai voulu que ce soit un abécédaire de la télématique telle qu'elle se pratiquera ici », dit son auteur. L'ouvrage coûte $ 27 et donne automatiquement un droit d'abonnement « à vie » à Réseau Cerveau. Il est déjà utilisé comme manuel pour les cours de bureautique au Cégep de Granby.

Les firmes estiment que la télématique est un domaine névralgique où il faut être présent.

Pour communiquer avec le Réseau Cerveau, il en coûtera $ 5 l'heure dans la région de Montréal, les abonnés situés hors de la région métropolitaine devant le rejoindre par le biais de Datapac ou de Inet 2000 et acquitter dès lors une surcharge fixée par ces derniers.

Notons enfin que le logiciel Multi-Serveur effectue la conversion universelle des accents. Ce qui signifie qu'en faisant transiter un fichier d'un ordinateur IBM à un ordinateur Apple, les accents seront portés d'un système à l'autre. Une innovation unique à ce jour dans le domaine des messageries électroniques.

Télématique : une lutte à quatre

MICHEL LASALLE
Collaboration spéciale

Attention, ce n'est plus 2 gladiateurs qui fourbissent leurs armes dans le nouvel arène télématique, mais bien 4. Ces lutteurs, armés différemment, veulent convaincre le Québec qu'ils sont les meilleurs : le Centre d'excellence en télécommunications, Bell Canada, Vidéotron et Infodoc.

Avec l'arrivée du Minitel du CETI, les Québecois sont entrés dans la ronde de la télématique grand public. Conçu à l'origine pour remplacer l'annuaire téléphonique, le terminal vidéotex a rapidement répondu à une foule d'autres besoins. Il donne la météo, les horaires d'avions, d'autobus, de trains ou de spectacles, les dernières nouvelles, les résultats sportifs, les cours de clôture boursiers; il permet de faire des transactions bancaires et du téléachat ou tout simplement de converser avec d'autres télémaphiles.

Et avec quelle simplicité désarmante. Tout simplement en composant un numéro de téléphone et en suivant les instructions qui s'affichent à l'écran du terminal. En France, point d'origine de la télématique grand public, 3.3 millions d'utilisateurs passent une moyenne de 52 millions d'heures derrière le petit écran du Minitel depuis 3 ans. France Télécom, l'ancienne DGT, a reversée aux fournisseurs de services l'équivalent de $ 350 millions, en excluant les réseaux télématiques privés.

Pourrions-nous répéter l'expérience française ? En France, il y a un joueur, Minitel. Ici, il y en a quatre. En France, il y a une technologie télématique, ici il y en a quatre. En France, il y a 60 millions d'habitants. Ici, nous sommes 6 millions. La partie risque d'être très chaude.

Les services Minitel, du *Centre d'excellence en télécommunications intégrées (CETI)* et ALEX, de *Bell Canada* utilisent tous deux le réseau téléphonique commuté et le réseau de transmission DATAPAC auquel l'utilisateur accède avec un terminal Minitel ou ALEX ou un micro-ordinateur muni du logiciel d'accès et raccordé à un modem. Un menu d'affichage indique la marche à suivre à l'écran du micro ou du terminal. Pas plus compliqué.

L'utilisateur est alors relié au commutateur du central téléphonique le plus proche qui achemine l'appel au point d'accès vidéotex (PAV) et le facture. Le PAV est une passerelle pour tous les services télématiques qui transmet les messages et présente à l'utilisateur divers écrans d'information ou l'annuaire téléphonique dans le cas d'ALEX.

Après que l'utilisateur ait indiqué ses préférences pour telle application, le PAV vérifie si elle est disponible sur l'ordinateur du fournisseur de services ou d'informations choisi. Il établit ensuite la liaison par l'entremise du réseau DATAPAC. Le PAV maintient et surveille également la connexion en vue de partager les coûts entre Bell et les fournisseurs de services ou d'informations.

Sous réserve de l'approbation des tarifs par le CRTC, le réseau ALEX sera soumis à une grille basée sur l'utilisation de 5 catégories de service. La première est gratuite et les autres varient entre ,12 $ et ,45 $ par minute de connexion. Selon le président de Bell, Léonce Montambault, les coûts mensuels d'utilisation d'ALEX devraient varier entre $ 15 et $ 25 selon que l'utilisateur loue un terminal ALEX ou non.

Opérationnel à partir de décembre prochain, le réseau ALEX de Bell a reçu le soutien de 120 fournisseurs d'informations. Ne reste plus qu'à fabriquer les terminaux ALEX, basé sur la technologie Télidon, dans les usines de Northern Telecom de Montréal-Nord. Avant d'accueillir ses premiers clients sur son réseau d'ici la fin de l'année, Bell devra recevoir l'aval du CRTC. Et ses concurrents ont hâte d'en découdre.

Le premier venu, le CETI donne accès aux quelque 6 000 fournisseurs de services du réseau Minitel à partir de ses trois centres-serveurs de Montréal, Québec et Hull. Basé sur la technologie Télétel, le terminal français est exploité dans plus de 28 pays. La norme Télétel est toutefois moins bien définie que la norme NAPLPS de Télidon.

À la différence de Bell, le CETI ne charge qu'un seul tarif, soit $ 0.25 par minute de connexion quelle que soit la banque exploitée par l'utilisateur. Le terminal Minitel coûte $ 600 et peut être loué ou acheté par crédit-bail. Pour l'instant, le CETI ne compte que sur une quinzaine de fournisseurs canadiens mais compte télématiser pas moins de 100 000 utilisateurs. Le CETI propose une technologie éprouvée et cherche à étoffer davantage le contenu québecois et canadien de ses banques d'information.

La télématique télévisée

Vidéotron entre dans la course télématique avec un nouveau terminal, le Vidéoway, destiné à remplacer le parc des 250 000 câblosélecteurs existants. La technologie Vidéoway donne un accès sélectif aux services des télévisions conventionnelles, payantes et interactives et aux services de communication télématique avec certaines banques d'information.

Résolument confiné à un usage domestique, le terminal Vidéoway permet le téléchargement de jeux logiciels et la messagerie électronique entre les centres serveurs et les utilisateurs. Au coût de 10 $ par mois, le service Vidéoway utilise le réseau coaxial de la câblodistribution.

Indépendant du temps de connexion, l'utilisation des services optionnels obéira à une tarification à jeton. Vidéotron veut installer 50 000 terminaux Vidéoway d'ici un an dans la région de Montréal. Vidéoway reste avant tout un accessoire pour la télévision mais il peut servir à d'autres fins comme la télématique domestique ou même la gestion de l'énergie, comme le démontre l'essai mené conjointement avec Hydro-Québec, à Brossard.

Le dernier joueur, *Infodoc*, filiale du distributeur de systèmes téléphoniques Incotel, se distingue de tous les autres. Il utilise à la fois le téléphone et le téléviseur pour permettre à l'utilisateur d'accéder aux informations vidéotex de ses banques de données à contenu québecois et canadien. Mieux, il ne charge rien sinon le coût de l'interface Infoterm qu'Infodoc fixera sous la barre des 100 dollars.

Infodoc garantit l'accès direct entre l'utilisateur et le fournisseur de service, sans intermédiaire comme les centres serveurs. Cet élément de confidentialité dans les transactions rassure les institutions bancaires et les compagnies d'assurance.

D'ici un an, Infodoc prévoit vendre 100,000 terminaux infoterm à Montréal et ensuite 300,000 à Toronto et Vancouver. La compagnie veut aussi ouvrir à même le réseau des bureaux d'Incotel, son service de télématique dans 7 villes au Québec. Avec sa formule originale, Infodoc pourrait bien être ce petit entrepreneur qui fait basculer les gros un peu comme l'avait été Apple avec les grands fabricants d'ordinateur au début des années 80.

Avec tous ces joueurs et ces technologies différentes, Montréal prend la tête du peloton de la télématique en Amérique du Nord. La gardera-t-elle ? Gageons que de cette superfétation naîtra l'essentiel.

Option et contrats à terme sous surveillance

MICHEL VAN DE WALLE
Presse canadienne

L'Organisation internationale des commissions de valeurs (OICV) qui regroupe les organismes de surveillance des marchés boursiers de plus de 40 pays a décidé d'élargir son mandat aux options et contrats à terme.

La décision qualifiée de « particulièrement importante » a été prise lors de la réunion du Comité exécutif de l'OICV qui se tenait à Montréal, où se trouve d'ailleurs le Secrétariat général, dirigé par le président de la Commission des valeurs mobilières du Québec, Paul Guy.

À ce jour, l'OICV ne s'était préoccupée que des marchés dits traditionnels, soit ceux des actions et des obligations. Mais l'importance prise ces dernières années par les nouveaux instruments que sont les options et contrats à terme sur indice boursier et produits financiers a incité l'OICV à s'y intéresser davantage, d'autant plus qu'une part de responsabilité dans l'effondrement boursier d'octobre 1987 est attribuée aux transactions programmées sur ces marchés. M. Guy a précisé que l'OICV n'entend pas pour le moment s'intéresser aussi aux contrats à terme sur les marchandises (commodities).

Quant aux leçons à tirer du krach boursier, l'analyse entamée par un groupe de travail de l'OICV mis sur pied lors d'une réunion précédente n'est pas complétée. On s'attend à ce que ses conclusions soient connues lors de la 13ième Conférence annuelle de l'OICV qui se tiendra à Melbourne, en Australie, en novembre prochain.

Cette annonce apparaît à titre d'information seulement.

Nouvelle émission

Communauté urbaine de Québec

45 000 000 $

849 000 $	— d'obligations	9,00%	échéant le 30 juin 1989 *(non rachetables)*
933 000 $	— d'obligations	9,25%	échéant le 30 juin 1990 *(non rachetables)*
1 026 000 $	— d'obligations	9,50%	échéant le 30 juin 1991 *(non rachetables)*
1 129 000 $	— d'obligations	9,75%	échéant le 30 juin 1992 *(non rachetables)*
11 780 000 $	— d'obligations	10,00%	échéant le 30 juin 1993 *(non rachetables)*
14 186 000 $	— d'obligations	10,75%	échéant le 30 juin 1998 *(non rachetables)*
15 097 000 $	— d'obligations	11,25%	échéant le 30 juin 2008 *(non rachetables)*

Date d'émission: 30 juin 1988

Une copie de la circulaire d'offre est disponible sur demande

Lévesque, Beaubien Inc.		**Geoffrion, Leclerc Inc.**
Wood Gundy Inc.	**RBC Dominion Securities Inc.**	**Banque Nationale du Canada**
McNeil, Mantha, Inc.	**Tassé & Associés, Limitée**	**ScotiaMcLeod Inc.**
Merrill Lynch Canada Inc.	**Brault, Guy, O'Brien Inc.**	**Walwyn Stodgell Cochran Murray Limitée**
Richardson Greenshields du Canada Limitée	**Burns Fry Limitée**	**Nesbitt Thomson Deacon Ltée**

Juin 1988

CMA

M. Jacques Lévesque

La Corporation professionnelle des comptables en management accrédités du Québec annonce la nomination de M. Jacques Lévesque, C.M.A., vice-président, Finances chez Téléglobe Canada Inc., une société du Groupe Memotec, à la présidence du Bureau de la Corporation pour l'exercice 1988-1989. Outre M. Lévesque, les personnes suivantes forment le Comité administratif:
M. Michael Tinkler, C.M.A., directeur d'études chez Raymond, Chabot, Martin, Paré est nommé vice-président: M. Jean-marie Bérubé, C.M.A., directeur général aux Solutions informatiques CDC Inc., à Sainte-Foy, devient trésorier; Mme Maryse Beaudin-Charbonneau, C.M.A., chef comptable à l'Office national du film et M. Benoît Daigle, chef de la section économique du Département d'administration et d'économique à l'Université du Québec à Trois-Rivières deviennent respectivement administratrice élue et administrateur nommé par l'Office des professions du Québec; M. François Renauld, C.M.A., président-directeur général de la Corporation agit comme secrétaire du Bureau.
Régie par le Code des professions du Québec, la Corporation professionnelle des comptables en management accrédités du Québec regroupe quelque 2500 membres accrédités et autant d'étudiant(e)s immatriculé(e)s. Elle a pour mission de veiller à la protection du public et de favoriser la prééminence de ses membres au sein du monde des affaires. Elle dispense une formation de premier ordre, synonyme de compétence et d'excellence.

NORDIC

David Roche

Le Dr Roger Gaudry, président du conseil, a le plaisir d'annoncer la nomination de David Roche au poste de Président-Directeur général des Laboratoires Nordic Inc.

Né a Toronto, Monsieur Roche détient un Baccalauréat ès Sciences du Collège Loyola de Montréal et un M.B.A. de l'Université de Western Ontario. Monsieur Roche possède une vaste expérience de l'industrie des produits de consommation et de l'industrie pharmaceutique, aussi bien au Canada qu'à l'étranger.

Laboratoires Nordic se spécialise dans le développement, la fabrication et la commercialisation de produits pharmaceutiques et diagnostiques innovateurs à l'échelle nationale. Ses bureaux sont situés à Kirkland et à Laval, en banlieue de Montréal et ses laboratoires à Laval.

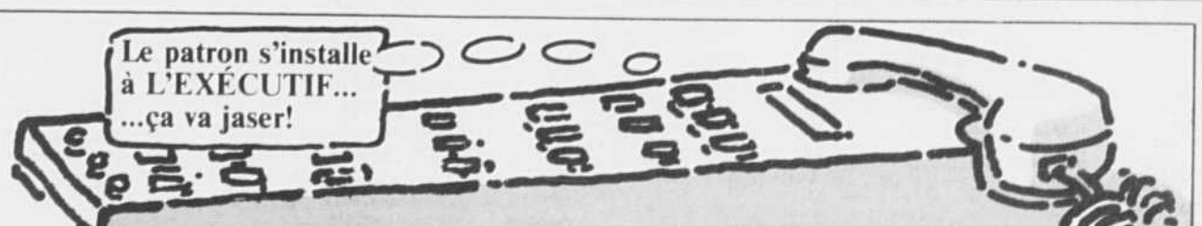

FORMULE *«CLÉ EN MAIN»* GAGNANTE
incluant;
- Aire de réception
- Service de réceptionniste et de secrétariat
- Bureaux luxueusement meublés
- Salles de conférence
- Système téléphonique
- Traitement du courrier
- Photocopieur, fax, air climatisé, etc.

UN EMPLACEMENT STRATÉGIQUE DANS UN ÉDIFICE PRESTIGIEUX
Le MANOIR DES GOUVERNEURS est situé au 3107 rue Sasseville, face à l'Auberge des Gouverneurs du boul. Laurier, à deux pas de l'échangeur du pont Laporte

ESPACES À BUREAUX
L'EXÉCUTIF
VOTRE BUREAU D'AFFAIRES
3107, de Sasseville, Ste-Foy 681-0153

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Benoit Lauzière

Rédacteur en chef: Paul-André Comeau

Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Albert Juneau, Paule Beaugrand-Champagne

Directeur de l'information: Jacques Chabot
Directeurs adjoints: Guy Deshaies, Pierre Godin

Directeur des services administratifs: Gabriel Hudon

LA CARTE DU TENDRE

LES RÉCENTES élections partielles sont venues confirmer les hypothèses que répètent inlassablement tous les sondages d'opinion. Pour le Parti libéral du Québec et son chef, tout baigne dans l'huile. Le Parti québécois ressemble à un convalescent encore mal assuré. Le NPD-Québec est en encore aux balbutiements, tel l'oiselet qui cherche désespérément à prendre son envol. Quant aux autres formations, elles complètent de quelques pierrailles un jardin de plein été où l'on n'attend plus aucune surprise. Au moment où la classe politique québécoise profite du répit estival, les mêmes questions surgissent, qui auraient pu être agitées à peu près sur le même mode, il y a exactement un an.

Ce paysage politique est complètement dominé par le Premier ministre, M. Robert Bourassa. Stratégie de l'effacement, interventions ponctuelles, manoeuvres aux deux paliers du système politique : le résultat de cette seconde manière ne se dément pas, de sondage en sondage. Les dirigeants politiques du reste du pays, les meilleurs analystes partagent le même étonnement devant cette maîtrise assurée.

Le Premier ministre du Québec prend ainsi la relève de Bill Davis. Mais M. Bourassa innove à ce chapitre en brouillant ouvertement les cartes par ses appuis, à des moments stratégiques, qui à John Turner, qui à Lucien Bouchard. Si l'on ajoute que le PLQ a succédé à la « Big blue machine » d'Ontario au palmarès canadien des organisations partisanes, on réalisera l'emprise d'un homme et de son parti sur la vie politique au Québec.

Au sein de l'aile québécoise du NPD, la situation est tout autre. Elle est même franchement inquiétante au lendemain des deux échecs essuyés dans Anjou et Roberval. À moins d'un renversement radical de situation, cette formation a peu de chances de modifier les données habituelles du jeu bipartisan. Le NPD-Québec est-il toujours hanté par l'option centralisatrice longtemps affichée par le parti fédéral ? Écope-t-il, à son corps défendant, des effets négatifs d'une stratégie qui favoriserait l'aile fédérale ? Ces questions classiques conservent leur pertinence, y répondre ne suffit pas à comprendre la crise de croissance de ce parti.

En s'engageant résolument sur le sentier nationaliste, le NPD-Québec a voulu se dédouaner aux yeux des électeurs. C'est probablement là que réside l'erreur originelle la plus conséquente. En marchant sur les plates-bandes du PQ, le NPD-Québec s'est inévitablement banalisé. Dans un régime de bi-partisme, la segmentation d'un électorat suppose une radicalisation des options fondamentales. C'est ainsi que s'expliquent, en partie, le succès des Créditistes, fin des années 50, le rapide cheminement vers le pouvoir du PQ, au début des années 70.

Quant au Parti québécois, tout est plus flou, à tout le moins imprécis. M. Parizeau est bien en selle. Les finances s'assainissent. La réflexion idéologique se poursuit. Mais, de l'extérieur, on ne sent pas le souffle nouveau qui laisse espérer la relance. De l'Avent à l'Ascension, le PQ a vécu un début d'année liturgique sans que la ferveur ne paraisse rallumer le flambeau. Le poids des crises successives, le traumatisme du référendum, rien de cela n'est définitivement oublié. Et pourtant, le PQ est maintenant assuré de demeurer l'autre élément du système partisan traditionnel, possibilité un moment remise en question par la montée présumée du NPD-Québec.

Mais incontestablement le clinat actuel favorise le Parti libéral. Des conditions propres au Québec ? L'essoufflement des deux dernières décennies, un repli sur soi, sur les valeurs et les objectifs individuels ? Rien de bien original à aligner ce qui relève déjà du cliché. On doit cependant prendre en considération une donnée plus universelle, ou plus exactement un fait de société en Occident. Aucun parti qui se réclame de la social-démocratie ne parvient en ce moment à secouer la torpeur qu'a laissée, héritage tenace, la crise économique du début de cette décennie. Sait-on, par exemple, que le parti au « membership » le plus important en Europe est actuellement... celui de Madame Thatcher ?

Les stratèges partisans seront bien avisés de suivre attentivement les prochaines élections américaines. Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, le comportement électoral de nos voisins du sud a curieusement ressemblé à un baromètre pour qui voulait comprendre les changements d'humeur de ce côté-ci de la frontière.

Mais cette stabilité pourrait être ébranlée lorsque le problème linguistique obligera à des choix difficiles. Dans l'attente du jugement de la Cour suprême, le Québec ne s'écarte pas du modèle des démocraties occidentales.

— PAUL-ANDRÉ COMEAU

La terre « en serre »

À ENTENDRE les spécialistes réunis à Toronto à l'occasion de la Conférence internationale sur les changements atmosphériques, le réchauffement continu de la planète causera des dommages irréparables à l'environnement et bouleversera les économies. De vastes contrées fertiles et productives seront transformées en désert pendant que la fonte des glaces du nord provoquera des inondations dans les régions côtières.

La hausse des températures — qui se manifeste clairement depuis quelques années par des sécheresses inhabituelles, notamment en Amérique du Nord et en Afrique — serait devenue un phénomène capital, « le plus grand défi de l'humanité », suivant l'expression du premier ministre de la Norvège, Mme Gro Harlem Brundtland, après bien sûr le désarmement.

Que la température monte de 1,5 à 4,5 degrés d'ici l'an 2030, quel Québécois s'en plaindra ? Les hivers seront plus doux — dommage pour les skieurs, toutefois — et les étés plus longs et plus chauds ; les produits agricoles locaux plus variés et plus nombreux.

Mais attention ! il y a le revers de la médaille. Pour chaque degré additionnel de chaleur, la limite sud des peuplements de résineux sera repoussée de 100 kilomètres plus au nord ; d'où un accroissement des coûts d'exploitation et de transport. En outre, les vastes programmes de reboisement de conifères amorcés dans le sud pourraient bien se transformer en un immense gaspillage aussi coûteux qu'inutile.

En soi, la hausse de la température n'est pas un drame : dans sa longue odyssée, la terre a subi des perturbations climatiques impressionnantes. Ce qui est nouveau maintenant, c'est le rythme fou, quasi suicidaire, des changements. Les experts doutent que la flore et la faune s'adaptent rapidement aux nouvelles conditions climatiques. D'immenses territoires risquent alors de devenir stériles. Les pays industrialisés auront peut-être les ressources financières pour s'en sortir, mais les plus démunis du tiers-monde, déjà mal en point, ne feront que s'enfoncer plus profondément dans la misère.

Alarmistes, ces experts ? Aucun d'entre eux ne peut prouver avec certitude que les bouleversements anticipés se réaliseront, ni quand. Il est certain toutefois que le jour — s'il vient — où les spécialistes porteront un verdict final et fatal, il sera trop tard pour agir.

Les solutions sont connues : entre autres, diminution de la consommation des produits polluants, notamment des émissions de gaz carbonique, et développement des énergies dites renouvelables et non polluantes. Mais hélas !, les gouvernements sont encore à la recherche d'une volonté politique pour les appliquer. Car les interventions isolées sont vouées à l'échec. Chaque pays attend donc que l'autre fasse le premier pas. Il s'en suit alors inertie et indifférence. C'est par une stratégie d'ensemble impliquant tous les grands pays pollueurs que le drame tant redouté sera évité.

La terre est « en serre » et elle risque d'étouffer. Guidé par une foi absolue dans la technique, l'homme a cru qu'il pouvait exercer une domination totale sur le milieu naturel. Il s'est trompé. Mais il est encore temps de s'en rendre compte.

— ALBERT JUNEAU

Comme une poule sans tête

BLOC-NOTES

JEAN-CLAUDE LECLERC

STEINBERG paraît n'avoir gagné qu'un répit. Malgré l'intervention du Premier ministre et les concessions substantielles acceptées par les employés de Montréal, la grande entreprise alimentaire n'a pas mis fin à sa dérive.

« On a voulu se diriger à l'aveuglette dans toutes les directions, comme une poule sans tête », commentait récemment dans *La Presse* le professeur Léo-Paul Lauzon, faisant le bilan des diversifications plus ou moins heureuses de Steinberg. Rien ne permet de modifier le commentaire de l'universitaire de l'UQAM après le vote serré et amer des employés de Montréal.

Même si les autres syndicats en cause devaient se prononcer favorablement sur le « pacte de six ans » négocié chez M. Bourassa, cela ne changerait guère la problématique fondamentale de cette entreprise.

Aussi des analystes financiers restent-ils sceptiques quant aux chances de Steinberg de reprendre une marge bénéficiaire avantageuse. Le plus grand employeur privé du Québec ne veut plus vendre ses magasins. Mais pourrait-il le faire ? Rien ne dit que ses propriétaires y feront assez de profit pour renoncer finalement à liquider l'empire de Sam Steinberg.

Car Steinberg n'est pas seulement malade d'une querelle de famille. La direction de l'entreprise aura dilapidé ces derniers mois un capital de crédibilité plus précieux qu'aucun « asset ». En jouant à ne plus vendre, en fermant des « marchés », en laissant entendre qu'elle pourrait ne garder que ses divisions rentables, en menaçant de licencier des milliers d'employés, en en congédiant ici ou là quelques centaines, en abandonnant de vieux clients fidèles, Steinberg s'est mis au ban des entreprises fiables.

Pour cette société, il n'y aurait guère de risque à se comporter aussi follement si elle était seule sur le marché ou y tenait une position dominante. Tel n'est pas le cas. Steinberg a perdu sa guerre-éclair contre Provigo et Métro. La population vieillit, elle ne s'accroît plus. Et des habitudes alimentaires plus saines réduiront la marge de manoeuvre des grands de cette industrie.

Autant dire que le « pacte » ne saurait vraiment garantir la sécurité des employés et la stabilité de Steinberg dans les prochaines années. Ce qui est tragique, c'est qu'il ne paraît pas y avoir chez M. Thomas Kukovica, l'ex-cadre de Steinberg devenu chef syndical, plus d'envergure qu'à la direction de la compagnie.

Le bureau de M. Bourassa et la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) devraient dès maintenant préparer un autre plan de sauvetage.

Dure grève chez Bell

LE CONFLIT qui oppose Bell Canada à près de 20,000 de ses employés ne risque pas de mettre en faillite le puissant monopole des communications. La bataille pourrait n'en être que plus dure et plus longue, surtout que le syndicat qui prétend défendre un jour les intérêts des femmes de bureau aussi bien que les téléphonistes et les techniciens, ne voudra pas perdre une telle grève.

De son côté, Bell est certainement un des employeurs les plus fermes, pour ne pas dire les plus durs du pays. Si le taux d'absentéisme y est très bas, ce n'est pas que les employés y jouissent de la béatitude, c'est que la gestion du personnel y est aussi scientifique que l'exploitation des abonnés et l'art de déjouer le CRTC.

Pour l'heure, cependant, les négociations achoppent principalement sur les salaires. La grande entreprise offre une majoration qui n'est pas négligeable même si elle ne dépasse guère le coût de la vie. Pour refuser d'aller plus loin, elle invoque, à l'intention du public, la nécessité de ne pas alimenter l'inflation.

L'argument est excellent, mais il serait plus crédible si Bell n'avait eu cure de l'inflation ces dernières années, tant dans les avantages octroyés à certains de ses dirigeants que dans la vente de gadgets plus ou moins dégradants comme le « service » 976.

Bell a entrepris ces années-ci de refaire son image. Sans passer pour une oeuvre de charité, elle a su montrer que ses services sont efficaces et relativement peu coûteux. Le Syndicat des travailleurs et travailleuses en communication et en électricité (STCC) ne manifeste pas autant de souci pour sa crédibilité.

Le STCC compte surtout sur les pannes du système hautement informatisé de Bell et sur les retards dans le service aux abonnés pour faire la démonstration que les syndiqués demeurent un rouage essentiel de ce grand service public. Mais cela va-t-il faire fléchir l'employeur ?

Cette grève n'est pas la première à Bell, mais elle s'annonce longue, sinon coûteuse pour les abonnés. Les deux parties seraient bien avisées de ne pas abuser du monopole qui est le leur.

LETTRES AU DEVOIR

■ *Laval, ce 24 juin*

DEPUIS plus de cent ans, saint Jean Baptiste est le patron des Canadiens français; on le fête le 24 juin. Il y a quelques années, cette journée fut même déclarée « Fête nationale des Québécois ».

Or à Laval, le 24 juin, on célébrait l'été. Aucun signe que c'était la Saint-Jean-Baptiste : pas de drapeau fleurdelysé, pas de bleu et blanc, pas de chanson « gens du pays », pas de banderole et aucune allusion par l'animateur à la fête qui avait lieu. On aurait pu se croire un 4 juillet.

En plus de ces omissions flagrantes, l'Orchestre symphonique de Laval nous a fait entendre plusieurs pièces américaines, mais aucune québécoise ni même française. Heureusement Claude Léveillé est venu nous chanter quelques-unes de ses compositions, mais encore là, rien de nationaliste.

Après le spectacle eut lieu un feu d'artifice, puis un feu de joie. Un feu qui brûlait sans raison évidente, sans animation, et en fin de compte sans la joie qui lui donne habituellement son nom. Et la foule se disperça tranquillement, voyant que rien n'arrivait, et que rien n'arriverait.

— Sylvie ROBERT
Jean BEAUDET
Laval et Pierrefonds, le 27 juin.

■ *Correction*

« PLUS pour en rire que pour en pleurer », c'est ainsi que M. Yvon Pageau, professeur à l'UQAM, a choisi d'exprimer sa libre opinion du 23 juin sur la qualité du français écrit dans les universités.

J'avoue pour ma part n'avoir pas tellement ri en lisant cet article, d'abord parce que j'ai de la difficulté à m'amuser d'une situation que je considère catastrophique, et également parce que j'ai eu l'occasion à plusieurs reprises de corriger des travaux universitaires et que j'ai ainsi appris à garder mon calme devant les capacités de certains étudiants à révolutionner l'orthographe, la syntaxe et la grammaire (simultanément le plus souvent).

Je suis en fait un de ces « étudiants payés » que décrit M. Pageau à la fin de son article et qui sont engagés pour corriger les travaux de leurs pairs; à ce titre, j'aimerais corriger (c'est le cas de le dire) certains des propos de l'auteur.

Contrairement à ce qu'il affirme, je ne m'attarde pas qu'au contenu des travaux des étudiants, mais je signale également toutes les fautes de français que je remarque — et je ne crois pas être le seul à procéder ainsi. Si M. Pageau n'est pas satisfait du travail de ses correcteurs, qu'il en engage d'autres ou qu'il sorte sa plume rouge et corrige lui-même.

Je ne crois pas que ses mauvaises expériences lui donnent le droit de recommander à l'Université de cesser d'engager des étudiants-correcteurs qui, reconnus compétents pour effectuer le travail qu'on leur demande (si M. Pageau a engagé n'importe qui, c'est son problème) font, autant que je sache dans la majorité des cas, un travail honnête et consciencieux.

— GILLES LABELLE
Montréal, le 23 juin.

■ *Manque de respect*

Lettre au maire de Saint-Laurent

AU COURS d'une entrevue que vous accordiez pour justifier la construction d'un projet domiciliaire au détriment d'un boisé de votre ville, j'ai trouvé aberrant les commentaires que vous avez émis concernant la valeur écologique du boisé.

Considérant qu'il n'était pas bien important d'abattre « quelques arbres » pour faire place à un projet domiciliaire vous avez suggéré que si des personnes étaient désireuses de pouvoir se promener dans la nature, elles n'avaient qu'à faire comme vous et s'acheter une ferme. De plus, vous avez avoué que plus jeune vous vous serviez de ce genre de boisé comme *dump* (dépotoir).

Ce n'est pas tout le monde qui a les moyens de se payer une ferme; de plus, quelle serait votre réaction si les gens venaient déverser leurs ordures ménagères sur le terrain de votre ferme ?

Ayez donc un peu de respect pour les citoyens qui se soucient d'écologie dans *leur* ville et aussi un peu de respect pour la nature en elle-même; l'argent passant malheureusement trop souvent avant toute autre considération.

— ERIC ALVAREZ
Anjou, le 23 juin.

■ *Ces péquistes préfèrent un fédéraliste*

LE PARTI québécois a été défait dans Roberval. Seulement 35 % des gens dans le comté qui avait la plus forte majorité de OUI lors du référendum de 1980 et un député péquiste démissionnaire ont voté pour le candidat Bernard Généreux.

Les autres, soit près des deux tiers, ont voté pour le candidat libéral Gaston Blackburn qui n'a pratiquement pas fait campagne : le ministre et organisateur en chef du parti, Marc-Yvan Côté, a tout orchestré et a été en permanence dans la région.

Que s'est-il donc passé pour que le Parti québécois échoue si lamentablement dans son fief nationaliste ?

La raison est simple et sera lourde de conséquence pour l'avenir de cette formation politique au Québec : les députés et les organisateurs péquistes ont mis leur énergie non pas pour faire élire leur candidat dans Roberval mais pour faire élire un candidat fédéraliste dans le comté voisin : le conservateur Lucien Bouchard !

Le candidat Bernard Généreux a littéralement été abandonné par sa formation politique qui se préoccupait beaucoup plus de l'élection fédérale. Lors de sa visite d'appui, le chef de l'opposition Guy Chevrette a surtout insisté sur la nécessité de voter pour Lucien Bouchard, l'ami personnel de Mulroney et de Marc-André Bédard. Même chose pour le député Jacques Brassard.

Ils se sont retrouvés gros gens comme devant lorsque Robert Bourassa et les libéraux provinciaux ont eux aussi appuyé officiellement le conservateur Lucien Bouchard et que leur chef Jacques Parizeau, refusait de le faire et se disait peu impressionné par ce dernier !

En somme la défaite du candidat péquiste dans le comté de Roberval a permis de constater que la vieille garde du parti voire le parti lui-même ne savent plus où ils s'en vont. N'eut été de la présence des femmes-députés qui ont été les seules à vraiment s'impliquer dans cette campagne, le candidat Généreux aurait eu beaucoup moins d'appuis.

Que penser de l'attitude de députés et de gens qui se disent indépendantistes mais qui se donnent corps et âme à faire élire un député au fédéral ? Que penser d'un parti qui se dit social-démocrate mais qui appuie publiquement le Parti conservateur ? Que penser d'un parti qui propose un projet collectif mais qui ne semble plus y croire !

— DENIS GAGNÉ
professeur d'histoire
Chicoutimi, le 26 juin.

■ *L'homme du vide*

LES RÉCENTS propos de Robert Bourassa sur le concept de « société distincte » n'ont pas de quoi étonner. Ils sont dans la droite ligne du personnage.

Que le concept soit vide de sens, Bourassa le reconnaît aujourd'hui implicitement (15 juin), puisqu'il se promet de le « meubler ». Mais avec quoi, au juste ?

L'homme du vide se sent un négociateur plein d'astuces. Il propose le vide à ses collègues du Canada anglais, mais ce vide, il compte au Québec, le « meubler » tout doucettement, avec une discrétion telle qu'elle n'éveille pas trop l'attention des anglophones, si vigilants, si prompts à défendre leurs privilèges.

Que se passerait-il si, malgré toutes ces précautions, un anglophone, au Québec ou ailleurs, se décidait à faire préciser par les tribunaux la nature exacte de ce qui distingue la société québécoise ? Il y a gros à parier que les juges ramèneront le Québec à la lettre de l'Accord du lac Meech, autrement dit, au vide de la notion de « société distincte ».

Voilà une « solution » qui comblerait certes tous les amis du vide au Québec et au Canada.

— LOUISE ROBILLARD
St-Luc, le 17 juin.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent.

LIVRAISON À DOMICILE
QUOTIDIENNEMENT PAR PORTEUR:
= $3.25 par semaine
le samedi seulement = $1.00
Pour information:
à Montréal: 332-3891
à Québec: (418) 687-2021

Livraison par porteur:
Édition quotidienne = 149$ par année
Pour information: 81$ 6 mois
(514) 844-5738 42$ 3 mois
Livraison par la poste:
Édition quotidienne = 155$ par année
au Canada 85$ 6 mois
45$ 3 mois
Pour information (514) 844-3361
Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

La Hongrie à l'heure de la réforme

« Si les problèmes sont immenses, la mobilisation de l'énergie nationale ne paraît pas moindre »

STÉPHANE SANTERRES

LES HONGROIS sont touchants. Il suffit qu'ils rencontrent un visiteur occidental qui leur inspire quelque confiance et ils lui expliquent la destinée de la nation. Comme si l'hôte était un conseiller privilégié, un émissaire de la Providence, peut-être, envoyé pour les secourir. Face à cette candeur, le commun des mortels dont je fais partie, se sent à la fois désarmé, gêné et impuissant. À supposer que je réussisse à transmettre les jugements et les désirs, les doutes, le mécontentement, des sentiments qu'on met en forme devant moi, à mon intention, comment s'attendre à ce que ce discours social — comme sur un coup de baguette magique ! —, se transforme en une volonté internationale agissante, irrésistible ?

La réunion du récent Congrès du Parti communiste hongrois qui a marqué le départ de Janos Kadar, que l'on voit ici prononçant son dernier discours

Beaux principes proclamés à haute voix !

Mais les échos que j'ai pu recueillir, lors d'un récent voyage, par hasard juste au moment où le Parti socialiste des travailleurs hongrois se réunit en une conférence historique, diffèrent trop des réactions de la presse étrangère pour que je puisse les taire. Combien des intellectuels hongrois n'étaient-ils pas choqués à l'annonce de la nouvelle que le président du conseil des ministres, Karoly Grosz, fut élu secrétaire général du parti unique au pouvoir ?

« Des nouvelles structures politiques ? Plus de liberté d'action assurée au gouvernement ? Beaux principes, proclamés à haute voix ! Et la même personne qui les soutient, invoque les mêmes tâches de restructuration pour motiver la concentration du pouvoir en ses propres mains » — me faisait remarquer un de mes interlocuteurs. Et ce jugement paraissait très général. Un sondage d'opinion effectué par le grand quotidien *Magyr Nemzet* en a confirmé la teneur.

Questionné par un journaliste de la télévision, le premier ministre-secrétaire général s'est contenté d'invoquer « l'urgence de certaines tâches », ce qui ne manqua pas de provoquer des remarques acerbes. « Ancien officier de l'armée — selon certains, il aurait servi, dans sa jeunesse, dans la police politique (mais qu'est-ce que ça prouve quand on pense à certains dirigeants russes ou ... américains issus des rangs des services secrets ?) — il est un ambitieux inexorable d'une froideur calculatrice terrifiante.

Des réformes ? Seulement si cela peut servir son pouvoir personnel ... Plus probablement une prolongation de la routine », m'a-t-on dit. Je ne pouvais pas m'empêcher d'objecter que dans le climat de réforme, créé par Gorbatchev, aussi bien que par l'étonnante presse hongroise, l'inertie me semblait invraisemblable.

Mon interlocuteur me répliqua : « Grosz a appris les méthodes ultra-modernes de production d'images de marque. Manipulateur des moyens de communication, il a compris qu'il suffisait de faire certains gestes. C'est l'apparence qui compte. Tenez ! Un voyage en Grande-Bretagne, des entrevues avec Marguerite Thatcher, dont tout le monde pense qu'elle a réusi à rétablir l'équilibre de l'économie britannique compromise, (mais personne ne sait à quel prix de sacrifice !) est le meilleur exemple ».

Dégradation inquiétante de la situation économique

Ce pessimisme, il faut le comprendre dans la perspective de la dernière décennie. Car, ce que tous les Hongrois ne cessent de répéter, c'est la dégradation inquiétante de la situation économique. Une autocritique plus ou moins officielle, ou inspirée, reconnaît depuis un bon moment la mauvaise distribution des investissements industriels, au mépris des exigences de rentabilité souvent élémentaires. Et tout le monde parle de l'endettement social qui paraît, relativement, dépasser la dette per capita canadienne : (un intellectuel hongrois gagne $ 3,000 par an ; l'endettement par personne monte à plus de $ 20,000).

Et ce qui n'arrange rien, ce sont les bonnes relations forcées avec les pays de la communauté économique de l'Est. Pendant que je me trouvais en Hongrie, les nouvelles des grèves polonaises figuraient en vedette dans les médias, on parlait des exigences des grévistes, de leurs démarches, des motifs du mécontentement, bien des aspects de la crise socio-économique polonaise sont connus. Quant à la Roumanie, on en est à accueillir les victimes de Ceausescou, qu'ils appartiennent à la minorité hongroise (bien plus de deux millions d'habitants concentrées dans la province transylvaine), ou à la majorité roumaine ! C'est un véritable exode de gens affamés. Ceausescou paraît ravis d'avoir un peu moins de bouches à nourrir ! Mais on s'imagine les nouveaux soucis que cause cette migration aux Hongrois.

Et pourtant, les lueurs d'espoir ne manquent pas. Les intellos hongrois questionnent leur propre scepticisme, timidement : comment se fait-il que le Comité politique, organe décideur du parti unique, comprend parmi ses membres nouvellement élus, Rezsö Nyers, longtemps écarté du pouvoir, l'auteur des réformes économiques si réussies des années 60, et Béla Pozsgay, le patron du Front populaire patriotique, rassemblement, chaque jour plus dynamique, des hors partis progressistes ?

Comment est-il possible que la majorité même du Comité politique soit sans conteste « réformiste », qu'elle représente cet esprit qui bien avant Gorbatchev avait fait de la Hongrie le vrai pionnier d'une restructuration économique et d'une libéralisation culturelle (qu'on veut pousser aujourd'hui ouvertement vers un pluralisme de pensée d'initiatives actif), que le nouveau grémium du parti ne cesse d'inviter tout partenaire possible, public ou privé, de l'Extrême-Orient, ou de l'Europe occidentale, ou d'ailleurs, dont on peut espérer des échanges technologiques intéressants, voire une réorganisation des structures du commerce extérieur ?

Le gestionnaire Karoly Grosz pourra-t-il faire autrement que d'épouser cet esprit majoritaire ? (Et j'ajouterai, quant à moi : sous la pression de l'opinion publique qui commence à compter autant que dans les pays occidentaux.)

Moins perplexe que mes interlocuteurs

Je suis revenu de la Hongrie moins perplexe que mes interlocuteurs. Les « apparences », ou disons ce qui crève les yeux, ne peuvent pas être cachés : une organisation exemplaire du transport public, (je note que le métro de Budapest coûte 6 cents !), le travail impressionnant dans le bâtiment : le nettoyage des façades de maisons — monuments (le renouvellement de villes entières !), la construction massive de maisons privées, continuelle depuis une vingtaine d'années à la campagne, comme en ville, l'exploitation agricole mécanisée et le niveau correct de l'alimentation (il n'y a pas des queues d'attente dans les grands magasins organisés à l'occidentale, et nombreux sont les commerçants privés !)

Et surtout une vie culturelle dont tout pays occidental pourrait être fier : des librairies à chaque coin de rue, des kiosques de journaux fournis d'une variété de périodiques intéressants, des théâtres dans chaque ville qui se respecte, pas de jours de la semaine sans plusieurs événements culturels, et ... les académiciens, les universitaires, les chercheurs à qui ont fait appel tout récemment à tous les niveaux de la vie nationale. Ne deviennent-ils pas experts, conseillers, voire membres du Comité central du parti ?

Et ce nouvel appel à la compétence supérieure ne touche pas seulement les ingénieurs et les sciences naturelles, mais implique dans une réflexion nationale les représentants des sciences sociales et humaines. Si les problèmes sont immenses, la mobilisation de l'énergie nationale ne paraît pas moindre. Dans cette effervescence assez extraordinaire, la veine critique semble avoir une fonction indispensable, toute première. Comment ne serait-elle pas acceptée ?

Remettre à l'avant-scène le développement des acquis

Le débat sur la privatisation est impensable quand il est met en cause les services publics de première ligne

LORRAINE PAGÉ

Présidente de la CEQ

LA CEQ est la première centrale syndicale québécoise à se donner une femme pour présidente. Mais il y a davantage. La CEQ, tant aux plans des enjeux internes qui la confrontent qu'à celui des défis externes qu'elle a à relever, est aujourd'hui à la croisée des chemins.

Des axes majeurs d'intervention que je propose, j'en retiendrai quatre qui me semblent davantage d'intérêt public.

1 — L'insistance sur la vie professionnelle

Au cours des dernières années, nous avons eu l'occasion de constater à quel point il est essentiel pour l'organisation syndicale de consacrer temps, investissement, réflexion et énergie à ce qui constitue le quotidien de ses membres. Que ce soit au plan de l'engagement de nos adhérents ou à celui de notre crédibilité à l'extérieur de nos rangs, tout nous dicte de renforcer le « virage professionnel » déjà entrepris. De là également, l'importance de doter la Centrale d'une plate-forme sur la santé et les services sociaux de l'envergure de celle qu'elle a développée sur l'éducation et l'école. Je crois profondément que l'avenir du syndicalisme passe par le terrain de l'action professionnelle.

2 — L'élargissement de la Centrale

Cette préoccupation de notre organisation pour la dimension professionnelle constitue l'un de ses pôles d'attraction les plus intéressants pour les personnels de toutes catégories. De toutes les organisations syndicales québécoises, c'est la CEQ qui progresse le plus. Ce fait est indéniable. Il nous impose cependant une grande vigilance et un double défi. Celui d'accueillir de nouveaux membres, de nouveaux syndicats et de faire en sorte qu'ils se sentent chez eux à la CEQ. Mais aussi de concilier cette politique d'accueil et d'ouverture avec la nécessité pour ceux qui sont à l'origine de cette centrale, de se sentir toujours autant chez eux dans notre organisation.

3 — La nécessité de rapprocher la Centrale de ses adhérents

À la CEQ, plus que dans toute autre centrale, les membres des affiliés tiennent à se reconnaître dans les prises de position, dans les actions et dans les personnes. Au cours de la

La nouvelle présidente de la CEQ, Mme Lorraine Pagé

prochaine ronde de négociation — qui aura l'influence la plus déterminante à la fois sur les services publics et sur ceux qui les dispensent — il nous faudra proposer à nos adhérents des perspectives adaptées à ce qu'ils sont.

4 — La relance de la lutte des femmes

Au plan de la condition des femmes, des défis énormes nous attendent qu'il faudra relever en matière d'écarts salariaux, de discrimination systémique, de comportements et d'attitudes. Tout au long du mois de mars dernier, j'ai eu l'occasion de constater, en différents lieux du Québec, que nous sommes à la veille de donner un nouvel élan à ce dossier qu'un courant social très fort est susceptible de ramener au premier plan. Il nous faudra le renforcer, avant que l'on ne réduise la question aux seules super-allocations familiales.

À ces quatre enjeux, s'ajoutent deux autres qui constituent des défis publics majeurs, les plus importants qui soient, à l'heure actuelle. J'évoque ici le « repositionnement » du syndicalisme sur l'échiquier socio-politique et la défense des services publics, ces acquis dont s'est dotée la société québécoise au fil des ans.

5 — Le champ d'intervention syndicale

Les organisations, c'est bien connu, ont des hauts et des bas dans leur histoire. Depuis quelques années, il était de bon ton de prôner le « retour du balancier ». Les syndicats avaient trop d'influence, semble-t-il; il fallait restreindre leur pouvoir d'intervention. Et l'on s'est plu en certains lieux de célébrer le fait que le syndicalisme serait désormais vieux jeu, et les valeurs collectives qu'il porte, dépassées.

À ce stade-ci de l'évolution des courants socio-politiques du Québec, il me semble nécessaire de poser la question : « Qu'est-ce que le syndicalisme a fait pour vous aujourd'hui ? ... Même si vous n'êtes pas syndiqués. »

Et l'on s'apercevrait assez rapidement que, grâce à l'action syndicale, le Québec est plus français, que le salaire minimum est plus élevé, que l'éducation est plus accessible, que les soins de santé sont plus abordables, que la santé et la sécurité au travail sont mieux protégées, que les services publics sont moins détériorés, que les mesures sociales sont davantage développées qu'ils ne l'auraient été sans elle.

Au fond, ce qu'il importe de retenir, c'est que du point de vue social tout est question d'équilibre. Et le mouvement syndical est non seulement partie prenante, mais surtout, élément essentiel de cet équilibre. Nul, pas même le gouvernement ni les employeurs, n'a intérêt à ce que le mouvement syndical perde son influence et sa crédibilité. C'est la société québécoise tout entière qui est perdante si elle se rend imperméable aux mouvements sociaux provoqués par l'action syndicale.

Il y a un an, au nom de l'attitude moyennâgeuse de la Société canadienne des postes qui, profitant de l'absence d'une loi « anti-scabs » au niveau fédéral, nous ramenait aux années le plus noires de notre histoire, j'ai entendu bien des employeurs québécois se féliciter de l'existence de la loi québécoise antibriseurs de grève, élément essentiel de préservation de la paix sociale, disaient-ils. Les gens évoluent ...

L'élargissement de la zone d'influence du mouvement syndical et de la CEQ dans la société québécoise d'aujourd'hui devient donc, pour l'ensemble de cette société, une nécessité et, pour notre organisation, un objectif prioritaire.

6 — La défense des services publics

S'il faut savoir gré au premier ministre Bourassa et au gouvernement d'avoir su tempérer les fantasmes des obsédés de la privatisation qui nous ont donné le « Rapport Gobeil », il ne faut pas non plus nous laisser berner par le miroir aux alouettes : la « privatisation tranquille » fait — tranquillement son chemin. Et à ce sujet, il me faut être bien claire : le débat sur la privatisation — quels qu'en soient l'issue et les points de vue que l'on défend — peut être concevable quand il s'agit de raffineries de sucre, de fabrication de l'acier ou de vente de vins et spiritueux. Il l'est moins lorsqu'il s'agit d'énergies vitales ou de télécommunications. Mais il devient nettement impensable lorsque nous entrons dans le domaine des services publics de première ligne, tels l'éducation, la santé et les services gouvernementaux.

Or, nous observons depuis quelques années que les parents et les étudiantes et étudiants sont de plus en plus laissés à eux-mêmes; que l'école publique, privée de moyens essentiels, jette des enfants dans les bras des écoles privées, par ailleurs largement subventionnées; que des institutions de santé et de services sociaux transfèrent (sous le vocable mystificateur et bureaucratisé de « désinstitutionnalisation ») la responsabiité de prendre soin des personnes qui en ont le plus besoin sur les épaules des familles avec un soi-disant soutien équivalent à celui que l'on a donné aux enfants en difficulté d'adaptation et d'apprentissage qu'on « intégrait ! dans les classes régulières de nos écoles.

Que l'État se déleste d'une usine, passe encore. Mais qu'il se déleste de ses responsabilités fondamentales et il en vient à nier la raison même de son existence.

Le Canada joue un peu fort l'innocent

LIBRE OPINION

FRANK H. MURKOWSKI

Sénateur des États-Unis (R-AK)

ON s'est habitué aux États-Unis aux brouillards canadiens qui déferlent régulièrement sur nous; la fraîcheur qu'ils apportent est souvent très réconfortante après les grandes chaleurs. Mais, à présent le gouvernement canadien est en train d'obscurcir une conjoncture de telle façon que le développement de l'Alaska est menacé.

Au début de l'année le gouvernement provincial du Yukon a lancé une campagne publicitaire financée par le gouvernement fédéral du Canada, qui avait pour but de bloquer une législation aux États-Uni s visant à faciliter l'exploitation du pétrole dans la Arctic National Wildlife Refuge (ANWR).

En janvier 1988, le gouvernement a fait paraître une brochure en présentation de luxe, mais de contenu peu pénétrant, qui s'intitulait *The Caribou Are Our Life*. On l'a bourrée de belles photographies aux couleurs séduisantes et d'articles faciles menés bon train. On a ciblé le message sur certaines villes-clé aux États-Uni s, les membres du congrès et les médias; on a publié dans la presse des commentaires issus de responsables canadiens angoissés que l'on n'exploite le pétrole de l'Alaska. On est même allé chercher l'appui de l'embassade à Washington pour faire du lobbying.

Le message de la campagne, camouflé sous des fioritures écolos se réduisait à « Ne touchez pas à la plaine côtière de l'ANWR en Alaska pour l'amour de l'environnement ».

Le sous-entendu est bien sûr que le Canada n'a d'autre souci que de défendre cet environnement arctique dit compromis. Mais, on a qu'à regarder les vraies démarches entreprises par le gouvernement canadien pour estimer à leur juste valeur de telles équivoques.

L'écart entre le discours public du gouvernement canadien en ce qui concerne l'ANWR et les dispositions qu'on a prises pour mieux exploiter les ressources canadiennes en pétrole est on ne peut plus patant.

D'abord, le Canada a fait de la reconnaissance très étendue en forant 82 puits de pétrole dans le Porcupine Caribou Range sur votre côté de la frontière. Comme on ne trouvait toujours pas de pétrole, on a métamorphosé le site en parc naturel.

Plus récemment, on apprend qu'Ottawa verserait plusieurs nouvelles primes pour encourager la production du pétrole au Canada. Le gouvernement a accepté de payer quelque 25 % des coûts de développement du gisement pétrolifière Hibernia au large de la Terre-Neu ve. Il paiera aussi la note, jusqu'à 20 %, du coût de la raffinerie de pétrole lourd sur la frontière Alberta-Saskatchewan.

On apprend aussi qu'en vertu d'un nouveau programme de primes, Ottawa rembourserait, à partir de l'année prochaine, les compagnies pétrolières jusqu'à 30 % de leurs dépenses pour les sondages.

Les deux projets augmenteront la production canadienne actuelle d'environ 10 %.

L'industrie pétrolière au Canada porte la nouvelle politique aux nues, ce qui n'a rien d'étonnant. Le gouvernement subvient à l'expoitation des vastes ressources pétrolières canadiennes pendant une période de baisse en octroyant des subventions et en commençant l'exploitation de gisements marginaux.

Les provinces de l'est et de l'ouest et les grandes et moins moyennes compagnies seront avantagées par cette série de stimulants — qui pourraient entrer en force avant les élections canadiennes en automne.

Ce qui ressort par le contraste est qu'aux États-Uni s, c'est au marché libre de déterminer si l'exploitation du pétrole arctique ait des chances de réussir, et on exige de l'industrie qu'elle dépense des centaines de millions de dollars pour créer des technologies, procédés, et faire des recherches relatives à la défense de l'environnement des régions arctiques. Le gouvernement américain ne subventionne nullement le développement de champs de pétrole marginaux.

Cela vous intéresserait peut-être d'apprendre que le message canadien se fait entendre chez nous. Au moment où la délégation de l'Alaska entreprend de persuader le congrès qu'il aura certainement intérêt à dresser un inventaire de nos ressources pétrolières dans l'ANWR, elle se trouve presque fatalement aux prises avec l'opposition des Canadiens à l'exploitation du pétrole.

Ils sont beaucoup aux États-Unis à croire qu'il n'y ait que cette version de l'histoire.

Notre délégation a demandé du secours aux habitants de l'Alaska dans ce cas. Nous leur avons proposé qu'ils racontent tous les faits lorsqu'ils entendent dire qu'il faudra empêcher l'exploitation dans l'ANWR pour la simple raison que le gouvernement canadien s'oppose. Et moi, j'ai cru que les Canadiens devraient, eux aussi, apprendre la vérité sans fard sur ce qui se produit ici.

Parler d'hypocrésie serait peut-être un peu fort. Disons plutôt qu'en ce qui concerne l'exploitation du pétrole arctique par les États-Uni s, le gouvernement du Canada joue un peu fort l'innocent aux grands yeux écarquillés.

Diminution de taxes en perspective

Québec boucle aujourd'hui la boucle de Blue Bonnets

CAROLE BEAULIEU

Six mois après la menace originale de fermeture et à moins de 24 heures du couperet, le ministre de l'Agriculture du Québec, M. Michel Pagé, doit annoncer aujourd'hui à Montréal le dénouement de la saga Blue Bonnets.

L'optimisme était de rigueur hier à Québec où se poursuivent depuis trois jours des négociations intensives entre le gouvernement et le propriétaire de la piste, la Corporation Campeau, et où une entente semblait imminente.

Au cabinet du ministre Pagé, on refusait férocement hier de divulguer quoi que ce soit sur le contenu des discussions, se bornant à dire qu'elles portaient hier soir sur des « éléments techniques » mais qu'un échec était encore possible.

Selon des informations recueillies par LE DEVOIR, l'entente, si elle est intervient, prévoiera notamment une

Robert Campeau

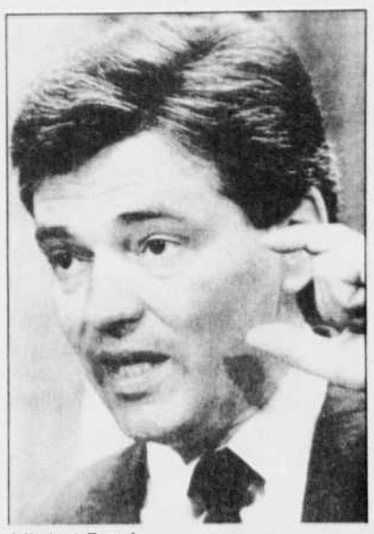

Michel Pagé

diminution des taxes sur les paris. Une telle réduction de taxes constituait la base des revendications originales de Campeau Corporation qui se refusait à maintenir la piste ouverte si Québec ne lui laissait pas une plus large part de profits. Blue Bonnets verse annuellement quelque $ 20 millions au Trésor québécois en taxes sur les paris.

Interrogé en début de journée, hier, à Québec, le ministre Pagé faisait preuve d'optimisme laissant entendre que le propriétaire de la piste avait réduit ses demandes.

Au-delà d'une réduction de taxes, la Corporation Campeau demande aussi depuis plusieurs années une modification du zonage des terrains entourant l'hippodrome dans le but d'y construire un développement commercial et résidentiel. La Ville de Montréal a jusqu'ici refusé d'être « bousculée ». On ignore encore comment les négociations d'hier auront pu résoudre ce dilemne.

Quelque 10,000 emplois directs et indirects dépendent de la piste qui a connu des déboires financiers depuis les derniers années, la Corporation Campeau n'y investissant peu ou pas.

Trois chasseurs F-16 s'écrasent en RFA

MAYENCE (RFA) (AFP) — Trois chasseurs américains de type F-16 se sont écrasés hier en RFA, portant à seize le nombre d'appareils militaires perdus lors d'accidents en Allemagne de l'Ouest depuis le début de l'année.

Deux chasseurs américains F-16 Fighting Falcon se sont heurtés en plein vol et se sont écrasés dans l'après-midi près de Mayence (ouest de la RFA), a indiqué le ministère de l'Intérieur du Land de Rhénanie-Westphalie.

L'un des pilotes a été tué dans l'accident. L'autre a été blessé et a pu être dégagé des décombres, a indiqué la police.

Les deux F-16 se sont écrasés dans un champ, à moins d'une centaine de mètres de l'habitation la plus proche, sur la commune de Bodenheim.

Un autre F-16 des forces américaines stationnées en RFA s'était écrasé dans la matinée dans un bois près du village de Markzell-Burbach (sud-ouest de la RFA), avait indiqué la police. Le pilote avait pu faire fonctionner à temps son siège éjectable et n'avait pas été blessé.

Le pilote avait perdu le contrôle de sa machine alors qu'il participait à un vol d'entraînement au combat avec un deuxième chasseur, dans le cadre d'un programme allié d'entraînement de pilotes de neuf pays.

La série des 16 accidents avait commencé le 18 février, avec celui d'un avion américain de reconnaissance de type Phantom RF-4C. Le pilote avait été tué.

Deux accidents ont été particulièrement spectaculaires : le 30 mars, un Mirage F1 CR de l'aviation française s'était écrasé à seulement 1,5 km de deux centrales nucléaires en activité, en Bavière, près de Landshut (sud de la RFA). Le lendemain, un chasseur F-16 américain s'abmait sur l'agglomération de Forst (6,000 habitants), près de Karlsruhe (centre de la RFA), tuant le pilote et un habitant du village.

Ces accidents avaient déclenché une vive polémique en RFA sur les vols militaires d'entraînement à basse altitude, le parti des Verts et d'autres organisations écologistes demandant leur interdiction.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Serre

met ainsi l'idée pour la première fois à l'agenda des nations de façon officielle.

Une telle « convention » pourrait constituer un tournant important dans le droit international parce que plusieurs pensent qu'elle devrait s'accompagner d'un niveau de contrainte jusqu'ici inconnu puisqu'il y va, en réalité, de la sécurité environnementale et climatique du globe. C'est pour cette raison que la communauté scientifique et les planificateurs réunis à Toronto proposent à l'ONU d'inscrire cette question en priorité à l'agenda de la conférence sur le droit international, qui se tiendra à Ottawa en février prochain et à la seconde conférence sur le climat mondial, déjà prévue pour 1990 à Genève.

Le projet de déclaration fournit par ailleurs des munitions de taille au Canada puisqu'il lie directement pluies acides et effet de serre au point de proposer dans les deux cas le même objectif de réduction, soit 50 %. Les oxydes d'azote, la deuxième composante en importance des pluies acides après l'anhydridre sulfureux, constituent environ 20 % des gaz de serre présents dans la troposphère. La problématique de l'effet de serre, qui pourrait transformer en désert le centre des Etats-Unis, pourrait en ce sens amorcer un déblocage dans le dossier des pluies acides, pense-t-on du côté canadien.

Il en est de même des chlorofluorocarbones (CFC), la cause première avec les halons, de la destruction de la couche d'ozone, qui constituent 25 % des gaz de serre. Devant l'amenuisement accéléré de la couche d'ozone, qui dépasse actuellement les prévisions les plus pessimistes de l'an dernier, la Conférence de Toronto propose la revision dès 1990 du calendrier international de réduction des CFC et l'interdiction complète de produire, vendre ou utiliser ces produits à compter de 1995. Le Protocole de Montréal, signé en août dernier, prévoyait une réduction de 50 % des CFC et des halons d'ici l'an 2000.

La conférence a défini les principaux moyens qui devraient permettre aux pays occidentaux de réduire leurs émissions de gaz de serre de 20 % au moins d'ici l'an 2,000. D'abord en augmentant leur taux d'utilisation de l'énergie disponible : des pays ont réussi à accroître ce taux d'utilisation de 2% par année depuis une décennie. Il faudra, de plus, mettre en place des politiques pour encourager individus, institutions et entreprises à adopter des filières énergétiques qui émettent moins de gaz carbonique, de méthane, d'oxydes d'azote et de CFC, les principaux gaz qui empêchent la chaleur solaire captée par la Terre de retourner dans l'espace sidéral.

Enfin, précise le projet de déclaration, il faudrait reviser ou renouveler les grandes stratégies énergétiques, y compris notre vision du nucléaire, quitte à revoir toute l'approche de leurs effets sur la sécurité des personnes et de l'environnement.

Les gouvernements, ajoute le projet de déclaration, doivent désormais filtrer tous les projets industriels en fonction de leurs émissions de gaz de serre. Tout comme ils doivent inciter les consommateurs à délaisser, par étiquetage ou taxes, tous les produits énergivores ou sources d'émissions atmosphériques. En plus d'inciter les gouvernements, les organismes internationaux et les entreprises à accélérer les transferts de technologie propre vers les pays en voie de développement, pour leur éviter la répétition des erreurs de l'Occident, la conférence de Toronto a lancé un appel très précis aux consommateurs en leur suggérant cinq moyens de lutter contre l'effet de serre et la diminution de la couche d'ozone.

D'abord, en diminuant l'usage de produits contenant ou fabriqués avec CFC. Cette recommandation s'applique d'ailleurs à tous les produits polluants, énergivores ou difficilement bio-dégradables.

Deuxièmement, les consommateurs peuvent accélérer le pas des politiques de conservation en réduisant leur consommation d'énergie à la maison ou dans leurs déplacements en automobile, en optant pour des modèles moins puissants et plus petits. On leur recommande aussi de délaisser les systèmes de chauffage qui émettent du gaz carbonique, comme l'huile à chauffage et le charbon.

Tous les citoyens peuvent aussi participer à la diminution des excès de gaz carbonique à l'origine de l'effet de serre en reboisant ou, mieux, en laissant la végétation naturelle reprendre ses droits sur leurs propriétés partout où c'est possible. Enfin, ils peuvent augmenter l'impact de toutes ces mesures en les propageant dans leur entourage.

◆ Bombes

banderolle a été enlevée hier matin par les pompiers qui ont dû franchir une clôture de 15 pieds de hauts et grimper dangereusement dans la structure métallique pour l'en retirer.

La banderolle ne portait aucune signature. La police estime toutefois que les incidents sont reliés et n'hésite pas à suspecter le même groupe.

La police de la Communauté urbaine de Montréal (CUM) disait, hier, ne rien savoir de plus sur le groupe Action pour un Québec français.

Les relations publiques de la CUM niaient que l'escouade Liaison-sécurité enquête sur le groupe. L'officier de service en poste a toutefois affirmé qu'une telle enquête était en cours.

À la Société Saint-Jean Baptiste de Montréal (SSJBM), on déplorait de tels incidents « qui ne font pas progresser le débat linguistique » mais on poussait des soupirs de soulagement devant le type de protestation choisi.

« Compte tenu de la dégradation de la situation linguistique à Montréal, c'est déjà heureux que les protestations ne prennent pas d'autres formes », estimait la présidente de la SSJB, Mme Nicole Boudreau.

Selon Mme Boudreau, « la tension monte à Montréal ». Des gens frustrés de ne pas pouvoir être servis en français à Montréal se plaignent fréquemment à la SSJB qui n'a rien de mieux à leur offrir que de « monter un dossier », dit-elle. Ces gens ne savent plus comment exprimer leur colère pour qu'elle soit entendue.

La SSJB doit rencontrer aujourd'hui à Québec le ministre responsable de la Loi 101, M. Guy Rivard.

L'organisme patriotique demande notamment que les nombreuses exceptions inscrites dans la loi 101, et permettant l'affichage dans une langue autre que le français, « soient davantage publicisées » de façon à ce que les Québécois « ne se sentent pas coupables de revendiquer le maintien de la loi 101 ».

◆ Recherche

giques à des entreprises québécoises (au lieu des 10 % actuels) et que l'on maximise au Québec les retombées de l'agence spatiale canadienne.

M. MacDonald mise beaucoup sur l'installation à Montréal de cette agence qu'il voit comme un catalyseur de la recherche. Au passage, il dira que le Québec sera prêt d'ailleurs à contribuer au financement de certains projets de recherche de cette agence pour des dizaines de millions de dollars . . . si bien sûr les politiciens fédéraux tiennent leur promesse d'implanter l'agence à Montréal.

Pour sa part, le gouvernement québécois ne ferait que maintenir son niveau de contribution qui est de $ 198 millions par année pour un total de $ 990 millions en cinq ans. Cela réduirait sa part sa contribution directe de 11 % qu'elle est actuellement à 7.1 %. Selon M. MacDonald, le gouvernement québécois qui a fait plus que sa part ces dernières années contribuera de façon indirecte par des mesures d'incitation fiscale qui en cinq ans équivaudront à des dépenses de $ 2 milliards.

L'effort qui est demandé à l'ensemble des intervenants n'est pas déraisonnable, croit M. MacDonald qui souligne qu'il s'agit d'augmenter au total les dépenses de R&D de 10 % par année. C'est un peu plus que ce qui a été fait ces dernières années alors que la croissance était de 9 %.

La difficulté qui risque de se présenter est qu'on a passé l'étape d'investir dans la brique et le mortier, constate le ministre. Des centres de recherche ont été construits ces dernières années et il s'agit maintenant d'investir directement dans la recherche et dans la formation de chercheurs. Un des problèmes qui se pose au Québec est que le nombre de diplômés universitaires dans le domaine scientifique est largement inférieur à ceux de nos principaux concurrents commerciaux, précise M. MacDonald. Cela est vrai aussi pour la formation professionnelle en entreprise.

Le retard du Québec en matière de R&D est évident lorsque l'on sait qu'actuellement on ne consacre que 1.6 % du PIB à ce secteur. Cela place le Québec dans le peloton de queue de pays de l'OCDE pour l'effort de R.-D., ce qui est dramatique lorsqu'on sait que le Québec exporte 40 % de tout ce qu'il produit. L'accroissement de l'effort de R&D est essentiel pour maintenir la compétitivité des produits québécois, soutient M. MacDonald.

Comparativement, les États-Unis, le Japon et la Suède consacrent actuellement 2.8 % de leur PIB à la R&D, la France et l'Angleterre, 2.3 %. L'Ontario y consacre 1.8 % mais s'est fixé comme objectif d'atteindre 2.5 % d'ici 1997. L'objectif du Québec est à plus court terme et plus modeste, convient M. MacDonald qui précise qu'une fois cet objectif atteint il ne s'agira pas de s'asseoir sur ses lauriers.

Dans le document publié hier, M. MacDonald propose aux divers intervenants une stratégie qui se veut globale. Dans un premier temps, le gouvernement québécois renforcera son rôle de catalyseur pour favoriser la R&D, surtout dans les domaines prioritaires de l'aérospatiale, des véhicules, de la micro-électronique etopto-électronique, de la transformation des plastiques, de l'industrie pharmaceutique, des bio-industries, des électrotechnologies. On souhaite favoriser l'émergence dans ces secteur d'entreprises capable de jouer le rôle de « locomotives technologiques ». Un deuxième volet de la stratégie gouvernementale consistera à promouvoir les transferts et la diffusion technologiques.

◆ Turner

des piliers du parlementarisme, soit la responsabilité ministérielle à l'égard des projets déposés devant la Chambre.

Il n'a pas manqué une seule occasion de rappeler sa faute au ministre Crosbie. « Vous n'êtes pas obligé de me croire, M. le ministre, vous n'avez qu'à lire l'accord », répétait-il avec ironie. Et, à une occasion, il a ajouté à l'endroit de M. Mulroney : « Le premier ministre est parfaitement libre de le (M. Crosbie) garder dans son Cabinet après ce stupéfiant aveu. Il n'y a pas de loi contre la stupidité. »

M. Turner a aussi condamné l'intention souvent exprimée par le gouvernement de limiter le débat sur la loi C-130 et son désir de l'adopter à toute vapeur. « Cette loi représente 1,000 jours de négociations compliquées et nous devrons en débattre pendant seulement cinq jours ! ». À son avis, cette facon de faire est antidémocratique.

Et comme le gouvernement n'a pas de mandat pour adopter pareille entente, a renchéri M. Turner, il doit tenir une élection sur le libre-échange afin de laisser à la population le soin de se prononcer.

Le reste de son long discours était consacré à l'explication de ce qu'il croit être les principales faiblesses de l'entente, soit les chapitres concernant l'énergie, l'agriculture, les investissements, les marchés de capitaux, le secteur automobile.

Ce qui le préoccupe beaucoup est le délai de sept ans accordé aux négociateurs pour établir une définition commune des subventions qui seront permises sous l'accord. « Nous allons négocié avec les Américains les formes d'aide que nous pourrons offrir aux Canadiens ! », a-t-il dit, pour ajouter : « Et avec ce gouvernement, nous n'allons pas seulement harmoniser les choses, nous allons être homogénéisés et lessivés ».

Il croit aussi qu'on présente un peu trop le libre-échange comme la panacée à tous nos problèmes de productivité et de compétitivité. « Aucun accord commercial ne va nous rendre plus habiles, ni plus compétitifs, a-t-il dit. Nous devons faire cela nous-mêmes », grâce à une stratégie économique, la recherche et le développement, l'amélioration du système d'éducation, la formation, le recyclage de la main-d'oeuvre, des programmes d'alphabétisation et une politique d'emploi.

◆ Téléphone

tant 15 % des appels intérurbains de Montréal à Toronto, 20 % des appels vers Ottawa et la totalité des appels en direction de St-Jérôme. Enfin, à Maniwaki, des boîtes de branchements ont été arrachées.

La direction de Bell Canda impute les incidents de St-Bruno et Maniwaki à des actes de vandalisme. Mais le Syndicat des travailleurs et des travailleuses en communication et en électricité du Canada (STCC) se lavent lui-même de ces accusations. Le vice-président québécois du STCC, M. René Roy, affirme que Bell « essaie de nous faire passer sur le dos ces accidents ». Il ajoute que le mauvais temps augmente les risques de bris de câbles et que si des orages, comme on en a connus la fin de semaine dernière, se répètent, il pourrait y en avoir encore plus.

Donc, les possibles intempéries et autres accidents de parcours, qui accaparent le travail des cadres de Bell, sont susceptibles d'allonger le temps d'attente des abonnés en transit.

Mais il y a plus. Selon M. Michel Ouimet, président de la section du centre-ville de Montréal à la STCC, les cadres ne sont pas capables d'opérer les systèmes électroniques. Depuis les sept ou huit années qu'ils sont confinés à des tâches administratives, ces cadres sont totalement dépassés par la technologie qui a grandement évoluée. Des cadres, qu'il connaît personnellement lui aurait même confié qu'« ils ne foutent rien; qu'ils ne peuvent pas opérer les machines et qu'ils ne sont pas contents du tout des horaires tout à fait fous auquels ils sont contraints.

Comme l'ont déjà souligné les porte-parole de Bell Canada, les abonnés, qui sont dans une situation plus urgente telles les personnes âgées ou malades ainsi que les médecins verront le ranbranchement de leur nouvelle ligne téléphonique éxécuté en priorité. Ensuite, les premiers abonnés, qui ont averti Bell de leur déménagement, seront les premiers servis et ainsi de suite. Ceux qui n'ont pas encore signalé à la Compagnie leur départ devraient se dépêcher de le faire et ne pas être trop pressés d'avoir leur nouveau téléphone, car ce sera évidemment encore plus long.

Bell Canda avise les abonnés en transit qu'il ne leur servira à rien d'appeler le service à la clientèle pour avoir des nouvelles de l'installation de leur nouvelle ligne. Tout ce qu'ils peuvent faire est d'attendre et être patients. Il n'y a pas de doute que les cabines téléphoniques seront encombrées ces prochains jours.

◆ Perestroïka

« sans exception », il a été très applaudi. La limitation des mandats à deux fait d'ailleurs partie des propositions devant la conférence.

Mais la vedette de la journée a été un directeur d'usine qui a dénoncé, avec une douce ironie, le système de production dans les entreprises soviétiques, qui relève, a-t-il dit, du « crétinisme ».

« Il faut tuer les bureaucrates » et les ministres doivent eux-mêmes « attrapper des souris » pour se nourrir : les sarcasmes de Vladimir Kabaïdzeont constitué le clou de la journée, déchaînant des hurlements de rire parmi les délégués.

L'intervention de M.Kabaïdze, qui dirige une entreprise de constructions mécaniques à Ivanovo (200 km à l'est de Moscou), a fait l'effet d'une véritable bombe hilarante parmi les 5,000 délégués rassemblés depuis mardi dans l'immense Palais des Congrès au Kremlin.

Le seul qui n'ait pas vraiment ri est le numéro un soviétique, Mikhaïl Gorbatchev, plongé dans la lecture de documents pendant toute la durée de ce discours, retransmis à la télévision après avoir suscité de vives polémiques lors de la Conférence.

Le crâne dégarni, d'un âge assez avancé, Vladimir Kabaïdze a fait preuve d'une vitalité exceptionnelle, contrairement à nombre de ses collègues plus jeunes qui ne se sont pas départis d'une certaine monotonie, habituelle pour ce genre de réunions solennelles.

« S'il faut parler franchement, nous n'avons pas besoin des ministères. Nous nous nourrissons nous-mêmes et nous produisons nous-mêmes. Si le ministre se décide à attraper des souris, alors nous le nourrirons. Sinon, nous n'en avons que faire », a-t-il ainsi crûment lancé.

« Personne au monde n'a autant de ministres que nous et tout marche de travers » en URSS, a ajouté le délégué, soulevant des tonnerres d'applaudissements dans l'assistance. À l'exception bien sûr des ministres présents.

Le directeur d'usine n'a pas non plus mâché ses mots pour dénoncer l'archaïsme du système de production soviétique, selon lui « le plus primitif qui soit ». Il n'a pas hésité à qualifier de « crétinisme » le fait que les entreprises soient obligées de fabriquer jusqu'aux clous et aux écrous dont elles ont besoin. « Les gens intelligents étudient des choses erronées et les imbéciles répètent ces erreurs ».

Autre exemple de l'orateur : on met parfois une vingtaine d'années pour construire une usine en URSS : « On considère que c'est normal et personne ne se tire une balle dans la tête pour cela ».

Comme le docteur Kouz a son permis, 100 confrères retirent leur démission

RENÉE ROWAN

La Corporation des médecins du Québec accepte de reconduire jusqu'au 1er janvier prochain le permis rectrictif du Dr Simon Kouz à la condition que ce dernier fasse une demande auprès de la Corporation pour être reconnu cardiologue. La Corporation doit également statuer sur les exigences que doit remplir le Dr Kouz pour être admissible à l'examen de septembre 1989.

Cette décision, prise hier par le conseil d'administration de la Corporation, constitue un dénouement heureux de l'impasse dans laquelle se trouvait ce dossier depuis quelques semaines, constate le Dr Jules Martin, directeur des services professionnels du centre hospitalier régional de Lanaudière.

Les quelque 100 médecins de cet hôpital de Joliette ont décidé, du coup, de retirer en bloc leur lettre de démission. Ils avaient en effet menacé de quitter massivement le centre hospitalier au début de juillet si la situation du Dr Kouz n'était pas régularisée une fois pour toutes.

Il y a deux ans, à la suite des pressions de l'hôpital et du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) qui éprouvait des difficultés à recruter des cardiologues, la Corporation délivrait au Dr Kouz un permis restrictif pour une période d'un an, lui permettant d'exercer la cardiologie au centre hospitalier de Joliette, permis qui a été renouvelé l'an dernier.

Cette année, le comité des titres de la Corporation avait refusé de reconduire le permis pour une troisième année alléguant que le Dr Kouz n'avait pas terminé sa formation de cardiologue et conséquemment n'avait pas passé ses examens.

« Il n'y a pas deux poids deux mesures », a commenté hier le Dr Roy. Le Dr Kouz, tout comme les médecins du Québec et les médecins qui viennent de l'étranger, doit avoir un certificat de spécialité, dit-il. La Corporation verra au fur et à mesure des étapes comment elle pourra régulariser la situation d'un médecin dans une région où il y a un manque chronique de cardiologues.

Le Dr Roy espère « que le gouvernement prendra bonne note que si une décision semblable est nécessaire, c'est qu'il y a encore des besoins importants en médecine spécialisée, cardiologie et autres, dans beaucoup de régions de Québec ». Il y a au moins 25 autres cas comme celui de Joliette où l'on est en manque, dit-il.

Le coup contre les Teamsters, un truc publicitaire, dit le sénateur Lawson

(PC) — Selon le sénateur canadien Ed Lawson, les accusations voulant que lui et les autres membres du conseil exécutif de la Fraternité internationale des Camionneurs soient menés par la Mafia constituent un puissant truc publicitaire concocté par l'administration américaine.

Le sénateur a déclaré que la poursuite civile pour association avec des éléments criminels portée contre lui et 17 autres membres de la direction du syndicat était sans fondement et visait plutôt à réduire la pression qui pèse actuellement sur l'administration entachée par les scandales du président des États-Unis, M. Ronald Reagan.M. Lawson est vice-président du syndicat international des Teamsters et président de l'aile canadienne de ce syndicat.

Mardi, le procureur américain Rudolph Giuliani a déposé un avis de poursuite décrivant la direction des Teamsters comme ayant conclu un « pacte diabolique »avec la Mafia. La poursuite demande à un juge d'une cour fédérale de chasser de la direction du syndicat toute personne trouvée coupable d'avoir violé les lois fédérales sur les activités criminelles.

Elle cherche également à faire nommer un administrateur qui verra à la tenue d'élections libres et honnêtes au sein du syndicat international qui réunit 1.6 million camionneurs et employés d'entrepôts. En plus du conseil général d'administration du syndicat, la poursuite cite les noms de 26 supposés membres de la Mafia ou associés.

De ces 26 accusés, 25 ont déjà été jugés coupables d'actes criminels, comme d'extorsion ou de détournement de fonds syndicaux. Hier, il était difficile de savoir si le gouvernement américain cherchait à obtenir la mise en place d'un administrateur spécial pour surveiller les élections au sein de l'aile canadienne ou s'il pouvait poser une telle exigence.

Le texte volumineux du ministère de la Justice n'attaque pas carrément M. Lawson, mais son nom paraît dans les longs paragraphes citant tous les noms des membres du conseil d'administration du puissant syndicat et faisant allusion à une collusion générale pour truquer l'élection de l'ancien président Roy Williams et de l'actuel président du Syndicat des Teamsters, M. Jackie Presser.

Le gala Justin Time pour lancer le Festival

Ouverture sur un air de jazz d'ici

PAUL CAUCHON

Le jazz c'est bien beau, et les vrais *fans* vous diront que c'est en spectacle que ça se vit vraiment (dans un petit bar enfumé autant que possible), mais la renommée d'un artiste ne s'étend pas tellement plus loin s'il n'a aucun disque à proposer.

C'est le drame du jazz québécois et canadien : des noms certainement très solides, mais qui demeurent souvent honteusement méconnus.

Alors on imagine la bouffée d'air frais lorsque fut créé l'étiquette *Justin Time* en 1983. Seule étiquette privée consacrée au jazz au Québec, son travail a grandement contribué à faire démarrer la carrière d'un Oliver Jones, par exemple.

Et le Festival international de jazz de Montréal souligne le travail de *Justin Time* en offrant, en guise de spectacle d'ouverture, un grand gala *Justin Time* — demain soir à 18 h 30 au Théâtre Saint-Denis — qui mettra en vedette quelques noms bien identifiés à la petite compagnie : le pianiste Oliver Jones, le *Denny Christianson Big Band*, le guitariste Sonny Greewich, le quartette novateur du pianiste Jean Beaudet, le magnifique duo Karen Young et Michel Donato, et *Jubilation Gospel Choir*, un choeur voué au gospel. Quant tout le monde se retrouvera ensemble en fin du spectacle, il faudra peut-être en caser dans les allées !

Justin Time existe grâce à Oliver Jones. Car c'est lorsque Jim West, le fondateur de la compagnie, a assisté à un concert de Jones chez Biddles qu'il décida de créer un maison de production de disques. Jim West travaillait auparavant chez le disquaire Sam (rayon jazz, bien sûr) et il avait créé une entreprise de distribution, Fusion III, aujourd'hui disparue.

Photo Jacques Grenier

Jim West, le fondateur de la compagnie Justin Time.

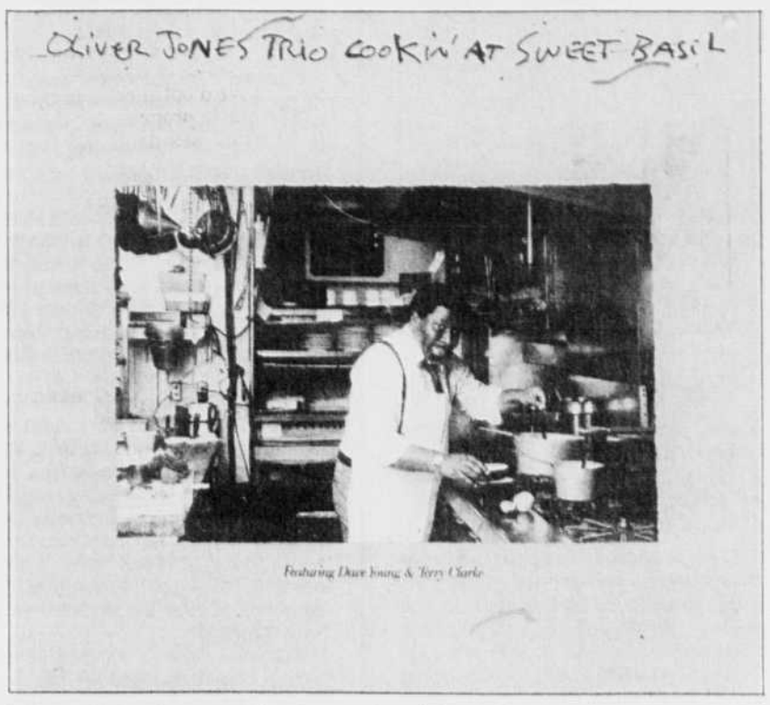

Oliver Jones aime aussi les harmonies de la cuisine.

Son premier disque fut justement le *Oliver Jones Trio* en spectacle chez Biddles, avec Charles Biddles et Bernard Primeau. Aujourd'hui, une quarantaine de titres plus tard (près de trente disques produits, et une dizaine en licence), *Justin Time* peut se vanter de refléter quelques-uns des courants qui traversent le jazz québécois : sept disques d'Oliver Jones, et des galettes de Jean Baudet, du *Oliver Whitehead Quartet*, de Paul Bley avec John Abercrombie, de Beaudet avec Miroslav Vitous, de Young/Donato (dont vient tout juste de paraître *Contredanse*), du *Alex Dean Quartet* et autres.

Remarquez qu'il faut avoir la foi. Jim West soutient qu'on est chanceux lorsqu'on vend 1,000 copies d'un disque de jazz. Même si Young/Donato vendent autour de 5,000 copies et Oliver Jones autour de 7,000.

Oliver Jones est la vedette de l'étiquette. Pianiste à la personnalité discrète mais au jeu puissant, qui sait faire *swinger* les classiques du bop, sa carrière a connu un essor inespéré depuis quatre ans après des années de galère. Oliver Jones est maintenant très souvent en tournée de par le monde et Polygram distribue ses disques dans plusieurs pays d'Europe.

Jim West ne cache pas avoir investi beaucoup d'argent dans le pianiste de Saint-Henri. Mais la production moyenne d'un disque de *Justin Time* se fait dans des conditions minimales : entre $ 10,000 et $ 25,000 par disque et une évidente prédilection pour les enregistrements en prise directe (que ce soit en studio ou en spectacle), histoire d'éviter les coûteuses heures de studio.

Justin Time a également édité la bande sonore de la comédie musicale *Anglos* ainsi que le duo Bowser & Blue, des humoristes anglophones encore peu connus chez les francophones. Il vient tout juste d'éditer le disque de Michel Lalonde, anciennement de Garoulou, et prépare pour l'automne un long-jeu attendu du rocker Michel Robert.

« Tu peux pas survivre seulement avec le jazz », affirme West. Les Entreprises Radio-Canada continuent aussi à enregistrer plusieurs artistes et le groupe Ambiances Magnétiques, de Montréal, fait connaître plusieurs jazzeux dans un contexte plus large de nouvelle musique, de musique de recherche qui lorgne vers le jazz et le rock.

Mais *Justin Time* demeure voué au jazz tel qu'on l'entend de façon classique. Et on prépare pour cet automne de nombreuses parutions, dont un Paul Bley en solo et un enregistrement du guitariste Sonny Greenwich en spectacle à New York.

FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE MONTREAL

Vendredi 1er juillet

Pour la soirée d'ouverture, saluons tout d'abord les heureux élus qui ont acheté leurs billets d'avance : les spectacles de Miles Davis à la Place des Arts et de **Bobby McFerrin** au Saint-Denis sont à guichets fermés.

Parmi les autres spectacles en salle, le gala d'ouverture du Saint-Denis (18 h 30) veut célébrer l'étiquette montréalaise **Justin Time** avec des noms tels Oliver Jones, Karen Young et Michel Donato, le Dennis Christianson Big Band, le Jubilation Gospel Choir, Sonny Greenwich, le quartet de Jean Beaudet.

À la même heure au Spectrum le très parkérien saxophoniste **Frank Morgan** et son quartet.

À 21 h au Théâtre Port-Royal de la Place des Arts, la confrontation de deux pianistes d'avant-garde, **Mal Waldron et Andrew Hill.**

En fin de soirée, au Spectrum à 23 h 30, les purs du jazz apprécieront le quartet de **Charlie Haden**, virtuose de la contrebasse qui a fait ses classes avec Ornette Coleman.

Parmi les spectacles gratuits, mentionnons à 15 h **Bloco LDL**, une formation brésilienne coin Ste-Catherine-/Saint-Urbain, à 16 h **Strictly Taboo**, une des formations de musique latino-funky des plus connues à Montréal, suivie à 17 h 30 du **Dani Avron Quartet.**

À 19 h coin Sainte-Catherine/Jeanne-Mance **Carl Tremblay** et son harmonica tenteront de soulever les adeptes de blues.

À 19 h 30 on peut tranquillement écouter à la Bibliothèque Nationale le saxophone de **Charles Papasoff** et le violoncelle de **Rufus Cappadocia.**

À 20 h 30 coin Sainte-Catherine/Saint-Urbain **Ultima Hora** présente des compositions brésiliennes québécoises avec la chanteuse Niko Beki (également à 22 h 30 coin Saint-Urbain).

À 21 h 30 devant le Complexe Desjardins on peut entendre **Paula Lockheart**, new-yorkaise qui chante le blues, et à 22 h coin Saint-Denis/Maisonneuve **Suld**, un quintet d'Islande !

À 22 h 30 les meilleurs bluesmen d'Halifax se produisent coin Sainte-Catherine et Jeanne-Mance, pour terminer la soirée au Club Soda, à la suite de Carl Tremblay qui y sera à compter de 23 h 30.

Les 121 ans du Canada se fêteront en famille

ISABELLE FERLAND

Sous le thème de « la famille », près de 300 fêtes auront lieu, demain, partout au Québec, pour célébrer le 121e anniversaire du Canada.

Ce premier juillet, des manifestations artistiques, culturelles, sportives, récréatives, familiales et ethniques réuniront près d'un million de Québécois. Le thème de cette année signifie autant la famille élargie : les voisins, les amis et les communautés ethniques, que la cellule familiale ralliant toutes les générations.

C'est pourquoi, cette année, la Fête du Canada offrira des activités pour tout le monde et les communautés ethniques seront particulièrement actives. Par exemple, sur les 55 manifestations qui se dérouleront dans la région métropolitaine, le tiers sont à caractère ethnique.

Cette année, M. Ronald Corey, président du Forum de Montréal et du club de hockey Canadien, a été nommé président du Comité de la Fête du Canada au Québec. Il est entouré de huit autres personnes.

Le comité de la Fête a distribué aux municipalités, aux associations et aux groupes communautaires ou culturels, qui ont présenté des projets de festivités, des subventions totalisant $ 455,000, soit environ 27 % des $ 1,650,000 alloués par le Secrétariat d'État du Canada aux initiatives dans l'ensemble du Canada. Ce budget est moindre que l'année dernière.

Parmi les 55 manifestations qui ont lieu à Montréal et dans sa région, censées attirer près de 460,000 citoyens, les activités de l'Île Notre-Dame formeront le coeur de la Fête où plus de 70,000 personnes sont attendues. Contrairement à l'année dernière, l'animation se concentrera uniquement sur cette île et non plus sur l'Île Ste-Hélène.

Une journée chargée dans l'Île Notre-Dame

La journée du 1er juillet débutera à 9 h 30 par la célébration d'une messe oecuménique au Théâtre des lilas, suivie à 11 h de la cérémonie de citoyenneté pendant laquelle 40 requérants prêteront serment devant un juge.

Durant l'après-midi, l'animation, surtout pour les plus jeunes, se poursuivra. La Fanfare de Gazou, un tournoi de polo aquatique, des séances de peinture sur *T-shirt* et de maquillage, le cirque « Les Lumières », du Québec et d'ailleurs, un spectacle de danses populaires regroupant 200 danseurs de diverses ethnies dont 125 enfants de la troupe Sitara et des tours de montgolfière se succéderont jusqu'à 19 h 30.

À cette heure, le jeune monologuiste de 10 ans, Vincent Bolduc, ouvrira la soirée et fera place, à 20 h, à Daniel Lavoie qui présentera son spectacle *Vue sur la mer*. Et bien sûr, à 22 h 15, les traditionnels feux d'artifice seront produits, cette année, par la compagnie Ampleman Pyrotechnies, qui ont participé, au début du mois, à l'Internationale de la Ronde.

Dans les rues de Montréal, il faut aussi souligner le défilé des chars allégoriques, qui fête cette année son dixième anniversaire. À 11h, 25 chars allégoriques, 20 fanfares et 15 groupes de danses ethniques partiront de l'angle des rues Sherbrooke et Saint-Denis. Le défilé empruntera la rue Sherbrooke, direction ouest, la rue Peel, pour se diriger vers la Place du Canada au carré Dominion.

D'autres événements auront lieu en périphérie de Montréal. À Verdun, Michel Dulac, Julien Clerc et Claude Dubois donneront un spectacle, à 8 h, au Stadium municipal, sur le boulevard Lasalle. À LaSalle, les activités se déroulent pendant deux jours. Le 30 juin, à 9 h, Francine Raymond et Pierre Bertrand chanteront à la terrasse Serres. Le premier juillet, à 16 h, La Petite Fanfare offrira à toute la famille un spectacle qui allie des performances acrobatiques et un concert d'instruments à vent.

Outre les activités, qui prendront place dans les quartiers de Montréal, des manifestations de plus grande envergure se dérouleront à Lachine, LaSalle, Pierrefonds, Verdun, Laval, dans les comtés de Mercier, St-Michel et Hochelaga-Maisonneuve.

Un peu partout au Québec

Ailleurs au Québec, les municipalités de Montpellier, Chambly, Châteauguay, Jonquière, Greenfield Park, Saint-Jérôme, Baie-Comeau, Lac Drolet, Sainte-Angèle de Laval, Saint-Hyacinthe, Sherbrooke, Trois-Rivières et Québec attendent des foules considérables.

Des activités diverses animeront

Voir page 12 : Canada

Au Théâtre des Cascades

Un théâtre d'été qui rime avec humour et légèreté

ALAIN PONTAUT

★ ***Party surprise,*** de Arne Sultan et Eart Barret. Adaptation de Michèle Léger et Pascal Rollin. Mise en scène de Michèle Magny. Avec Louise Rémy, Pascal Rollin, Lucie Routhier, Donald Pilon, Sophie Clément, Raymond Bouchard et François Trottier.

Vous trouverez bien des charmes à la visite que vous ferez au Théâtre des Cascades. Même s'il faut vous rendre jusqu'à Dorion — mais c'est l'été et ce n'est pas le bout du monde — l'endroit, d'abord, est de toute beauté, fait de bâtiments harmonieux de l'ancienne écluse et d'un petit phare blanc émergeant gracieusement des grands saules et de l'eau de la pointe des Cascades.

Si le spectacle extérieur est un enchantement, celui que Pascal Rollin et ses camarades nous présentent sur la scène, *Party surprise*, adaptation de Arne Sultan et Earl Barret, fait rimer théâtre d'été non pas avec trivialité, bêtise ou vulgarité mais avec fantaisie, humour et légèreté. Et professionnalisme, c'est-à-dire qualité.

On ne considérera donc que comme un prétexte le fait que Denis, sympathique ingénieur et père de famille que retrouvent après une longue séparation ses vieux amis et camarades de régiment, Gérard, Louis, Robert, a dans l'intervalle muté et se présente à eux, dès l'aéroport, sous les traits de l'affriolante Denise. Situation de vaudeville certes, mais qui ne manque pas, par la façon dont l'épisode est présenté et développé, de faire surgir presque à jet continu les situations les plus cocasses et les observations satiriques les plus fines. De sorte que le déplacement de la trombe Denise dans le magasin de porcelaine des habituelles conventions dote cette aventure — qui n'eût pu être que lourde ou complaisante — d'un rythme, d'une vérité et, naturellement, d'une drôlerie qui donnent sa qualité au spectacle.

Dans une telle conception, chaque scène doit être exécutée avec la virtuosité et la vitesse d'un numéro de danse acrobatique, tout en évitant soigneusement de transformer pour autant les acteurs en marionnettes prises de frénésie. Le juste milieu entre le caractère de chacun et la trépidation de l'action, entre l'humanité et la performance, est assuré par la mise en scène à la fois légère et fouillée de Michèle Magny. Dans une telle chorégraphie, chacun peut aisément trouver sa place, imposer son personnage, donner toute la mesure de son talent.

Lucie Routhier n'y manque pas, qui a la lourde charge de rendre probante et attachante cette folle Denise qui est en même temps la meneuse de jeu de ce boulevard percutant et le révélateur d'implications psychologiques plus secrètes. Trop minaudante au début, comme si sa féminité n'éclatait pas avec assez d'évidence, Lucie Routhier mène et entraîne la danse avec brio. Impeccable de classe et de gentillesse, de justesse, de constant naturel, Pascal Rollin est le second pilier de la comédie, bien entouré et secondé par Raymond Bouchard, psychiatre dévoré de tics, Donald Pilon, macho plus vrai que nature, Sophie Clément, élastique et délirante à souhait dans le rôle de la femme de l'ex-Denise, Louise Rémy, solide, juste et vive dans celui de la femme de Gérard, et François Trottier, amoureux hésitant d'une Denise qui s'invente pour le séduire le plus surprenant des passés.

Bref une soirée légère mais attachante par la démonstration d'un professionnalisme fait de robustesse, de charme et d'éclat. Cet été, s'il consentait à dépasser un peu les 3 degrés Celsius la nuit, commencerait sous de bons auspices.

Thérèse Beaudry
SÉJOUR CHEZ MÈRE TERESA
PRÉFACE DU CARDINAL PAUL-ÉMILE LÉGER

176 pages — 14,95$

À PARAÎTRE BIENTÔT

Séjour chez Mère Teresa

par Thérèse BEAUDRY

Préface du cardinal Paul-Émile Léger

L'auteure relate dans un style clair et aéré, son expérience auprès des pauvres de Calcutta et de Mère Teresa, récipiendaire du Prix Nobel de la paix.

«...J'ai lu ce livre avec grand intérêt, car la description des lieux où l'auteure a vécu est d'une telle exactitude que j'avais la sensation de découvrir l'empreinte de mes pas inscrite dans cette poussière de Calcutta où je suis passé trois fois...» Extrait de la préface du CARDINAL LÉGER

UN LIVRE À LIRE ABSOLUMENT !

MÉRIDIEN ÉDITIONS DU MÉRIDIEN 1980, rue Sherbrooke ouest,, bureau 520, Montréal (Québec) H3H 1E8 — Tél.: (514) 932-9037

LE GUIDE DU WEEK-END

Frank Morgan, Mal Waldron et Charlie Haden

Le jazz, c'est pas de la p'tite bière

SERGE TRUFFAUT

À la sempiternelle question « mais qu'est-ce donc que le jazz ?», le Frank Morgan Quartet, le duo des pianistes Mal Waldron-Andrew Hill et le Charlie Haden Quartet vont apporter des réponses définitives. Mieux, ils vont contredire avec éclat tous ceux qui affirment un peu trop gratuitement que le jazz est « platte ».

Étrangement, le premier qui va se livrer à cet exercice est absent des livres ou dictionnaires de jazz. Il s'agit du saxophoniste alto Frank Morgan qui sera accompagné au Spectrum vendredi à 18 h 30 par une formation rythmique du genre « nec plus ultra ». Effectivement, Ronnie Matthews sera au piano, David Williams à la contrebasse et Ben Riley à la batterie. Bref, ces trois-là c'est pas de la « petite bière ».

Originaire de Minneapolis où il est né le 23 décembre 1933, Frank Morgan est un parkérien pur et dur. Si, faute de ne pas avoir été un accoucheur d'un style révolutionnaire, Morgan n'est pas l'alter ego de Charlie « Bird » Parker, il n'en est pas moins le plus intéressant des disciples actuellement en vie. Amoureux de l'alto comme son idole, Morgan adore se lancer à corps perdu dans de longues improvisations qui bien que lyriques ont leur part de notes « sales » et révoltées.

Cet état d'esprit musical vient évidemment de Charlie Parker mais aussi d'un professeur de Los Angeles, M. Samuel Browne, où Morgan a grandi. C'est ce M. Browne qui a notamment formé Dexter Gordon, Ed Thigpen, Art et Addison Farmer, Billy Higgins, Don Cherry, Horace Tapscott et plusieurs autres de cet acabit.

Après des hauts et des bas provoqués par un impératif besoin d'identification à Parker qui l'a mené tout droit vers l'héroïne, cet artiste s'est retrouvé en prison. Les uns ajoutés aux autres, ces séjours ont totalisé une trentaine d'années. Dans le pire évidemment, ces passages au pénitencier de San Quentin lui auront permis de parfaire sa maîtrise de l'instrument.

En compagnie de Dupree Bolton à la trompette, Art Pepper au saxophone alto, Jimmy Bunn au piano, Nat Meeks à la contrebasse et Frank Butler à la batterie, Morgan avait formé le *Warden Band* qui tous les samedis donnait des spectacles dans l'enceinte de San Quentin pour les visiteurs.

Mal Waldron

Au terme de ce long épisode, Morgan a rapidement repris la place qui lui était dû au sein de la confrérie jazz grâce à un album, *Easy Living* sur *Contemporary*, qui rappelait combien sa connaissance du langage *be bop* était grande. Les deux disques suivants, soit *Lament* et *Be bop Lives !* également sur *Contemporary*, ont confirmé que son état de grâce n'était pas passager. À tous ceux qui pensent que « le be bop est la musique de l'avenir », ainsi que l'a proclamé Morgan, le spectacle au Spectrum est un rendez-vous qui serait sincérement idiot de rater.

À ce que l'on sache, il n'existe pas d'enregistrement du duo pianistique Mal Waldron-Andrew Hill. C'est donc la suprise la plus totale qui nous attend vendredi soir au Théâtre Port-Royal à 21 h. En fait, quand on sait combien le talent de ces artistes est aussi étendu que leur intégrité on peut affirmer que le risque d'une débandade est nul.

Des deux, l'ancien accompagnateur de Mingus et Coltrane qu'est Waldron est le plus apprécié. Ces récents enregistrements sur *Enja* et *Soul Note* sont des bijoux construits à coups de notes graves et pesantes.

Sans jamais tomber dans le sentimentalisme ou la mièvrerie, Waldron possède parfaitement l'art de la dramatisation. Si d'aventure on est sceptique, il reste amplement de temps pour se procurer et apprécier ce *Mal Waldron Plays The Blues* sur *Enja*. Et si au blues on préfère les longues envolées, alors le *Git Go-Live At The Village Vanguard* sur *Soul Note*, qui comprend uniquement deux pièces, est à savourer.

C'est le bassiste Charlie Haden qui dirige enfin son propre orchestre vendredi soir au Spectrum à 23 h 30 qui va compléter la réponse à notre question du début. Après de multiples collaborations à l'histoire du jazz toutes aussi significatives les unes que les autres, Charlie Haden se produit en effet à la tête de son quartette qu'il a baptisé West tout simplement parce que c'est de l'ouest des États-Unis que viennent les musiciens qui l'accompagnent. Ernie Watts est au saxophone ténor, Alan Broadbent au piano et Paul Motian à la batterie.

Musicien politiquement impliqué — qu'on se souvienne de son magnifique *The Ballad Of The Fallen* sur *ECM* qui dénonçait les dictatures d'Amérique Centrale — Haden ne laisse jamais indifférent. Que ce soit avec West, Art Pepper, Liberation Music Orchestra, Old And New Dreams et surtout Ornette Coleman, il s'est toujours fait un devoir de rappeler par musique interposée tout ce qui ne tournait pas rond dans ce bas monde. Et cela justement a toujours fait partie du jazz. Au fond, c'est peut-être ça qu'on trouve « platte ».

Deux acteurs africains en vedette dans *Comment faire l'amour avec un nègre . . .*

ISABELLE FERLAND

Comment faire l'amour avec un nègre sans se fatiguer de Danny Laferrière a connu une certaine célébrité comme roman. Il sera bientôt porté à l'écran. Le tournage de cette co-production franco-canadienne, mettant en scène deux comédiens africains, Isaach Bankolé et Maka Kotto, débute le trois juillet prochain. La sortie en salle est prévue pour l'hiver 1989, à moins que les producteurs attendent le Festival de Cannes . . .

Les producteurs du film, Richard Sadler et Ann Burk, sont allés chercher Jacques Wilbrod Benoît pour la réalisation du film. M. Benoît a signé, à titre de premier assistant-réalisateur, les films *Les Plouffes II, Maria Chapdelaine* et *Le Crime d'Ovide Plouffe. Comment faire l'amour avec un nègre sans se fatiguer* est son premier long-métrage.

Dans le rôle de « Vieux », on retrouve Isaach de Bankolé, Ivoirien vivant depuis 13 ans à Paris, qu'on a vu au grand écran dans *Black Mic Mac* et dans *Chocolat*, un des films les plus populaires en France actuellement. Bankolé partagera la vedette avec la comédienne torontoise Roberta Bizeau, qu'on a beaucoup vue à la télévision, notamment dans la série *Mount Royal*, qui interprètera « Miz Littérature », l'amante de « Vieux ». Le personnage de « Bouba », le co-locataire de « Vieux » qui partage son temps entre la lecture du Coran, celle de Freud, l'écoute du jazz et le sommeil sera joué par Maka Kotto, originaire du Cameroun, qui a tourné dans plusieurs films français.

Enfin, les Québécois Antoine Durand, connu pour son rôle d'Alain Paquette dans la série télévisée *Robert et compagnie* et Myriam Cyr, comédienne de théâtre, complètent la distribution.

Ce qui a beaucoup intéressé le réalisateur et les comédiens dans le scénario, est l'art de vivre des deux personnages principaux et leur façon originale de voir le monde, qui ne ressemble pas aux schémas habituels des immigrés.

Il y a deux ans, peu de temps après la sortie du livre de Danny Laferrière chez VLB, Richard Sadler acheta le bouquin dans une librairie près du Carré Saint-Louis, où se déroule l'histoire. Il a eu le coup de foudre et derechef décida d'en faire un film. Ayant pris contact avec Danny Laferrière, les deux hommes se sont mis à la tâche d'écrire le scénario.

L'auteur du livre, pour qui cette histoire est avant tout « un poème sur Montréal », explique qu'« il a fallu ajouter des éléments de suspense dans le film. »

Le titre du film demeurera *Comment faire l'amour avec un nègre sans se fatiguer*. « On ne pouvait pas changer ce titre, qui est à la fois énigmatique et évocateur, même s'il nous a causé certains problèmes pour trouver les lieux de tournages », explique en riant Jacques W. Benoît, le réalisateur.

Le livre de Danny Laferrière a été traduit en anglais, à Toronto, sous le titre de *How to make love with a Negro* et sera sous peu publié en France par l'éditeur Belfond.

« Mozart Plus » à Notre-Dame

L'été on mise sur des valeurs sûres

CAROL BERGERON

Mozart plus de l'Orchestre Symphonique de Montréal, dir. Charles Dutoit : Mozart, *Die Zauberflöte*, ouverture K.620; Beethoven, *Concerto* no.3 op.37, Vladimir Feltsman (pinao); *Symphonie* no.5 op.67. Mardi 29 juin à la Basilique Notre-Dame.

De Chicago à Montréal en passant par New York, c'est par un marathon de six concerts en autant de jours que l'Orchestre Symphonique de Montréal (OSM) lance sa saison estivale 88.

Mardi on reprenait la série des « Mozart plus » de la Basilique Notre-Dame. Jusqu'au 4 août, nos musiciens renoueront, comme ils ont l'habitude de le faire chaque été, avec un public plus large et plus populaire que celui qui fréquente la Place des Arts. Charles Dutoit dirigera 22 des 24 concerts.

Conscient que ces prestations attirent beaucoup de monde, on cherche visiblement à profiter de l'occasion pour renouveler et augmenter l'auditoire de la saison régulière de la Place de Arts. On joue des oeuvres connues, on mise sur des valeurs sûres, il n'est qu'à examiner le programme du premier « Mozart plus » pour s'en convaincre.

Cependant, ce n'est pas dans les parcs, les enceintes sportives et même les églises que la musique s'entend le mieux. L'idéal demeure toujours une salle spécifiquement conçue pour le concert. Donc, attirer un nombreux public et lui donner des conditions d'écoute excellentes ne sont pas forcément choses faciles à concilier.

À Notre-Dame, par exemple, le piano sonne plus ou moins bien et l'orchestre devient rapidement pâteux et lourd. Cela oblige et le pianiste et le chef d'orchestre à porter généralement plus d'attention à la clarté du jeu qu'à la substance du contenu musical. Le danger qui guette constamment l'interprète est de ne pas aller au-delà de la surface de l'oeuvre.

Ainsi l'*Ouverture* de Mozart a-t-elle souffert d'une sonorité beaucoup trop grosse et trop lourde. Même si dans le Beethoven les choses se sont audiblement améliorées, le concert n'en a pas pris pour autant son envol. L'interprétation est hélas restée superficielle.

Dans le *Concerto*, Vladimir Felstman a semblé indifférent. Ce n'est pourtant pas que ce pianiste (juif d'origine russe) soit incapable de faire mieux. L'acoustique l'a probablement dérangé. Quant à la *Cinquième* de Dutoit, pour avoir semblée belle en apparence, elle n'en a pas moins été plutôt mince en substance.

Pour le Conseil des arts de la CUM

LE RCM exige 1 % du budget total de la CUM

(LE DEVOIR) — Le Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal (RCM), le parti politique qui exerce le pouvoir à l'Hôtel de Ville, comparaissait cette semaine devant les membres du groupe-conseil du Conseil des arts de la communauté urbaine de Montréal (CACUM) pour présenter un mémoire dans lequel le RCM réitère l'idée que cet organisme puisse obtenir 1 % du budget de la CUM.

Le RCM se joint ainsi à plusieurs organismes qui ont présenté des mémoires cette semaine au groupe-conseil, qui tient une consultation publique sur le rôle du CACUM et qui ont pour la plupart exigé ce 1 % du budget global de la CUM pour les arts. Une demande qui correspond à celle que les artistes et institutions font depuis longtemps sur le plan provincial auprès du gouvernement québécois.

Dans son mémoire, le RCM, en plus de réitérer sa demande visant à doter le Cacum d'un budget équivalant à 1 % du budget de la Communauté urbaine, précise que cet argent devrait servir prioritairement à promouvoir et appuyer la création culturelle montréalaise. On recommande que le domaine socio-culturel soit dissocié des pratiques artistiques professionnelles.

Quant au fonctionnement du CACUM, le RCM demande que le mode de nomination de ses membres fasse plus de place à la représentativité du milieu artistique dans les rangs du conseil des arts. On signale aussi que les différentes communautés culturelles devraient en faire partie.

De plus, le RCM recommande que le CACUM mette sur pied, en collaboration avec l'Office d'expansion économique de la CUM, une stratégie de recherche d'investissements culturels étrangers sur le territoire de la CUM.

Bobby McFerrin à guichets fermés

Le chant de l'enfance à l'état pur

PAUL CAUCHON

Il écoute surtout de la musique classique, Bach, Rachmaninov, Vivaldi. C'est un bon père de famille, dont la vie spirituelle est assez développée (genre chrétien tendance ouverte mais proche de la Bible). Il a reçu le choc de sa vie de musicien en écoutant Keith Jarrett en concert solo, ce qui lui a donné l'idée de se produire seul. Il a écrit le thème musical du *Cosby Show* et s'amuse à enseigner l'alphabet aux enfants de *Sesame Street*.

Et surtout, avec une voix qui s'étend sur trois octaves et demi, et un corps d'une souplesse incroyable, Bobby McFerrin est sans contredit l'un des chanteurs de jazz les plus fascinants et les plus spectaculaires de l'heure.

Chanteur de jazz ? Bobby McFerrin chante du jazz, *scate* et improvise, tout comme il triture en tous sens des pièces classiques et nous fait redécouvrir, sur son dernier disque, *Drive my car* des Beatles, *Suzie Q* ou *Sunshine of your love* des Cream.

Bobby McFerrin se produisait en première partie du guitariste Stanley Jordan l'année dernière. Dire qu'il lui a « volé le show » est faible : le public était euphorique, McFerrin dirigeait un choeur de 50 personnes choisies au hasard et orchestrait les pièces les plus complexes avec les seuls bruits de son corps. Certains n'aiment pas, parce que le jazz se devrait d'être « sérieux et angoissé ».

D'autres le prennent pour ce qu'il est et se laissent porter. C'est le plaisir du chant à l'état pur. Ce pourrait n'être qu'une performance athlétique. C'est plutôt une expérience rare qui veut retrouver le plaisir du chant de l'enfance et des improvisations de l'âge tendre.

Son spectacle de demain soir, à 23 h 30, affiche complet : bonne chance si vous décidez d'aller rôder autour de la porte d'entrée en attente des désistements . . .

La fuite est colmatée au Musée des Beaux-Arts

OTTAWA (PC) — Le contracteur qui a posé les joints d'étanchéité au nouveau Musée des Beaux-Arts du Canada a, dès le début de la semaine, réparé les matériaux défectueux qui avaient laissé l'eau s'infiltrer dans l'édifice au cours d'un violent orage survenu durant la fin de semaine.

Ces travaux n'ont rien coûté au musée ni aux contribuables, a précisé Mlle Helen Murphy, porte-parole du musée, en précisant que le nouvel édifice n'était pas un sas comme l'ancien.

« N'oubliez pas que nous avons ici quelque chose comme deux hectares de fenêtres et l'équivalent de plusieurs kilomètres de joints. S'il y a eu des fuites à seulement trois endroits durant un violent orage accompagné de vents très forts, cela signifie pour moi que l'édifice est bien construit », a ajouté Mlle Murphy.

« C'est un accident qui, nous en étions sûrs, devait survenir un jour ou l'autre », a-t-elle noté.

Aucune oeuvre d'art n'a été endommagée dans le musée inauguré il y a à peine cinq semaines.

Faux Dalis

PARIS (AFP) — Soixante mille fausses lithographies, signées notamment Salvador Dali, ont été saisies, mardi, à Paris, lors d'une perquisition au domicile d'un éditeur d'art français, a annoncé, mercredi, la gendarmerie.

La valeur à la revente de ces lithographies serait de plus de 100 millions de francs ($ 16 millions US), selon les premières estimations.

L'éditeur qui les détenait, Gilbert Hamon, avait été arrêté le 17 juin dernier, après la découverte par les gendarmes d'un premier lot de 7000 fausses lithographies de Dali dans la région de Valence (Sud-Est de la France).

Selon des informations qui n'ont pas encore été officiellement confirmées, le nouveau stock saisi comporterait également des lithographies de Miro.

LA TÉLÉ CE SOIR

★ ***Génies en herbe.*** La grande finale nationale de l'émission. Avec des *bolles* qui n'ont pas volé d'examens de chimie. Radio-Canada 19 h.

★ ***Wired.*** Une émission canadienne-anglaise sur la musique et les vidéo-clips. Parmi les invités, Joni Mitchell. CBC 19 h.

★ ***Fedora.*** Un film récent de Billy Wilder, sur le mythe de la beauté. Radio-Canada 18 h 30.

★ ***48 hours.*** Ce soir, on se penche sur le problème des gangs armés à Los Angeles. CBC 20 h.

LA TÉLÉ DEMAIN SOIR

★ ***Le défi Cascado.*** Un jeu japonais acheté par CFTM, où des concurrents doivent faire des fous d'eux dans une course à obstacles. 19 h 30.

★ ***Joyeux millions.*** 50 participants ont été choisis pour participer à un super-tirage de Loto-Québec. L'un d'entre eux remportera un million de dollars en direct. Les ambulances sont prévues. Avec de nombreuses vedettes (dont Céline Dion et Pierre Flynn). CFTM 20 h 30.

★ ***La Fête du Canada.*** Cela n'a pas l'habitude d'être très palpitant, mais André-Philippe Gagnon y sera. Radio-Canada 20 h 50.

★ ***Festival de Jazz de Montréal.*** Diffusion du spectacle d'ouverture, le « Gala Justin Time ». Radio-Canada 22 h 30. À noter que Vic Vogel est invité de ***Beau et chaud*** à Radio-Québec 21 h. À CBF (la radio AM de Radio-Canada), ***Entrée libre*** propose de 20 h à 22 h tous les soirs des chroniques et commentaires en direct du Festival.

◆ **Canada**

ces lieux. Qu'il s'agisse du dîner champêtre à Sherbrooke, de la danse en plein air à Victoriaville, de la course de boîtes à savon à Gaspé, de la chasse aux trésors à Amos ou de la parade aux flambeaux sur le Saint-Laurent à Québec.

Pour les pantouflards qui n'aiment pas les foules, Radio-Canada présentera demain, à 18 h 42, *L'Anticoste*, réalisé par Bernard Gosselin et produit par l'Office National du Film. Ce long-métrage propose un voyage au coeur du golfe Saint-Laurent, à la découverte d'un territoire immense, presque totalement inconnu, avec ses mystères, son histoire, sa vie quotidienne : l'île d'Anticosti.

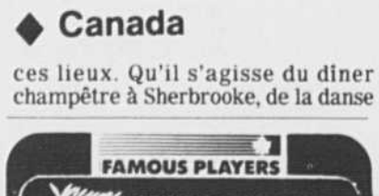

LE GUIDE DU WEEK-END

Anne-de-Bellevue, les pêcheurs devenus pécheurs

LA BONNE TABLE

JOSÉE BLANCHETTE

Sur les berges du lac Saint-Louis, la fête du Canada a bien meilleur goût. Demain soir le Péché Mignon sera probablement bondé côté rue et côté rive, prêt à lever l'ancre au moindre feu d'artifice. Le restaurant angélique (ainsi se nomme-t-il) de ce charmant village riverain en est un où la cuisine française baigne dans une ambiance de riche bateau de plaisance.

Pour peu qu'on se sente l'esprit vacancier et le pied marin, on ira pécher là (plutôt que pêcher dans les eaux douteuses du lac) sans craintes et sans remords d'avoir parcouru une trentaine de kilomètres. Si le *New York Times* (ils y sont allés et sont restés sceptiques) n'a pas apprécié le détour depuis la grosse pomme, de Montréal il en va tout autrement !

Sur la terrasse « trois saisons » du Péché Mignon les vents du large n'ont accès que par beau temps : on relève alors les toiles transparentes. Pour les marins d'eau douce d'un naturel frileux ce petit détail présente ses avantages. Côté cuisine, l'assiette reste toujours chaude.

En entrée le potage du jour était une *crème de champignons* où on distinguait encore les morceaux de champignons. La crème plutôt riche et doucereuse ne tuait pas la saveur terrienne du champignon mais manquait tout juste d'esprit. Le *feuilleté d'escargots à la crème d'ail* regroupait huit escargots dans une sauce crème montée au beurre à l'ail. Une julienne de poireaux, céleri et carottes ajoutait un peu de croquant au feuilleté et les escargots s'accommodaient bien de cette sauce grasse et généreuse décorée d'épinards frais étuvés.

Plusieurs plats principaux de la carte manquaient. Nous nous sommes rabattues sur la *blanquette de homard et de poulet de grain sauce homardine* dans les plats annoncés de vive voix. Le poulet est cuit dans le fond de homards et on le présente avec l'os. Sa chair était savoureuse et ferme comme du lapin. Quant au homard, il était humide à la perfection dans cette sauce au fort goût de carapace et de fonds marins, sans abus de matière grasse.

Les *cuisses de grenouilles à l'ail des bois* étaient généreuses. Simplement arrosées d'un beurre à la ciboulette, à l'échalote et à l'ail des bois rôti, ces petites cuisses rissolées s'accompagnaient des mêmes légumes que pour le homard, soit d'un gratin dauphinois, de carottes et d'une purée décorative au chou-fleur et aux oignons.

Un Château La Gane ($ 25), un Entre-deux-Mers très sauvignon, arrosait ce repas fort honorablement. La carte des vins présente quelques bons choix raisonnables mais n'est pas assez étoffée pour le genre de cuisine qu'elle doit supporter.

À Ste-Anne-de-Bellevue, sauf les soirs de fêtes fédérales peut-être, les clients locaux sont couche-tôt. Parvenus aux desserts les derniers clients sur la terrasse avaient déjà disparu. Que cela ne vous empêche pas de poursuivre avec la *tuile aux fruits de chez nous* est une finale de saison aux résonances familières. Des mûres, des fraises (on y trouve même des fraises des bois par les temps qui courent), et des bleuets sont simplement arrosés de crème douce dans une tulipe en pâte biscuit. Il est rare qu'un chef ait l'audace et la simplicité de ne pas « noyer le poisson » en matière de fruits. Plus élaboré, le *gâteau poire Williams* est une pâtisserie toute en nuance et en saveurs fines venue de la maison Tentation de Pointe-Claire. Génoise, poires pochées, mousse au chocolat et un léger goût de caramel complètent le mélange de saveurs de ce dessert présenté sur crème anglaise décorée de coulis de fraises.

Un repas pour deux personnes vous coûtera environ $ 60 avant le vin, la taxe et le service.

POUR : Un restaurant agréable. La cuisine de Patrick Mathey. L'air de Ste-Anne-de-Bellevue beau temps mauvais temps.

CONTRE : Pas de table d'hôte le soir. Les va-et-vient du chef (il a passé l'hiver au Brésil). Des prix corsés même en banlieue.

LE PÉCHÉ MIGNON
132 rue Ste-Anne
Ste-Anne-de-Bellevue
tél. : 457-3584

Photos Jacques Grenier

Sur la terrasse du Péché Mignon, les vents du large n'ont accès que par beau temps. En ce midi frileux les toiles transparentes étaient restées baissées. La serveuse Dominique Laporte et les convives s'en accomodaient fort bien.

CINÉMA

Toutes les informations à paraître dans cette page doivent parvenir par écrit au DEVOIR au plus tard le mardi de chaque semaine. Demandes d'insertion ou corrections doivent être adressées à l'attention de Christiane Vaillant.

ASTRE I: (327-5001) — ***Red Heat*** ven. sam. dim. 1 h 15, 3 h 10, 5 h 05, 7 h, 9 h, ven. sam. dern. spec. 11 h., lun. et mar. 1 h 15, 3 h 10, 5 h 05, 7 h, 9 h.— ***Short Circuit*** mer. jeu. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
ASTRE II: — ***Great Outdoors*** ven. au mar. 1 h, 2 h 45, 4 h 30, 6 h 15, 8 h, 9 h 50, mer. jeu. 1 h, 2 h 45, 4 h 40— ***License to drive*** mer. jeu. 6 h 15, 8 h, 9 h 50
ASTRE III: — ***Bull Durham*** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h, ven. sam. dern. spec. 11 h
ASTRE IV: — ***La grenouille et la baleine*** 1 h, 2 h 45, 4 h 30, 6 h 15, ***Rambo III*** ven. sam. dim. 8 h, 9 h 50, lun. mar. 8 h, 9 h 50— ***Red Heat*** mer. jeu. 8 h, 10 h.

BERRI I: (288-2115) — ***La grenouille et la baleine*** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
BERRI II: — ***Betelgeuse*** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
BERRI III: ***L'insoutenable légèreté de l'être*** 1 h 20, 4 h 40, 8 h
BERRI IV: — ***Colors*** 1 h 45, 4 h 15, 7 h, 9 h 30
BERRI V: — ***Biloxi Blues*** 1 h, 3 h 15, 5 h 30, 7 h 45, 10 h.

BOGART 1: (844-9470)— ***Coming to America*** ven. à dim. 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20 mer. jeu. 7 h, 9 h 20
BOGART 2: ***Big Business*** ven. à dim. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h. lun. à jeu. 7 h, 9 h.
BOGART 3: ***Read Heat*** ven. à dim. 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30 lun. mar. 7 h 30, 9 h 30— ***Short Circuit11*** mer. jeu. 7 h 15, 9 h 30

BONAVENTURE I: (861-2725) —***Great Outdoors*** sam. dim. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15, sem. 7 h 15, 9 h 15
BONAVENTURE II: — ***The Unbearable Lightness of Being*** sam. dim. 1 h 30, 5 h, 8 h 30, sem. 8 h 30.

BROSSARD I: (465-5906) — ***Satisfaction*** ven. 7 h 15, 9 h 15— sam. dim. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15 lun. mar. 7 h 15, 9 h 15— ***License to drive*** mer. jeu. 7 h 15, 9 h 15
BROSSARD II: ***Great Outdoors*** sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h. sem. 7 h, 9 h.
BROSSARD III: ***Big*** sam. dim. 12 h 45, 2 h 50, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 25, sem. 7 h 15, 9 h 25

CARREFOUR LAVAL 1: (688-3684)— ***Blood Sport*** ven. sam. dim. 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 25, sem. 7 h 15, 9 h 25— ***Bull Durham*** mer. jeu. 7 h 15, 9 h 40
CARREFOUR LAVAL 2: ***Great Outdoors*** ven. sam. dim. 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 20, sem. 7 h 10, 9 h 20
CARREFOUR LAVAL 3: ***Bull Durham*** ven. sam. dim. 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 40, sem. 7 h 15, 9 h 40— ***License to drive*** mer. jeu. 7 h 15, 9 h 25
CARREFOUR LAVAL 4: ***Police Academy 5*** ven. sam. dim. 12 h 55, 2 h 55, 5 h, 7 h 05, 9 h 35, sem. 7 h 05, 9 h 35
CARREFOUR LAVAL 5: ***La grenouille et la baleine*** ven. sam. dim. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 25, sem. 7 h 20, 9 h 25
CARREFOUR LAVAL 6: ***Big*** ven. sam. dim. 12 h 20, 2 h 35, 4 h 50, 7 h 05, 9 h 30, sem. 7 h 05, 9 h 30

CHÂTEAUGUAY 1: (698-0141)—***La grenouille et la baleine*** tous les jours 2 h, 4 h, 7 h.
CHÂTEAUGUAY 2: ***Red Heat*** ven. au mar. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15— ***Short Circuit*** mer. jeu. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15

CINÉMA DE MONTRÉAL 1: (521-7870) — ***La grenouille et la baleine*** 12 h, 1 h 50, 3 h 35, 5 h 20, 7 h 10— ***Milagro*** 9 h 10
CINÉMA DE MONTRÉAL 2: — ***Liaison fatale*** 12 h 45, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20

CINÉMA ÉGYPTIEN 1: 1455 Peel, Mtl— ***Big*** 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30
CINÉMA ÉGYPTIEN 2: Mtl— ***The Family*** 12 h 15, 2 h 40, 5 h , 7 h 20, 9 h 45
CINÉMA ÉGYPTIEN 3: Mtl— ***Last Emperor*** 1 h, 4 h 30, 8 h

CINÉMA OMEGA 1: — ***Biloxi Blues*** sam. dim. 1 h 15, 3 h 20, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 40 sem. 7 h 30, 9 h 30
CINÉMA OMEGA 2: — ***The Last Emperor*** sam. dim. 1 h, 4 h 30, 8 h. sem. 8 h.

CINÉMA DE PARIS: 896 Ste-Catherine O. (866-3636) — ***Red Heat*** 12 h 30, 2 h 40, 4 h 55, 7 h 20, 9 h 40

CINÉMA POINTE-CLAIRE 1: 6361 Trans-Canada— ***Great Outdoors*** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h
CINÉMA POINTE-CLAIRE 2: ***Moonstruck*** 12 h 45, 2 h 50, 4 h 55, 7 h, 9 h 15
CINÉMA POINTE-CLAIRE 3: ***Good Morning Vietnam*** ven. au dim. 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30, lun. mar. 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30— ***License to drive*** mer. jeu. 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10
CINÉMA POINTE-CLAIRE 4: ***Big*** 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
CINÉMA POINTE-CLAIRE 5: ***Bull Durham*** 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 30
CINÉMA POINTE-CLAIRE 6: ***La grenouille et la baleine*** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15

CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768)— jeu. ***Mississipi Blues*** 18 h 35— ***Le baiser de Judas Autour de minuit*** 20 h 35— Du 1er au 10 juillet, films dans le cadre du festival de jazz de Mtl

CINÉMA V - 1: 5560 Sherbrooke O. (489-5559) — ***Coming to America*** 12 h 05, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 30
CINÉMA V - 2: ***Red Heat*** ven. à mar. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 25— ***Short Circuit 11*** mer. jeu. 12 h 15, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 15, 9 h 40

CINÉPLEX I: (849-4518) — ***Milagro Beanfield War*** 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 20
CINÉPLEX II: — ***À l'anglaise*** 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05
CINÉPLEX III: — ***Broadcast News*** 1 h 15, 4 h 15, 7 h, 9 h 30
CINÉPLEX IV: — ***Wing of Desire*** 1 h 10, 4 h 10, 7 h 10, 9 h 35
CINÉPLEX V: — ***Au revoir les enfants*** 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 25
CINÉPLEX VI: — ***Un zoo la nuit*** 1 h, 5 h 15, 9 h 30— ***Éclair de lune*** 3 h 15, 7 h 30
CINÉPLEX VII: — ***Beetlejuice*** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10
CINÉPLEX VIII: — ***Tampopo*** 1 h 10, 4 h 10, 7 h, 9 h 15
CINÉPLEX IX: — ***Colors*** 1 h 05, 4 h 05, 7 h 05, 9 h 25

COMPLEXE DESJARDINS I: (288-3141)— ***Les ailes du désir*** 12 h 45, 4 h 55, 9 h 15— ***Lunette d'or*** 3 h, 7 h 20
COMPLEXE DESJARDINS II: — ***Mondo Flash*** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
COMPLEXE DESJARDINS III: — ***La vie est un long fleuve tranquille*** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
COMPLEXE DESJARDINS IV: — ***Frantic*** 1 h 40, 4 h 20, 7 h, 9 h 40

COMPLEXE GUY-FAVREAU/ O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mtl (283-8229)— ***Itinéraire Charade chinoise*** 20 h. (24 au 30 juin)

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878)— jeu ***The Manchurian candidate*** 20 h.— ven. ***Il Conformista*** 19 h — ***The grapes of wrath*** 21 h 15— sam ***The Big Sleep*** **19 h— *Le rouge et le noir*** 21 h 15— dim ***Le joueur*** 19 h.— ***Death in Venise*** 21 h.

CRÉMAZIE: (388-4210) — ***La grenouille et la baleine*** sam. dim. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15, sem. 7 h 15, 9 h 15

DAUPHIN I: (721-6060) — ***Le dernier empereur*** ven. 8 h — sam. 1 h, 4 h, 7 h, 10 h, dim. 1 h, 4 h, 8 h. lun. au jeu. 8 h.
DAUPHIN II: ***Broadcast News*** ven. 7 h, 9 h 30, sam. 1 h, 3 h 30, 7 h, 9 h 30, dim. 1 h, 3 h 30, 6 h, 8 h 30, lun. au jeu. 7 h, 9 h 30

CINÉMA DÉCARIE 1: (341-3190) — ***Big*** sam. dim. 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30, sem. 7 h, 9 h
CINÉMA DÉCARIE 2: ***Bull Durham*** sam. dim. 12 h 45, 3 h, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 45, sem. 7 h 15, 9 h 30

DORVAL I: (631-8587) — ***Willow*** 1 h 35, 4 h 10, 7 h, 9 h 35
DORVAL II: ***Red Heat*** tous les jours 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15 sam. 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 9 h 15
DORVAL III: ***Who framed Roger Rabbit*** ven. à mar. 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 30— ***Short Circuit 11*** mer. jeu. 12 h 40, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
DORVAL IV: — ***The Presidio*** 12 h 45, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 20

FAIRVIEW I: (697-8095) — ***Crocodile Dundee 2*** 12 h 05, 2 h 20, 4 h 35, 7 h, 9 h 30
FAIRVIEW II: — ***Who Framed Roger Rabbit*** 12 h 05, 2 h 30, 5 h, 7 h 20, 9 h 45

FAUBOURG STE-CATHERINE 1: (932-2230)— ***Bull Durham*** *12 h 50, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 35.*
FAUBOURG STE-CATHERINE 2: — ***Salome's Last Dance*** ven. à mar. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h— ***License to drive*** mer. jeu. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
FAUBOURG STE-CATHERINE 3: — ***Good Morning Vietnam*** 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 20
FAUBOURG STE-CATHERINE 4: — ***Personal Services*** tous les jours 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30

GREENFIELD I: (671-6129) — ***Coming to America*** 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20
GREENFIELD 2: — ***Crocodile Dundee 11*** 12 h 10, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 25
GREENFIELD 3: — ***Double détente*** 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30

IMPÉRIAL: (288-7102) — ***Willow*** 1 h 30, 4 h 25, 7 h, 9 h 35

JEAN-TALON: (725-7000) — ***Betelgeuse*** sam. dim. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15, sem. 7 h 15, 9 h 15

LAVAL I: (688-7776) — ***Coming to America*** 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20 sam. dern. spect. 11 h 40
LAVAL II:— ***Crocodile Dundee 11*** 12 h 10, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 30 sam. dern. spect. 11 h 45
LAVAL III: — ***Et si on le gardait*** 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30 sam. dern. spect. 11 h 45
LAVAL IV:— ***Rambo 111*** 12 h 45, 3 h, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 45 sam. dern. spect. 24 h.
LAVAL V:— ***Double détente*** 12 h 15, 2 h 35, 4 h 55, 7 h 10, 9 h 35, sam. dern. spec. 11 h 50.

LAVAL 2000 1: (687-5207)— ***Betelgeuse*** sam. dim. 1 h 30, 3 h 25, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 20, sem. 7 h 25, 9 h 20
LAVAL 2000 2: ***Satisfaction*** sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h, sem. 7 h, 9 h

LOEW'S I: (861-7437) — ***Who Framed Roger Rabbit*** 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20 ven. sam. dern. spect. 11 h 40
LOEW'S II:— ***Big Business*** 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30 ven. sam. dern. spect. 11 h 45
LOEW'S III:— ***Crocodile Dundee 2*** 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20 ven. sam. dern. spect. 11 h 40.
LOEW'S IV:— ***Crocodile Dundee 2*** 12 h 30, 3 h, 5 h 30, 8 h. ven. sam. dern. spect. 10 h 30
LOEW'S V:— ***Crocodile Dundee 2*** 1 h 30, 4 h, 6 h 30, 9 h. ven. sam. dern. spect. 11 h 30

OUIMETOSCOPE: (525-8600) — jeu. salle 1: ***Garçon de courses*** 19h., 21h.— Salle 2: ***Mon beau village*** 19 h 15— ***Le cinéma des anges*** 21 h 15— Salle 3: ***Club des cinéphiles du Ouimetoscope: les schpountz*** 19 h 15— ven. Salle 1: ***Le cri du hibou*** 19 h— ***Wall Street*** 21 h.— Salle 2 ***Le déclin de l'empire américain*** 19 h 30 —***Broadcast News*** 21 h 30— Salle 3***Crocodile Dundee*** 19 h 15 — ***Mad Max 111*** 21 h 15 — sam. Salle 1 ***Une blonde émoustillante*** 19 h— ***Les gens de Dublin*** 21 h.— Salle 2 : ***37.2 le matin*** 19 h 15— ***Birdy*** 21 h 30— Salle 3 ***Crocodile Dundee*** 19 h 30— ***Mad Max 111*** 21 h 20 — Dim. salle 1: ***Les gens de Dublin*** 14 h, 19 h.— ***Le cri du hibou*** 16 h, 21h.— Salle 2 ***Broadcast News*** 15 h 45, 20 h 45— ***Lettre d'amour en Somalie*** 13 h 45, 18 h 30— Salle 3 ***Mad Max 111*** 13 h 30, 17 h 30, 21 h 30— ***Crocodile Dundee*** 15 h 30, 19 h 30

PALACE I: (866-6991) — ***Coming to America*** 1 h 30, 4 h 10, 6 h 50, 9 h 30 ven. sam. dern. spect. 24 h.
PALACE II:— ***Coming to America*** ven. à mar. 12 h 30, 3 h 10, 5 h 50, 8 h 30 ven. sam. dern. spect. 11 h. mer. jeu. 1 h, 3 h 40, 6 h 20, 9 h.
PALACE III:— ***Coming to America*** ven. au mar. 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 25 ven. sam. dern. spect. 11 h 45— ***Rambo 111*** mer. jeu. 12 h 20, 2 h 35, 4 h 50, 7 h 05, 9 h 20
PALACE IV:— ***Red Heat*** ven. dim. lun. mer. jeu. 12 h 10, 2 h 20, 4 h 35, 7 h, 9 h 20 ven. sam. dern. spect. 11 h 35 sam. 12 h 10, 2 h 20, 4 h 35, 9 h 20, mar. 12 h 10, 2 h 20, 4 h 35, 9 h 30
PALACE V:— ***Poltergeist III*** 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40 ven. sam. dern. spect. 11 h 50
PALACE VI:— ***Rambo 111*** ven. à mar. 12 h 20, 2 h 35, 4 h 50, 7 h 05, 9 h 20 ven. sam. dern. spect. 11 h 35— ***Short Circuit 11*** mer. jeu. 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 30

PARADIS I: (354-3110)— ***La grenouille et la baleine*** ven. sam. dim. 1 h, 2 h 45, 4 h 30, 6 h 15, 8 h, 9 h 45, lun. au jeu 7 h, 8 h 45
PARADIS II:— ***Surprises de la vie*** ven. sam. dim. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15 lun. au jeu. 7 h 15, 9 h 15
PARADIS III:— ***Betelgeuse*** ven. sam. dim. 1 h 15, 3 h, 4 h 45, 6 h 30, 8 h 15, 10 h. lun. au jeu. 7 h 30, 9 h 10

PARISIEN I: — ***Double détente*** 12 h 10, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20
PARISIEN II:— ***Et si on le gardait*** 1 h 25, 3 h 30, 5 h 35, 7 h 40, 9 h 45
PARISIEN III:— ***La lumière*** 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30.
PARISIEN IV:— ***Rambo III*** 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15
PARISIEN V:— ***Plaisirs interdits*** 1 h 25, 3 h 25, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 25

PLACE ALEXIS NIHON I: (935-4246) — ***Great Outdoors*** tous les jours 12 h 30, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15
PLACE ALEXIS NIHON II:— ***Big*** 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30 (lundi 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 9 h 40)
PLACE ALEXIS NIHON III:— ***Bellmann and True*** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.

PLACE DU CANADA: (861-4549) — ***Bull Durham*** sam. dim., 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 15. sem. 7 h, 9 h 15

PLACE LONGUEUIL 1: (679-7451) — ***La grenouille et la baleine*** ven. sam. dim. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15 sem. 7 h 15, 9 h 15
PLACE LONGUEUIL 2: — ***Betelgeuse*** ven. sam. dim. 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30, sem. 7 h 30, 9 h 30

SAINT-DENIS II: (849-4211) —
SAINT-DENIS III:—

UNIVERSITÉ: Mtl— ***Voici l'Amérique interdite*** ven. à dim. 2 h 25, 6 h 10, 9 h 55, lun. au jeu. 6 h 10, 9 h 55— ***Cocaine*** ven. à dim. 12 h 30, 4 h 15, 8 h., lun. au jeu. 8 h.

VERSAILLES I: (353-7880) — ***Double détente*** 12 h 20, 2 h 40, 4 h 55, 7 h 10, 9 h 30, ven. sam. dern. spect. 11 h 45
VERSAILLES II:— ***Coming to America*** 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 25 ven. sam. dern. spect. 11 h 45
VERSAILLES III:— ***Crocodile Dundee 11*** 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 25 ven. sam. dern. spect. 11 h 40
VERSAILLES IV:— ***Big Business*** 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 15, 9 h 35 ven. sam. dern. spect. 11 h 50
VERSAILLES V:— ***Who Framed Roger Rabbit*** 12 h 25, 2 h 45, 5 h 05, 7 h 20, 9 h 35 ven. sam. dern. spect. 11 h 50
VERSAILLES VI:— ***Rambo 111*** 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 35 ven. sam. dern. spect. 11 h 35

WESTMOUNT SQ: (931-2477) — ***Big Business*** ven. à dim. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 15 lun. au jeu. 7 h 10, 9 h 15

YORK: (937-8978)—***The Presidio*** 1 h, 3 h, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 30

THEATRE

CAFÉ-CONCERT LA BELLE ÉPOQUE: 19 St-Laurent, St-Timothée (373-3262)— « L'amour ou la fidélité conjugale » m. en s. Philippe Grenier, à compter du 1er juillet, mer. au ven. 21h., sam. 19h 30, 22h 30, dim. 20h.

CÉGEP DE VICTORIAVILLE: 475 Notre-Dame E., Victoriaville (819-758-5535) — Le théâtre de la troupe à Wilfrid présente : « Les larrons font l'occasion » m. en s. de Gill Champagne du 16 juin au 27 août, mar. au ven. 20h30, sam. 19h et 22h.

ESPACE GO: 5066 rue Clark, Montréal (271-5381)— Dans le cadre de Refus Global « Signer » de Anne Legault et Claude Gauvreau, m. en s. Claude Poissant, du 22 juin au 30 juillet, du mer. au sam. à 20h 30

PUZZLES SCENE: Angle Ave du Parc et Prince Arthur, Montréal (288-3733)— Turtle Pond Theatre présente « Culture Shock » de Chris Lorne Elliott, à compter du 1er juin, mar. au dim. à 20h.

THÉÂTRE DE LA VEILLÉE: 1371 est Ontario, Montréal— Effet V présente le conte chanté « Bleu Grenouille » m. en s. Stéphane Lory, du 1er au 31 juillet, mer. au dim. à 20h 30

VIEUX-PORT DE MONTRÉAL: Hangar no 9, Montréal (499-9811)— « Squat » de Raymond Villeneuve, m. en s. Pierre Gendron, du 10 mai au 2 juillet, mar. au sam. à 20h.

VIEUX-PORT DE MONTRÉAL: sous le chapiteau d'« il va sans dire » (métro Champ-de-Mars) on présente « Import Export » m. en s. de Dominic Champagne, du 16 juin au 7 août, du mer. au dim. à 21h rés. au 286-9808

VIEUX-PORT DE MONTRÉAL: Entrée McGill, Montréal— « Dublin-Lachine » par le Théâtre Zoopsie, conception, texte et m. en s. Dennis O'Sullivan, du 1er juillet au 14 août, du mer. au dim. à 19h.

LA GRANDE COULÉE: Kingsey-Falls (819-848-2995) et (514-843-4886) — « On sait comment ça commence... » avec Marcel Leboeuf et Pauline Martin, du 22 juin au 3 sept., mer. au ven. 20h30, sam. 19h et 22h.

BATEAU-THÉÂTRE-L'ESCALE: St-Marc-sur-Richelieu (584-2271)— « Comédie dans le noir » de Peter Shaffer, traduction et adaptation Benoît Girard, m. en s. Denise Filiatrault, à compter du 17 juin mar. au ven. 21h., sam. 19h. et 22h.

LE CHANTECLER: Ste-Adèle (229-3591)— « La muselière » d'Yvon Brochu, m. en s. Louis Lalande, du 21 juin au 28 août, mar. au dim. 20h 30

MONT AVILA: St-Sauveur (227-8411)— Sous la Chapiteau: « Le grand orchestre du splendid » comédie musicale de Xavier Thibault et Rita Brantalou, m. en s. Alain Marcel et Rita Brantalou, du 22 juillet au 13 août, mar. au ven. 20h., sam. 19h. et 22h.

PATRIOTE DE STE-AGATHE: Ste-Agathe (861-2244)— « Inspecteur de mes amours » de William Van Zandt et Jane Milmore, adaptation Catherine Varga, m. en s. Normand Chouinard, du 17 juin au 4 sept. mar. au ven. 20h 30, sam. 19h. et 22h. dim. 10 juillet au 14 août et le 4 sept. à 20h.

RESTAURANT LE MUSIC HALL: Le Nouvel Hôtel, 1740 boul. René-Lévesque (931-8841) — « Les folles nuits » de Jacques Offenbach, du 15 juin au 24 septembre, mar. à ven. 21h, sam. 20h et 23h.

THÉÂTRE BEAUMONT ST-MICHEL: St-Michel-de-Bellechasse (418-884-3344)— « Haute Fidélité » de Ray Cooney, traduction et adaptation Benoit Girard, m. en s. Monique Duceppe, à compter du 23 juin, mar. au ven. 20h 30, sam. 19h. et 22h.

THÉÂTRE DE LA BUTTE DE VAL-DAVID: Sortie 76, autoroute des Laurentides (288-2828)— « P.S. ton chat est mort » de James Kirkwood, adaptation Andrée Cousineau, du 18 juin au 3 sept. mar. au ven. 20h 30, sam. 19h. et 22h.

THÉÂTRE DES CASCADES: Pointe-des-Cascades, autoroute 20, direction Dorion (455-9341)— « Party Surprise » de Arne Sultan et Earl Barret, adaptation Michèle Léger et Pascal Rollin, m. en s. Michèle Magny, du 3 juin au 3 sept. du mar. au ven. 20h 30, sam. 19h. et 22h.

THÉÂTRE DU CHENAL-DU-MOINE: Ste-Anne-de-Sorel (1-800-363-9468)— « Vice et Versa » de Ray Cooney, adaptation Michel Dumont et Marc Grégoire, m. en s. Monique Duceppe, à compter du 14 juin, mar. au ven. 20h 30, sam. 21h.

THÉÂTRE DE LA CHÈVRERIE: route 263, St-Fortunat co. Richmond (819-344-2402)— « Tel pèretelle paire » de Marie-Thérèse Quinton, m. en s. Jacques Rossi, du 23 juin au 27 août, mar. au ven. 20h 30, sam. 19h. et 22h.

THÉÂTRE LE DAUPHIN: Drummondville— « Boules à mythes » à compter du 23 juin, du mar. au ven. 20h 30, sam. 19h. et 22h.

Suite à la page 14

À SURVEILLER

JEUDI

Le Centre haïtien d'archives et de documentation est à la recherche de livres, revues, journaux, projets de recherche concernant les haïtiens afin de compléter certaines de ses collections. Robert, 256-6976.

■

Grand rassemblement des familles Laurier, le 3 juillet prochain à compter de 10 h au Parc Historique National Sir Wilfrid Laurier (205 12e ave - Laurentides). 439-3702.

■

Solidarité Québec-Amérique latine offre la possibilité d'apprendre l'espagnol de façon intensive, durant le mois de juillet, quatre soirs par semaine (3575 St-Laurent, local 406). 842-2463.

■

Bénévoles demandés pour différentes tâches à accomplir lors de la tenue du festival multiculturel de Côte-des-Neiges, au parc Van Horne, dimanche le 7 août de 12 h à 22 h; se présenter au Projet Genèse (5940 Victoria). 738-2036 ou 738-2435.

■

Vélo Québec annonce un stage de moniteurs et monitrices en vélo, du 30 juillet au 7 août, d'une durée de 9 jours dans la région de l'Outaouais. S'inscrire avant le 15 juillet, 252-3123.

■

Le Centre Marin des Blanchons organise un stage-croisière à la Baie Georgienne du Lac Ontario d'une durée de 14 jours à compter du 16 juillet prochain. 383-0150 (Montéal), 648-0623 (Québec).

■

La Bibliothèque Municipale de Saint-Eustache doit se départir de certains volumes, à compter du 11 juillet prochain vous pourrez vous les procurer pour une somme plus que modique (80 boul. Arthur-Sauvé). 472-4440.

■

Le Centre d'activités physiques du Collège Marie-Victorin propose à votre enfant de venir suivre un cours de plongeon (niveau I, II et III) le 6 juillet prochain, à compter de 18 h (7000 Marie-Victorin). 328-3828.

■

Le Mouvement Action-Chômage de Montréal invite les chômeurs et chômeuses à ses rencontres d'information sur la loi de l'assurance-chômage, les mardis et jeudis à 13 h et le mercredi à 19 h (6839A Drolet, local 304 - Métro Jean-Talon). 271-4099.

■

Le Centre de Psychologie Gouin Inc., rappelle à la population du Montréal métropolitain qu'il continue d'offrir des services au cours de la saison estivale (39 boul. Gouin O.). 331-5530.

■

Le père Marcel de la Sablonnière lance un appel « Retrouvailles » pour célébrer avec les anciens le 25e anniversaire de la Base de plein air le P'tit Bonheur (4265 ave Papineau). 527-1256.

■

Le Centre d'accueil Émilie Gamelin et la Résidence Armand Lavergne sont présentement à la recherche de bénévoles désirant devenir accompagnateurs auprès de personnes âgées pour des rendez-vous à l'hôpital. 527-8921, poste 298.

■

Le Centre à Montréal pour les échanges avec la Chine est présentement à la recherche de familles d'accueil pour stagiaires Chinois, pour une période de 6 semaine à partir du mois de juillet. Une allocation hebdomadaire vous sera offerte. CAMEC, 343-7748 ou 344-4440.

■

Le Choeur St-Laurent auditionne présentement des chanteurs et chanteuses (soprano, alto, ténor et basse) pour la saison débutant en septembre 1988. 634-3858.

■

Le Centre Communautaire de Loisir Côte-des-Neiges offre aux 2 à 5 ans l'activité de jardin d'enfant « Les ateliers croquignoles » débutant le 4 juillet prochain. L'inscription se fait jusqu'au 30 juin entre 9 h et 18 h (5347 Côte-des-Neiges). 733-1478.

■

Le Centre Immaculée-Conception annonce des soirées de badminton libre, du lundi au jeudi de 19 h à 23 h (4265 Papineau). 527-1256.

■

Grossesse-Secours aimerait avoir des nouvelles de celles qui ont déjà appelé à Grossesse-Secours, dans le but d'organiser une fête à l'automne pour célébrer le 15e anniversaire. 274-3691.

■

Forum lutte ouvrière ayant pour thème : « À bas le régime raciste d'Afrique du sud » ce soir à 19 h 30 (4274 Papineau, suite 302). 524-7992.

■

Nous désirons faire part à nos lecteurs que la chronique « À Surveiller » fait relâche durant la période estivale et reprendra à la rentrée, en septembre.

GASTRONOMIE

Restaurant
Le Piémontais
Cuisine italienne et française
FERMÉ LE DIMANCHE
1145A, rue De Bullion
861-8122
Membre de l'A.R.Q. (Association des Restaurateurs du Québec)

chez Vito
c'est plus qu'une promotion
c'est une tradition
Restaurant italien
Cuisine recherchée
Cave à vins sélectionnés
5412 Côte des Neiges
Tél.: (514) 735-3623
Maintenant métro
Côte des Neiges

Le Vieux Lutèce
"CUISINE FRANÇAISE TRADITIONNELLE"
Spécialité Maison & Table d'Hôte
Salles de réception
1187, VAN HORNE, OUTREMONT
(Coin Bloomfield)
Rés.: (514) 270-3768

Restaurant
aux chutes de Richelieu
Brunch tous les dimanches
table d'hôte midi et soir et menu gastronomique
Fine cuisine italienne
486, 1ere Rue, Richelieu
Tél.: (514) 658-6689

RESTAURANT
CAFÉ DE PARIS
Chansonnier sept soirs par semaine
Vos hôtes:
José, Franco
Cuisine française
spécialités:
Châteaubriand
Carré d'agneau
Boeuf Wellington
Surf & Turf
Fruits de Mer
66 rue St-Louis
Vieux Québec
RÉSERVATION: 694-9626

LE GUIDE DU WEEK-END

THÉATRE

THÉÂTRE DE MARJOLAINE: Lac D'Argent (845-0917)— « Les nonnes » comédie musicale d'après Nunsense de Dan Goggin, traduction et adaptation Serge Grenier, m. en s. Raymond Cloutier, du 18 juin au 27 août, mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.30, dim. 20h.

THÉÂTRE DES MARGUERITES: Trois-Rivières O. (819-377-3223) — « Para-psycho-folie ! » comédie, m. en s. Georges Carrère, du 14 juin au 27 août, mar. au sam. 20h30.

THÉÂTRE MOLSON ST-CHARLES-SUR-RICHELIEU: 10 chemin des Patriotes, St-Charles-sur-Richelieu (584-2293)— « Increvable Héloïse » de Marc Favreau et Micheline Gérin, m. en s. Robert Duparc, à compter du 7 juin, mar. au sam. 20h.30, à compter du 9 juillet, le sam. 19h. et 22h.30

THÉÂTRE MOLSON DE MARIEVILLE: 1979 rue St-Césaire, Marieville (861-4938 et 460-3033)— « Les lois de la pesanteur » par La Pesanteur, m. en s. Jean-Pierre Chartrand, à compter du 18 juin, mar. au sam. 20h.30, à compter du 9 juillet le sam. 19h. et 22h.30

THÉÂTRE MONT TYROL: 73 boul. Lac L'Achigan, St-Hippolyte (563-1280)— « Deux mille ans après Jésus-Christ » conception et m. en s. Raymond Lévesque, du 24 juin au 30 juillet, les ven. et sam. à 20h.— « Le Million » conception et m. en s. Raymond Lévesque, du 5 août au 3 sept., les ven. et sam. à 20h.

THÉÂTRE LA RELÈVE À MICHAUD: Transcanadienne, sortie 105, St-Mathieu-de-Beloeil (464-0089)— « Tequila » de Nick Hall, m. en s. Claude Maher, jusqu'au 3 sept. mar. au ven. 21h., sam. 19h. et 22h.30

THÉÂTRE DE LA SUCRERIE: route 417, sortie 66, Casselman, Ont. (613-764-5580)— « Peau de vache » de Barillet et Gredy, m. en s. Jean Faucher, du 17 juin au 20 août, mar. au ven. 20h., sam. 19h.30 et 22h.

THÉÂTRE DU VIEUX-LAPRAIRIE: 247 rue Ste-Marie, LaPrairie (659-3114)— La Troupe Entre Nous présente « André P. Lagacé, ou comment s'en débarrasser » de Yanik Comeau, m. en s. France La Bonté, du 6 juillet au 14 août, mer. au dim. 20h.30

THÉÂTRE DU VIEUX-TERREBONNE: 867 rue St-Pierre (492-4777) — « Voisin, Voisines » comédie de Christian Bédard, du mer. au dim. à 20h30, sam. à 18h et 21h à compter du 23 juin.

THÉÂTRE DE L'ÎLE: Hull (819-595-7455)— « Clémence côté cour, côté coeur » revue humoristique d'après Clémence Desrochers, du 5 juillet au 27 août, mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.

MUSIQUE

Pòpulaire

L'AIR DU TEMPS: 194 St-Paul Ouest (842-2003)— Le Brésilien Altay Velozo et Jean-Pierre Zanella, du 29 juin au 3 juillet— mer. au dim. de 22h. à 02h.30

BAR JAZZ 2080: 2080 rue Clark, Mtl (285-0007)— Michael Gauthier, guitariste de jazz, le 30 juin à 21h.30

BAR LES JOYEUX NAUFRAGÉS: 161 est Ontario, Montréal (843-3808)— Mathieu Bélanger Quartet, le 1er juillet à compter de 22h.— Francine Desjardins, vocal, le 2 juillet à compter de 22h.— Robert Gélinas Quartet, le 3 juillet à compter de 22h.

BAR LE MÉLOMANE: 812 est Rachel, Montréal (526-9054)— Shower Team, jazz, musique progressive, du 30 juin au 5 juillet à 22h.

BAR TERRASSE: 1201 Dorchester ouest, Montréal (878-2000)— Raymond Brunet, accordéon, du lun. au ven. de 17h. à 19h.30

LES BEAUX ESPRITS: 2073 St-Denis, Montréal (844-0882)— Stephen Barry Blues Band, le 30 juin, les 1-2-3 juillet à 22h.

BIDDLES JAZZ AND RIBS: 2060 Aylmer (842-8656)— Le quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, lun. 19h. à 24h., mar. 20h. à 01h., mer. au ven. 17h. à 22h.— Les lundis, à 19h., sessions d'improvisation — Le Trio de Charlie Biddle, en permanence, du mer. au sam. à compter de 22h.— Le Trio de Bernard Primeau dim. de 19h. à 24h.— invité le 3 juillet: Janis Steprans, sax alto

BIDDLES/ LE GOBELET: 8405 St-Laurent, Montréal (382-2203) — Tess Mariasine, chanteuse-pianiste, en spectacle, le 30 juin, les 1-2-6-7-8-9 juillet de 21h. à 1h.

LE BIJOU: 300 rue Lemoyne, Vieux Montréal— Trois tables de blackjack en opération du lun. au ven. de 17h. à la fermeture, et le sam. de 20h. à 03h.— Le groupe Michael Milsap, du 29 juin au 27 août, mer. au sam. à compter de 22h.

CAFÉ CAMPUS: 3315 chemin Reine-Marie, Montréal (735-1259)— New Music Foundation, tous les dim.

LE ZIG ZAG CAFÉ: 5358 Lévesque, Laval (661-4985)— Jazz tous les dim. avec Le Zig Zag Quartet, de 11h. à 15h.

CAFÉ THÉLÈME: 311 est Ontario, Montréal (845-7932)— Michel Bédard Quartet, le 1er juillet de 17h. à 21h.30— Les Daltons, 1er juillet de 21h.30 à 01h.30— Les Daltons, 2 juillet de 17h. à 21h.30— Straight Ahead, 2 juillet de 21h.30 à 01h.30— Les Extraterriens, le 3 juillet de 17h. à 21h.30— Pigot Quartet, le 3 juillet de 21h.30 à 01h.30

CAFÉ TIMÉNÉS: 4857 ave du Parc, Montréal (272-1734)— Mecha Gomez chante le tango, le 30 juin à 20h.— Tango X 3, avec Ramon Pelinski, les 1-2 juillet à 20h.

LA CHACONNE: 342 est Ontario, Montréal (843-8620)— Dans le cadre du Festival de jazz, Le Trio André Lépine, du 30 juin au 10 juillet, tous les soirs à 20h.

LE CLUB G.M.: 22 St-Paul, Vieux-Montréal (861-8143)— Jazz live, du lun. au ven. de 17h. à 21h.— Happy Hours de 17h. à 21h.

CLUB MILES: 1200 Bishop (861-4656)— Mar. au ven. l'Ensemble Elder Léger, à 17h.30.

CLUB SHIBUMI: 5345 ave du Parc, Mtl (271-5712)— Tous les lundis Jam Session à 21h.30

COCK'N BULL: 1944 Ste-Catherine O. (932-4556)— Tous les dim. jazz et dixieland live.

FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE MONTRÉAL: Montréal— VENDREDI 1er JUILLET——St-Denis 2: Concours de jazz Alcan, à 16h.30— Cinémathèque: ciné-jazz, Le jeune Ellington, 18h., 20h., 22h.— St-Denis: Gala Justin Time, avec Oliver Jones, Denny Christianson Big Band, Jubilation Gospel Choir, Soony Greenwich, Jean Beaudet Quartet, à 18h.30— Spectrum: Frank Morgan Quartet, à 18h.30— Bibliothèque Nationale: Charles Papasoff, Rufus Cappa Docia, à 19h.— Salle Wilfrid-Pelletier: Miles Davis, à 21h.— Théâtre Port-Royal: Mal Waldron/Andrew Hill, à 21h.— Bibliothèque Nationale: Yannick Rieu Trio, à 21h.30— Théâtre St-Denis: Bobby McFerrin, à 23h.30— Spectrum: Charlie Haden Quartet, à 23h.30—— SAMEDI 2 JUILLET—— St-Denis 2: Icarus, à 16h.30— Cinémathèque: Liberty Street, Blues, Le Jazz, Un vaste complot, 18h., 20h., 22h.— Théâtre St-Denis: Al Dimeola Project, 18h.30— Spectrum: Arnett Cobb, 18h.30— Bibliothèque Nationale: Vincent Dionne, Paul McCandless, 19h.— Salle Wilfrid-Pelletier: Dizzy Gillepsie, Monty Alexander, James Moody, Slide Hampton, Sam Rivers et Jon Faddis, Moe Koffman, Gonzalo Rubalcaba, 21h.— Théâtre Port-Royal: Ran Blake, Ricky Ford, Robert Lepage, 21h.— Bibliothèque Nationale: Daniel Lessard Quintet, 21h.30— Théâtre St-Denis: Youssou N'Dour, 23h.30— Spectrum: John Carter Octet, 23h.30—— DIMANCHE 2 JUILLET—— St-Denis 2: Ted Quinlan Quintet, 16h.30— Cinémathèque Québécoise: Chicago et All That Jazz, 18h., 20h., 22h.— Théâtre St-Denis: Carmen McRae, Clifford Jordan, 18h.30— Spectrum: J.J. Johnson, 18h.30— Bibliothèque Nationale: Duo Dostaler-Ratté, 19h.— Théâtre Port-Royal: Carla Bley/ Steve Swallow, 21 h.— Bibliothèque Nationale: Muhammad Abdul, Al-Khabyyr Sextet, 21h.30— Théâtre St-Denis: Paul Winter Consort, Paul McCandless, 23h.30— Spectrum: Courtney Pine, 23h.30

LES FOUFOUNES ÉLECTRIQUES: 97 est Ste-Catherine, Montréal— Warbogsaw Gimmick/The Service, le 30 juin— Scream/Dag Nasty, le 1er juillet— Deja Voodoo/Dick Van Dykes, le 2 juillet

HÔTEL MERIDIEN: 4 complexe Desjardins, Mtl (285-1450)— Bar Le Foyer: Deux pianistes en alternance, Tibor Ceasar, du lun. au ven. de 17h. à 20h.— François Comeau, du mar. au sam. de 20h. à 24h.

HÔTEL DE LA MONTAGNE: 1430 rue de la Montagne (288-5656)— Cocktail: 5 à 7 lun. au ven.— Le Trio Dave Clark, jazz et contemporain, du mer. au sam. de 21h. à 01h.

LE GRAND HOTEL: 777 Université (879-1370)— Bar Chez Antoine: les pianistes Christiane Côté et Roland Devèze, lun. au ven. de 17h. à 01h., le sam. de 20h. à 01h.— Bar Tour de Ville: Le Trio Starlite, mer. au dim. de 21h. à 02h.

LA CROISETTE: 1201 Dorchester (878-2000)— Jacques Ouellet, au piano, du dim. au ven. de 18h. à 22h.

LE BOULEVARD: 1201 Dorchester, Montréal (878-2000)— Tous le samedis soirs de 19h. à 24h., musique du Trio Denis Boivin

Classique

BASILIQUE MARIE-REINE DU MONDE: 1071 rue de la Cathédrale, Montréal (866-1661)— Tous les dimanches à 11h., le choeur polyphonique de Montréal

BASILIQUE NOTRE-DAME: 116 ouest Notre-Dame, Montréal (849-1070)— Tous les dimanches à 11h., grand-messe (grégorien et polyphonie) à l'orgue Pierre Grand'Maison

ÉGLISE SAINTE-CUNÉGONDE: 2461 ouest rue St-Jacques, Montréal (937-3812)— Tous les dimanches à 8h.45, grand-messe en latin, selon l'ancien rite (chant grégorien)

ÉGLISE ST-JEAN-BAPTISTE: angle Rachel et Henri-Julien, Montréal— L'Organiste Jacques Boucher aux messes de 10h. et 11h. le 3 juillet

FESTIVAL D'ÉTÉ DE LANAUDIÈRE: Salle Rolland-Brunelle: Atelier Lyrique de l'Opéra de Montréal, le 30 juin— Alexandre Lagoya, guitariste, I Musici de Montréal, dir. Yuli Turovsky, le 1er juillet— Cathédrale de Joliette: Récital de Zamfir, flûte de pan et orgue, le 2 juillet— Eglise St-Donat: Récital d'Alexandre Lagoya, guitariste, le 3 juillet— Cathédrale de Joliette: Biris Godounov de Moussorgsky, avec Joseph Rouleau et 14 solistes, Orchestre Métropolitain et Choeur de Boris, dir. Semyon Vekshtein, le 3 juillet

MAISON TRESTLER: Chemin de la Commune, Dorion (455-6290)— Concert de Jean-François Lapointe, baryton, et Marc Durand, pianiste, oeuvres de Daunais, Schumann, Poulenc, le 30 juin à 20h.

ORATOIRE SAINT-JOSEPH: 4300 Reine-Marie, Montréal (733-8211)— Les Petits Chanteurs du Mont-Royal, sous la dir. de Gilbert Patenaude, à la messe de 11h.

SANCTUAIRE DU ROSAIRE ET DE ST-JUDE: St-Denis et Duluth, Montréal— Messe-Jazz par le Trio François Bourassa, le 2 juillet à 24h., le 3 juillet à 12h.

THÉÂTRE DES CASCADES: Pointe-des-Cascades, autoroute 20, direction Dorion (455-9341)— Le Quatuor Lyrique Canadien, tous les dim. à 20h., à compter du 19 juin

L'ENTRE-TEMPS: 1201 ouest Dorchester, Montréal (878-2000)— L'Orchestre d'Agnes Sohier et le groupe Logon, du mer. au sam. de 21h. à 3h.

LE POINT-DE-VUE: 1201 Dorchester ouest (878-2000)— Christiane Gendron, harpiste, lun. au sam. de 19h. à 23h.

L'IMPROMPTU: 1201 ouest Dorchester (878-2000)— Gérard Lambert, pianiste-animateur, du lun. au sam. de 21h. à 02h.

PARC CARON: Ville St-Laurent— le groupe Night Shift, le 30 juin à 20h.

RESTAURANT RICARDO: 1652 boul. Ste-Adèle, rte 117, Ste-Adèle— Les vendredis, de 19h. à 23h. jazz en douceur avec Nick Ayoub, saxophone, et Rob Adams, au piano

RESTAURANT LES SERRES: 300 rue Lemoyne, Vieux-Montréal (288-5508)— 2 musiciens ambulants en soirée, violoniste et accordéoniste, du mer. au sam.

RESTAURANT ZHIVAGO: 419 St-Pierre, Vieux Montréal (284-0333)— Restaurant dancing-romantique, mar. au sam. de 18h. à 3h.— Le Groupe Bekar, 2 musiciens et une chanteuse, mar. au sam. de 20h. à 23h.30

RISING SUN: 286 ouest Ste-Catherine (861-0657)— Swinging Relatives, Seventh Seal, reggae ska, rock, les 30 juin et 1er juillet à 22h.— Hommage à Aretha Franklin: Alma-Faye Brooks et Willie Roy, les 2-3 juillet à 22h.— Blue Monday Jam Session, avec Kenny Hamilton, le 4 juillet à 22h.

SALLE REINE ÉLISABETH: bar des voyageurs 900 Boul. Dorchester (861-3511)— Normand Zubie et David Lessard lun. et mar. de 17h00 à 22h00— Oliver Jones et Charles Biddles, mer. jeu. ven. de 17h00 à 22h00— Normand Zubie et Daniel Lessard, sam. de 17h00 à 24h00.

VARIÉTÉS

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE LONGUEUIL: Succ. Désormeaux: 2877 chemin de Chambly, Longueuil— Présentation de « Asterix et Cléopâtre » le 30 juin à 10h.— Centre Culturel, 100 ouest St-Laurent, Longueuil: « Asterix et Cléopâtre, le 30 juin à 13h.30

BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert, Montréal (842-2808)— Du jeu. au sam. souper en musique avec Marie-Perle Quintin, à compter de 18h.— Brunch du dimanche, rencontre amicale à compter de 13h. avec jeux de société, suivi de danse.— Festival de la Chanson de Montréal 88: le 30 juin, Alain Le Breiz, Gilles Pilon, Pierrot Fournier en spectacle— Le 1er juillet, Florent Veilleux, André Truand, Carmelle Lecompte, après minuit: Magdalena et Martin Soucy— Le 2 juillet, Catherine Karnas, Jamil, Walter Palmieri, après minuit, Magdalena et Martin Soucy

CAFÉ RIMBAUD: 5091 rue de Lanaudière, Montréal (525-2688)— « Le clavecin de tous les temps » par le Théâtre du Café Rimbaud, avec Robert Sigmund, clavecin, Dominic Lavallée, comédien, m. en s. Jean Dalmain, scénographie d'Yvan Gaudin, les mer. ven. sam. dim. à compter de 18h.

CAFÉ TIMÉNÉS: 4857 ave du Parc, Montréal (272-1734)— Brunch à 12h. tous les dimanches, avec musique d'atmosphère à compter de 12h.

LA CAGE AUX SPORTS: 6321 Trans-Canada, Pointe-Claire (694-4915) et 5830 Boul. Taschereau, Brossard (676-4404)— Ateliers d'art, gratuit pour les enfants mar. et jeu. au dim. 17h.30 à 21h.30

CARRÉ DOMINION: Montréal— Concert de fanfares Campbell 88, Veterans Band, le 3 juillet à 19h.30

CENTRE SOCIAL ESPAGNOL: 4848 St-Laurent, Montréal (844-4227)— Spectacle de danse Flamenco avec Elena et le guitariste Pierre, les ven. et sam. à 21h. et 23h.

CHAPITEAU: Face Place Des Arts, Montréal— « La petite histoire du jazz » m. en s. Mario Boivin, du 1er au 10 juillet à 14h.

CHÂTEAU RAMEZAY: Vieux Montréal— Deux visites à pied offertes quotidiennement, rendez-vous à la Place Vauquelin, du 25 juin au 5 sept. à 10h. et 11h.15, en français ou anglais.

CLUB DE BACKGAMMON DE MONTRÉAL: 4381 St-Denis, Montréal (845-9896)— Tournoi de backgammon les dim.— Ligue de backgammon, cours etc... sem. 16h. à 03h. week-end, 14h. à 03h.

CLUB SODA: 5240 ave du Parc, Montréal (270-7848)— Théâtre-musical Marvin Dream of a Lifetime, du 1er au 10 juillet à 20h.

HÔTEL LE QUATRE SAISONS: 1050 ouest Sherbrooke, Montréal— Piano-Bar: L'Apéro avec Gilles Jourdain, du lun. au ven. de 17h. à 01h.

LE REINE ÉLIZABETH: Salle Arthur, 900 ouest Dorchester, Montréal— Café Baroque Arthur: « Folies folies » du can can au charleston, production La Belle Époque Inc. mer. jeu. ven. dim. 20h.30, sam. 20h. et 22h.30

LES QUATRE PIANOS: 150 Principale, St-Sauveur (227-8509)— Les Monstres de l'Humour, du 24 juin au 6 août, mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.30

LES TROIS MARMITES: 475 ouest Principale, Magog (819-847-0470)— Spectacles d'humour avec Claire Jean et Denis Houle, du 21 juin au 6 août, mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.

MAISON DE LA CULTURE CLAUDE DEBUSSY: 3540 rue Rocheleau, St-Hubert (678-8416)— « Omer Veilleux » théâtre muet clownesque pour adultes, du 30 juin au 23 juillet, jeu. au sam. à 20h.

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL: 1379 ouest Sherbrooke, Montréal (285-1600)— Auditorium Maxwell-Cummings: Films Borduas, du 5 mai au 30 juin, les mar. jeu. et dim.— « Paul-Emile Borduas » 12h.30 en français, « Premier plan » 13h. en français, « Paul-Emile Borduas » 13h.30.

PARC HISTORIQUE NATIONAL FORT CHAMBLY: Chambly— Fête du Canada à Chambly, le 3 juillet

PARC PINE BEACH: Chemin du Bord du Lac, Dorval— La Fête du Canada, le 1er juillet, les festivités débutent à 14h.

PLANÉTARIUM DOW: 1000 rue St-Jacques, Montréal (872-4530)— « L'univers est-il infini » du 23 juin au 14 août— spectacles français: mar. au ven. 13h.30 et 20h.30, sam. 14h.15, 16h.30, 20h.30, dim. 13h., 15h.30, 16h.30, 20h.30 — spectacles anglais: mar. au ven. 12h.30, 19h.30, sam. 13h., 15h.30, 19h.30, dim. 14h.15, 19h.30

RESTAURANT LA BROCHETTERIE VIEUX ST-DENIS: 4501 St-Denis (angle Mont-Royal) (842-2696)— Reynald Précourt (Reynaldo) pianiste chanteur anime les soupers dansants du jeudi au dim. de 18h. à 24h.

RESTAURANT LES FILLES DU ROY: 415 Bonsecours, Vieux-Montréal (849-3535)— Les jeu. sam. et dim. soirs musiciens de folklore québécois, balades du 19e siècle— Dimanche, brunch avec le groupe Ad Vielle, musique paysanne du 17e siècle, avec instruments anciens

RESTAURANT LE MUSIC HALL: Le Nouvel Hôtel, 1740 boul. René-Lévesque (931-8841) — « Les folles nuits » de Jacques Offenbach du 15 juin au 24 septembre, du mar. au ven. à 21h. sam. 20h. et 23h.

RESTAURANT SANCHO PANZA: 3458 ave du Parc, Montréal (844-0558)— Spectacle de guitare et de danse Flamenco avec John et Danielle, tous les samedis à 21h. et 23h.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL: Rue St-Denis, Mtl— « Fontaine Blues » du 1er au 10 juillet, des artistes créeront sur place des oeuvres de grande qualité (relâche les 4-5-6 juillet)

VIEUX PORT: 7, rue de la Commune (849-1612) — « Images du futur 88 », exposition internationale présente des oeuvres d'art et de technologie : hologrammes, animation par ordinateur, environnement sonores. Plus de 80 artistes, tous les jours de 12h. à 23h. jusqu'au 25 septembre.

TÉLÉVISION

JEUDI

2 CBFT
- 12.00 Première édition
- 12.15 Cette terre si fragile
- 13.15 Cinéma « Les cordes de la potence » Amé. 73 Avec John Wayne, Gary Grimes et George Kennedy
- 15.15 Aujourd'hui en france
- 15.30 Palme d'or « Une histoire du cinéma depuis 1945 »
- 16.00 Le petit castor
- 16.30 Le naturaliste en cam pagne
- 17.00 D'une série à l'autre « Merci, Sylvestre » (dern.)
- 18.00 Montréal ce soir

6 CBMT
- 12.00 Midday
- 12.57 Community Notes
- 13.00 All my Children
- 14.00 Eastenders
- 14.30 King of Kesington
- 15.02 Guiding Light
- 16.00 Facts of Life
- 16.32 What's New ?
- 17.00 Video Hits
- 17.30 Three's Company
- 18.00 Newswatch & Sports

10 CFTM
- 12.00 Ici Montréal
- 12.30 En passant
- 12.34 Un bon programme
- 13.30 Cinéma d'après-midi « Rock Brillantine » It. 79 avec Monty Garrison, Auretta Gay et Cecilia Bonocore
- 15.30 Opinions sur la place
- 16.30 Santé . . . la vie !
- 17.30 Fais-moi un dessin

12 CFCF
- 12.00 20 minute workout
- 12.30 Pulse
- 13.00 Lifetime
- 14.00 Another World
- 15.00 General Hospital
- 16.00 Cope's Corner
- 16,05 The Price is Right
- 17.00 Family Ties
- 17.30 Cheers

17 RADIO-QUÉBEC
- 16.15 La route des vacances
- 16.30 Beau et chaud
- 17.30 Dessins animés
- 18.00 Passe-Partout

35 QUATRE SAISONS (câble 5)
- 12.00 Les Pierrafeu
- 12.30 Le grand journal
- 13.00 La fourchette d'or
- 13.30 Les P'tites vues « Drôles d'aventures avec l'oncle Manuelo » (dessins animés) Brésil, 72
- 15.30 La soeur volante
- 16.00 Jinny
- 16.30 Chère Hughette
- 17.00 Double Jeu
- 17.30 Le grand journal

99 TVFQ
- 12.00 Si j'étais vous
- 13.00 Fête comme chez vous
- 14.00 Latitudes
- 15.00 Radio France Internationale
- 16.30 Kazcado
- 17.00 « La liberté Stéphanie » avec Agnès Torrent, Phi lippe Jutteau et Charlotte Bonnet
- 17.30 Le Journal
- 18.00 La chance aux chansons

VENDREDI

2 CBFT
- 12.00 Fariboles
- 12.15 Cette terre si fragile
- 13.15 Cinéma « Bons baisers d'Athènes » Brit. 79 avec Roger Moore, Claudia Cardinale et Elliott Gould
- 15.30 Palme d'or « Une histoire du cinéma depuis 1945 »
- 16.00 Le petit castor
- 16.30 Les aiguillages du rêve
- 17.00 D'une série à l'autre « Une journée dans la vie du Canada »
- 18.00 Montréal ce soir

6 CBMT
- 12.00 Midday
- 12.57 Community notes
- 13.00 All my children
- 14.00 Canadian reflections
- 14.30 King of Kensington
- 15.00 Guiding light
- 16.00 Facts of life
- 16.30 Video hits
- 17.30 Three's company
- 18.00 Canada Day Supper Hour

10 CFTM
- 12.00 Ici Montréal
- 12.30 Un bon programme
- 13.30 Cinéma d'après-midi « C'est mon frère » Can. 86 avec Charley Higgins, Yannick Bisson et Terence Kelly
- 15.30 Opinions sur la place
- 16.30 Santé . . . la vie !
- 17.30 Fais-moi un dessin

12 CFCF
- 12.00 20 minutes workout
- 12.30 Gimme a Break
- 13.00 Lifetime
- 14.00 Another World
- 15.00 General Hospital
- 16.00 Cope's Corner
- 16.05 The Price is Right
- 17.00 Family Ties
- 17.30 Cheers
- 18.00 Pulse

17 RADIO-QUÉBEC
- 16.15 La route des vacances
- 16.30 Beau et chaud
- 17.30 Dessins animés
- 18.00 Passe-Partout

35 QUATRE SAISONS (câble 5)
- 12.00 Les Pierrafeu
- 12.30 Le Grand Journal
- 13.00 La fourchette d'or
- 13.30 Les P'tites vues « Le fantôme du vol 401 » Amé. 78 avec Ernest Borgnine, Kim Basinger et Gary Lockwood
- 15.30 La soeur volante
- 16.00 Jinny
- 16.30 Chère Hughette
- 17.00 Double jeu
- 17.30 Le grand journal

99 TVFQ
- 12.00 Si j'étais vous
- 13.00 Fête comme chez vous
- 14.00 Chagall : le peintre à la tête renversée
- 15.00 Radio-France Internationale
- 16.30 Kazcado
- 17.00 « La liberté Stéphanie » avec Agnès Torrent, Phi lippe Jutteau et Charlotte Boyer
- 17.30 Le Journal
- 18.00 Un D.B. e plus

La télévision du vendredi soir en un clin d'oeil

	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
2 CBFT (R.-C.) Montréal	Montréal ce soir	18h 40/Cinéma : *L'anticoste* —Can. 1986 Documentaire de B. Gosselin				20h 50/Spectacle sur la colline parlementaire Anima. : M.-C. Trottier, N. Séguin et P. Pilon			Téléjournal	Festival International de Jazz de Montréal 1988		Nos espoirs 88	Cinéma de fin de soirée
3 WCAX (CBS) Burlington	News		CBS News	Hollywood Squares	Beauty and the Beast		Movie : *Camille* —G.-B. 1984 Avec Greta Scacchi, Colin Firth et John Gielgud				News	WKRP In Cincinnati	Night Heat
5 WPTZ (NBC) Plattsburgh	News		Family Ties	Cheers	Best of TV'S Bloopers & Practical Jokes		Sonny Spoon		Miami Vice		News	The Tonight Show	
6 CBMT (CBC) Montréal	Newswatch		A Day in the Life of Canada		D. Foster Symphony session	20h 50/Canada Day Special			The National 22h 25 : The Journal		Newswatch & Sports	Good Rockin' Tonite	
10 CFTM (TVA) Montréal	Ici Montréal	Un été de bonne humeur		David Copperfield : Muraille de Chine		Joyeux Millions, Canada ! spécial 88 Anim. : Dominique Michel et Alan Thicke			Un bon programme		Les nouvelles TVA Ici Montréal/Météo/Sports		Cinéma : *Cent rancunes*
12 CFCF (CTV) Montréal	Pulse		Entertainment Tonight	Check it Out !	Friday the 13th		Night Heat		Miami Vice		CTV News 23h 20 : Pulse		It's Garry Shandling Show
17 CIVM (R.-Q.) Montréal	Passe-partout	5 pour 1	Cinéma : *Rendez-vous* —É.-U. 1945 Avec Margaret Sullivan et James Stewart			20h 45/route des vacances	Beau et chaud		Parler pour parler		Incursions		
22 WVNY (ABC) Burlington	News	ABC News	Wheel of Fortune	A Current Affair	Perfect Strangers	Baseball Ligue Américaine : *Red Sox de Boston vs Royals de Kansas City*					News	Nightline	Star Trek: Next Generation
24 CICO (TVO) Ontario	Polka Dot Door	Belle and Sebastian	Colorful Notions		The Spice of Life	Writers and Places	Television		Reckoning : the Political Economy of Canada		Talking Films	Question Period-Federal	
33 VERMONT ETV (PBS)	The Mac Neil-Lehrer Newshour		Nightly Business Report	Vermont this Week	Washington week in review	Wall Street Week	The Immortal Beethoven with Peter Ustinov				Movie : *The Man Who Loved Cat Dancing* É.-U. 73 /Avec Sarah Miles et Burt Reynolds		
35 QUATRE SAISONS Montréal	Garden-Party		Coup de foudre	Cinéma : *Le Kid en Kimono* —É.-U. 1958 Avec Jerry Lewis, Nobu McCarthy et Sessue Hayakawa				Le grand journal	Premières, ce soir	Garden-Party		Sport Plus	Bleu Nuit
99 TVFQ (télévision française)	Un db de plus	Zoum Zoum	Cité sud		Racines		Carzou		Le journal	Radio-France-Internationale			

La télévision du jeudi soir en un clin d'oeil

	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
2 CBFT (R.-C.) Montréal	Montréal ce-soir		Génies en herbe	Cinéma : *Fedora* —All. 1978 Avec William Holden, Marthe Keller et Jose Ferrer					Le Téléjournal Le Point/Météo/Sport		23h 20/Cinéma : *Suzanne* —Can. 80 Avec Jennifer Dale et Winston Rekert		
3 WCAX (CBS) Burlington	News		CBS News	Hollywood Squares	48 Hours		Simon & Simon		Cagney & Lacey		News	WKRP In Cincinnati	Night Heat
5 WPTZ (NBC) Plattsburgh	News		Family Ties	Cheers	The Cosby Show	A Different World	Cheers	Night Court	L. A. Law		News	The Tonight Show	
6 CBMT (CBC) Montréal	Newswatch		Wired		Rasky's Gallery			Executive Stress	The National 22h 25 : The Journal		Newswatch & Sports	Three's Company	Movie : *Who Goes There*
10 CFTM (TVA) Montréal	Ici Montréal	Un été de bonne humeur		Le Québec à la carte	La lutte WWF		Miami		Un bon programme		Les nouvelles TVA Ici Montréal/Météo/Sports		Ciné-lune : *L'emprise*
12 CFCF (CTV) Montréal	Pulse		Entertainment Tonight	The Campbells	The Cosby Show	A Different World	Cheers	Night Court	L. A. Law		CTV News 23h 20 : Pulse		Movie : *Brainstorm*
17 CIVM (R.-Q.) Montréal	Passe-partout	5 pour 1	Cinéma : *Tendres années* —É.-U. 1983 Avec Sarah Boyd, R. Harvest et Neil Barry			20h45/route des vacances	Beau et chaud		Points de vue : *Journal inachevés*		Vivre à . . . Chisasibi		
22 WVNY (ABC) Burlington	News	ABC News	Wheel of Fortune	A Current Affair	Sledge Hammer !	The Charmings	Hothouse				News	Nightline	Feed my People
24 CICO (TVO) Ontario	Polka Dot Door	Today's Special	Legends of the World	Doctor Who	Family Matters	Realities	Speaking Out : *Midwifery*			Options	Realities	Question Period-Provincial	
33 VERMONT ETV (PBS)	The Mac Neil-Lehrer Newshour		Nightly Business Report	This Old House	The Day the Universe Changed		Mystery ! Inspector Morse		Upstairs Downstairs		Movie : *The Sweet Smell of Sucess* —É.-U. 56 Avec Burt Lancaster et Tony Curtis		
35 QUATRE SAISONS Montréal	Garden-Party		Coup de foudre	Cinéma : *Espèces en voie de disparition* —É.-U. 1982 Avec Robert Urich, JoBeth Williams et Hoyt Axton				Le grand journal	Premières, ce soir	Garden-Party		Sport Plus	Le Saint
99 TVFQ (télévision française)	La chance aux chansons	Zoum Zoum	Cité Sud		Racines		Latitudes		Le journal	Radio-France-Internationale			

LE PLEIN AIR

L'Auberge St-Denis à St-Sauveur ou la gourmandise *bcbg*

ROBERT CHOQUETTE

Blotti dans un creux de vallée, Saint-Sauveur-des-Monts est le centre de villégiature à la mode dans les Laurentides, l'endroit qui fait courir les gens. Saint-Sauveur-des-Monts, station *bon chic, bon genre*, se trouve à la porte de Montréal. À un point tel que plusieurs résidents de vieille souche ont l'impression d'être dépossédés de leur chez-eux, l'été, surtout pendant les week-ends, et durant la saison de ski.

Richard Desjardins est natif de la vallée. Sa famille a toujours fait des affaires à Saint-Sauveur-des-Monts. « Il faut se rappeler qu'il y a peine deux décennies, la région ne faisait pas vivre son monde. On travaillait quelques mois par année seulement, en forêt et dans les centres de ski », raconte le jeune propriétaire de l'*Auberge St-Denis*. « Aujourd'hui, la restauration, l'hôtellerie et la villégiature constituent un moteur économique qui profite à tous. C'est vrai que le village connaît un achalandage sans précédant. Mais on a su préserver son intégrité physique », ajoute-t-il.

Il en va de même de l'Auberge St-Denis. Le vieil édifice de deux étages date de 1939. Du *Old Colony Inn*, qui servit de lieu d'hébergement et d'école à plus de 80 jeunes garçons et filles durant la deuxième guerre, on a conservé l'allure victorienne et les jardins sages. Aujourd'hui, à l'auberge entièrement rénovée, on a ajouté une nouvelle aile de dix-huit chambres, portant la capacité de l'établissement à 23 chambres.

Vu de l'extérieur, l'ensemble est harmonieux. Les murs sont d'un blanc sobre, souligné de vert aux fenêtres. Les pelouses bien tenues sont serpentées d'allées en pierres. Des haies et plusieurs arbres, des bouleaux argentés, des épinettes, des sapins et des érables protègent l'auberge des regards indiscrets et de la rumeur du village. Dans la calme enceinte, on ne se croirait pas à deux minutes de la rue principale.

L'intérieur est tout aussi feutré. Tout comme dans les petits salons, les salles de réunions et les quatre salles à manger, rien n'à été laissé au hasard dans l'aménagement des chambres de l'auberge. Dix-huit chambres possèdent un foyer. On a apporté une attention toute particulière au confort et à la décoration: les lits de format *Queen* sont constitués de matelas thérapeutiques. L'insonorisation des chambres protège l'intimité et le mobilier témoigne à la fois du bon goût et et du sens pratique des aubergistes.

« Les gens ne se sentent pas à l'étroit et aiment passer du temps dans des chambres confortables et jolies », assure Richard Desjardins.

Photo Robert Choquette

A la vieille auberge entièrement rénovée, on a ajouté une nouvelle aile de 18 chambres, portant la capacité de l'ensemble à 23 chambres.

« Nos clients viennent se reposer et chercher des services de haute qualité », précise-t-il.

La salle de bain est séparée du reste de la chambre par une porte en coin, vitrée et habillée d'un rideau de dentelle. Le bain est spacieux, profond et confortable. On aime s'y détendre et y faire des bulles — au champagne — tout en contemplant une joyeuse attisée jaillissant dans l'âtre du foyer. « Certains clients insistent pour avoir du bois de foyer même l'été. Le romantisme ne connaît pas les saisons », note en souriant l'aubergiste.

Préserver le caractère simple et intime de l'auberge. Tel était le voeu de Richard Desjardins au moment d'entreprendre les rénovations et l'agrandissement, l'an dernier. Pour y arriver on a aménagé plusieurs petits espaces, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, afin qu'on puisse s'isoler, converser en petit groupe ou à deux. Des réunions d'affaires peuvent se dérouler dans une salle et se poursuivre à table dans une des salles à dîner, sans incommoder quiconque. La tranquillité et l'intimité des clients se trouvent ainsi préservées. Selon l'aubergiste, la clientèle est exigeante: « On s'attend à du bon service et on veut bien manger. » Côté cuisine, l'Auberge St-Denis se définit comme un *Relais gourmand*. Les amateurs de gastronomie peuvent assurément se livrer à une débauche des sens: la cuisine est raffinée à souhait et la cave des vins remarquable. Le menu *à la carte* s'étale sur quatre services consécutifs dont le prix de base est fixé à 38 $ par personne, taxe et service en sus. En guise d'apéro, le *Muscat de Beaumes-de-Venise* proposé par le patron est divin.

L'avant-goût consiste en des suggestions journalières du chef Grandmaison: pintade marinée aux herbes de Provence, salade aux fruits de mer, par exemple. Le choix des entrées froides ou chaudes pose des problèmes de conscience, tout comme les plats principaux d'ailleurs. Il faut bien se résoudre à choisir entre le ragoût de lièvre et la timbale de rognons et ris de veau, entre le saumon au sabayon de menthe fraîche et le pavé de renne aux fraises des bois. Déjà on se promet de revenir. Le service est empressé et très courtois. Vivaldi, Pachelbel, Bach accompagnent délicatement l'aventure gastronomique. Un authentique *relais gourmand*, fréquenté par une clientèle jeune, discrète, raffinée.

D'une capacité totale de 100 personnes, la salle à manger reçoit les clients de passage, sur réservation de préférence. A l'Auberge St-Denis, le *plan américain modifié* coûte de 180 $ à 200 $ par jour pour deux personnes. Il est sage de réserver assez d'avance pour s'assurer une chambre.

AUBERGE ST-DENIS
61, rue St-Denis, Saint-Sauveur-des-Monts,
Québec. J0R 1R0
(514) 227-4602 (Montréal) 497-5602

À Magog, une bonne adresse

l'Auberge de l'étoile

BRUNCH DES GASTRONOMES LE DIMANCHE

TOUS LES SPORTS DE SAISON

Téléphonez sans frais: 1-800-567-2727

(819) 843-6521

1133 Principale, O. Magog, Qc J1X 2B8

à la découverte du Québec

☐ Estrie

Auberge Loft Acres Country Inn

Découvrez l'Estrie. Profitez de notre luxueux aparthôtel situé sur une ferme de 200 acres. Cuisinettes toutes équipées, foyers, climatisées, bain tourbillon (sur demande). Escapade de fin de semaine. Occ. double studio 110$ p.p. Notre restaurant est reconnu l'un des meilleurs de la région. 2 bars. 1 heure de Montréal. Près de Sutton, Knowlton, Bromont, Cowansville. Rés.: 514-263-3294, West Brome, Qc J0E 2PO.

AUBERGE HATLEY: Plein air et gastronomie dans un décor d'autrefois. Un relais de campagne, pour les gourmets gourmands, classifié 4 fourchettes, membre de la chaîne RELAIS ET CHÂTEAUX. Le charme d'une vieille demeure bourgeoise, perchée sur une colline dominant le lac Massawippi. 22 chambres dont certaines avec foyers. Galerie d'art. Forfait week-end à partir de 175$ p.p. Accès au lac et à proximité de plusieurs terrains de golf. C.P. 330 North Hatley J0B 2C0 819-842-2451

RELAIS & CHATEAUX

AU DOMAINE MONT-JOYE: Site exceptionnel à North Hatley. 20 chambres et chalets. Piscine. Terrasses pour congrès plein-air (300 personnes). Voyages en groupes. Dîner-théâtre. Méchoui. Brunch. Cuisine-santé. Produits de la ferme. Salles de réceptions. Vacances à compter de 45$ par jour PAM. (819) 842-8309 ou (819) 842-2928.

CENTRE DE VILLÉGIATURE CHERIBOURG

Endroit idéal pour la détente. À proximité du Parc du Mont-Orford et du Lac Memphrémagog. 54 nouvelles chambres, suites (96 au total) tennis, golf, piscines, location de vélos. Villas pour 2 à 6 personnes à partir de 405$ la semaine (haute saison). Location au mois et à la saison également disponible. Foyer, cuisinette, lingerie, vaisselle fournie. Profitez de nos forfaits golfs à partir de 389$, 6 jours, 5 nuits. Vacances-santé à compter de 379$, 4 jours, 3 nuits. Forfait musique avec le Centre d'Art d'Orford à partir de 239$, 4 jours, 3 nuits. Prix par pers. occ. double.

Réservez vite: 1-800-567-6132
ou local: 1-819-843-3308
Demandez la téléphoniste 11
Chéribourg
C.P. 337,
Magog, Qc J1X 3W9

Auberge RIPPLECOVE

Une des plus prestigieuse Auberge du Québec, directement sur les berges du lac Massawippi. Chambres de rêve, quelques-une avec vue sur le lac, balcon, et bain tourbillon. Suites et chalets aussi disponible. La planche à voile, la voile, le ski naautique, le canoe, plage privée, piscine extérieure chauffée, et croisières, tous sur les lieux. Le golf, l'équitation, le tennis, théâtres d'été et le Centre d'Art Orford à proximité. Cuisine française classifiée 4 fourchettes. Forfait week-end à partir de $153.00 PP.Occ double PAM. (819)-838-4296. C.P. 246 Ayer's Cliff, Qc. J0B 1C0

AUBERGE MEMPHRE située dans les limites de la ville de Magog. Chambres avec vue panoramique sur le lac Memphrémagog et sur le Mont Orford. Quelques unes avec bain tourbillon et balcon privé. Piscine intérieure chauffée. Golf, équitation, croisière sur le lac et voile à proximité. Théâtres d'été. Centre d'Art Orford à quelques minutes. Occ. double à partir de 27,50 $ par pers. P.A.M. à partir de 46,70 $ par pers. occ. double. Enfants de moins de 14 ans, accompagnés de leurs parents, chambre gratuite. 1007, NORD, RUE MERRY, MAGOG, J1X 2G9 1-819-847-2222

☐ Ile-aux-Coudres

HÔTEL CAP-AUX-PIERRES: Sur l'île enchanteresse, 98 unités, le confort, une cuisine exceptionnelle et une gamme d'activités: piscine intérieure et extérieure, tennis, marelle, ballon-volant, ambiance familiale, etc. Demandez nos forfaits: «Coeur à Coeur», «Évasion dans l'îles», «Plein-Air», «Gastronomie du Cap», «Réunions d'affaires» ou «Congrès»: (418) 438-2711, 1-800-463-5250 ou de Montréal (514) 861-2821.

☐ Saguenay

HÔTEL TADOUSSAC: Ouverture le 20 mai 1988. Un manoir traditionnel, rénové pour le confort d'aujourd'hui, face à la baie de Tadoussac, le tout au rythme des marées. 149 chambres, le confort, cuisine réputée, piscine extérieure, tennis, marelle, golf, mini-put, etc. et c'est basée à Tadoussac que la fameuse Marie-Clarisse vous attend pour larguer les amarres. Demandez nos forfaits: «Safari visuel aux baleines», «Découverte du fjord du Saguenay», «Golf», «Évasion», «Coeur à Coeur», «Soirée au théâtre», «Réunion d'affaires» ou «Congrès». (418) 235-4421, 1-800-463-5250 ou de Montréal (514) 861-2821.

La Maison de la Rivière (A 10 km de La Baie, en direction de St-Siméon). Si vous cherchez le calme, l'intimité avec le fjord et les personnes, une cuisine vraiment différente inspirée par la flore et la faune régionale, un programme d'animation pour les Fêtes du 150e anniversaire de la région du Saguenay, vous serez bien chez nous. Pour information, (418) 544-2912 ou C.P. 33, Ville de la Baie, Qc, G7B 3P6.

☐ Laurentides

Hôtel l'Estérel Le joyau des Laurentides à une heure de route de Montréal. Portant une classification de 5 fleurs de lys, HÔTEL L'ESTEREL est le centre de villégiature par excellence au Québec, comprenant marina, golf, tennis, piscine chauffée, raquetball, gymnase, sauna, etc. N'oubliez pas notre cuisine renommée, nos vins fins et orchestre en soirée. Tarifs inclus golf et tennis. Appelez-nous. (514) 228-2571. De Montréal, 866-8224.

Le sommet des affaires. Découvrez notre service courtois et distingué.

(514) 866-2219
Val Morin, Québec J0T 2R0

Hôtel Far Hills

- Excellente cuisine et cave à vin renommée
- Huit salles de conférence pour groupes jusqu'à 150 personnes
- Tennis, squash, lac privé, piscines intérieure et extérieure.

Chalet des Chutes

Au pied des Chutes du Lac Tremblant, une Auberge spécialement préparée à recevoir toute la famille. Cuisine de première qualité, piscine chauffée, TV couleurs. À distance de marche du golf, tennis, plage, croisière sur le lac. Par jour à compter de 65$/pers. occ. double, taxes et services inclus. "12 ANS et MOINS - ½ PRIX; 6 ANS et MOINS - 15$/JOUR." DEMANDEZ NOTRE BROCHURE BP. 1 MONT-TREMBLANT, J0T 1Z0

RÉS. 1-819-425-2738

☐ Québec

MANOIR DU LAC DELAGE

Situé à 20 minutes au nord de Québec, au pied des Laurentides. Chambres spacieuses et suites. Piscine ext. chauffée, mini-golf, voiliers, planches à voile, pédalos, canots, tennis, badminton, bicyclette. Centre de conditionnement physique avec sauna et bains tourbillons. FORFAIT ÉTÉ: 79$/jour par personne, occ. double, incluant chambre, repas du soir, petit déjeuner, accès illimité aux activités sportives, taxe et service. FORFAIT GOLF: 90$/jour par personne, occ. double, incluant chambre, repas du soir, petit déjeuner, parcours de golf au club de golf Stoneham, taxe et service. 1-800-463-2841 ou 1 (418) 848-2551.

AUBERGE LES QUATRES TEMPS-LAC BEAUPORT: A quinze minutes de Québec, sur la rive du Lac Beauport: — plage — baignade — forfait mixte à partir de 75 $ p.p. occ. double incluant: équitation ou planche à voile ou ski nautique ou golf — forfait santé incluant bain de boue de tourbe ou bain et traitements d'algues — Forfait affaires à 68 $ p.p. occ. double. — Pêche sur le lac — visite de la vallée Jacques Cartier ou du zoo de Québec ou de la ville de Québec. Acceptons frais d'appel: 1-418-849-4486

☐ Charlevoix

AUBERGE LES SOURCES

Venez vous détendre et bien manger dans une ambiance chaleureuse et des prix abordables toute l'année. Une choix de qualité! Voisin du Manoir Richelieu

Forfaits: Basse saison à partir de 50$ Haute saison à partir de 60$ par jour, par pers. occ. double (déjeuner-souper inclus)

8 rue des Pins, C.P. 458, Pointe-au-Pic, Qc, G0T 1M0 (418) 665-6952

AUBERGE LA PIGNORONDE: Auberge de montagne avec vue magnifique sur le St-Laurent, offre 27 chambres tout confort, fine cuisine, salle de conférences ou de jeux, piscine intérieure panoramique s'ouvrant sur la terrasse extérieure, bar-détente, etc. Demandez nos forfaits: «Coeur à Coeur», «Évasion vers l'arts», «Golf», «Réunions d'affaires»: (418) 435-5505, 1-800-463-5250 ou de Mtl (514) 861-2821.

LE DERY HOTEL MOTEL

LE DERY, motel et restaurants.
Une des meilleures tables de Charlevoix. Confort moderne.
Trois fourchettes, trois lys. Aussi, les meilleurs prix.
Souper-coucher-déjeuner: 52,50 $ p.p. occ. double.
Baie St-Paul (418) 435-3910

☐ Ile d'Orléans

Auberge Chaumonot Ile d'Orléans

Au bord du majestueux fleuve St-Laurent. Une magnifique Auberge ou vous trouverez des chambres confortables, une piscine et une salle à manger pour fins gourmets. Un site unique situé à St-François de l'Ile d'Orléans. *Pour information ou réservation:* (418) 829-2735

☐ Mont St-Anne

HÔTEL VAL DES NEIGES: Situé au pied du Mont Ste-Anne, 86 chambres de luxe, cuisine réputée, piscine intérieure s'ouvrant sur la terrasse extérieure, sauna tourbillon, salle d'exercices, piano-bar, etc. Demandez nos forfaits: «Golf», «Douces Vacances», «Évasion à la montagne», «Coeur à Coeur», «Réunions d'affaires» ou «Congrès»: (418) 827-5711, 1-800-463-5250 ou de Montréal (514) 861-2821.

☐ Lanaudière

FORFAITS GOLF ST-DONAT: 3 jours de golf, 2 nuits, 2 déjeuners, 2 soupers avec coupe de vin. Excellent choix de menus variés. Taxes et service. En sem. 262 $ / couple. Nombreux autres forfaits disponibles pour individus et groupes. Hôtel-Motel la Cuillère à pot, 41, Rte 329, St-Donat J0T 2C0. Tél.: (819) 424-2252.

☐ Montérégie

AUBERGE HANDFIELD: Découvrez le charme de notre auberge nichée au coeur de la vallée du Richelieu, 50 chambres à partir de 50$/occ. double de style de chez-nous. Cuisine traditionnelle québécoise. Brunch tous les dimanches de 10 h à 15 h, 14$ adultes, 7$ enfants jusqu'à 10 ans. Saint-Marc-sur-Richelieu. (514) 584-2226. Bateau Théâtre l'Escale à partir du 17 juin. Rés.: 584-2271.

☐ Lac Beauport

CHÂTEAU LAC BEAUPORT A quinze minutes du Vieux Québec. Plage, piscine, sports nautiques. Forfaits avantageux pour toute la famille. Possibilité d'unités avec cuisinette. Golf, équitation et bien plus. 154 Chemin Tour du Lac G0A 2C0. Rens. et rés.: 1-(418) 849-1811, 1-800-463-2692.

Les Auberges Romantik du Québec

AUBERGE DES 3 CANARDS
Pointe-au-Pic Charlevoix
(418) 665-3761
Chaleur, Gite et Fine Cuisine

auberge la maison Otis

30 chambres toutes catégories. Salle à manger réputée. 4 fleurs de lys et 4 fourchettes. Piscine intérieure, saunas, bains tourbillons. Boite à chansons. Centre de santé-beauté. Boutique d'art. Au coeur de Baie Saint-Paul, ville d'art et de villégiature. 23, rue Saint-Jean Baptiste, Baie Saint-Paul. (418) 435-2255.

Auberge St-Denis

FORFAIT ROMANTIK: 2 jours 275$, p.p. occ. dble. 2 nuités, fleurs et champagne à l'arrivée. Souper fine cuisine, petit déjeuner au lit.
Hébergement: ★★★★
Cuisine: ⚜⚜⚜⚜
ST-SAUVEUR-DES-MONTS DE Mtl (DIRECT): 497-5602 - ou - (514) 227-4602

Petit Berger

AUBERGE AU PETIT BERGER
R.R. 362 — C.P. 398 Pointe-au-Pic, Co. Charlevoix
418-665-4428
Site de villégiature par excellence
Membre du groupe Romantik.

Auberge Pointe Taillon

Une auberge de calme et de détente, située à Pointe-au-Pic, au coeur de Charlevoix. Vue imprenable sur le fleuve. Cuisine évolutive et raffinée du chef Régis Hervé, classifiée 4 Fourchettes. Forfaits semaine et fin de semaine.
418-665-3731, 1-800-463-1568

Manoir Hovey

Anciennement un domaine privé, cette auberge historique vous baigne dans une ambiance d'antan sur les rives du lac Massawippi à North Hatley. Représenté dans «COUNTRY INNS & BACK ROADS». Cuisine innovatrice du chef Marc De Canck. Chambres avec grand confort donnant sur le lac, plusieurs avec foyer, bain tourbillon et balcon privé. Tous les sports nautiques, pêche et tennis sur les lieux. Golf et équitation à proximité. Forfaits à partir de 79 $ p.pers., par jour PAM. 10% de rabais en vigueur jusqu'au 17 juin.
1-819-842-2421
C.P. 600, North Hatley, Québec J0B 2C0

L'ACTUALITÉ BOURSIÈRE

Montréal, jeudi 30 juin 1988

MONTRÉAL

La tendance vire à la hausse

MONTREAL (PC) — La tendance a viré à la baisse, hier, à la Bourse de Montréal et l'indice général a fini la journée en recul de 5.27 à 1700.45.

En tout 5,271,832 actions ont changé de main contre 5,753,399 mardi.

Les minières ont baissé de 10.78 à 1792.09 et les bancaires de 6.70 à 1502.05 tandis que les industrielles montaient de 6.29 à 1573.23.

L'industrielle Nova Alberta, en hausse de⅝ à $14⅜ s'est traitée à 486,587 exemplaires. La minière Placer Dome a cédé⅜ à $16⅛ et 50,594 actions ont circulé dans le marché.

Par ailleurs, Banque de Montréal a perdu⅜ à $27⅝, Alcan⅛ à $39, Northern Telecom⅛ à $22⅝, Imasco⅛ à $26¾ et Banque impériale⅛ à $23⅞.

Falconbridge a gagné¾ à $27¼, Banque nationale⅛ à $11 et Varity 30 cents à $4.20.

Sur 532 titres mis en jeu 159 étaient en hausse, 193 en baisse et 180 inchangés.

Indice	Hausse	Clôture	Baisse
XXM		1700,45	5,07
VALEURS INDUSTRIELLES	6,29	1573,23	
BANCAIRE		1502,05	6,70
PRODUITS FORESTIERS		3081,96	
SERVICES PUBLICS	3,39	1501,62	
MINES ET MÉTAUX		1792,09	10,78
INDICE RÉA R.C.M.P.	0,79	1290,02	
VARIATION DES TITRES	159	180	193

TORONTO

Les valeurs se sont dépréciées

TORONTO (PC) — Les valeurs se sont dépréciées légèrement, mercredi à la Bourse de Toronto, en raison des craintes d'une hausse des taux d'intérêt et d'une montée du dollar US dans l'après-midi. L'indice composé TSE-300 a cédé 5.06 points à 3430.09 en clôture.

Le volume des échanges était de 27,638,205 actions et la valeur du tas de $321,749,418. Les pertes l'ont emporté sur les gains par 433 titres contre 323 et 362 autres étaient inchangés.

Dans les industrielles, Nova Corp a gagné ½ à $14⅜; Varity Corp 35 cents à $4.25; Falconbridge ¾ à $27 ¼; Polysar Energy ¼ à $20¾ et Laidlaw B ¼ à $16⅞. Northern Telecom a perdu ⅛ à $22⅝; Inco ¾ à $39¾; Canadian Imperial Bank of Commerce ¼ à $23¾; Steinberg A 2⅜ à $30 et Nelson Vending cinq cents à 23 cents.

Dans les mines, McIntyre Mines a gagné 7 à $68; Golden Myra Resources 39 cents à $1.09 et Echo Bay ⅛ à 24⅞. Placer Dome a cédé ⅛ à $16¼ et American Barrick ½ à 25⅛.

Dans les pétroles, Chieftain Development (1981) gagne 1¼ à $48½; Gulftream Resources 10 cents à 61 cents et Canterra Energy un cent à $2.84. Coho Resources A abandonne ⅛ à $5 et Ranger Oil ⅛ à $7⅛.

Indice	Hausse	Clôture	Baisse
TSE 300		3430,09	5,06
VALEURS INDUSTRIELLES			
PRODUITS DE CONSOMMATION			
COMMUNICATIONS			
HAUTE TECHNOLOGIE			
AURIFÈRES			
PETROLE ET GAZ			
VARIATION DES TITRES	323	362	433

NEW YORK

Les cours se tassent

NEW YORK (AP) — Les cours se sont tassés, hier, à la Bourse de New York. L'indice Dow Jones des industrielles a terminé la journée en baisse de 8.89 points à 2121.98.

Le volume des échanges a atteint 159.59 millions de titres contre 152.37 millions à la séance précédente.

Indice	Hausse	Clôture	Baisse
DOW JONES INDUSTRIEL		2121,98	8,89
DOW JONES 65 TITRES		791,36	3,22
DOW JONES TRANSPORT		888,14	2,09
SERVICES PUBLICS		179,59	1,24
S ET P 500		270,98	1,33
S ET P 400		313,20	1,37
NYSE		153,13	0,64
VARIATION DES TITRES	591	499	892

DEVISES

Voici les taux des devises étrangères tels que fournis hier matin par la Banque Nationale. Les cotes sont en monnaie canadienne et varient d'une banque à l'autre.

Afrique du Sud	Rand	0.5230	Hong Kong	Dollar	0.1556
Afrique franco	Franc CFA	0.003951	Inde	Roupie	0.0862
Allemagne-Ouest	Mark	0.6651	Israël	Sheqels	0.7573
Antilles Angl.	Dollar	0.4502	Italie	Lire	0.000899
Australie	Dollar	0.9601	Jamaïque	Dollar	0.2248
Autriche	Schilling	0.09456	Japon	Yen	0.009118
Bahamas	Dollar	1.2130	Liban	Livre	0.00346
Belgique	Franc	0.03179	Mexique	Peso	0.000536
Danemark	Couronne	0.1754	Norvège	Couronne	0.1837
Espagne	Peseta	0.010043	Nouv.-Zélande	Dollar	0.8182
États-Unis	Dollar	1.2130	Portugal	Escudo	0.008170
Finlande	Mark	0.2802	Royaume-Uni	Sterling	2.0736
France	Franc	0.1975	Suède	Couronne	0.1936
Grèce	Drachme	0.008327	Suisse	Franc	0.8041
Hollande	Florin	0.5897	Vénézuela	Bolivar	0.03734

	Hausse	Cours	Baisse
LE DOLLAR CANADIEN		82,30	0,34
L'OR À LONDRES	0,10	433,30	
L'ARGENT AU CANADA		8,096	0,325
L'OR AU CANADA	2,00	529,00	

Faut LE DEVOIR pour le croire!

MONTRÉAL

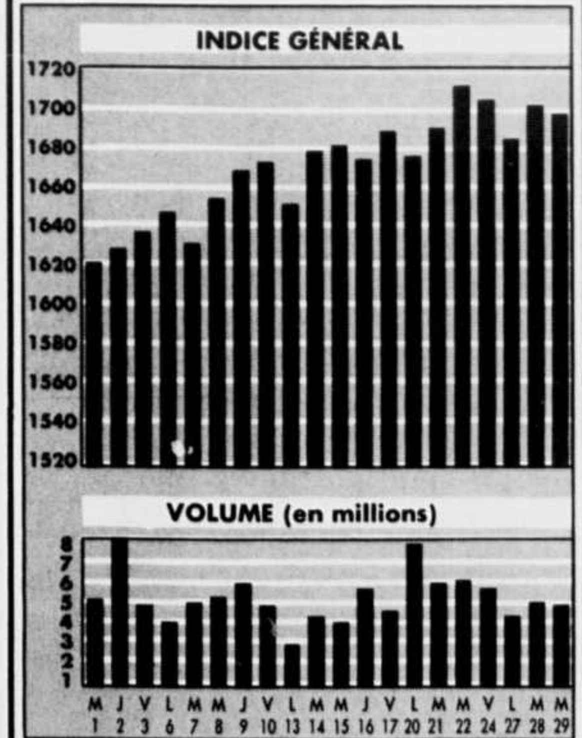

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A B					
ACDS	3700	85	85	85	+ 5
ADS	1700	100	100	100	
AMCA Int	27286	495	495	495	
AMCAsr3	500	$24⅝	24⅝	24⅝	+ ⅛
Amca9.5	400	$21¾	21¾	21¾	+ ⅛
Abti Prce	400	$22¾	22¾	22¾	
Abitibi.Wt	3000	285	280	285	+ 10
Actidev	1000	100	100	100	
Agnico E	5900	$18⅜	18⅛	18⅛	— ½
fAgromx	7000	110	110	110	— 5
Akers	1000	17	17	17	— 6
Alta.energ	4550	$17⅛	16⅞	16⅞	— ⅛
Alt.E.7.75	100	$27¼	27¼	27¼	— ⅛
Alta N Gs	3497	$13⅞	13⅝	13⅝	+ ⅛
Alcan Alu	107446	$39¼	38⅞	39	— ⅛
Alex.F7.4	500	$24½	24½	24½	
Alim.CT	1000	200	200	200	
Alim.ct.w	5250	5	5	5	— 3
Alubec	1000	250	250	250	— 10
Am.Barric	4854	$25½	25¼	25¼	— ⅜
A.Barr.wt	1000	$8⅛	8	8	— ⅜
A.br.gld.w	1000	210	210	210	— 25
fAmr.rs.A	2000	95	95	95	
Amisco	2700	220	220	220	
Amisk.A	2000	10	10	10	— 5
fAndres A	3500	$12¼	12¼	12¼	+ ⅛
Artopex	3600	$6	5¾	6	+ ¼
Asamera	3700	$12	11⅞	11⅞	— ⅛
Asamra.W	3000	36	36	36	+ 12
Asbestos	1750	$9	9	9	+ ⅜
Auberges	500	310	310	310	
Avcorp	10200	350	340	345	— 5
B Corp.A	2200	$30⅜	30⅛	30⅛	— ⅛
BC Forest	4402	$20¼	20⅛	20⅛	— ⅛
BC Phone	1500	$28⅞	28⅝	28⅝	— ⅛
BCE Inc.	43261	$37½	37¼	37⅜	
BCE Mbl	775	$17¾	17⅝	17¾	+ ⅛
BCE.Cap1	500	$24⅛	24⅛	24⅛	+ ⅛
BCED	7760	375	365	370	
BCED.Wt	8000	94	92	92	— 1
BP Can	14075	$20⅝	20½	20½	
Banister	41800	$9¼	9¼	9¼	+ 1½
Bank NS	60295	$14	13⅝	13¾	— ¼
Bq.Laur	700	$12	12	12	
BqLau2.62	400	$26⅝	26⅝	26⅝	
Baue Nat	253420	$11	10⅞	11	+ ⅛
Bq Nat s7	1200	$25⅛	24¼	24¼	
Bq Royale	61497	$32	31½	31⅞	
BqRy 1.45	900	$17⅛	17⅛	17⅛	
BqRy 1.88	200	$23¼	23¼	23¼	— ⅛
Baue Mtl	113514	$28⅛	27⅝	27⅝	— ⅜
BMO Wts	37505	50	44	44	— 6
BMO Sr3	1000	$25⅝	25⅝	25⅝	+ ⅛
Bastien	200	135	135	135	— 15
Baton	200	$14⅝	14⅝	14⅝	+ ⅜
Belmoral	2500	216	212	212	— 3
Bestar	600	165	155	165	+ 5
Biltrite	100	425	425	425	+ 5
Biltrite.Wt	4950	12	10	12	+ 2
Biochem	1100	$7¾	7¾	7¾	
Biomira	2000	425	420	420	— 5
Biorex	1000	60	60	60	— 5
Bocenor	1600	202	202	202	
BF Royal	3100	189	175	189	
Bomb A	1600	$11½	11⅜	11½	+ ¼
fBomb B	61450	$11⅜	11¼	11¼	
Bomb.Sr1	500	$23	23	23	+ ⅛
Bomb.w.B	2620	$21⅞	21½	21¾	+ ⅛
Bomem	200	200	200	200	
Bow Val	649	$14⅛	14	14	— ⅛
BowV12.05	500	$23⅛	23⅛	23⅛	
BrasdPrB	500	$39½	39½	39½	
Brascan.A	5224	$27¼	27	27	— ⅛
BrCan.Oil	6000	36	35	36	+ 1
Bruncor	1275	$18⅛	18⅛	18⅛	
Brunswick	1500	$13⅛	13	13⅛	+ ⅛
C D					
CAE Ind	25900	$9⅝	9⅜	9½	— ⅛
CB Pak	650	$18⅜	18¼	18¼	— ¼
CDC Life	980	$31⅛	30⅞	31⅛	
fCFCF.Inc	1800	$20¾	20¼	20¾	+ ½
CGC Inc.	2840	$12½	12¼	12¼	— ⅛
fCGI Gr.A	1000	170	170	170	+ 15
CT Fin.	500	$21	21	21	+ ½
Cabano	100	260	260	260	— 5
Cambior	29700	$15⅜	15⅛	15⅛	— ½
Cambio.w	7250	$5¾	5⅜	5⅜	— ¼
Cambridg	400	$27¾	27¾	27¾	
Camp Res	816	155	155	155	— 3
Cmpbel.Sp	1200	$17½	17½	17½	+ ¼
Camp.sr.C	300	$21	21	21	
Camp.p.D	300	$20½	20½	20½	— ⅜
fCampeau	3685	$17¾	17½	17½	— ⅛
C Imp Bk	84405	$24⅛	23⅝	23⅝	— ⅛
CIBC wB	11900	250	230	235	— 15
Cdn Tire	500	$35	35	35	+ 1
fC Tire A	15515	$16¾	16⅜	16¾	+ ⅛
fC Utilit.A	6400	$19⅛	19⅛	19⅛	+ ⅛
C.Util.srL	1400	$25⅛	25⅛	25⅛	+ ⅛
CP Ltee	59748	$23¼	22¾	22⅞	— ⅛
fCmnoc.A	13657	$8	7¾	7¾	— ⅛
Canterra	4765	282	282	282	
fCantrexA	14250	350	345	350	
CantrexW	2800	12½	12	12	— ½
Cara Oper	400	$13⅞	13⅞	13⅞	— ⅛
Carena	400	$29¾	29¼	29¼	+ ¼
Cascades	8440	$6⅛	6	6	— ⅛
Celanese	1030	$26¾	26¾	26¾	+ ¼
C.Capital	1700	$12½	12½	12½	— ⅛
fC.Cap A	6442	$10⅞	10½	10½	— ⅛
Champlai	800	160	160	160	— 5
Charan	1900	320	320	320	— 5
fChateau	100	260	260	260	
Cheni	200	$5⅝	5⅝	5⅝	— ¼
Chrysler	1500	$29½	29⅜	29½	— ⅛
fCimStL.a	2300	$12⅞	12¾	12⅞	+ ⅛
Cinram	600	$6	6	6	
Circo Crft	1400	450	440	440	
fCo—Steel	200	$16	16	16	+ ⅛
fCogeco	1700	$6½	6⅜	6⅜	— ⅛

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CohoRs.A	3525	$5⅛	5	5⅛	— ⅛
Cominco	7294	$22½	22	22	— ½
Concom	200	$12¼	12¼	12¼	
Cmp Inv	13500	350	350	350	+ 15
Comterm	2725	42	42	42	
CBath. A	1009	$17½	17½	17½	+ ¼
C Bath B	z40	$17	17	17	+ ⅜
CnGas9.25	200	$26	26	26	+ ¼
Corby A	300	$19	19	19	
fCor.Mark	500	235	235	235	— 7
fCIDesi.A	7000	460	450	455	
C.life.2.28	1900	$25½	25⅜	25⅜	+ ¼
fCrownx.A	48600	$5⅜	5¼	5⅜	+ ⅛
Crwn.Pr.1	700	$21½	21½	21½	— ⅛
fDMR.grA	100	365	365	365	
Datamark	4500	380	380	380	— 10
fDavis.B	4700	280	256	265	+ 9
Denis 9.50	450	$21¾	21¾	21¾	
fDevtek	300	$10½	10½	10½	
Diabrasiv	2000	184	184	184	+ 4
Dionne	8500	335	325	335	+ 10
Dionne.W	6400	5	4	5	+ 2
Dofasco	8800	$28¾	28⅝	28⅝	+ ¼
Dofasc2.60	400	$35⅜	35¼	35¼	+ ½
Domco.Ite	600	445	445	445	
Dome Pet	29912	137	136	137	+ 1
Domtex	22035	$16⅞	16¾	16⅞	+ ⅛
Domtar	10765	$14½	14¼	14⅜	
Donohue	640	$30¼	30	30¼	+ ½
Dorel	2000	200	200	200	— 10
fDylex.Ltd	2500	$11	10½	11	+ ⅜
E F					
Echo Bay	38900	$25	24⅝	24⅞	+ ⅛
Elder7.75	1025	$24¾	24¾	24¾	
EnerplusA	1000	$11½	11½	11½	+ ⅛
fEnheat.a	1000	$24⅛	24⅛	24⅛	— ⅛
Eq Reser	1500	215	215	215	
Expnd.Wa	1500	15	12	15	+ 1
FCA Inter	100	$9	9	9	
FPI Ltd	2850	$13⅞	13¾	13⅞	+ ⅛
Falcon.W	9150	375	365	370	+ 15
Falcnbrdg	338276	$27¾	27⅛	27¼	+ ¾
fFid.QueA	350	430	430	430	
Finan E.C	1769	180	175	180	+ 5
Finning	5177	$22⅛	22⅛	22⅛	— ¼
FCtyTco	24200	$5½	5⅜	5⅜	
FCtyTcoW	1250	13	13	13	— 2
Flet.Can	2050	$21¼	21⅛	21¼	+ ⅛
Fletcher	100	465	465	465	
F.Europ.w	1000	12	12	12	— 1
fFdCr.Que	1075	480	475	480	+ 5
Foratek	1864	90	90	90	
ForesbecA	4100	210	200	210	+ 10
Fortis Inc	1400	$18⅞	18⅞	18⅞	— ⅛
G H					
GTC.trans	1065	460	455	460	
GW Util	1421	$24⅛	23¾	24⅛	+ ⅜
Galactic	2000	$6⅞	6¾	6¾	— ¼
fGeofrioB	3000	205	195	195	— 10
fGldcrp.A	1100	$7⅜	7¼	7¼	— ¼
GL Group	500	$17⅛	17⅛	17⅛	+ ⅛
Gr.Wst7.70	z50	$24⅞	24⅞	24⅞	
G.W.lifeco	200	$12	12	12	— ⅛
Grilli	1800	$5¼	5⅛	5¼	+ ¼
fGr.laur.b	3710	$8¾	8⅛	8⅛	— ⅛
Guardcor	650	$7⅛	7⅛	7⅛	
Gdcor.wt	z950	80	80	80	
Guard.p.A	2500	$7	7	7	
Guard.p.B	200	$8½	8½	8½	
Guilv.W.a	z100	40	40	40	
Gulf Res	13587	$18⅛	17⅞	17⅞	— ⅜
Gulf.R.p.a	106	465	465	465	
Harric.A	1300	295	295	295	+ 5
Hartco	500	415	415	415	
Hees.Int	4700	$24⅝	24½	24½	
Helix.Circ	2000	85	85	85	+ 2
Hemlo	12000	$15⅛	14⅞	14¾	— ½
Heroux	9900	$8¾	8¾	8¾	+ ⅜
Hollin Inc	2600	$14	13¾	13¾	+ ⅛
Honco	500	85	85	85	— 5
H.Brook	200	495	495	495	— 5
H.Brook.w	500	240	240	240	— 5
Hubbard	2200	215	210	210	
fHbay1.875	100	$19¾	19¾	19¾	+ ¼
Hypocrat	1250	60	60	60	
I J					
IPL INC	695	400	390	400	
fGrideal.a	1450	$7¼	7	7	— ⅛
Ideal Mtl	1250	280	275	275	
Imasco.ltd	114965	$26⅞	26¾	26¾	— ⅛
Imp Oil A	6720	$57¼	56⅞	56¾	
Impertex	500	45	45	45	
Inco Ltd	38904	$40⅜	39¾	39⅞	— ⅜
IFX 2000	2800	250	245	245	+ 5
Innopac	500	$9⅞	9⅞	9⅞	— ⅛
Interhome	2400	$46⅝	46⅜	46½	— ⅛
IBM	461	$155⅞	155	155⅞	+ 4⅜
Int.dta.pr	z300	75	75	75	— 15
Int.Data	1000	190	190	190	
fIvaco A	4100	$14¼	14⅛	14⅛	
Ivaco.sr2	1000	$22	22	22	
Ivaco.sr3	100	$24	24	24	
Ivaco.sr4	650	$32¾	32½	32½	
JMSaucier	1600	85	85	85	— 15
Jannock	20350	$20	19¾	19¾	— ⅛
fJean.Ct.A	15541	$9⅛	9	9	— ⅛
J.forsthW	1400	4	4	4	— 1
K L					
Kaufel.A	3290	$10½	10¼	10¼	
Kaufel.B	4400	$9⅞	9⅜	9⅜	— ⅛
fKaufl.wB	15170	99	86	95	
fLGS.A	4450	135	128	133	+ 8
LSI Log	1900	254	252	254	
Laur.Mutl	300	$25¼	25¼	25¼	
Labatt	2400	$23⅛	22⅞	22⅞	— ⅜
Lac Min	3870	$13⅞	13¾	13¾	— ⅛
Lacana	2000	$11⅞	11¾	11⅞	— ⅛
LfrgCan.p	400	$21½	21⅛	21⅛	— 1⅛
Laidlaw A	200	$17¾	17¾	17¾	+ ¼
fLaidlw B	58900	$16¾	16½	16¾	+ ⅛
Lanpar T.	900	200	200	200	+ 10
LapVer	1100	265	260	260	
fLasond.a	300	330	330	330	+ 5
Lavalnind	1600	290	290	290	
Lvltec	500	115	115	115	
fLMGL.A	150	$13¾	13¾	13¾	
Lepine—cl	1800	80	80	80	— 5
Leroux	100	215	215	215	— 5
LBL.inc	2699	125	120	125	+ 5
LBL.inc.w	z50	7	7	7	+ 1
fLevesq.a	68990	$6¼	5⅞	6¼	+ ⅛
Loblaw	2084	$11	11	11	— ⅛
Log.G.Int	2700	190	185	185	— 10
Lonvest	25200	$17⅛	16⅞	17⅛	+ ⅜
Louvem	3200	120	116	116	
LouvmWt3	2500	12	10	10	— 2
Lou.gld.W	2500	300	300	300	— 15
Louvm.pr	1800	240	240	240	
M N					
M Corp	2650	$12⅛	12	12	
MaBaie	800	225	225	225	— 10
Maax	500	105	105	105	— 15
McM Bldl	58000	$20½	20½	20½	
McMil.p10	200	$24½	24½	24½	
Mclean X	9800	$12	11⅞	11⅞	
Macyro	1900	290	280	280	— 15
MntbaP.p	200	$25¾	25¾	25¾	— ¼
M.Cap.Sra	500	$24⅜	24⅜	24⅜	
Marconi C	1000	$17⅜	17⅜	17⅜	— ⅛
Marit El	z5	$12¾	12¾	12¾	+ ⅛
fMarit Tel	2100	$15⅞	15⅞	15⅞	— ⅛
Mrt pr D	200	$9¼	9¼	9¼	+ ⅛
MarStelA	500	$5½	5½	5½	+ ⅛
Matco	1000	170	170	170	+ 10
Mavtech	500	340	340	340	+ 10
Mcintyre	100	$66	66	66	+ 13
McNeil M	4780	215	200	215	+ 15
Memotec	36700	$14¾	14⅜	14⅜	— ⅛
Memot.Wt	550	$20⅞	20¾	20⅞	— ⅛
fMetroR.A	7650	$5½	5⅜	5½	+ ⅛
Mtp Mtl	2351	230	230	230	
Minnova	311	$22⅛	22⅛	22⅛	— ⅛
fMiron.A	8050	$7	6¾	7	+ ⅛
Miron.Wt	14200	18	18	18	— 1
fMitchll A	2200	$13	12⅞	12⅞	— ⅛
Mitchell B	10000	$12⅝	12½	12½	— ¼
Mitel.Corp	3900	295	290	295	
fMolson A	6276	$26⅛	26	26	
Molson B	500	$26¼	26¼	26¼	— ¼
MTrustco	7353	$16	16	16	— ⅛
Moore	3710	$30⅜	30⅛	30⅛	— ¼
Mbnc.cop	5000	$9	9	9	— ⅛
Multidv.B	6500	30	30	30	+ 1
Muscocho	15500	385	380	385	— 5
Mux Lab	1000	115	115	115	
Nautilus	800	55	55	55	
Neti.Tech	12350	21	17	17	— 3
NfldL 5.25	200	$5⅜	5⅜	5⅜	
NfldL 9p	z50	$9½	9½	9½	— ¼
NewTel	z55	$17¼	17¼	17¼	— ⅛
Noramco	2300	375	365	375	
Noram.w	z400	65	65	65	— 5
Nor.Forst	8550	$15⅝	15½	15⅝	+ ⅛
Noranda	43648	$24⅝	24⅜	24⅜	— ⅜
Noran pb	200	$31⅞	31⅞	31⅞	
Noran.7.75	2900	$31¼	30⅞	30⅞	— ¼
NorcenMv	6100	$21⅜	21⅜	21⅜	
fNorcenSb	125	$18⅜	18⅜	18⅜	— ⅛
fNormckA	2300	295	290	290	
Nor Tel	93215	$23	22½	22⅝	— ⅛
Northgate	2600	$7½	7½	7½	
Norfgte.wt	1000	200	200	200	— 37
Nova Albt	486587	$14⅜	13¾	14⅜	+ ⅜
Novatron	1200	250	250	250	
Noverco	31538	$11⅜	11⅜	11½	+ ⅛
O P					
OE INC	500	$11⅞	11¾	11¾	
fOakwdA	3500	180	170	170	— 20
Oak Pr A	700	480	475	475	— 75
Ogilvar	33800	185	175	185	+ 5
Olco.A	4650	360	360	360	
Olco.W	3200	15	15	15	— 2
fOsha A	3204	$21	20¾	21	+ ¼
Pantoram	400	125	125	125	
Parmnt.A	5100	155	150	150	— 5
Pathonic.a	500	$5⅛	5	5	
Peerless	150	$7⅜	7⅜	7⅜	— ⅛
Perkins.P	200	$8⅜	8⅜	8⅜	— ⅛
fPerry.B	2550	140	140	140	
Perry.W	1000	2	2	2	
Pla.Dome	50594	$16⅜	16	16⅛	— ⅜
Pla.D.wt.p	48300	435	390	410	— 40
Plastibec	1800	180	180	180	
Pol.p.1988	2583	$11⅛	11	11	
Polysar	18257	$20⅞	20½	20¾	+ ⅜
fPowr Cr	47665	$14	13⅝	14	+ ⅜
Power.Fin	500	$15½	15½	15½	+ ½
Prefac	700	$6⅜	6½	6½	
Premier.a	z55	$5⅜	5⅜	5⅜	— ⅛
Promatek	960	130	125	125	— 5
Provigo	8500	$10	9⅞	10	
Q R					
Que Tel	653	$13⅝	13½	13⅝	
QuebecoA	3100	$19¼	18⅞	18⅞	— ⅛
fQuebecoB	27525	$17¾	17½	17¾	+ ⅜
Queenston	6700	250	241	250	— 20
RPM Tec	800	110	110	110	+ 10
fRadio.A	1100	490	490	490	
Redpath	8200	$11⅛	11⅛	11⅛	+ ⅛
fReitmn A	4132	$17¼	17⅛	17⅛	— ⅛
fRepap	700	$14½	14½	14½	
Rio.Algom	1800	$24⅞	24⅜	24⅜	— ⅜
Ro—na.p.1	400	$10¼	10¼	10¼	+ ⅛
Ro—na.p.2	3400	$10½	10⅜	10⅜	— ⅛
Robin Intr	28650	255	250	255	+ 5
Roctest	1200	110	110	110	— 1
RogersC.A	400	$59¼	59¼	59¼	+ 2
fRogerC.B	2639	$56	54½	54½	+ ¼
fRollnd A	230	$11⅛	11⅛	11⅛	— ¼
Royal.Lpg	639	$8	7¾	8	
fRyTrco.A	4032	$16½	16½	16½	+ ⅛
fRyTrco.B	500	$16½	16½	16½	+ ⅜
Rytrc.Wt	z68	$14	14	14	+ ⅛
RTrst G.fl	100	$22⅜	22⅜	22⅜	+ ⅛
RyTrc2.68	1400	$22	22	22	
Rovex.gld	4400	$5⅜	5⅜	5⅜	— ⅛
Rovx PrA	250	$8½	8½	8½	
RovexWtA	5000	220	220	220	— 5
S T					
fSNC	1500	$7⅜	7⅜	7⅜	
fSt.Sauv.a	6100	200	185	190	
St.Sauv.w	2850	8	8	8	
San Fran	100	290	290	290	+ 10
Sani Ma.a	7000	105	96	96	— 5

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Sani Ma.w	6000	6½	6½	6½	— 3½
Sanivan	400	230	230	230	— 5
Saskoil	3710	$9¾	9⅜	9⅜	— ⅛
SasOil.7.25	2320	$10¼	10⅛	10⅛	— ⅛
Saturn.D	2000	235	235	235	
Sceptre	3100	430	430	430	— 5
Scot.paper	200	$18⅜	18⅜	18⅜	+ ⅜
fScott Hos	5920	$12	11⅞	12	+ ⅛
Seagram	7200	$69½	68½	68½	— ½
Sears Can	10900	$11½	11½	11½	
fSelkirk A	277	$23¾	23¾	23¾	+ ¾
S.T.I.	1900	81	80	80	
Shasper	300	205	205	205	
Shell Can	300	$41¾	41¾	41¾	+ ⅜
Shermag	1500	220	220	220	
Shirmax	500	117	117	117	
Sico	535	$10¼	10⅛	10⅛	— ¼
S—Beaud.	20250	320	280	300	+ 25
fSocanavA	1000	455	455	455	
SocanavW	z350	82	82	82	
fSodrcanA	300	350	350	350	— 5
Sodisco	1200	$7⅛	7	7⅛	
Soficorp	58200	160	150	160	
Southam	7000	$21	20¾	20¾	
fSpar Aer	200	$18⅜	18⅜	18⅜	— ⅛
Sportcn.A	6750	250	250	250	— 9
fSteinb A	15810	$32½	30	30	— 2½
Stbg Pr C	100	$21	21	21	— ¼
Stnbrg.Sr1	500	370	370	370	+ 5
Stbg Pr D	250	$25¾	25¾	25¾	— ¼
Stelco A	16000	$24⅞	24⅝	24½	+ ⅛
SumnerSp	100	285	285	285	— 10
Systerm	1500	85	85	85	+ 3
TCC Bev	2100	$7½	7½	7½	
Taurus.A	3000	295	290	295	— 10
Teck A	100	$16⅜	16⅜	16⅜	— 1⅞
fTeck B	16700	$16⅜	16¼	16⅜	
Tecrad	550	245	245	245	
Tee.com	6000	150	140	145	— 5
fTel Mt B	200	$16	16	16	
Tembec.A	14985	$8¼	8	8¼	+ ⅛
fTrNoir.a	1300	65	65	65	
Texaco	14827	$34½	34⅛	34½	+ ½
Thomsn A	2300	$28⅛	28	28	
Tor.dm.bk	40221	$32	31½	31¾	— ¼
fTorstr B	250	$28⅛	28⅛	28⅛	— ⅛
Total Pete	4500	$17⅞	17¾	17⅞	
Tot.pet2.88	270	$37½	37½	37½	+ ¼
Total	2400	140	130	140	
Totec	1350	185	180	180	— 10
TrnsAlta.9	1000	$26¼	26⅛	26¼	+ ⅜
TrAlta	2000	$14	14	14	
TrCan Pl	5150	$14¼	13⅞	14¼	+ ¼
TrCan.w	10400	49	48	48	— 2
GrTransat	3300	235	235	235	— 5
fTransit	400	315	315	315	+ 15
Trilogy.rs	812	86	86	86	+ 1
Trilon.w.c	1000	$8	8	8	
Trilon Fin	143600	$17¼	17¼	17¼	
Trimac	1200	415	410	415	+ 20
Trit.Cda.R	1483	180	177	177	— 3
Triton	z400	70	70	70	
Trizec.sr4	2000	$22¾	22¾	22¾	
Trust Gen	660	$7⅜	7½	7½	
TrGen.pA	1900	$21¾	21½	21½	— ¼
U V					
fUAP.In.A	250	$13⅜	13⅜	13⅜	— ⅛
US.Stl.cdn	z400	0	0	0	
Ultrmar	503	$6¼	6¼	6¼	
fUnicon.B	3600	$8⅞	8⅜	8⅜	
fUniges B	61693	410	395	405	+ 5
UnigesprB	3000	$9¼	9⅛	9⅛	
Val Royal	200	$7⅛	7⅛	7⅛	
Varity Co.	193922	425	390	420	+ 30
fViceroy.a	1200	$5½	5⅜	5½	+ ¼
fVideotron	26770	$10⅜	10¼	10½	+ ¼
fVisiontr.a	2100	25	25	25	
Vittforge	9100	105	105	105	— 5
Volcano	1200	250	245	250	+ 5
W X					
Walwyn	438	$5	5	5	
Wargton	10000	33	33	33	+ 2
Westcoast	260	$17¼	17¼	17¼	
Weston	1600	$34⅞	34¾	34⅞	+ ⅛
Total Sales:			4,481,143		

7

Partially Paid Shares

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
B Corp r	1360	$8	7⅞	8	+ ⅛
Bcshare.r	800	$8	7⅜	7⅜	— ⅜
Flet.Can2r	3000	$10⅜	10½	10½	
Total Sales:			5,160		

Trust Units

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
EnpFnd.B	150	$11⅜	11⅜	11⅜	+ ¼
F.Europ.u	1250	$6⅜	6½	6½	— ⅛
Rvt.EIF.u	200	$10⅜	10⅜	10⅜	
Total Sales:			1,600		

Junior

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Aur Res	4200	475	460	460	— 15
Abcourt.b	15500	46	46	46	
Abcou.p.A	300	220	220	220	+ 10
Abermin	14000	63	63	63	+ 4
Ab.Met	22174	23	23	23	
Amer res	17920	255	240	245	— 10
Armen.W	20000	2	2	2	— 1
Armistc	5790	94	91	91	
Audrey	14430	325	320	320	— 5
Augmitto	4100	150	143	150	
Aumine	5764	191	190	190	
Aurtec.A	1000	79	79	79	— 4
Barexor	1800	26	26	26	— 1
Bresea	13500	59	40	59	+ 10
Brex	11900	75	65	75	+ 10
Brosnr.E	z450	8	8	8	— 2
Bruneau	6000	23	22	23	+ 1
Cache.Or	16500	11	11	11	+ ½
Cache Ex	2000	60	60	60	+ 5
Chesbar	5000	100	100	100	+ 5
Dumagmi	300	$12¾	12¾	12¾	
DynCo	1500	70	70	70	
Ecudor	4600	55	54	54	— 9
Forbex	12500	55	53	53	— 2
Gallant	1000	20	20	20	
Gdn Day	45500	17	17	17	
Gln.Grp	1500	30	30	30	— 1
G Knight	1000	$8¾	8¾	8¾	— ⅛
G.Knigt.W	500	100	100	100	— 5
GldnStr	5400	340	330	340	+ 15
Gold Tigr	3000	11	11	11	— 1
Gdn.Trio	1000	12	12	12	
Goldex	13003	250	240	250	+ 10
Greenstn	2500	$5⅛	5	5⅛	
Houston	5775	64	64	64	
Jilbey	2100	60	55	55	— 12
Kewa.Gld	13300	140	140	140	
LaFoss	530	91	91	91	— 14
La Sarre	500	15	15	15	— 3
Ligneris	3936	11	11	11	
Louphior	2000	19	19	19	+ 2
Lynx	12000	12	12	12	— 1
LyonLake	1000	90	90	90	
MSV cl.A	8714	320	310	320	— 5
Macamic	1000	13	13	13	
Moufort	58600	30½	30	30	
Mazarin	5000	21	21	21	+ ½
Mill City	z1257	25	25	25	
Mimska.a	5012	131	125	130	
Minaki	11000	42	42	42	
MonDor	3000	10	10	10	
Moneta	2000	75	75	75	
Morono	5000	35	35	35	+ 3
NAR.met	8943	70	67	67	— 3
Nva.Coco	3400	140	140	140	+ 4
Noveder	1098	75	75	75	
Oasis	2000	27	27	27	+ ½
Orex exp	3000	123	121	123	— 2
Orleans	3000	71	70	71	+ 1
Parquet	10000	19	19	19	+ 2
Perron	4000	79	75	75	
Rambo	21500	35	35	35	
Ramcor	1000	19	19	19	+ 2
Sphinx.A	5295	192	191	192	— 8
Spirit Lk	1900	375	370	370	
St.Genev	7401	200	195	200	+ 5
Stabell	1000	22	22	22	
Standard	2000	20	20	20	— 5
Stratm.A	38500	130	120	130	+ 6
Sundust	105200	28	28	28	
Talisman	56300	50	35	43	+ 9
Tandem	3424	47	46	46	— 2
Ex.3D	44500	29	24½	29	+ 4½
Valmont	4710	11	11	11	— 1
Vassan	5000	15	15	15	
Vaug.A	3000	45	40	40	— 5
Wstrn.Qc	8200	165	160	160	— 5
Wrightbr	11703	49	45	49	+ 3½
Yorb.CIA	10500	40	38	40	
Total Sales:			783,929		
!Total Market:			5,271,832		

INTERNATIONAL DIVISION
French companies — $US

Stock	Bid	Ask	1987 High	Low
Lyon.eaux	0	0	0	0
United Kingdom				
BET Ads	$19¼	20	26¼	17
Maxwell	450	480	5⅜	485
United Kingdom — $US				
ADT Ltd.	0	0	267	260
BET.plc.U	400	440	480	400
Others — $US				
pLatonia	$50⅛	51⅛	48½	48

Precious Metal Certificates

Certificates	Oz	High	Low	Close
Grdn slvr	1000	6.650	6.650	6.650

FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS

MEMBERS	
AGF Group	
Amer Grth	7.46
Cdn Gs Enr	8.16
Cdn SecGth	9.20
Cdn Trustd	4.67
Conv Inc	9.50
Corp Inv	12.10
Crp Inv Stk	6.79
gExcel Am E	4.47
gExcel Cd Bd	5.27
gExcel Cd Eq	4.85
gExcel M	7.21-5.00
Global	9.33
Grth Eqty	9.70
HiTech	12.78
Japan	5.96
nMMF	8.16-10.00
Optn Eqty	3.79
Pfd Inc	9.90
Special	4.84
AIC Advantage	
Advntage	10.33
All-Canadian	
Compound	15.14
xDividend	10.68
Natural Res	5.22
xRevenue Gth	3.40
Univest	5.65
Allied Captl Mgmt	
nCanadian	4.41
nDividend	4.66
nIncome	5.57
nInternt'l Cdn	4.88
nuInternt'l U.	4.01
nMMF	8.59-5.00
A.M.D.	
Am Bl Chip	9.42
Cd Bl Chip	10.38
Dividend	9.35
Fix Inc	9.82
MMF	8.23-10.00
uMMF U	6.05-1.00
Resc Can	12.00
T-Bill	8.27-10.00
Associate Inv	
nAssoc Inv	7.03
Bolton Tremblay	
xBond Mtg	5.05
Cda Cum	14.54
xCdn Bal	5.10
Discovery	5.21
xIncome	10.45
Intern'tl	6.76
Mny Fd	8.46-1.00
Pld. Rsces	10.99
Taurus	4.66
BPI Capital	
yCdn. Bond	10.15
yCdn. Equity	9.62
yEAFE Fd	7.75
yEmerg. Gw	10.23
yGlobal Eq.	9.76
yGlobal Inc.	9.62
yHigh Yield	9.97
ynMMF	10.00
yOption Eq.	9.49
Burns Fry	
ynBF Bond	10.31
ynBF Cdn	11.66
ynBF Fund	11.32
Calvin Bullock	
American	7.44
xBalanced	10.04
xBond	7.63
CIF	6.68
xDividend	9.71
Growth	2.19
MMF	8.43-10.00
Canada Trust	
ynCTNAF	26.34
ynEquity	53.60
ynIncome	9.64
Central Guaranty	
ynFut Cd. Gt	10.63
ynFut Gov.	10.32
ynFut Incom	10.46
ynFut Select	10.41
Central Guaranty	
yninv Equity	5.95
yninv. Incom	4.53
ynMortgage	10.45
yProp Fund	96.23
Century	
DJ	8.56
uDJ-U.S.	7.04
CGF Group	
yFund 4000	4.72
yInternatn'l	7.83
yVenture Fnd	3.61
Chou Assoc Mgt	
yAssociates	22.14
yRRSP	11.24
Church Street	
ynBalanced	10.30
ynEquity	10.53
ynIncome	10.05
ynMMF	8.30-10.00
CIBC Funds	
nBalanced	10.91
nFix Inc	10.12
nGlobal	10.07
ynMortgage	10.89
Conted Group	
Dolph Eqty	8.14
yDolph Mtge	5.05
CT Inv Counsel	
nE-S Te	8.36-10.00
Ev Bal	10.61
yEv Int'l	10.02
Ev Spec Eq	10.83
Everest Bn	10.19
Cundill Group	
Security	14.53
Value	12.49
Desjardins Group	
ynActions	16.16
ynEquilibre	9.59
ynHypo	4.41
ynIntern'tl	13.50
ynOblig	4.51
Dynamic Group	
yAll Dyn IV	1.85
yAll Dyn V	3.69
D Income	5.45
D.Div	5.17
yDy Global	4.92
uDyAm US	6.20
DynAmCn	7.54
DynCdn Fd	13.04
DynPrecMet	1.24
MMF	8.33-10.00
Mgd P'folio	5.84
yPrvtz	9.96
Elliott Page	
nE-P Mo	8.64-1.00
Ethical Gwth	
yEthical Gwt	5.92
Fidelity Int'l	
yCap Bal	10.95
yCap Buildr	11.33
yCap Conser	10.65
yIntP'folio	9.52
First Cdn Funds	
nBalanced	10.08
nBond	10.07
nEqty. Ind.	10.26
nMMF	1.00
nMortgage	11.30
First City Funds	
Growth	4.69
Income	4.82
yReal	6.20
Fonds MFQ	
yActions	8.87
yEquilibre	8.72
yObligations	9.60
Fonds SNF	
yEquilibree	9.03
yQuebecoise	7.96
yRevenu	9.76
Future Fund Shar	
nFood Fund	6.16
nGolden Fund	7.39
nLife Fund	5.38
nSilver Fund	4.40
nTechno Fun	3.99
nValue Fund	5.30
GT Mgmt	
GT Global	5.29
Galcor Group	
yMortgage	9.95
yRealty Gwt	11.10
Global Strategy	
Amercas Fd	9.03
nC$Mny	8.48-1.00
Europe Fd	7.85
Far East F	10.19
yGlobal S Cp	16.09
Global S Fd	13.44
RRSP	9.27
gRRSP Acc	10.17
nuUS MF	6.39-1.00
World Bd	9.58
World Mny	9.80
Guardian Group	
American E	18.14
CIPF86	9.75
CIPF87	10.20
Canadian Eq	5.35
Enterprise	10.55
yFiscon Fd	10.35
Global Eq.	3.90
North Amer	4.65
Pac. Rim.	16.82
Pfd.Div	7.70-9.17
nS Mny	8.41-10.00
Strat Inc	10.01
uUS MM	6.83-9.76
Gdn Mort Shul	
G Mort Shul	9.00
Heartland Group	
yBond	10.69
yEquity	9.29
yGrowth	8.39
Hume Gr.	
ynHume Bon	10.37
ynHume Equ	10.59
ynHume Fun	10.54
ynHume RR	11.37
Integra Cap	
Balanced	10.56
Investors Group	
yBond	4.26
yCdn Equity	6.07
yDividend	8.97
yGlobal	5.02
yGrowth	7.84
yIntern'tl	9.58
yJapan	14.94
ynMMF	8.13-1.00
yMtge	4.98
yMutual	8.25
yProv Stk	9.75
yReal Prop	5.28
yRetiremnt	25.14
ySumma	4.86
J. Heward Group	
JH Amer Cd	6.77
uJH Amer Us	5.56
JH FdLtd	8.32
Laurentian	
yV MM	8.34-10.00
yViking Cdn	15.93
yViking Com	13.66
xyViking Div	7.48
yViking Gth	17.03
xyViking Inc	4.08
yViking Int	18.26
Lotus Fund	
ynLotus Fun	11.29
MER Group	
yEquity	13.71
yGrowth	8.22
ynMMF	3.18-10.00
Metropolitan Gr.	
yBond	2.88
yCdn Mult	5.77
yCollective	14.44
yGrowth	6.24
yProtection	10.26
ySpeci.	6.26
yVenture	8.54
MOF Group	
yMult. Opp. F	2.55
ySpec. Opp. F	1.45
Montreal Trust Gr	
ynDividend	9.25
ynEquity	25.28
ynIncome	8.29
ynInternatl	22.83
ynMMF	8.60-10.00
ynMtge	10.00
ynRSP Eq.	21.07
ynRSP Inc	17.82
ynRSP	8.40-10.00
ynRSP Mtge	10.02
Mony Funds	
Mony Gold	9.28
Morgan Funds	
Dividend	5.51
Growth	12.13
Income	11.82
Resource	8.02
Worldwide	13.17
Mutual Group	
Amerifund	11.38
CIF	8.71
Diversifd 25	12.11
Diversifd 40	12.85
Diversifd 55	12.95
Dividend	9.95
Equifund	13.49
nMMF	7.86-1.00
MYW Inv Funds	
nCdn Balanc	9.29
nCdn Growth	9.11
nDIF	8.39-10.00
nN Am Grth	7.76
Natrusco	
nNatrusco	7.27
Noram	
yCdn Conv S	10.27
yConv Sec	12.47
Northern Group	
Cdn Equ	5.11
Int MM	5.07
US Equ	5.44
One Decisnd	
yOne Decisn	10.64
Ont. Teachers Gr.	
ynAggressiv	11.25
ynBalanced	11.06
ynDiversifd	10.73
ynFixVa	8.00-10.00
ynMtge	11.54
Optiml Cdn	
yOptiml Cdn	6.51
PHN Group	
nBond	8.69
nCanadian	18.46
nDiv Inc	14.01
nMMF	8.40-10.00
nPooled	37.01
nRRSP	54.08
nU.S. Fund	23.22
Vintage Fd	11.61
Prudential Group	
Diversifd	5.33
Dividend	5.25
Growth	7.29
Income	5.28
nMMF	8.42-10.00
Natural Res.	5.72
Prec. Metals	5.10
Ptnm Hlth Sci	
yPtnm Hlth	12.54
Robin Budden Gr.	
ynCapital Fd	6.96
ynIncome Fd	6.03
Realgrowth Fds	
yuA.Trend (U	5.49
yActive Inc.	9.67
yCdn Equity	14.76
yMMF	8.19-10.10
Ren Can B	
yRen Can B	4.87
Royal Trust Gr.	
ynAdv. Bal.	9.89
ynAdv. Gwth.	9.95
ynAdv. Inc.	9.54
ynAmerican	20.07
ynBond	9.04
ynCanadian	32.74
ynEnergy	7.73
ynGlobal Inv.	8.00
yGovt Bond I	9.01
ynJapanese	19.33
ynMMF	7.84-10.00
ynMortgage	10.45
ynPreferred	9.41
Roycom Group	
yPagbrk Rf A	9.20
yPagbrk Rf B	9.50
RoyFund Group	
nBal	5.28
nBond Fnd	5.23
nEquity	20.56
nMMF	7.83-10.00
Saxon Group	
nBalanced	8.84
nSmall Cap	9.65
nStock	8.44
nWorld Gwth	10.62
Sceptre Funds	
ynBalanced	11.91
ynBond	11.14
ynEquity	12.06
ynInt'l	10.51
nMMF	8.20-10.00
Scotia Funds	
Income	9.80
Stock Bond	9.66
Sentinel	
Am Eq Cdn	8.65
uAm Eq US	7.11
xCda Bond	9.50
Cda Equity	9.78
yGlobal	8.32
nMMF	8.28-10.00
Soficorp	
Croissance	7.23
Equilibre	9.13
Revenu	10.07
Spectrum	
gCash	8.07-1.00
gCdn Equity	9.63
gDiversified	10.01
gDividend	9.80
ygInterest	9.89
ygIntl Equity	7.94
nSaving	8.13-1.00
Sterling Mtge	
ynSterling Mt	5.04
TD Green Line	
nCDN Balan	10.27
nCDN Bond	10.24
nCDN Equit	10.28
CDN Index	5.93
nCDN M	9.20-10.00
ynTD Mortg	10.48
uUS Index	5.30
nuUS M	7.65-10.00
Templeton Grp	
nT-Bill	8.04-1.00
Temp Cdn	5.69
Temp Gr Cd	17.15
uTemp Gr U	14.11
Tradex	
ynTradex	7.52
Trimark Group	
Income Gth	5.31
Interest	8.44-10.00
Trimark	11.30
Trimark Cd	10.81
Trust General	
ynAction Am	13.73
ynAction Ca	24.64
ynEquilibre	9.35
ynHypo	10.70
ynMar Mon	10.23
ynOblig	9.49
Trust La Laur.	
ynAction	9.37
ynOblig.	9.93
20-20 Group Fin	
SS World	9.75
Sunset	12.25
Sunset Deb.	8.86
Sunset Pfd.	9.13
United Group	
Accum	9.93
Accum R.	11.26
American	5.58
MMF C	8.92-10.00
uMMF U	7.49-5.00
Mortgage	5.14
xSecurity	4.29
Venture	8.05
Venture Ret	11.92
UnivAve Gth	
yUnivAve Gt	10.00
xynBalanced	10.28
xnDiv. Growt	8.93
xnIncome	9.06
nInstant	8.75-10.06
NON MEMBERS	
Altamira	
ynAltamira	6.42
C-Anaes	
ynC-Anaes	10.14
Can Nat Res	
yCan Nat Res	5.06
Conwst RSP	
nConwest rs	80.27
Capital Gwth	
yCapital Gwt	8.17
Capstone Group	
nCS Mgt	9.38-10.00
nInternt'l C$	4.51
nuInternt'l U	3.70
nInvestment	5.88
Co-op Trust Group	
ynGrowth	13.42
ynIncome	9.54
CSA Mgmt Gr.	
Goldfund	5.39
Goldtrust	5.89
Dixon, Krog Gr.	
nDK All Seas	3.26
nDK Amn	18.49
nDK Ent.	11.21
Domequity	
ynDomequity	8.38
Gyro Equity	
ynGyro Equi	12.85
Hall Bond	
yHall Bond	10.62
Harvard	
Harvard	5.36
Industrial Gr.	
CS Mgt	8.58-10.00
Ind Future	5.38
Indust Am	7.74
Indust Div	11.79
Indust Eq	21.40
Indust Global	6.15
Indust Gwth	15.60
gIndust Hor	5.68
Indust Inc	10.32
Indust Pens	6.51
Mack Eq	2.63
Mack Mtge	1.21
Mar Equity	
ynMar Equity	5.30
Marlboro	
yMarlboro	7.63
Md Mgmt Fd	
ynCMAIF	28.61
ynMD Grth	17.28
ynPerp G.	1.67
ynPerp G. II	4.49
ynPerp G. III	9.56
NW Group	
yCanadian	8.06
yEquity	9.91
NW Trust Eq	
ynNW Trust	20.20
Pacific Group	
Growth	6.28
Ret Bal.	4.54
US Growth	4.10
PMF Mgt. Ltd.	
nPension	4.31
nXanadu Fd	3.46
Pret et Revenu G	
ynAmerican	24.27
ynCanadian	9.17
ynFonds H	5.24
ynRetraite	20.42
Principal-US Gr.	
yuEquity	5.94
yuWorld Inc	4.75
Sagit Group	
Cam. Bal.	6.30
Cam. Gth	6.94
Cam. Res.	2.95
Tns. Can. Eq	7.41
Trans B	76.79
Trans C	12.69
Synchrovest	
Synchrovest	6.92
Talvest Funds	
American	5.08
Bond	10.21
Diverstd	5.90
Growth	9.42
Income	10.60
MMF	8.34-10.00
Universal Group	
American	9.73
Equity	11.83
Global	5.02
xIncome	5.25
Pacific	8.64
Resource	7.26
Sect Ame	5.64
Sect Cdn	5.93
Sect Cur	5.11
Sect Glo	5.05
Sect Pac	5.43
Sect Res	5.66
Westrn Grth	
yWestrn Grth	4.44

L'OR

TORONTO (PC) — L'or cotait $529 can. ($435 US) à l'offre et $530 can. ($436 US) à la demande, hier, en clôture chez Deak International, courtiers en métaux précieux.

MONTREAL (PC) — La position des trois indices Raymond, Chabot, à la fermeture de la Bourse de Montréal, hier, était comme suit:

Réa (XRC): 1290.02
Services (XRS): 1215.16
Manufacturières (XRM): 1400.77

BENEFICES

Northwest Drug Co. Ltd, 13 mois clos le 30 avr.: 1988, $856,000 ou 68 cents par action; 1987, $726,000 ou 58 cents par action.

Taurus Footwear Inc., trimestre clos le 30 avr.: 1988, $1,148,000 (perte) ou 13 cents par action; 1987, $84,000 (perte) ou un cent par action.

OPTIONS TRANS-CANADA TRANSIGÉES

Five Most Active TCO Option Classes	Volume	Op Int
Nova Alta Corp	2977	37365
Falconbridge	2455	18436
TSE 35 Index	1698	6008
Northern Tel	1453	7720
Laidlaw B	743	25587

Series	Bid	Ask	Last	Vol	Op Int
Alberta Energy . C..16⅞ Opt Vol 65					
Dc $17½	90	115	105	40	99
$20 P	310	335	310	25	55
Alcan Aluminum C..39⅛ Opt Vol ...568					
Jy $37½ P	30	40	30	65	1115
$40	65	80	70	51	900
Ag $32½	$6⅝	$7	$6¾	4	499
$32½ P	5	20	10	10	673
$35	445	470	440	13	2072
$35 P	25	45	30	22	934
$37½	270	290	270	124	3276
$37½ P	110	125	110	19	804
$40	150	155	160	42	3244
$42½	75	95	85	23	373
Nv $35	$5¾	$6⅛	$5¾	23	351
$35 P	95	110	95	10	217
$37½	425	450	445	60	608
$37½ P	170	195	170	10	216
$40	285	310	300	41	1612
$40 P	315	340	310	15	110
$42½	190	210	205	36	75
Amer Barrick C..25⅛ Opt Vol ...513					
Ja $25	305	325	310	8	30
$27½	185	205	200	20	39
Jy $20	$5	$5⅜	$5⅜	9	30
$20 P	1	15	10	10	64
$22½	250	275	275	30	185
$25	65	85	75	65	496
$25 P	45	60	45	200	359
$27½ P	235	260	225	8	279
Ag $25	130	150	145	35	30
$25 P	100	120	110	10	30
$27½	35	60	40	4	68
Oc $22½	370	395	375	5	60
$25	220	240	245	10	394
$25 P	140	160	150	85	287
$27½	105	115	130	4	277
$30	45	65	55	10	414
Asamera Inc C..11⅞ Opt Vol ...20					
Oc $12½	1	50	20	20	25
BCE Inc. C..37⅜ Opt Vol ...23					
Fb $35	350	375	360	3	5
$37½	145	170	160	10	60
$40	50	60	55	10	44
Bk Nova Scotia C..13⅝ Opt Vol ...144					
Mr $15	70	85	85	15	150
Sp $12½	145	160	150	37	565
$15	25	35	30	10	1049
Dc $12½	175	200	185	2	795
$15	45	55	50	80	1060
Bk Of Montreal C..27⅝ Opt Vol ...544					
Ja $25	310	335	350	30	420
$25 P	35	60	35	10	191
$28	130	150	155	13	363
$28 P	145	170	165	10	41
$29	95	115	95	207	207
Jy $26	165	190	200	5	507
$27	80	100	90	35	1030
$27 P	10	25	5	20	75
$28	30	35	40	45	1830
$29	5	15	10	20	975
$30	1	5	2	100	309
Oc $27 P	65	90	70	10	143
$28	95	110	100	26	2549
$29	60	80	60	13	10
Bombardier B C..11⅛ Opt Vol ...313					
Ja $12	95	100	95	51	212
$12 P	120	145	120	20	20
Jy $9	245	255	255	7	1945
$10	140	145	145	7	1569
$11	40	50	50	16	319
Oc $10	185	190	190	110	919
$10 P	20	30	25	3	102
$11	125	130	120	39	1076
$12	50	60	60	50	304
$12 P	100	125	100	10	10
Bow Valley Ind. C..14.. Opt Vol ...31					
Jy $15 P	110	135	130	10	66
Oc $15	45	70	65	21	272
Brascan Class A. C..27.. Opt Vol ...40					
Jy $22½ P	1	25	20	10	50
$32½ P	$5⅜	$5½	$5½	15	12
Oc $27½	185	200	170	15	220
CAE Industries C..9½ Opt Vol ...78					
Mr $10	100	125	100	10	10
Sp $8	185	195	185	4	525
$9	100	120	100	10	473
$10	30	40	40	40	108
Dc $9	135	150	150	4	723
$10	65	70	70	10	145
Cambior Inc C..15⅛ Opt Vol ...35					
Fb $15	240	265	250	10	119
Ag $15 P	70	85	75	20	116
Nv $15	180	205	195	5	467
Campeau C..17⅜ Opt Vol ...145					
Ja $15 P	65	90	75	10	100
$17½	280	310	300	5	56
Jy $17½	90	105	100	20	237
Ag $20	65	75	75	40	40
Oc $15	365	390	400	20	32
$15 P	40	65	50	50	67
Canadian Pacific C..22⅞ Opt Vol ...163					
Jy $22	115	120	115	23	2043
$23	50	60	50	10	242
Ag $23	100	105	100	70	5625
$23 P	65	80	75	5	166
$24	50	55	60	10	378
Nv $23 P	100	120	110	5	44
$24	115	125	130	10	252
$25	75	90	90	30	456
Cascades Inc. C..6.. Opt Vol ...85					
Mr $6	85	105	95	45	47
Sp $6	45	60	55	40	678
Cdn Imp'l Bank C..23⅝ Opt Vol ...223					
Mr $22½	240	250	240	5	44
Sp $20	385	410	395	45	3255
$22½	175	200	185	99	2397
$22½ P	20	35	30	5	185
$25	40	55	40	45	354
$25 P	135	160	150	10	96
Dc $22½ P	45	70	60	10	148
$25	85	100	90	4	154
Cdn Tire Corp C..16⅜ Opt Vol ...134					
Jy $16	75	100	100	53	77
Ag $16	90	115	90	17	187
Sp $16 P	25	50	50	10	35
$17	55	80	70	14	14
Dc $16	170	195	200	40	342
Cineplex C..11⅞ Opt Vol ...87					
Ag $12	115	140	125	5	46
Sp $10	275	300	250	3	39
$10 P	30	55	50	50	50
$11	200	240	240	4	245
$12	140	165	150	20	136
$13	80	100	90	5	6
Cominco Ltd C..22⅛ Opt Vol ...25					
Sp $22½	135	160	150	25	476
Echo Bay Mines C..24⅞ Opt Vol ...459					
Ja $25 P	195	220	205	10	25
$27½	170	190	170	41	146
$30	95	120	90	5	31
Jy $22½ P	1	25	20	30	334
$25	50	75	45	185	585
$25 P	55	85	85	40	252
$27½	10	25	25	10	477
$27½ P	270	295	270	15	45
$30 P	$5⅛	$5⅜	$5½	35	117
Oc $22½	335	360	345	2	6
$22½ P	55	80	80	5	1053
$25	190	200	175	60	391
$25 P	150	175	165	5	195
$27½	90	115	100	14	226
$30	50	65	65	2	270
Falconbridge C..27¼ Opt Vol ...2455					
Fb $20	$8⅜	$8⅞	$8⅜	10	5
$25 P	135	160	155	1	131
$27½	330	365	330	23	147
$27½ P	245	265	250	10	20
Ag $22½	$5⅛	$5⅜	$5⅜	364	3517
$22½ P	5	15	15	5	999
$25	305	315	315	1121	3796
$27½	150	160	155	718	3101
$27½ P	140	165	130	20	53
Nv $20	$7⅞	$8⅜	$8⅛	12	1372
$22½	$5⅜	$6⅛	$5⅞	27	313
$25	395	420	405	90	1006
$25 P	105	130	120	17	369
$27½	240	250	250	37	1220
Galactic Res. C..6⅞ Opt Vol ...190					
Mr $7½ P	140	160	150	20	66
Sp $7½	40	50	50	50	1631
$7½ P	90	110	100	60	670
$10	5	20	20	20	580
Dc $7½	85	105	85	20	405
$7½ P	120	140	130	20	419
Gulf Can. Res. C..17⅞ Opt Vol ...80					
Ag $17½	110	135	160	20	25
$17½ P	30	55	30	20	53
$20	20	35	35	40	237
Hemlogold C..14⅞ Opt Vol ...75					
Ja $17½	90	115	100	30	39
Jy $15 P	65	85	80	20	260
Oc $17½ P	300	340	320	25	65
Imperial Oil A C..56⅞ Opt Vol ...99					
Ag $55 P	130	145	130	35	792
$57½	220	230	220	15	479
$60	115	130	130	20	289
$60 P	370	400	370	10	66
$62½	50	60	55	2	393
Nv $52½ P	145	165	160	10	27
$55 P	225	250	245	5	47
$60	280	310	280	2	105
Inco Ltd C..39⅞ Opt Vol ...396					
Fb $40 P	395	420	400	5	25
Jy $35	475	$5	$5¼	24	464
$37½	290	315	335	10	125
$37½ P	40	55	50	150	538
$40	110	125	110	38	269
$40 P	110	125	75	5	274
$42½	15	30	50	50	160
Ag $35 P	40	60	40	10	219
$37½ P	105	120	100	30	543
$40	235	255	240	10	265
$40 P	200	210	200	24	352
$42½ P	360	385	350	20	29
Nv $40	440	465	445	15	184
$42½	305	330	330	5	45
Intl Corona Res C..9⅛ Opt Vol ...325					
Fb $9 P	100	110	110	10	52
$10	125	140	130	50	490
Ag $8	130	155	150	5	79
$9	55	80	75	75	770
$9½	50	55	50	155	998
Nv $9 P	70	80	70	10	30
$10	80	90	90	20	1031
Jannock C..19¾ Opt Vol ...88					
Sp $20 P	100	110	100	10	40
$21	65	85	70	30	139
Dc $18	340	365	355	25	25
$20	215	240	220	10	60
$22	105	130	105	3	188
$23	60	85	70	10	91
Lac Minerals C..13⅞ Opt Vol ...263					
Mr $14 P	130	150	140	10	15
Sp $14	85	110	115	10	632
$14 P	90	115	85	35	220
$15	70	80	75	20	1970
$15 P	150	175	150	4	170
$16	55	65	50	47	787
Dc $13	190	215	230	5	83
$14	165	185	175	10	140
$14 P	110	135	95	10	72
$15	120	130	110	34	489
$15 P	165	190	175	40	109
$16	90	100	100	3	262
$17	50	75	65	35	260
Laidlaw B C..16¾ Opt Vol ...743					
Sp $15	200	225	200	40	1049
$16	115	140	135	70	2735
$16 P	35	60	30	10	915
$17	80	95	90	211	3268
$17 P	75	100	100	15	1726
$18	30	50	40	224	2777
$20	15	25	25	5	3287
$21	10	15	10	30	1724
$22 P	$5¼	$5⅜	$5¼	98	148
Dc $15	260	285	270	10	268
$16	185	210	185	10	427
$17	115	140	125	20	416
Maclean Class X C..0.. Opt Vol ...30					
Nv $11	130	155	155	30	30
Mac Blodel C..20½ Opt Vol ...44					
Jy $20	40	60	75	4	2634
Oc $20 P	105	130	105	10	30
$22½	65	80	55	30	189
Moore Corp Ltd C..30⅛ Opt Vol ...18					
Ag $32½	45	60	45	18	1921
National Bank C..11.. Opt Vol ...415					
Ag $10	95	110	105	112	852
$12 P	100	105	100	240	233
Nv $9	210	235	205	15	472
$10 P	30	50	30	3	148
$11	65	70	65	45	822
Noranda Inc. C..24⅜ Opt Vol ...447					
Fb $22½	345	350	350	5	133
$25	200	210	210	28	123
$25 P	175	200	175	6	6
Ag $22½	265	270	270	38	5494
$22½ P	15	20	15	8	575
$25	90	95	95	213	2948
$25 P	110	135	105	10	284
Nv $20	485	495	$5¼	2	1158
$22½	300	305	300	70	855
$22½ P	50	75	60	20	209
$25	155	160	160	37	947
$25 P	150	155	165	10	179
Northern Tel C..22⅝ Opt Vol ...1453					
Ag $22½	100	115	95	605	1421
$22½ P	70	80	80	810	830
Oc $22½	170	185	190	20	438
$25	70	85	75	18	600
Nor Forest Inc C..15⅝ Opt Vol ...9					
Ag $15	120	145	140	5	18
Nv $15	185	210	200	4	16
Nova Alta Corp. C..14⅜ Opt Vol ..2977					
Fb $10	470	490	475	25	157
$11	395	410	370	14	846
$12	300	315	285	15	1410
$13	240	260	240	50	688
$14	190	210	190	137	158
$14 P	110	135	135	1	1
Ag $10	430	450	425	455	3080
$11	330	350	335	160	3336
$12	245	250	250	352	4263
$12 P	10	20	15	30	265
$13	165	185	160	25	1075
$13 P	25	40	30	10	140
$14	100	110	100	358	1150
$14 P	50	70	60	50	117
Nv $9	$5⅜	$5⅜	$5¼	30	45
$10	450	470	450	99	4356
$11	360	370	340	274	5342
$12	270	285	270	506	5983
$13	200	210	190	90	1618
$14	140	150	150	276	1651
$14 P	85	110	100	20	45
Noverco Inc. C..11½ Opt Vol ...63					
Ag $10	160	185	180	10	20
$11	65	90	85	5	100
Nv $11	110	125	125	48	68
PWA Corp C..21⅜ Opt Vol ...131					
Ja $20	310	335	325	50	40
Jy $19	265	290	275	20	93
$20	170	195	160	4	550
Oc $17	$5	$5½	$5	15	5
$20	250	265	265	32	275
$22½	100	125	105	10	10
Pagurian A C..8½ Opt Vol ...26					
Sp $10 P	145	170	160	10	166
Dc $8	105	130	105	6	16
$9 P	65	90	75	10	75
Pegasus Gld C..16.. Opt Vol ...2					
Ja $17½	135	160	135	2	2
Placer Dome C..16⅛ Opt Vol ...739					
Ag $15	140	160	155	10	300
$17½	40	50	50	20	1634
Sp $12½	365	390	385	10	407
$15	175	200	175	262	2929
$15 P	35	45	45	90	778
$17½	60	75	70	254	4002
$17½ P	155	180	160	55	478
$20	10	30	25	2	1476
$20 P	400	425	420	8	248
Dc $17½	125	135	125	8	80
$17½ P	185	210	205	20	140
Polysar C..20⅜ Opt Vol ...155					
Jy $17	360	385	350	10	785
Ag $16	485	$5⅛	$5	50	721
$17	400	410	400	65	771
$18	285	315	290	10	60
$20	125	100		20	220
Power Corp Cda C..14.. Opt Vol ...146					
Fb $14	125	135	125	1	5
Ag $13	120	135	100	100	812
$14	45	50	45	10	974
Nv $14	105	120	100	10	1020
$15	60	75	60	25	821
Provigo Inc C..10.. Opt Vol ...15					
Jy $10 P	30	35	35	12	32
Dc $10	75	90	80	3	29
Quebecor Inc C..18⅞ Opt Vol ...17					
Ag $17	215	240	240	12	17
$18	145	170	165	5	36
Ranger Oil Cda C..7⅛ Opt Vol ...55					
Ja $7	95	110	100	15	140
Jy $7	20	25	30	25	2587
Oc $8	30	35	30	25	1021
Rogers Comm.B C..55¼ Opt Vol ...73					
Ja $55	$7	$7½	$6¾	1	40
Jy $45	$9¾	10⅛	10⅛	4	17
$50	$6	$6½	$6¼	10	24
$52½	400	450	450	5	49
$55	255	295	310	11	16
Oc $40	15⅛	16⅛	15½	15	24
$55	475	$5⅛	$5	27	122
Royal Bk Cda C..31¾ Opt Vol ...84					
Ja $30	230	280	240	17	165
$32½	105	130	105	17	210
$35	35	50	40	20	750
Jy $30	175	200	190	10	3005
Oc $30	225	240	190	20	3993
Seagram Co C..68⅜ Opt Vol ...23					
Jy $70	70	85	85	18	1308
Oc $70	300	350	335	5	206
Shell Canada A C..41¾ Opt Vol ...22					
Fb $40 P	125	150	150	12	12
Jy $42½ P	100	125	110	10	90
Silver US C..6.55 Opt Vol ...100					
Sp $7	20	40	50	50	311
$7½	5	15	10	50	115
Spar Aerospace C..18⅜ Opt Vol ...6					
Ja $20	100	125	100	3	57
$20 P	200	240	240	3	7
Stelco A C..24⅜ Opt Vol ...185					
Fb $22½ P	85	90	85	50	61
$25	185	205	200	5	71
Ag $25	70	90	100	120	565
Nv $25	140	150	150	10	136
TD Bank C..31¾ Opt Vol ...20					
Sp $32½ P	120	130	130	10	150
Dc $32½	195	215	210	10	320
Teck Corp B C..16¼ Opt Vol ...40					
Fb $17½	145	170	160	30	100
$17½ P	180	205	195	5	10
Ag $15	150	175	170	5	1533
Texaco C..34½ Opt Vol ...77					
Sp $32½	340	370	350	28	79
$35	185	200	200	45	312
Dc $35	290	320	300	4	142
Total Petroleum C..18⅛ Opt Vol ...35					
Oc $20	75	90	75	35	90
Transcda Pipe C..14.. Opt Vol ...23					
Fb $13	155	180	155	20	20
$14 P	60	85	65	3	3
Videotron Ltee C..10½ Opt Vol ...22					
Fb $10	185	210	185	6	20
Ag $11	50	75	50	10	56
Nv $10	140	165	155	6	29
TSE 35 Index C182.12 Opt Vol ..1698					
Jy $175	$7⅜	$7⅞	$7½	18	95
$175 P	40	50	50	110	941
$180	390	410	380	200	601
$180 P	150	170	165	446	750
$185	150	170	160	394	978
$185 P	400	440	420	310	931
Ag $170 P	80	100	90	8	10
$175 P	180	200	190	30	75
$180 P	350	370	350	75	191
$185 P	$6	$6½	$5½	40	5
Sp $175 P	250	270	250	64	202
$180 P	410	450	410	3	42
Cda 10.25 Feb 04 C.104⅞ Opt Vol ...162					
Jy $90	14¼	15¼	$15	6	-
$100	475	$5	$5	6	36
$105 P	70	85	80	40	160
Sp $105	110	135	125	10	445
Dc 102½ P	90	105	105	20	174
$105 P	205	225	225	20	86
107½	65	75	70	40	156
107½ P	370	395	390	20	20
Cda 8.75 Jly 93 C..97⅛ Opt Vol ...208					
Ag $98 P	110	135	130	208	508
Cda 9.5 Oct 01 C..98⅛ Opt Vol ...330					
Mr $100	130	155	145	10	28
Jy $80	$18	$19	18⅞	17	-
$95	350	375	375	17	80
$95 P	2	10	5	52	306
$97½ P	10	30	20	20	173
Ag $97½	130	150	135	1	175
$100	40	50	40	40	697
Sp $95 P	20	45	25	10	601
$97½ P	80	100	80	2	253
$100	70	80	70	31	829
$100 P	190	215	200	20	243
102½	25	40	35	28	365
102½ P	395	420	415	10	191
Dc $97½	200	220	210	4	186
$100 P	270	285	280	20	85
102½	35	60	50	48	53
Cda 9 Mar 11 C..93.. Opt Vol ...261					
Mr $92 P	230	245	240	1	6
Jy $80	12¾	13½	$13	20	-
$92	120	135	120	100	410
$92 P	15	30	25	60	68
Dc $90	350	360	345	50	132
$92	235	245	240	30	166

Total contract volume 18520
Total open interest 394276

DIVIDENDES

Dividendes de société déclarés, hier, trimestriels sauf indication contraire.

Acklands Ltd, ord.: $0.15; payable le 31 août aux actionnaires inscrits le 17 août.

Bombardier Inc., classe A: $0.05; payable le 29 juill. aux actionnaires inscrits le 14 juill.

Polysar Energy and Chemical Corp., 1983: $0.5875; 1er sept., 2 août.

Triton Canada Resources Ltd, $1.20, priv.: $0.30; 30 sept., 15 sept.

L'ACTUALITÉ BOURSIÈRE

TORONTO

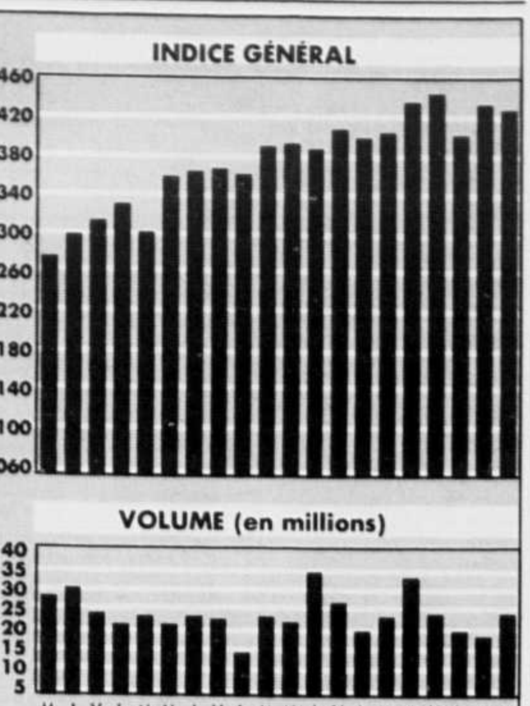

Ventes Haut Bas Ferm. Ch.

A B

A.G.F.M 2900 $7¼ 7¼ 7¼
AHA Auto o 1500 195 190 195
AMCA Int 56662 $5 495 495
AMCA p 200 $24½ 24½ 24½ + ¼
AMCA 2 p 2200 $21⅞ 21¾ 21⅞ + ⅛
AMCA 3 p 900 $24⅜ 24⅜ 24⅜ + ⅛
ARC Int 17000 390 390 390
Abermin o 32200 65 63 65 + 7
Abti Prce 2566 $22⅞ 22½ 22¾ + ⅛
Abitibi w 9600 285 285 285
Acadia M o 6835 167 160 165 − 5
Acugrph A o 1600 95 90 95 − 3
Acklands 4850 $16⅜ 16¼ 16¼
Adanac M o 7400 30 30 30 + 10
Agassiz 3300 355 355 355 − 5
Agnico E 21800 $18⅜ 18⅛ 18¼ − ⅜
Agra Ind A 800 $7½ 7¼ 7¼ − ⅛
Agra B f 51100 $7 6⅞ 6⅞ − ⅛
Albany C 8500 45 40 40 − 5
Alt Energy 58621 $17⅛ 16⅞ 16⅞ − ⅛
Al Enr 775 600 $27⅛ 27 27⅛
Alta Nat 18146 $13⅞ 13¾ 13¾
Alcan 310777 $39⅜ 38⅞ 39⅛ + ⅛
Alcan C p 400 $22½ 22½ 22½ − ⅛
Alcan E p 400 $24⅛ 24 24 − ⅛
Algo Cent 420 $23 22¾ 23 + ⅛
Algoma St 1423 $21⅞ 21⅝ 21⅞ + ¼
Algoma St p 400 $24⅜ 24⅜ 24⅜
Algma St B 5145 $23½ 23¼ 23½ + ⅛
Alied Lyns 12600 $8⅝ 8⅝ 8⅝
Altex 1000 190 190 190
A Barick 76840 $25⅝ 25 25⅛ − ½
A Barik w 7200 $8⅛ 7⅞ 7⅞ − ⅜
Am Eagle o 5800 86 86 86
Amir o 1900 224 215 223 − 2
Anchor M 2300 225 220 220 − 5
Ancom o 2800 41 41 41 + 11
Ancom w 27000 2 2 2 − 1
Andrs WA f29000 $12½ 12¼ 12½ + ¼
Ang CT 265 200 $30¾ 30¾ 30¾ + ¼
Anthes 25500 62 57 62 + 8
Arbor A z50 $10⅜ 10⅜ 10⅜
Argus B pr z80 $28½ 28⅜ 28½
Argyll A f 5000 42 40 42 + 2
Asamera I 1750 $11⅞ 11⅞ 11⅞
Asmra I 8 11000 $26⅛ 25⅞ 26⅛ + ¼
Asmra Iw 8560 36 35 36 + 3
Asmra Mnl 2200 $5½ 5½ 5½ − ⅛
Asbestos 1000 $9 9 9 + ½
Asoc Porc o 4000 240 230 230 − 10
Astral A f 100 $7⅝ 7⅝ 7⅝
Atco I f 16450 $9 9 9
Atco II 600 $9⅜ 9⅜ 9⅜ − ⅛
Ateba o 3000 40 40 40 − 4
Atl Shop A f 900 $8¼ 8¼ 8¼
Atl Shop p 1250 $26¾ 26¾ 26¾
Atlantis o 27000 90 88 88 − 2
Audrey R o 6500 325 320 320 − 10
Augmitto o 10200 150 145 150
Aur Res o 14333 480 460 475 − 5
Avcorp Ind 3800 345 345 345
BCE Inc 58846 $37½ 37¼ 37⅜ − ⅛
BCED 50970 375 365 370
BCED 9½ 3250 $10¼ 10¼ 10¼
BCED 1 p 6500 $25⅜ 25½ 25½
BCED w 1850 95 94 94
BCE Mobl 1100 $17⅜ 17⅜ 17⅜
BCE Pl 2p 400 $24 24 24 − ⅜
B C Bancor 48700 84 83 83
BC Banc A 700 $26⅜ 26¼ 26¼ − ⅛
BC Rail p 1500 $26 25⅞ 25⅞ − ⅛
BC Sugar A12900 $27 26⅞ 27 + ⅛
B Corp p 1550 $30¼ 30⅛ 30⅛ − ⅛
BGR A 1801 $11⅞ 11¾ 11¾
Bll Ent 12400 430 425 425 − 25
BMO nt fin 2000 $7 7 7
BMO II p 4000 $21⅛ 21 21 + ⅛
BP Canada 5400 $20½ 20½ 20½
BYG o 8100 118 115 118 + 3
Bachelor 1100 195 195 195 + 5
Bank Mtl 90660 $28⅛ 27¾ 27¾ − ¼
Bk Mtl 250 1400 $26 25¾ 26
Bk Mtl 3p 850 $25⅝ 25½ 25⅝ + ⅛
Bk Mtl w 48800 49 45 45 − 4
Bank N S 252855 $14 13⅞ 13⅞ − ⅛
Bk N S 1p 100 $22 22 22
Bankeno o 200 290 290 290
Barons Oil 2600 248 245 245 − 3
Barincor f 2400 340 330 335 − 20
Barincor w 1000 15 15 15
Baton 5800 $14¾ 14⅜ 14½ + ⅛
Beau CA o 42500 165 16 19 + 3
Beaufield o 6500 40 40 40
Beaver R o 12500 88 85 85 − 5
Bedford o 177250 275 200 210 − 40
Bell 1.94 p 1000 $25⅛ 25 25 − ⅛
Bell 9 p 2000 $24⅜ 24⅜ 24⅜ + ⅛
Belmoral o 31400 217 210 212 − 3
Blmorl G w 1250 270 270 270 − 20
Belmorl w 2000 24 24 24 − 1
Bethlem R 7000 115 110 110 − 5
Biomira o 700 435 435 435 + 10
Blk Cliff o 75200 124 115 124 + 8
Blackdom o 1000 $6¾ 6⅝ 6⅝ − ¼
Bombdr A 600 $11½ 11½ 11½
Bombdr B 163375 $11⅝ 11¼ 11⅜ + ⅛
Bombdr B w 2100 $21¾ 21⅜ 21⅜ + ⅜
Bonanza O z50 225 225 225
Bow Valy 556528 $14⅛ 14 14
Bow Vly 205 1500 $23⅛ 23⅛ 23⅛
Bow Vly R 1100 43 43 43 + 3
Bow VR p 100 $5⅛ 5⅛ 5⅛ − ⅛
Bralorne 1000 105 105 105 − 5
Bralor 8.75 1500 $6⅞ 6⅞ 6⅞ + ⅜
Bramalea 6538 $25½ 24⅞ 25½ + ⅞
Brmlea B p 300 $25¾ 25¾ 25¾
Brml Pty p 1000 $26½ 26½ 26½
Brmptn A f 1600 $7⅞ 7⅛ 7¼
Brascad A 1236 $39¾ 39¾ 39¾ − ¼
Brascad B 600 $39½ 39½ 39½
Brascan A 26790 $27⅛ 27 27⅛ − ⅛
Brascan F p 150 $24½ 24½ 24½
Brkwater o 139100 $5¼ 5 5 − ⅜
Brkwtr w 2200 70 70 70
Brenda M 1500 $21⅞ 21¾ 21¾ − ⅛
Brik Brw o 10700 145 145 145
BCFP z52 $20⅜ 20⅛ 20⅜
BCFP p 200 $52⅜ 52⅜ 52⅜
BC Res 13875 97 93 93 − 3
BC Res p 1000 $25¾ 25¾ 25¾ + ⅛
BC Phone 13763 $29 28⅞ 28⅞
BCPh 4⅜ p 100 $49 49 49 + 1
BCPh 4½ p z50 $49⅞ 49⅞ 49⅞
BCPh 4.84 500 $14¼ 14¼ 14¼ + ¼
BCPh 5.15 3200 $61 60 61
BCPh 5¾ p z50 $65 65 65
BCPh 6 pr z15 $66¾ 66¾ 66¾
BCPh 6.80 100 $20¼ 20¼ 20¼ + ½
BCP 11.24 p 300 $27¾ 27¾ 27¾ − ¼
Brohm R o 8100 465 445 460 − 15
Broulan 500 138 138 138
Bruncor 4450 $18⅛ 18 18
Brunswk 3750 $13¼ 13⅛ 13⅛ + ⅛
Budd Can 200 $31½ 31½ 31½ − ½

C D

CAE 86280 $9⅝ 9⅜ 9½ − ⅛
CB Pak 300 $18⅜ 18⅜ 18⅜ − ⅛
CCL B f z50 $7¾ 7¾ 7¾
CDC Life 44800 $31¼ 30¾ 31¼ + ¼
CFCF f 5500 $21 20 21 + 1
CGC Inc 44100 $12¾ 12¼ 12⅜ − ⅛
CHC Hlcpt 4000 350 345 350 + 10
CM NT Equ 200 $9¾ 9¾ 9¾ + ⅛
CME A o 9800 90 85 85 − 5
CT Financl 100 $20¾ 20¾ 20¾ − ¼
Cableshr A 21200 160 150 160 + 4
Cableshr B 800 155 155 155 + 5
Cabre 800 425 425 425
Cad Frv A 2440 $9⅝ 9¾ 9¾ − ⅛
Cad Frv 2 1000 $10⅜ 10⅜ 10⅜
Cambior 7789 $15½ 15 15¼ − ½
Cambior w 15420 $5⅞ 5⅝ 5⅝ − ⅜
Cambridg 3469 $28⅛ 27⅞ 28 + ⅛
Camb 1 4650 $31½ 31⅜ 31½ + ⅜
Camco Inc 1800 $8⅝ 8⅝ 8⅝ − ⅛
Camp Res z2 150 150 150
Camp R w 7000 3 3 3
Camp Soup 19100 $17⅞ 17½ 17⅞ + ⅜
Campeau f 97233 $17¾ 17⅜ 17⅝ − ¼
Campeau B 1700 $21¾ 21⅜ 21⅜ − ⅜
Campeau C 1300 $21 20¾ 20¾ − ¼
Campeau D 1600 $20⅜ 20¼ 20¼ − ⅜
Canacord o 1215 60 60 60
Can Lease 500 $5½ 5½ 5½ − ¼
C Nor West 5399 $15⅝ 15⅜ 15⅜ − ⅛
CNor Wst B 220 $25⅛ 25⅛ 25⅛ + ⅛
CNor Wst C 200 $25 25 25
C Packrs 1847 $15⅛ 15⅛ 15⅛
CS Pete f 4080 $7⅞ 7⅛ 7⅜
C Trsco C 875 $20⅛ 20 20⅛ + ⅛
C Trsco G 2700 $22⅛ 22⅛ 22⅛
C Tung 653 $5⅝ 5½ 5⅝ + ⅛
C Energy 1800 320 310 320 + 10
C Exprss f 116200 99 96 96 − 3
CForms A f 400 385 385 385 − 15
CG Invest 400 $40½ 40½ 40½ + ¼
CI Bk Com 233163 $24 23⅜ 23¾ − ¼
CIBC 5 p 200 $21½ 21½ 21½ − ⅛
Cibc w B 163800 250 230 235 − 17
Cdn Jorex 39046 175 175 175
C Marconi 100 $17⅛ 17⅛ 17⅛ − ⅛
Cdn Nat Res26000 17 15 16½ + 5½
C Nth Star 2200 $5⅛ 5 5 − ¼
C Ocdental 28799 $18¼ 18⅛ 18⅛
CP Forest 3500 $47½ 47½ 47½
CP Ltd 230659 $23⅜ 22¾ 22⅞ − ⅜
Cdn Roxy 766 $8½ 8⅜ 8½
C Spooner 1033 29 29 29 + 3
Cdn Tire 1800 $35½ 34⅞ 35½ + ¾
CTire A f 167730 $16⅞ 16½ 16¾ + ½
CUtil A f 9585 $19¼ 19 19⅛
C Util B 2500 $19⅛ 19⅛ 19⅛ + ⅛
CUtil 6 pr z20 $67 67 67
C Util 7.30 100 $23 23 23
CUtil 2nd I 100 $26⅛ 26⅛ 26⅛
CUtil 2nd K 400 $25½ 25½ 25½
Cdn Wn Bk 2000 480 460 480 + 5
Cnamax o 6631 $7⅞ 7½ 7⅞ − ⅛
Canrchon 140 425 425 425 + 25
CanCaptl 1177 $5¼ 5 5 − ¼
Candol D o 2000 48 48 48 − 2
Cantor 24300 $30 29⅝ 29⅝ − ⅜
Cantor pr 600 $24⅝ 24¼ 24⅜ + ⅛
Canterra 96529 284 282 284 + 1
Canuc o 3000 23 23 23 + 1
Capsule T 4200 380 380 380
Cara 900 $14⅛ 13⅞ 14⅛ + ¼
Cara A f 50000 $13¼ 13¼ 13¼
Carena 7600 $29¾ 29 29¾ + ¾
Cassiar 13782 295 285 295 + 10
Celanese 3950 $26¾ 26⅝ 26⅝ + ⅛
Celanes 1 p 500 $24 23½ 23½ − ½
Cntrl Cap 1950 $12½ 12⅜ 12⅜ − ⅛
Cnt Cap Af 30013 $10¾ 10⅜ 10½ − ¼
Cnt Cap Ap 300 $24¼ 24¼ 24¼
CFund A f 15100 $6¾ 6¼ 6¾ − ⅛
Cntl G Trc 1900 $20 19½ 20 + ⅜
CG Tr p 200 $30 30 30
Cntrl Tr p 200 $25½ 25½ 25½ − ¼
Centurion 1000 $5¼ 5¼ 5¼
Chateau A f 100 260 260 260 − 30
Chauvco A o11660 $5⅝ 5½ 5½
Cheni Gld o 3500 $5¾ 5⅝ 5⅝ − ⅛
Cheni Gld w 3200 205 195 195 − 10
Chesbar o 10600 105 97 105
Chieftan 23362 $14 14 14 + ⅛
Chieftan B 9350 $48½ 47¼ 48½ + 1¼
Chieftain C 8220 $49 48¾ 49
Chrysler 113 $29⅜ 29⅜ 29⅜ − ⅜
CHUM B f z50 $17⅝ 17⅝ 17⅝
Cineplex 71400 $12⅛ 11¾ 11⅞ + ⅛
Cinram 2100 $6¼ 6⅛ 6⅛
Cinram w 550 $6½ 6½ 6½ + ¼
Citadel G o 1400 220 210 215 − 15
City Res o 6000 355 345 345 + 5
City Res w 12000 50 50 50
Claiborne A 200 $7½ 7½ 7½ + ¼
Clarpine I z80 345 345 345
Claude R o 17100 420 380 400 + 25
Clv Mil Af 100 135 135 135
Clay Mil w 2500 25 25 25
Cliff o 4500 135 125 125 − 15
Co Steel f 3400 $16⅛ 16 16⅛ + ⅛
Cobi Food 4000 108 105 105 − 3
Cogeco f 200 $6½ 6½ 6½ + ⅛
Cognos 1500 $6¾ 6½ 6½ − ⅛
Coho A 254150 $5⅛ 490 5
Coho w 26715 400 380 380 + 15
Colin Lake o18800 235 230 235 + 10
Colin Enr o 4010 50 50 50
Colonial o z100 72 72 72
Colony P o 5100 98 98 98 − 2
Colrav R o 21440 13 13 13 − 1
Cominco L 66667 $22⅜ 21⅞ 22⅛ − ⅛
Comnco H p 3750 $11⅜ 11½ 11⅜
Comnco R 41300 300 290 295 − 5
Comnco R w65000 52 48 52
Cmrcl Fin 1400 $6 6 6
Compu H o 8000 30 28 28 − 4
Computlog 4775 $6⅜ 6¼ 6⅜ + ⅛
Cmp Inov 300900 350 345 350 + 15
Comstate o 10000 30 30 30
Comtech 1900 310 300 300 − 10
Coniagas o 4900 250 250 250
Corona w 17199 265 255 260 − 10
Con Bath A 14900 $17½ 17¼ 17½
Cons Bath C 700 $21⅜ 21⅜ 21⅜ + ⅛
C Brinco Ao 300 410 410 410
C Carma A 17570 205 200 200 − 10
C Carma w 29750 40 40 40
C General 1946 80 75 80
C Mercntl o 1100 110 110 110
C Mercntl p z100 33 33 33
C Norex 9600 $6 5¾ 6 + ¼
Con Prof o 8500 128 125 125
C TVX o 21301 $9 8⅞ 8⅞ − ⅜
Cons Gas 2850 $24⅜ 24⅜ 24⅜
C Gas 13½ 1500 $27½ 27½ 27½
C Gas 9¼ 200 $26 26 26 + ⅛
Con Pkg 800 $20⅛ 20⅛ 20⅛
CTL Bank 480 335 335 335
CTL Bk II 360 $12¾ 12¾ 12¾ + 12
Contour B o 3200 85 85 85
Contrns A f 4200 $6 5¾ 5¾
Conwst B f z78 $12⅛ 12⅛ 12⅛
Co enerco A 400 410 410 410 − 5
Corby 2400 $19¼ 19¼ 19¼ + ¼
Cor Mark f 67800 242 232 235 − 10
Corncopa o 38900 425 410 425 − 10
Coronet C 500 315 315 315
Corp Food 2700 $7¾ 7¼ 7¼
Coscan D 1833 $11¼ 11⅛ 11⅛ − ⅛
Coscan w 5300 135 135 135 − 5
Coseka R 3767 41 40 40
Counsel w z250 20 20 20
Coxheth o 32000 105 96 96 − 9
Crain RL f 1100 $7⅜ 7⅜ 7⅜ − ⅛
Crestbrk 159000 $15½ 15 15
CLife I A 1700 $25½ 25¼ 25⅜ + ⅛
Crownx 35500 $11 10¾ 11 + ⅛
Crownx A f 263000 $5⅛ 5¼ 5⅜ + ⅛
Crownx 1 p 3450 $21⅜ 21¾ 21½
Crownx 2 p 200 $21⅜ 21⅜ 21⅜ − ⅛
Crownx 3 p 100 $19¼ 19¼ 19¼
Crownx B w 3050 $12¾ 12⅝ 12⅝ − ⅛
Cyberm B f13344 $8⅞ 8¾ 8¾ + ¼
Czar Res 5400 140 140 140 + 4
Dor Val o 1700 62 62 62 − 1
Datatech o 14000 51 50 50 − 1
Datel o 2500 18 18 18 − 2
Davidson o 2500 80 80 80 + 4
Davis B f 6200 275 265 275 + 19
Dejour o 95800 52 49 51 + 1
Denison A p 4610 $5⅞ 5⅜ 5¾
Denison B f 6324 $5½ 5½ 5½
Denison B 3965 $23⅞ 23¾ 23⅞
Denison B p 2125 $21⅞ 21¾ 21¾
Denison w 1500 7 7 7 − 1
Derlan 925 $12¼ 12¼ 12¼ − ¼
Devio Ind o 6000 94 92 92 − 8
Devtek f 5300 $10⅝ 10⅜ 10⅝ + ¼
Dexleigh 39500 220 219 220 + 1
Dicknsn A f 2500 $7 6¾ 7 + ¼
Dicknsn B 500 $8¾ 8¾ 8¾ − ¼
Dofasco 35420 $28¾ 28⅜ 28½ + ¼
Dofasco 260 3350 $35⅜ 35 35⅜ + ⅜
Doman A 1600 $5⅝ 5⅝ 5⅝ − ⅛
Doman B f 4200 $5⅝ 5½ 5⅝ + ⅛
Dome Pete 295810 137 136 137 + 1
DPete A p 1700 $6¾ 6⅝ 6⅝ − ⅛
DPete B p 900 $6½ 6½ 6½
D Expl fo 6000 41 39 41 + 2
D Textile 1027 $16¾ 16¾ 16¾
Domtar 6510 $14½ 14⅜ 14⅜
Domtar B 67100 $22⅝ 22⅜ 22½
Domtar pr 100 $16½ 16½ 16½
Donohue 1200 $30½ 30 30¼ + ¼
Dore Nbsk 23000 42 42 42 − 3
Dover Ind 400 $15⅛ 15⅛ 15⅛ − ⅛
Dumagmi o 2200 $12⅞ 12¾ 12⅞ + ⅛
Dmi w 1000 275 275 275
Dunde Pal o 2000 63 63 63 + 3
Du Pont A 1150 $28¾ 28½ 28½
Duration o 1077 55 55 55 − 5
Dylex Ltd 1250 $12½ 12½ 12½ + ¼
Dylex A 35200 $11¼ 10½ 10¾ + ¼

E F

E-L Fin 10200 $52 52 52
E-L Fin p 200 $52 52 52
ERG Res o 2700 375 370 370 − 10
Eaglet o 2000 30½ 30½ 30½ − ½
Eastmaq o 15100 465 455 455 − 10
Echo Bay 137710 $24⅞ 24⅝ 24⅞ + ⅛
Echo 1989 w 700 $5⅛ 5⅛ 5⅛
Eclipse C 6000 105 105 105
Eco Corp 13650 $8¾ 8½ 8½ − ⅛
Econ Inv z25 $43½ 43½ 43½
Econ Inv p 3290 $28½ 28½ 28½ − 1½
Ego Res o 12800 76 73 76 + 1
Ekaton A o 10800 165 160 160 − 5
Elders A 500 $24⅞ 24⅝ 24⅝ − ⅛
Elcthom X 525 $9⅞ 9⅞ 9⅞ − ⅛
Elcthm Y f 1600 $9½ 9½ 9½
Elite Ins o 1000 $6¾ 6¾ 6¾ − ⅛
Emco 100 $12½ 12½ 12½ + ¼
Empire A f 1680 $11⅞ 11¾ 11⅞ + ¼
Empire 4 p 4000 $25¼ 25¼ 25¼
Energx o 3500 75 75 75
Enrpls C A 600 $11½ 11½ 11½ + ⅛
Enrpls C B 1000 $11¼ 11¼ 11¼ − ⅛
Enfield 102875 $8⅜ 8⅛ 8¼ − ⅛
Enfield 1 p 1400 $20½ 20¼ 20⅜ − ⅜
Ennistel A f25300 $5⅝ 5½ 5⅝ + ⅛
Enscor Inc 1500 200 195 200 + 5
Env Saf o 4200 390 375 375 − 10
Env Saf w 2000 80 80 80 + 5
Epletf D p 700 $7½ 7½ 7½ − ¼
Equinox o 3000 264 264 264 − 2
Equty Pres 4180 290 290 290 − 5
Equty Res 2300 215 215 215 − 5
Equty Svr A45130 480 465 480 + 5
Equity Svr p 1900 $17½ 17½ 17½ − ⅛
Etac Sols 500 $16¼ 16¼ 16¼
Euro Nev o 2309 $6½ 6¼ 6⅜ − ⅛
Euro Nev w 2240 425 425 425 − 10
Euro Pete o14500 30 30 30
Exador o 15465 21 21 21 + 1
Exall o z300 49 49 49
Excel o 1300 96 96 96 − 1
Excelsor p 54000 $24⅛ 24⅛ 24⅛ + ¼
FCA Intl 200 $9 9 9
FPI Ltd 16100 $13⅛ 13¾ 13⅞ + ⅛
Fahnstk A 7000 260 260 260
Fairfax f 3400 $13 13 13 + ¼
Flcnbrdge 1074301 $27¾ 27 27¼ + ¾
Flcnbrdg w 118820 380 360 375 + 20
Farady R 1000 495 495 495
Fed Ind A 800 $16⅞ 16⅝ 16¾ − ¼
Fed Ind C 600 $27½ 27¼ 27½
Fed Pion 3700 $12 11⅞ 12 + ⅛
Fin Truco 6650 $7¼ 7⅛ 7⅛ − ⅛
F Trsco 1p 1650 $9 8⅞ 8⅞ − ⅛
Finning L 1000 $22 22 22 − ⅜
Firan 2600 240 235 235 − 5
F Austria 32375 $11⅞ 11¾ 11⅞
F Austri w 111700 38 35 36 − 1
FClgry A o 9500 16 15 16 + 2
F Calgry w70308 4 4 4
F City Fin 2000 $17⅛ 17⅛ 17⅛ + ⅛
F Cty Tr B 300 $9⅛ 9⅛ 9⅛ + ⅛
F Cty Trco 7500 $5½ 5⅜ 5½
FCty Trco w 4100 13 13 13
F Marth A f 2400 $8¼ 8 8⅛
FMrcn A f 3500 $8⅝ 8½ 8⅝
FTor Cap o 11100 $6¾ 6⅝ 6¾ + ¼
Flanagan o 4600 365 360 360
Fleet Aero 1 2300 $5⅝ 5 5
Fleet Aro w 9700 30 23 23 − 10
Flet C Can 5610 $21¼ 21⅛ 21⅛
Flet CFin B 1000 $25 25 25
Flet CFin B 1000 $24¾ 24⅝ 24⅝ − ⅛
Focus nmc 1100 $23⅞ 23¾ 23¾ − ⅜
Ford Cnda z10 $127¼ 127¼ 127¼
Forsyth w 1000 4 4 4 − 1
F Knox o 2410 23 23 23
Fortis Inc 3640 $19 18⅞ 18⅞ − ¼
FSesn HI f 5875 $20½ 20¼ 20⅜ + ⅛
Franco o 17300 $10 9¾ 9⅞ − ⅛

G H

GSW B f 400 $19¾ 19¾ 19¾
GTC TrCon 450 455 455 455 − 10
GW Util 8559 $24¼ 23¾ 24¼ + ⅜
Galctic o 44475 $6⅞ 6⅝ 6⅞ − ⅛
Galtaco r 9100 45 38 41 + 6
Galvestn A f 138543 395 385 385 − 10
Galvestn B 104917 410 395 395 − 10
Gandalf 3500 $8⅝ 8½ 8⅝
Geac Comp 700 150 150 150 − 5
Geddes o 16200 145 141 141 − 2
Gemini T o 2500 155 150 150 − 5
GE Canada z50 $15⅞ 15⅞ 15⅞
GMC z29 $95¼ 95¼ 95¼
G Trustco p 950 $21¾ 21½ 21½ − ⅜
Geodom o 15200 240 225 225 − 25
Geomq 3000 30 30 30 + 3
Giant Bay o 5500 70 67 70 + 3
Gibraltar 2400 $11¼ 11 11¼ + ¼
Glamis 1400 400 395 400 + 5
Glamis w 1100 240 240 240 + 5
Glen Adn o 7000 74 72 72 + 2
Glenayre 3200 $8⅞ 8¾ 8⅞
Global Gov 11320 $9¾ 9½ 9¾ + ¼
Goldcorp f 14550 $7½ 7¼ 7⅜ − ⅛
Gld Knight o 5500 $8¾ 8½ 8¾ − ⅛
G Knight w 500 104 104 104 − 1
Gld Myra o 1449700 120 70 109 + 39
Gldn Nth o 1100 $5⅛ 5 5
Gldn Rang o 7000 40 38 38 − 8
Gldn Rul o 14367 270 265 266 − 5
G Shield o 3900 145 145 145
G Star o 39300 350 320 350 + 25
Gldn Ter o 28500 62 60 60 − 1
Gldn Ter w 30000 ½ ½ ½ − ½
Goldnbel o 21200 280 260 265 − 40
Goldex o 10950 260 235 260 + 15
Goldex 2 w 2500 33 33 33 − 2
Goldfarb p 500 $7⅞ 7⅞ 7⅞ + ⅛
Goldpost o 3000 152 150 150 − 10
Goldsil o 400 140 140 140 + 10
Gordex M o 9000 130 130 130 + 5
Grafton A f 30100 $9½ 9½ 9½
Granduc 7022 $6 5½ 5⅞ − ¼
Grndvew o 100 $9¼ 9¼ 9¼
Granges 48598 $5¼ 5⅛ 5⅛ − ⅛
GL Group 1800 $17 17 17
Gt WLife 770 150 $24⅞ 24⅞ 24⅞
Gt W Lifeco 2100 $12⅛ 11⅞ 12 − ¼
Grnstne o 3000 $5¼ 5¼ 5¼ + ¼
Greyhnd 1800 $23⅛ 23⅛ 23⅛
Greyvest F 3500 $5⅛ 5⅛ 5⅛ + ⅛
Growth I 4300 $11¾ 11¾ 11¾
Growth p 300 $25⅛ 25⅛ 25⅛
Guar Tr p 1000 $18½ 18½ 18½
Guar Tr 1 400 $22 22 22 − ⅛
Gulf Res 153777 $18⅛ 17¾ 18 − ¼
Gulf R 1p 385203 475 465 465
Gulfstrm o 172120 64 53 61 + 10
Gunnar G o16737 25½ 25 25 − 2
GWIL 190 275 275 275 − 15
HSK Mnrl o35600 113 105 108 − 5
Haley 1500 $6¾ 6⅝ 6⅝ − ⅛
Halton R 2000 140 140 140
Hmrsn C p 8800 $26 25⅞ 25⅞ + ⅛
Hmrsn C Bp 1000 $25¾ 25¾ 25¾ − ⅛
Hamond A f 100 260 260 260 + 10
Harris A f 11100 $8⅝ 8⅜ 8⅝ + ⅛
Hartco 200 415 415 415 − 10
Hawker 800 $24½ 24½ 24½
Hayes D 2695 $11 11 11
Hayes r o 26000 95 75 75 − 25
HCare A of 11800 490 470 480 + 15
Heenan S o 2700 58 53 53 − 7
Hees Intl 17825 $24⅜ 24⅜ 24⅜ − ⅛
Helix 7000 85 85 85
Hemlo Gld 93842 $15⅛ 14⅝ 14⅞ − ⅜
Highwood o 1950 280 275 280
Hilcrest o 10000 145 135 142 + 12
Hollingr I 21452 $14 13½ 13¾ + ¼
Home B of 400 135 135 135 − 5
Hope Brok 4200 $5 495 5
Horsham f 10000 $6½ 6⅛ 6¼ − ⅛
HBay Mn s 528 $8⅞ 8¾ 8¾ − ¼
H Bay Co 4130 $18¾ 18⅝ 18¾
HBC A p z66 $18⅝ 18⅝ 18⅝
HBC Hp 3100 $19⅜ 19⅜ 19⅜
Hy Zels 4000 $6⅜ 6⅜ 6⅜ − ⅛
Hydra Ex o 2500 91 90 90 − 5

I J

ISG Tec o 12800 245 230 235 − 10
ITL Ind 500 145 145 145
ITL Ind 1p 2200 440 440 440
ITT Can 1p 100 $25⅞ 25⅞ 25⅞ − ⅛
Ican o 59500 61 57 57 + 1
Ideal Gr Af 1700 $7⅛ 7⅛ 7⅛
Imasco F p 1200 $25½ 25½ 25½
Imasco L 122020 $27 26¾ 26¾ − ¼
Imsco L Cp 900 $24⅜ 24⅜ 24⅜
Imp Metal 6450 130 126 130
Imp Oil A 49917 $57½ 56½ 56½ − ¼
Inco 139254 $40⅜ 39⅜ 39¾ − ¼
Inco 7.85 200 $21⅞ 21⅞ 21⅞ − ⅛
Inco 10 1200 $57 56⅝ 57 − ¼
Indal 600 $9⅝ 9⅝ 9⅝
Inland Gas 1630 $12⅛ 12 12 − ⅛
Innopac 2900 $9⅞ 9¾ 9¾ − ¼
Integra Sy 3000 140 135 135 − 5
Intensity o 500 75 75 75
Inter Cabl o 5000 60 60 60
Inter Cabl p 1000 365 365 365 − 5
Inter-City 9625 $17⅛ 17⅛ 17⅛ − ⅛
Inter C C p 2815 $31 30⅞ 31 + ⅛
Interhome 5371 $46⅜ 46¼ 46⅜ + ⅛
Intrmetco 1200 $13¼ 13¼ 13¼
IBM 463 $154 153 154 + 2½
I Corona 223289 $9⅞ 9 9⅛
IForest A f 115886 $6½ 6¼ 6½ + ⅜
I Forest 1p 10500 $7 6¾ 6¾ − ⅜
Intl Lardr z109 62 62 62
I Mirtone 500 70 70 70
IMirton 1 p 1000 20 20 20
I Mirtn w 8500 5 2½ 2½ − 2½
I Platinm o 9100 175 170 175
Intl Pottr 38967 250 243 250 + 6
I Pursuit o 10000 91 90 90 − 3
I SemiTch o 1600 $5½ 5¼ 5⅜ − ⅛
Intl Thom 70990 $14¾ 14½ 14⅝ + ⅛
Int Thom 3 400 $25⅛ 25 25⅛ − ⅛
I Thunder o 4200 170 165 165
I Verifac o 3000 64 63 63 + 1
Intraust o 875 20 20 20 − 4
Inverness 400 450 450 450
Inverns 875 200 $12⅛ 12⅛ 12⅛ − ⅛
Inv Grp 3650 $13⅞ 13⅜ 13⅞ + ⅛
Iona o 1000 115 115 115 − 7
Ipsco 3243 $18⅛ 18⅛ 18⅛ − ⅛
Iron Bay T 3000 20 20 20 + 2
Irwin Toy z12 $5⅜ 5⅜ 5⅜
Ivaco A f 3300 $14¼ 14¼ 14¼
Ivaco 2nd 1 600 $21⅞ 21¾ 21¾ − ⅛
Ivaco 2nd 2 950 $22 21¾ 21¾ − ⅛
Ivaco 2nd 3 300 $24 24 24
Ivaco 2nd 4 1000 $32½ 32½ 32½ + ¼
JDS Cap Ap 100 $25½ 25½ 25½
Jamie o 8700 16 16 16
Jannock 11500 $20 19¾ 19⅞ − ⅛
Jannock 8 450 $13⅞ 13⅜ 13⅜ − ⅜
Jean Cout f 1950 $9⅛ 9 9 − ⅛
Jonpol o 19731 290 275 290 + 5
Joss Enr o 43400 475 440 470 − 25
Journey o f 1400 $7⅜ 7½ 7⅜ + ⅛
Joutel o f 108000 43 40 43

K L

KRG Mnog 1300 320 320 320 − 5
Kam Kotia 2700 210 207 207
Kelsey H 6900 $15¼ 15 15¼
Kerr Add 430 $22 22 22 − ⅛
LFP Hld o 500 60 60 60 − 10
LSI Logic 10500 250 250 250
La Fosse o 2500 95 91 91 − 6
Labatt 18801 $23⅛ 22¾ 22¾ − ¼
Lac Mnrls 102286 $14 13⅝ 13¾ − ¼
Lacana 14468 $12 11⅞ 11⅞ − ¼
Lafrg Can p 3200 $21¼ 21 21 − ¼
Lafrg Corp 548 $21⅛ 21⅛ 21⅛ − ⅛
Laidlaw A 14225 $17¾ 17½ 17⅝ − ⅛
Laidlw B f 550976 $16⅞ 16⅜ 16⅞ + ⅛
Laidlaw F 8650 $51 50 51 + ⅜
Laidlaw G 19250 $23⅜ 23 23⅜ + ¼
Laidlw B w 364600 23½ 20 22
L Panask o 2500 43 43 43 − 5
Landmrk f 10032 45 42 42 − 6
Lanpar 9000 200 196 196 + 6
Laurasia o 13600 20 19 19 − 1
Laur Bk p 300 $26⅜ 26⅜ 26⅜
Laur Gr B 500 $8⅛ 8⅛ 8⅛ − ⅛
Laur Gr 1 800 $23⅜ 23⅜ 23⅜
Lavalin 1800 295 290 295 + 5
Lawsn M Af27200 $13⅞ 13¾ 13⅞ + ⅛
Lenora o 11800 65 60 65 + 5
Levsque A f13300 $6⅛ 6 6⅛ + ¼
Levon o 1700 310 300 300 − 25
Lidco Ind o 22000 36 36 36 + 1
Linamar 100 $7¾ 7¾ 7¾ + ⅛
Linear T 4600 $12½ 12½ 12½
Loblaw Co 9300 $11⅛ 11 11
Lob 370 p z50 $43⅜ 43⅜ 43⅜
Loewn Gr 115105 $8¼ 8 8⅛
Loewn w 12000 150 148 150 + 5
Lwen Ondi 11400 $5⅞ 5¾ 5⅞
Lonvest 1548 $17⅛ 16⅞ 17 + ¼
Lumonics 2300 $5⅛ 5 5 − ¼
Lytton M o 16500 20 17 20 + 2

M N

MDI Mobl 4571 $12¾ 12¾ 12¾ − ⅛
MDS B f 1350 $25¾ 25½ 25¾
MFC o 4000 305 300 300 − 5
MICC 8⅜ 2600 $22¼ 22¼ 22¼ + ½
Vid-one 2000 194 185 194 + 4
MSR Exp 5500 190 190 190
MVP Cap o 46520 100 95 100 + 2
MVP C w 1500 36 36 36 − 2
MVP B w z500 2 2 2
Mackenzie 42450 495 480 485
Mclan H X 164100 $12 11¾ 11⅞ − ⅛
Mcln HY f 1000 $10¾ 10¾ 10¾ − ¼
Macmilan 102021 $20⅝ 20⅜ 20⅜
Mcmiln 8 p 300 $23¾ 23¾ 23¾ + ¼
Mcmiln 10 p 500 $24½ 24½ 24½ − ¼
Madelin o 6840 445 435 435 − 15
Magna A f 53120 $13 12¾ 12⅞ + ¼
Maistc Con 7100 255 235 255 + 20
Maistc El 3200 150 150 150 − 10
Manitoba p 3300 $26 25⅞ 26 + ⅛
Manville 3000 375 375 375
Manridg o 18000 27 26 27 − 1
Mfg Life A 1950 $24⅞ 24⅝ 24⅞
M Lf Gord 426 $35 35 35 − ⅛
Mrtme Lf p 1050 $22½ 22¼ 22¼
Maritime f 448 $16 16 16
Marlim A p 150 $8⅛ 8⅛ 8⅛ − ⅜
Mark Res 12226 $10¼ 10 10¼ + ¼
Mark Rs w 1000 35 35 35 − 1
Mark Wrk f 141100 115 110 111 − 4
Marshl A f 1000 $5½ 5½ 5½
Mascot G o 4482 $10⅛ 9⅞ 10 − ⅛
Matchon o 2000 31 31 31 − 1
Mavtech 2100 350 330 350
McAdam o 3700 145 137 137 − 13
McChip z300 83 83 83
Mc Intyre 9300 $68 63⅛ 68 + 7
Memotec 6430 $14¾ 14⅜ 14⅜ − ⅛
Meridian 4700 360 350 350 − 10
MCIL p 1500 $24⅜ 24⅜ 24⅜
Metal Mng 16360 $10⅝ 10¾ 10⅞ − ⅛
Metalore z50 $23 23 23
Minrl Res 1375 445 435 435 − 10
Minnova 6200 $22¼ 22⅛ 22⅛ − ¼
Mr Jax 900 $8⅜ 8⅛ 8⅜ + ⅜
Mitel Corp 14200 300 286 290 + 5
Mitel 200 p z50 $17¾ 17¾ 17¾ + ¼
Moffat 1200 $18¼ 18 18 − ¼
Moli o 3900 235 230 230
Moli A w 1500 30 28 28 − 4
Molson A f 10840 $26⅛ 25⅞ 25⅞ − ⅛
Molson B 1000 $26¼ 26¼ 26¼ + ⅛
Monaco 11400 $6½ 6⅜ 6½ + ⅛
Mon Inv 3900 $30 29½ 30 + 1
Moneta o 4000 75 70 70 − 5
M Trusco 4200 $16⅛ 16 16
M Trsco B 200 $22⅝ 22⅝ 22⅝
Moore 45790 $30½ 30⅛ 30⅛ − ⅛
Morgan F 3000 $7⅞ 7⅞ 7⅞
Morgn F C 3150 $15½ 15⅜ 15½
Morgan 3750 405 400 405 + 5
Morgan 9½ 1150 $30 30 30
Morisn 2900 $6¾ 6⅝ 6⅝ − ⅛
Mitibn Nt 500 $9 9 9 − ¼
Mun Fin Af 900 $9¼ 9 9 − ¼
Murgold o 18000 60 60 60
Muscocho 42800 385 380 380 − 10
N B Cook z270 20 20 20
NSR Res o 31000 35 35 35
N-W Gr 5232 $5¾ 5¾ 5¾
Nahanni o 9000 35 33 33 − 4
Nat Bk Can 103811 $11 10⅞ 11 + ⅛
Nat Bsns 12300 250 246 250
Nat Pete o 44000 43 40 43 + 1
Nat Res 3000 35 35 35
Nat Sea 100 $12⅛ 12⅛ 12⅛ − ⅛
Nt Vg Trco 2000 $20⅛ 20 20 − ¼
Nearctic o 4000 36 36 36 − 1
Nelson H o 27200 55 50 55 + 5
Nelsn H p 42000 74 74 74 + 6
Nelson V o 19000 27 22 23 − 5
Neptun R o 6000 400 400 400
Nevada o 14500 405 400 400 − 10
NGld Scot o10834 28 27 27 − 1
N Goliath o 6587 23 22 23 − 1
N Hrding f 400 $8¾ 8¼ 8¾ + ⅛
N Hrdng m 100 $9⅜ 9⅜ 9⅜ + ⅜
N Kelor o 47500 25 25 25 − 1
N QRagin o 500 280 280 280 − 5
Newalta 10000 124 123 123
Newfld M o 16061 315 310 310 − 5
Nfld Cap B 100 $10½ 10½ 10½ + ½
Newhak o 66150 $6⅛ 6 6 − ½
Newscop 5000 45 42 42 + 2
Newtel Ent 1200 $17¼ 17¼ 17¼
Nexus o 3083 118 115 115 − 2
Noma A f 11600 $16 15⅞ 15⅞ − ⅛
Noma B 950 $16¾ 16¼ 16¼
Nor Acme o 200 127 127 127
Noramco o 15992 370 365 370 − 5
Noramco w 2700 65 65 65 − 5
Noranda F 54800 $15⅞ 15⅝ 15¾ + ⅛
Noranda I 122405 $25 24⅝ 24½ − ¼
Norndo I B 9835 $32 31⅝ 31⅝ − ⅜
Norndo I C 26942 $31¼ 30¾ 30⅞ − ⅛
Norcen 14112 $21½ 21⅛ 21½ + ¼
Norcn ord f 35783 $18⅝ 18⅜ 18⅜ + ¼
Norcn 8.12 100 $25⅛ 25⅛ 25⅛
Normic A f 500 290 290 290 − 5
NC Oils 4361 $19⅝ 19½ 19½
Northair o 37643 118 111 111 + 1
NDvnstv o 3000 50 50 50 − 5
Nor Tel 367759 $23 22½ 22⅝ − ⅛
Northgat 9511 $7⅜ 7½ 7½
Nthind O o 1000 12½ 12½ 12½
Northstr E 1900 315 315 315 + 5
Nwst Dgtl o 1500 110 110 110 − 10
N Beauc o 10000 21 20 21
Nva Coges o 2100 140 140 140 + 4
Nova Cor f 2831055 $14⅛ 13¾ 14⅛ + ½
Nova E p 200 $23 23 23
Nova G p 240 $25½ 25¼ 25¼
Nova J p 200 $24⅞ 24⅞ 24⅞ + ⅜
Nova O p 1700 $25½ 25¼ 25¼ − ¼
Novagld o 2555 260 250 258 − 17
Noverco 5730 $11⅜ 11½ 11⅜ + ¼
Nowsco W 79300 $16 15⅞ 15⅞ − ⅛
Nu Gro o 1000 200 200 200 − 5
Nuinsco o 28289 155 150 150 − 5
Numac 34540 $10⅜ 10⅜ 10⅜ + ⅛

O P

OE Inc 1400 $12 12 12 + ¼
Oakwood 2600 260 225 225 − 50
Oakwd A f 14500 175 150 170 − 20
Oakwd A p 2000 $5 475 5 − 50
Ocelot A 250 $11½ 11½ 11½ − ½
Ocelot B f 6500 $11½ 11 11¼ + ¼
Old Canada 2100 130 130 130
Omega Hyd 2027 480 465 475 − 5
Onex C f 4225 $13⅞ 13⅝ 13¾ + ⅛
ONP f 665 $6⅞ 6⅝ 6⅝ − ⅛
Onitap o 22706 34 31 34 + 1
Opawica o 1300 410 410 410
Orbit 9125 85 85 85 − 4
Orofino o 4000 54 54 54
Oshawa A f 50300 $21⅛ 20⅞ 20⅞ + ⅛
Osisko o 25000 43 41 42 + 2
Oxf Prop 33600 170 167 170 + 3
PCL Indust 400 $6¼ 6 6¼
PPC OG o 4188 315 310 315 + 5
PWA Corp 75835 $21¾ 21⅜ 21¾ + ⅜
PWA A p 3300 $26 25⅞ 26
Pac Aquo o 11500 80 76 80 + 4
PCsar A o 6000 90 90 90 − 5
Pac Nat A w 8000 14 9 14 + 5
Pac NthA f z100 $21¾ 21¾ 21¾
Pac TrOc o 27250 405 390 395
Paurin A f 91801 $8⅝ 8⅜ 8½ + ⅛
Pamorex o 2000 80 80 80
Pamour 200 $8⅜ 8⅜ 8⅜ + ⅛
PanAtlas o z83 142 142 142
PanCan P 4250 $26 25½ 25½ − ¾
Pancontl 6006 380 375 375 − 5
Parmt FA f 140000 155 155 155 + 5
Parkland 500 $7¾ 7¾ 7¾ + ⅛
Peerless 110300 $7⅜ 7⅜ 7⅜
Pega Cap o 11500 14 14 14 + 1
Pegasus 16700 $16 15¾ 16
Pegasus w 35500 60 55 60
Pmbrtn A f 1200 $6⅛ 6 6⅛
Penningtn 5100 $13 13 13
PJewl A f 5500 $16½ 16 16½ + ½
Petromet o 5300 165 160 160 − 10
Phonix Can 7800 320 305 310 − 30
Pine Point 5907 $21⅛ 20¾ 21⅛ + ⅜
Pioner M o 24364 $7½ 7¼ 7¼
Pipestone o 17500 50 50 50
Place Res A 1375 71 71 71 − 4
Placer Dm 330778 $16⅜ 16 16¼ − ⅛
Placer G w 5500 185 170 170 − 15
Placer P w 205250 440 390 405 − 50
Plstc Eng o14300 165 165 165 − 3
Plstc Eng w16000 58 57 57 − 3
Platnova o 15000 57 53 53 − 3
Plexus o 3345 340 325 325 − 5
Poco Pete 53200 $10⅜ 10 10⅛
Poco D p 1000 $16 16 16 − ½
Poco Pet w 4000 220 220 220
Polymer 3000 $8⅞ 8⅝ 8⅝ − ¼
Polymer w 500 172 172 172 − 3
Polysar En 927661 $20⅞ 20½ 20¾ + ¼
Polysr 1983 3750 $26¼ 26 26⅛ + ⅛
Polysr 1988 222206 $11⅛ 11 11⅛
Polysteel o 5300 280 270 270 − 10
Powr Cor f 13300 $14 13⅝ 13⅞ + ⅛
Powr C 1p 1400 $45¼ 45 45¼ + ½
Pwr Ex o 735 45 45 45 − 5
Powr Fin 600 $15½ 15½ 15½ + ¼
Precamb 12500 280 275 280 + 5
Prefac Ent 2000 $6⅝ 6½ 6½ + ⅛
Primex F 4200 350 340 350 + 10
Pronto E o 13500 80 79 80
Provigo 14186 $10 10 10 + ⅛
Pure Gld o 3510 25 25 25 − 1

Q R

Quadra L o 72450 $7¼ 6¼ 7¼ + ⅞
Quartz M o 19700 160 150 155 − 5
Que Sturg o 2000 275 270 275 + 5
Quebecor A 400 $19 19 19 − ¼
Quebcor B f 7300 $17¾ 17½ 17¾ + ¼
Q Street 2800 $6¾ 6⅝ 6¾ − ⅛
Queenstak 2100 118 110 110 − 10
Quenstn G 69300 265 240 249 − 19
Qintra B o 5871 36 33 33 − 3
RBK Nt 9500 $6½ 6⅛ 6⅛ − ⅜
RBK Nt p 200 $28¾ 28¾ 28¾ − ⅛
RY NT Fin 400 $8¾ 8¾ 8¾ + ¼
Ranchmen 15802 $6¾ 6⅝ 6⅝ − ⅛
Rnchmn p 600 $24⅝ 24½ 24½ − ½
Ranger 413200 $7¼ 7 7⅛ − ⅛
Rayrock f 10600 $9¾ 9½ 9¾ + ¼
Reo Gld o 25550 340 325 325 − 15
Redpath 27950 $11¼ 10⅞ 11¼ + ⅜
Redstone o 4500 25 22 25
Regional o 4200 185 185 185
Reitman A f 9800 $17¼ 17⅛ 17⅛ − ⅛
Renisanc 1156 $16 15⅜ 15¾
Repap f 3100 $14⅜ 14½ 14½
Res Captl 1000 $6¼ 6¼ 6¼ + ⅛
Revistk A f 9671 280 275 275
Revlstk B 150 400 400 400 − 25
Revelstk p 200 $11⅛ 11⅛ 11⅛
Revn Prp A 4536 425 415 425 + 10
Revnu B f 1003 360 360 360 + 10
Rio Algom 48150 $25 24¼ 24¼ − ½
Rio Alto o 11500 115 105 105 − 9
Rio Alto w 5000 6 6 6 − 1
Roddy o 4100 155 150 155 − 5
Rogers A 350 $61 59¾ 59¾ − ¼
Rogers B f 22060 $56 54½ 55¼ + ½
Rogers p 3300 $81½ 80 80 + ¾
Roman 100 $12¾ 12¾ 12¾ + ¼
Rothm A p 500 $81½ 81 81 − 1
Rouvn R o 2337 370 365 370
Roxmark o 9000 28 28 28 − 2½
Roy L Mrch 1900 450 450 450
Royal Bnk 64208 $31⅞ 31½ 31¾ − ⅛
Ry Bk 1.88 2200 $23¼ 23¼ 23¼
Ry Bk 2.75 2200 $29⅜ 29⅜ 29⅜
Ry Bk 1.45 6125 $17¼ 17 17⅛
Ry Lepg L 1425 $7⅞ 7⅞ 7⅞ − ⅛
Ry Oak o 1167 40 40 40 − 5
Ry Pacific 17000 120 116 116 − 4
Ryl T & M z10 $11⅛ 11⅛ 11⅛
RyTrco A 16003 $16⅜ 16⅜ 16⅜ + ¼
RyTrco F p75000 $100 100 100
RyTrco G p 2500 $22⅝ 22½ 22½ − ⅛
RyTrco M p 300 $22 21⅞ 21⅞ − ⅛
Rovex 113639 $5½ 5⅜ 5⅜ − ¼
Rovex A z27 $8⅜ 8⅜ 8⅜
Rovex C p 4500 $22½ 22⅜ 22½ − ¼
Rovex w 5681 300 300 300 − 10
Rovex w A 5900 220 215 220

S T

SHL Systm 3469 $10½ 10¼ 10¼ − ¼
SNC A f 2100 $7½ 7½ 7½ + ¼
SR Telcom 100 395 395 395 − 5
St Andrw o 2300 325 310 325 + 5
St Clair Af 22000 415 415 415 + 5
StL CemA f 5900 $13 12¾ 13 + ⅛
Samoth C o 2460 255 250 255 + 5
Samuel M T 1900 $17⅞ 17⅝ 17⅝ − ¼
Samul MT w 1200 445 430 430 − 20
Santa M o 17637 25 23 23 − 2
Saskoil 9810 $9¾ 9⅝ 9¾
Saskoil A p 7120 $10¼ 10⅛ 10⅛ − ⅛
Sce Inv Af 200 $14¼ 14¼ 14¼ + ¼
Sceptre R 22423 435 425 425
Shnidr A f 600 $26½ 26½ 26½ − ¼
Scintilor o 8200 $7 6⅝ 6⅞ + ¼
Scintrex 1400 $6¼ 6¼ 6¼ + ⅜
Scot Paper 3401 $18½ 18¼ 18½ + ¼
Scot York 4400 156 155 155 − 1
Scotts f 79700 $12 11⅞ 12
Scurry Rn z84 $19⅝ 19⅝ 19⅝
Sebrght E o16650 250 230 230 − 30
Seabrt E w 8250 50 41 41 − 24
Seagram 32140 $69½ 68¼ 68¾ − ¼
Sears Can 14469 $11⅝ 11½ 11½ − ⅛
Securty H p 1000 $7¼ 7¼ 7¼
Selkirk A f 10250 $24¾ 24½ 24½ − ¼
ShawC B f 400 $10 10 10
Shell Can 9100 $42 41¾ 41¾ + ¼
Shltr OG o 2000 15 15 15 − 3
Sheperd P 100 $11¼ 11¼ 11¼
Sherrgold 5900 355 350 355 − 5
Sherritt 112689 $9¼ 9 9¼ + ¼
Sikaman o 2700 420 420 420 − 5
Silversid o 3700 70 70 70
Simco Eri 300 $9 9 9 − ¼
Skyline o 10480 $14⅝ 14⅜ 14⅜ − ½
Slater A 300 $5¾ 5¾ 5¾ + ⅛
Slater B f 1100 $5⅝ 5⅝ 5⅝ + ¼
Slocan F 800 $9¼ 9⅛ 9⅛ − ⅛
Socnav A f 1000 460 460 460 + 5
Socanav w 3200 82 80 80 − 2
Softkey S o 1200 140 140 140
Sonora o 500 410 410 410 + 5
Southam 44763 $21⅛ 20¾ 21⅛ + ⅜
Southern o 1500 77 77 77 − 3
Southern w 1500 8 8 8
Spar Aero f 1527 $18⅜ 18⅜ 18⅜
Std Etac 1000 $5⅜ 5⅜ 5⅜ − ⅛
Starrex o 3000 200 190 190 − 10
Steep R 700 250 250 250 + 2
Steinbg A f 20202 $32½ 30 30 − 2⅜
Stinbg 195 100 $20¾ 20¾ 20¾ − ¾
Stnbg 29375 200 $25¾ 25¾ 25¾ + ¼
Stelco A 173034 $25 24⅝ 24⅝
Stelco C p 3200 $24⅛ 24 24 + ⅛
Stelco D p 500 $25⅝ 25⅝ 25⅝ + ⅛
Stelco E p 850 $26 26 26 + ⅛
Stewart Ik o 3200 350 335 335 − 10
Strathfld o z25 400 400 400
Strathn A f 3000 54 50 50 + 5
Stroud o 23500 64 62 62 − 4
Summit R 3000 $8 7⅝ 7⅝ − ½
Sun Ice Ltd 3600 295 290 291 − 4
Sunburst o 2598 12 12 12
Suncor pr 100 $24 24 24
Synex Intl o 1500 136 136 136 − 4
Syngold o 6050 113 110 110 + 5
TH Res o 19300 255 245 245 − 3
TBM NT 11600 $5⅛ 5 5 − ⅛
TBM NT p 8350 $25⅜ 25⅜ 25⅜
TCC Bev 10650 $7½ 7½ 7½ − ⅛
TIETel 600 260 260 260
TSC A o 500 145 145 145
Tarragon O 40600 120 115 120 + 5
Taurus A 800 300 300 300
Teck Cor A 2064 $17½ 17⅛ 17⅛ − ⅜
Teck B f 18954 $16½ 16¼ 16¼ − ¼
Tecsyn f 400 405 405 405 − 5
Tel Radio o 200 110 105 105
Teledyne 200 $14 14 14
Tembec A 1500 $8⅛ 8⅛ 8⅛ + ⅛
Terra Mn o 4036 65 65 65
Terramar o 5200 30 30 30
Teratech o 500 21 21 21 − 4
Tex Can 45060 $34⅜ 34½ 34½ + ¼
Thom N A 17675 $28¼ 27⅞ 28 + ¼
Time Air 200 $7¼ 7¼ 7¼ − ¼
Tiverton o 2000 47 47 47 − 1
Tor Dm Bk 116366 $32 31½ 31¾ − ¼
TD Bk 1.835 400 $23⅛ 23⅛ 23⅛
TD Bk D 600 $22¼ 22¼ 22¼ − ⅜
Tor Sun 580 $21¼ 21 21¼ + ½
Torstar B f 3200 $28½ 28¼ 28¼ − ¼
Toll Eriksn 92600 285 280 280
Total Pet 11871 $18⅛ 17¾ 18⅛ + ¼
Total PA p 300 $37¼ 37 37¼ + ¼
Trade 7½ p 200 $41½ 41½ 41½ + ¼
Tr C Glass 100 $15½ 15½ 15½ + ⅛
Trans Dom 7500 80 77 77 − 3
Trns Mt 350 $14 14 14
TrAlt R pB 400 $24½ 24½ 24½
TrnAlta U 57107 $14 13⅞ 14
TrAlt 12½ 200 $26⅛ 26⅛ 26⅛
TrAlt 8.40 1000 $25⅝ 25⅝ 25⅝
TrAlta 7.20 5900 $24½ 24½ 24½
TrCan PL 27637 $14¼ 13⅞ 14 + ⅛
TrP 2.80 p 545 $32 32 32 − ⅛
TrP 1st H z50 $50⅜ 50⅜ 50⅜
TrP w 17550 50 48 48 − 2
Transit Fin 1000 $8⅛ 8⅛ 8⅛
Tree Island 500 $10⅝ 10⅝ 10⅝ − ⅛
Tri Pwr o 5000 13 13 13 − 1
Tridel Ent z60 $13 13 13
Tridont f 1400 $7⅜ 7⅛ 7⅛
Trilium o 2000 293 293 293
Trilogy 2253 86 86 86
Trilon A 52950 $17⅜ 17¼ 17¼
Trilon Fin 112400 $21 20¾ 21 + ¼
Trlon Fin 1112500 $20⅞ 20¾ 20⅞
Trilon A w 18000 $8 8 8
Trimac 8058 415 410 415 + 5
Trimel C o 1200 275 275 275
Trinity Res z200 43 43 43
Trpl Crn E 500 75 75 75 − 5
Triton Con z78 175 175 175
Triton C 1 100 $9¼ 9¼ 9¼
Triton C B 400 $16 16 16
Trizec A f 544 $32 32 32 − ¼
Trizec B 12808 $33⅜ 33 33⅜ + ½
Trizec 3 p 200098 $9⅞ 9⅞ 9⅞ + ⅛
Trizec 6 p 3220 $21⅝ 21½ 21½ + ⅛
Tru-Wall z50 $18⅞ 18⅞ 18⅞
Tuckahoe A 3725 400 400 400
Tudor o 3000 145 137 137 − 8
Turbo 33500 49½ 48 49½ + 1½
Twin RB f 509 75 75 75
Tyler R o 6325 31 31 31 − 1

U V

ULS Cap p 1400 $25¼ 25¼ 25¼ + ⅛
Ulster P o 6045 226 222 222 − 3
Ultmar plc 532 $6¼ 6⅛ 6¼
Unican A 1900 $9¼ 9⅛ 9⅛ + ⅛
Unicorp A f 8350 $8¼ 8⅛ 8⅛
Unicorp 10 200 $18¼ 18¼ 18¼
Unicorp 117 1700 $12½ 12¼ 12¼ − ¼
Unigsco B f 600 400 400 400 + 5
Un Carbid 1950 $21¼ 21 21¼ + ⅞
U Entprise 5679 $10 9⅞ 9⅞
Un Corp 6291 $36½ 36½ 36½ + ½
Un Corp 59 967 $16½ 16½ 16½ + ½
U Keno 1300 $7¼ 7¼ 7¼ − ¼
Un Reef o 2000 65 65 65 + 2
US Steel 1p 1400 $25⅜ 25¼ 25⅜ + ¼
Un Tri Star 2339 80 80 80
Value Inv 700 $11¼ 11¼ 11¼ + ⅛
Value p 3050 $25½ 25⅜ 25½ + ⅛
Varity C 1455411 425 385 425 + 35
Varity A p 3500 $28¾ 27½ 28¾ + 1⅛
Varity w 325900 110 98 110 + 9
Ventech o 4200 230 225 225 − 5
V Hom Af 400 $5½ 5⅜ 5⅜
Vicery R o 7050 $7⅜ 7½ 7⅜ − ⅜
Videotrn f 4200 $10⅜ 10⅜ 10⅜ + ⅜
Vista Mn o 25483 260 245 250 − 5
Vulcan Pac 16900 365 365 365

W X

WIC B f 18500 $12¼ 12¼ 12¼ + ¼
Waddy o 12000 64 60 60 − 2
Watrbord f 2100 $12⅛ 12 12⅛ + ⅜
Waiax A 500 $14¼ 14 14 − ¼
Walwyn 6275 $5 5 5 + 10
Wrdcir A f 2050 $9¾ 9¼ 9¼
Wrdair B 6644 $10 9¾ 10 + ⅛
Warren o 50150 58 55 55 − 1
Weldwod z25 $17⅝ 17⅝ 17⅝
Wellore A o 1000 255 255 255 + 5
Werner D 2000 335 335 335
Wst Frasr 900 $20½ 20¼ 20¼ − ¼
Westar A p 2400 $8⅛ 8 8⅛
Wcoast E 4869 $17⅜ 17⅛ 17¼ − ⅛
Wcoast A p 800 $27 27 27 + ⅛
Wcoast 1 p 200 $24¾ 24¾ 24¾
W Deldna o 666 86 86 86 + 1
Westfield 1625 225 220 225 − 5
Westfort o 4500 16 16 16 − 1
Westley o 3000 56 56 56
Westmin 800 $10⅜ 10⅜ 10⅜ − ⅛
Westmin p 1400 $22 21¾ 22 + ¼
Westmnt r z400 24 24 24
Weston 6700 $35 34½ 35 + ½
Wstn 6pr 100 $81 81 81
Wharf 6900 $5⅜ 5½ 5⅜ − ⅛
Wharf w 1000 305 305 305 − 5
Wilanour o 5730 $5 475 490
Wilco o 4000 30 29½ 30 + 3
Win-Eld o 8000 70 70 70
Woodwd A 766 465 460 460 − 10
Wolworth 318 $63½ 63½ 63½ − 1⅛
WW Mnrl o 2000 52 52 52 − 3
WEqite A f 3200 $9 8¾ 9 + ¼
X Cal o 1000 40 40 40
XL Food z200 43 43 43
Yorbeu A o 3000 40 40 40
Ykshire 185 200 $20 20 20 + ¼
Zavitz 20000 48 46 48 + 2

Traded With Acc. Int.
Oxf Prop d 1379 $82½ 82 82½ + ½
Scpt R 8deb 10 $94 94 94 − 2
Thornmk d 1290 $110 110 110

Partially Paid Shares
B Corp r 700 $7⅞ 7¾ 7¾ − ¼
Bancshr r 1000 $8 7½ 7½ − ¾
Br Gas adr 400 $38½ 38 38½ + 1
Flet CC r 7350 $10½ 10½ 10½
RY Fin r 2600 $8⅛ 8¼ 8¼ − ⅛

Partnership Units
Lehndorff 400 $5¾ 5¼ 5¼

Resale Restricted Trust Units
C Income u 2900 $8¾ 8¾ 8¾ − ⅛
Enrpls FC u 4700 $10⅜ 10¼ 10¼ − ⅛
FirstPr Tr u 4500 $21½ 21⅛ 21⅜ − ⅛
Gard Inf u 1400 $8½ 8⅜ 8½
RPF Bnd u 13000 $10 9⅞ 9⅞ − ⅛
Rnb Gold U11000 38 37 37 − 1
RT Enrgy u 5500 $10½ 10⅜ 10⅜
RT En Ilu 3600 $9½ 9¼ 9⅜
UCarb Eq u 1300 $26⅜ 26½ 26½

Traded In US Funds
Alcan B 600 $25⅞ 25½ 25½ − ¼
Asamera I 2100 $9⅞ 9⅞ 9⅞
Bow Vly 200 200 $23½ 23⅛ 23⅛ + ⅜
Dicknsn B 200 $7⅜ 7⅜ 7⅜ − ¼
IBM 800 $127½ 126⅞ 126⅞
McDonld 1000 $45⅝ 45⅜ 45⅜ + 1⅞
Seagram 100 $56⅜ 56⅜ 56⅜ + 4
Varity A p 100 $23¾ 23¾ 23¾ + 2¼

NEW YORK

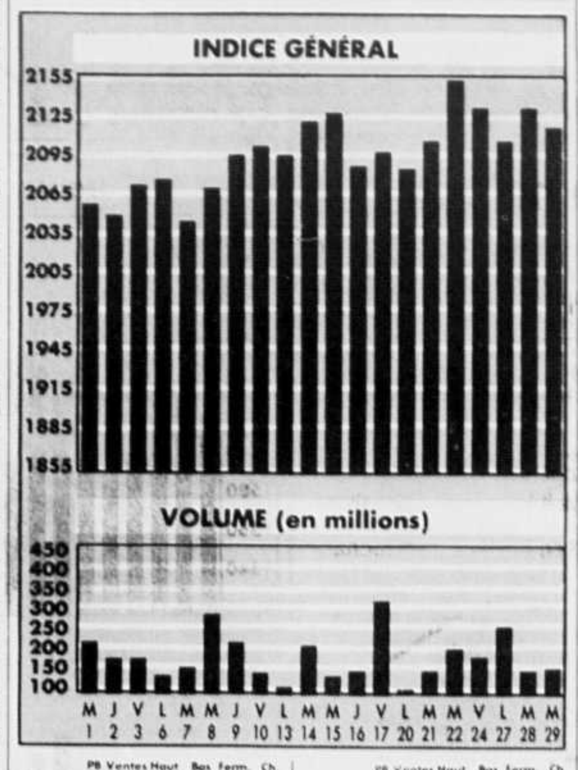

PB Ventes Haut Bas Ferm. Ch.

A B

AMR 12 4178 49⅝ 48⅝ 49
ASA 3 882 42¾ 42 42¼ − ½
AbtLab 1.20 16 4492 45¼ 44¼ 44¾ − ¼
AcmeC .40 73 11½ 11¼ 11⅜ − ¼
AdaEx 3.05e 64 16 15⅞ 16 + ⅛
Advest .12 9 144 6⅞ 6¾ 6⅞
Alcan s .72 10 4287 32⅜ 31⅞ 32⅛ − ¼
AlexAlx 1 15 599 23¾ 23⅜ 23½ − ¼
AllegCp 8 29 70⅛ 70⅛ 70⅛ + ⅛
viAlgInt 282 3⅞ 3¾ 3¾
AllgPw 3 9 1047 37⅜ 37¼ 37¼ − ⅜
AllenG 136 10⅜ 10½ 10⅜ + ⅛
AldSgnl 1.80 11 2833 34½ 34⅛ 34⅜ + ¼
viAllisC 204 1⅛ 1 1
Alcoa 1.20 13 6527 53¾ 53 53⅛ + ½
Amax .20 97 2543 23¼ 23 23¼ − ⅛
AmHes .60 19 3200 26¾ 26⅛ 26¼ − ½
AmBrnd 2.20 10 1088 48 47⅜ 47½ − ½
ACyan 1.20 17 8901 55⅛ 53 53¾ − ⅜
AEIPw 2.26a 10 2116 28⅞ 28½ 28½ − ¼
AmExp .76 24 6420 27¼ 26⅜ 26¾ − ¼
AGnCp 1.40 8 1726 31 30¾ 30¾ − ⅛
AHome 3.60 13 1562 74⅜ 73¾ 74 − ⅛
Amrtch 5.40 10 1733 91⅜ 89⅝ 90 − 1¾
AMI .72 14 2711 17⅞ 17½ 17½ − ¼
AmRlty .41e 3 7 4⅝ 4⅝ 4⅝
AmStd .45i 19 12 77½ 77½ 77½
AT&T 1.20 14 11835 26⅞ 26⅜ 26½ − ¼
Ametk s .60 15 720 15¾ 15½ 15½ − ¼
Amoco 3.50 12 2081 74⅞ 74¼ 74½ − ½
AMP 1 22 4863 50⅞ 50¼ 50⅜ + ¼
Amrep 9 450 8 7½ 7½ − ⅜
Anheus .60 14 7967 31⅛ 30⅝ 30⅞ + ⅜
Apache .28 261 7⅜ 7¼ 7⅜ + ⅛
Armco 21 5011 10¼ 9⅞ 10⅛
Armc pf2.10 66 24 23¾ 24 + ¼
ArmWI 1 11 1247 38¼ 37⅜ 37¾ − ⅜
Asarco .30e 3 2199 25⅜ 24⅜ 24⅞ − ⅜
AshlOil 2 13 700 71½ 70½ 71¼ + 1
AtlRich 4 11 3004 82 81¼ 81⅜ − ⅛
AtlasCp 37 8 35 35 35 − ¼
Avon 2 11 6485 24⅜ 23⅝ 23⅝ − ⅜
BCE g 2.44 216 30⅞ 30⅜ 30⅜ − ⅛
BakrHu .46 2869 15⅝ 15⅜ 15½
BkrH pf 3.50 110 46¼ 46¼ 46½ + ¼
Bausch 1 16 1040 45½ 44¾ 45½ + ⅜
Baxter .50 16 4588 20⅞ 20½ 20¾ − ¼
BellAtl 4.08 11 3033 71¾ 70⅝ 70⅝ − 1⅛
BellIn s .28 18 140 15⅛ 14⅞ 15⅛ + ⅛
BellSo 2.36 13 4400 43 42⅝ 42¾ − ¼
BenfCp 2 8 148 47⅜ 47 47⅜ + ⅛
BethStl 10 17185 u23⅜ 22⅞ 23⅜ + ¼
BlackD .40 18 4969 23⅞ 23⅜ 23⅜ + ⅜
BlkHR s .88 19 918 27¼ 26 26¾ − ⅜
Boeing 1.60 18 7505 58¼ 57¼ 58⅛ + ⅜
BoiseC s1.20 10 660 46⅝ 45⅝ 46
Borden 1.56 13 1051 50⅞ 50 50⅛ − ⅛
Bormns .05j 164 12 11⅞ 11⅞
Bowatr .92 13 3052 35⅞ 34⅝ 35⅛ − ⅜
BristMy 1.68 16 5741 40¾ 39⅞ 40⅛ + ⅛
BritPt 3.13e 12 1198 53⅜ 53¼ 53¼ − ⅛
BrtPt pp2.03e 347 13¼ 12⅞ 12⅞ − ⅜
BritTel 1.94e 10 10 43¾ 43⅜ 43⅜
BrwnGp 1.56 13 172 31⅞ 31 31 − 1
BrwnFr .48 19 2386 24⅝ 24⅛ 24½ − ⅜
Brnwk .44 10 3307 21⅜ 21 21 − ⅛
BurlnCt 10 34 19 18¾ 18⅞ + ¼
BrlNth 2.20 13 1955 71 70¼ 70⅜
Burndy 13 30 12¾ 12⅝ 12⅝ − ⅛

C D

CBI In .60 57 718 30¾ 30¼ 30¼ − ¼
CBS 3 17 362 158⅞ 157 157¼ − ⅝
CCX 28 3½ 3½ 3½
CIGNA 2.96 7 932 47⅛ 46⅝ 46⅝ − ½
CNW 18 2444 27⅛ 26⅝ 26¾ + ⅛
CNW pf 2.12 246 26¼ 25¾ 26¼ + ¼
CPC 1.44 10 1494 46⅛ 45⅝ 45¾ − ⅛
Calfhn .20 83 155 18 17½ 17½ − ¼
CamSp s .84 14 842 25½ 24⅞ 24⅞ − ¼
CdnPc g .60 3522 19½ 18⅞ 18⅞ − ¼
Carlisle 1.12 14 17 33⅞ 32⅞ 33 + ¼
CartWl s .50 15 134 36⅞ 36½ 36⅜ + ⅛
Caterp .75 13 2162 66⅞ 65½ 66⅛ − ⅛
Centex .25 18 519 27¾ 27½ 27½ − ⅛
CeMPw 1.48 10 115 17⅞ 17⅜ 17⅝ + ⅛
Chmpln 1 8 4162 36½ 35⅝ 35¾ − ¼
Chase 2.16 707 29⅞ 29⅛ 29⅛ − ½
Chevrn 2.60 12 4004 47⅜ 46½ 46¾ − ⅜
ChkFull .24f 31 348 10¾ 10½ 10½ − ½
ChrisCr .53t 29 78 21¾ 21⅜ 21⅜ − ¼
Chrysl 1 4 4838 24⅝ 23⅞ 24¼ − ¼
CineOd 9 1161 10 9⅝ 9⅞ + ¼
Citicrp s1.48 8721 24⅞ 24⅜ 24½
Clorox 1.04 12 1287 29⅝ 29 29 − ⅜
CocaCl 1.20 15 4151 38⅞ 38 38⅜ + ¼
Coleco 1443 2¼ 2⅛ 2¼
ColgPal 1.48 46 1724 43⅝ 43⅛ 43½ − ¼
ColGas 2 13 657 32 31½ 31½ − ½
CmbEn 1.22 655 35 34⅝ 35 + ½
CmwE 3 6 4627 28 27⅝ 28 + ⅛
Comsat 1.20 130 29 28¾ 28¾ − ⅛
CPsyc s .36 18 2427 25¼ 24¼ 24¾ − ¼
CompSc 16 1476 44½ 43⅝ 43⅝ − ⅜
Conseco 2 199 11⅛ 10¾ 10¾ − ¼
ConsEd 3.20 10 1248 44⅛ 43½ 43¾ − ⅜
CnsFrt .98 15 2283 29¼ 28¼ 29¼ + ⅜
ConsNG 1.64 14 883 35⅜ 34¾ 35⅛ − ¼
CntlCp 2.60 11 1850 39 38¼ 38¾ − ¼
Contill .08 738 5 4⅞ 4⅞
CtData 47 2946 26¾ 26 26½ + ⅜
Cooper 1.80 16 657 58⅞ 57¾ 58½ − ½
Crane s .90 15 737 31 29⅝ 30¾ + ¼
CrwnCk 13 47 119 116¾ 116⅞ − 1¾
CurtW 1.60 9 16 51½ 51¼ 51¼ − ¼
DataGn 2767 24⅛ 23¼ 23½ − ½
Datapt 115 5 5 5
Deere .80 15 5983 45⅞ 45 45¾ + ¼
DeltaAr 1.20 10 1323 52⅞ 52⅜ 52½
DensMt 1.28 13 176 27⅛ 26¾ 27 − ⅜
DeSoto 1.40 14 128 36⅜ 35¾ 36 − ⅜
DetE pf 9.32 z100 85½ 85½ 85½ + ½
Dexter .80 14 222 26½ 26⅜ 26⅜
DianaCp .30 8 36 5⅞ 5¼ 5¾ − ¼
DigitlCm 15 468 37½ 37 37⅜ + ¼
Digital 12 8922 115⅞ 113¾ 114⅜ − 1
Disney .40 18 4785 63⅜ 62⅜ 62⅞ − ⅛
Divrsin 18 3⅞ 3⅝ 3¾ + ⅛
Domtar .50 372 12 11¾ 12
Donlley .78 13 1942 37¾ 36½ 37¼ + ⅞
DowCh 2.40 11 5417 90⅛ 88⅝ 89¾ + ¼
Dravo 27 5991 16 15 15⅜ − ⅛
Dresr .60 17 1557 31⅜ 30⅜ 30⅜ − 1
duPont 3.80 11 4541 91⅜ 89 90⅛ − ½
DuqLt 1.20 9 1120 u15⅛ 14⅞ 15 + ⅛

E F

EGG .60 16 323 32½ 31⅞ 32⅛ − ⅛
EKodk s1.80 12 5695 45⅜ 44¼ 44½ − ⅜
ElecAs 63 16 3¼ 3⅛ 3⅛
EmrsE s 1 15 2854 32¼ 31⅜ 32⅛ + ⅜
EmryA 881 4½ 4⅜ 4⅜
Emhrt s .80 13 1370 22½ 21⅞ 22¼
Equitax 76 19 355 27½ 27⅛ 27⅜ + ⅛
Erbmnt .60 484 26¾ 26 26¾ + ¼
Ethyl .44 13 1083 22⅜ 21¾ 21⅞ − ⅜
Excelsr 1.12 43 15¼ 15¼ 15¼
Exxon s 2.20 12 12498 46⅜ 45¾ 45¾ − ½
FMC 8 2340 36⅜ 36⅛ 36½ − ⅛
FPL Gp 2.20 10 1632 30⅛ 30 30½ − ¼
Fairchd .20 31 10⅝ 10½ 10⅝
Feders .28 17 564 10⅛ 10 10 − ¼
FedExp 13 7093 45½ 44½ 45 − ½
Fluor 14 5425 21½ 21⅛ 21½
FordM s2.40 6 9653 53¾ 52 52⅝ − ⅞
Foxbro 35 32 31⅞ 32
FruhfB 39 2⅝ 2½ 2½
Frhf pfA1.481 1787 7⅞ 7⅝ 7⅞

G H

GAF .10 15 2027 46¾ 46⅜ 46½
GEO 13 495 5⅛ 4⅞ 5 − ⅛
GTE 2.52 11 3671 38⅝ 38⅛ 38⅜ − ⅛
GTE pf 2 16 31½ 31⅜ 31⅜ − ⅛
GTE pf 2.48 24 26⅛ 26 26⅛ + ⅛
Gannett 1 15 1521 32¼ 31¼ 31½ − ½
GnCrp s .60 9 2760 20¼ 19⅜ 19¾ + ⅛
GnDyn 1 5 1008 53⅝ 52¾ 52⅞ − ⅝
GenEl 1.40 13 9151 43½ 41⅞ 43 − ⅜
GnHost .28 201 11¼ 10¾ 11⅛
GnInst .50 17 3203 38 37 37¾ + 1
GnMills 1.68 14 1024 46⅝ 45⅞ 45⅞ − ⅛
GMot 5e 7 6322 79⅛ 77⅞ 78⅝ − ⅛
GMot pf 3.75 1 44½ 44½ 44½ + ½
GMot pf 5 4 59 58⅝ 59 + ¼
GM E .68 13 2431 38¼ 36½ 37⅝ − ⅜
GPU 1.20 8 841 34⅞ 34¾ 34⅞
GenRe s1.20 10 1322 53⅝ 52½ 52⅝ − ⅞
GnRefr 4 27 21 20¾ 20¾
GnSignl 1.80 20 454 55⅛ 55 55⅛ − ⅜
GenuPt 1.04 19 1218 38 37 38 + ⅜
GoPac 1.20 9 1628 42 41 41¾ + ⅛
Gillete .86 18 11928 40 39¼ 39⅞ + ⅞
Gdrich 1.72 14 2168 56⅜ 54⅞ 55
Goodyr 1.60 6 1415 65 64⅝ 64⅞ − ⅜
Gould 1337 16⅜ 16¼ 16½ − ⅛
Grace s 1.40 14 1980 26⅞ 26⅜ 26⅞ + ¼
GtAtPc .50 14 611 39 38 38 − ⅛
GtWFn .76 10 2896 14⅜ 14⅛ 14⅜ − ⅛
Greyh 1.32 3000 1320 30 29⅜ 30 + ⅛
Grumn 1 726 22⅜ 21⅜ 21⅝ − ⅛
GlfWst s .70 16 4731 45½ 44½ 45⅜ + ⅜
GulfRs 49 15 14⅞ 14⅞ − ⅛
Halbtn 1 36 2615 30⅜ 29⅜ 30⅛ − ⅛
Hanna .40 11 666 30¾ 30½ 30½
Hanfrd .64 16 16 42¾ 42 42 − ½
Hanson .54e 8 8161 12⅜ 12⅛ 12¼ − ⅛
Harris .88 12 234 29¼ 29 29 − ⅛
Harsco 1.12 14 452 34¼ 33½ 33⅞ − ⅜
HeclaM .05e 21 2008 14⅝ 14 14⅛ − ⅜
Heinz 1.24 14 1465 40¼ 39⅜ 40
HeineC .30 13 115 u41¾ 40¼ 41½ + 1½
Hercuis 1.92 4 1011 47 46 46⅝ − ⅜
Hrshey .62 14 2205 25 24¼ 24½ − ⅜
HewlPk .26 19 7020 54⅜ 53⅝ 54¼ + 1¼
Hilton s 24 1212 50⅝ 48¾ 49½ − ½
Hitachi .60e 31 397 110½ 109¼ 109⅞ + 2⅝
Holidy n 8 1106 25⅞ 25½ 25⅞ − ⅛
Hmstk s .20 9 3197 15 14⅝ 14⅞ − ⅜
Honwell 2.10 11 1607 70½ 69 69 − ⅜
HCA .72 12 5374 37⅜ 36⅜ 36⅞ − ⅜
HousInt 2 10 663 58⅜ 57⅞ 57⅞ − ½
Houind 2.96 8 2719 31 30¾ 30⅜ − ⅛

I J

IC Ind .96 15 4590 32½ 32 32¼ − ¼
ICM 1.42e 192 11¼ 11 11⅛
ICN Ph 194 7 6⅞ 6⅞ − ⅛
INAIn 1.68a 11 17⅜ 17⅛ 17⅜ + ⅛
ITT Cp 1.25 6 2812 51⅝ 50¾ 51 − ⅛
INCO .80 14 3927 33½ 32⅜ 32⅝ − ¾
IngerRd 1.04 19 1299 42 41½ 41⅝ − ⅜
InldStl .25e 14 4027 u36 34¼ 35¼ + 1¼
Interco 1.72 12 624 44 43⅜ 44
IBM 4.40 14 21559 128⅜ 126⅜ 127
IntFlav 1.60 17 359 53 51⅝ 52¼ − ½
IntMin 1 19 1779 46½ 45⅜ 46⅜ + ¼
IntMult 1.18 14 116 32½ 32¼ 32¼
IntPap 1.30 11 2779 47⅞ 46⅝ 47¼ − ⅛
IntpbG .80 14 506 33⅛ 32⅞ 33 + ⅛
IpcoCp .36 36 65 9⅛ 9 9 − ⅛
JohnJn 2 15 2596 78⅜ 77¼ 77¾ + ⅛

K L

KLM .75e 6 293 17¾ 17½ 17¾
K mart 1.32 10 2731 34⅞ 34 34⅛ − ⅜
Kaisrtc .15i 540 17½ 17⅛ 17⅛ − ⅜
KaufBH .30 7 67 11⅞ 11⅜ 11⅜
Kellogg 1.52 16 1566 54⅜ 53⅜ 54⅛ + ¼
KerrMc 1.10 21 1128 36½ 35¾ 35⅞ − ⅜
KimbCl 1.60 15 6772 62⅞ 61¾ 62¼ + ½
Kopers .90e 400 51 60⅛ 60 60
Kraft 2.04 15 1649 52⅞ 51⅜ 51½ − 1⅛
LAC s .10 1014 11⅝ 11⅛ 11¼ − ½
viLTV 1 1446 3½ 3¼ 3⅜
viLTVA 10 5¾ 5¾ 5¾ + ⅛
viLTV pf 1 25 25 25 + ½
viLTV pfB 26 6⅜ 6¼ 6⅜ + ⅛
viLTV pfC 1 16¼ 16¼ 16¼ + ¼
viLTV pfD 162 4⅛ 4 4 − ⅛
LomSes 12 3629 u11¼ 10¾ 10⅞ + ⅛
Learnl s .48 17 6 16⅞ 16¾ 16¾ − ⅜
LeeEnt .64 19 87 28¼ 27⅞ 28 − ¼
Lilly 2.30 18 1406 83⅛ 81⅜ 81¾ − 1
Lilly wt 702 26⅞ 26 26 − ¼
Litton 13 1626 78½ 76 76¼ − 1¾
Lockhd 1.60 6 1398 45 44 44 − ¾
Loews 1 6 1923 65½ 64⅜ 65 − ⅜
Loral .64 12 829 38 37⅜ 37⅜ − ⅛
LaLand 1 50 905 30⅞ 30½ 30¾ − ¼
Lukens .88 9 373 41 39½ 41 + 1½

M N

MCA .68 23 2298 43⅜ 41¾ 42 − 1¼
MCorp 163 3 2⅞ 2⅞
MCor pf 3.50 15 19 18¾ 19 + ½
Macmil .80a 27 2117 75⅜ 74⅜ 75⅛
MfrHan 3.28 3510 30⅜ 29⅞ 30 − ⅛
viManvl 1589 2 d 1¾ 1⅞
Marcde 21 22 2¾ 2⅝ 2¾ + ⅛
MrshMc 2.40 13 904 54⅞ 54¼ 54¾ − ⅛
MartM 1.10 10 969 44 43¼ 44 + ¼
Masco .40 16 1383 29 28½ 28¾ − ⅛
MasCp 3.80 15 37 36¾ 37 − ⅛
Mattel 1339 8⅝ 8⅛ 8½ + ⅜
Maxus 1265 8⅜ 8 8⅛ − ¼
MayDS 1.28 12 2543 34¼ 33⅜ 33⅝ − ⅜
Maytag s.90 13 1876 24⅜ 23⅜ 23⅝ − ⅞
McDld .20a 9 20 7 6⅞ 7 + ⅛
McDnl .56 15 3735 45¾ 45⅛ 45⅜ − ⅛
McDnD 2.56 8 991 64¼ 63¾ 64 + ⅛
McGrH 1.84 17 1653 58⅜ 57 57½ − ⅜
McInt g 16 27 u55 51½ 55 + 4½
Mead .76 9 2575 36⅛ 35 35¾ − ⅛
Mesrx s .28 21 315 u34⅝ 34¼ 34¼ + ¼
Melvill 2.10 12 586 68⅛ 66⅜ 67⅜ − ⅜
Merck s 1.28 23 6314 55⅜ 54¼ 54¾ − ¼
MerLyn 1 8 2982 26¾ 26½ 26¾ + ⅛
MidSUt 8 9581 13¾ 13½ 13¾ + ¼
MMM 2.12 15 4798 66⅝ 65 65⅝ − ⅜
Mitel 419 2½ 2⅜ 2⅜
Mobil 2.40 12 5278 45⅛ 44⅜ 44⅞ + ⅛
Monsan 3 13 3538 87⅞ 86 86½ + ⅜
Morgan 1.50 54 4948 38¼ 37 37½ − ⅜
MorgGr 47 8⅝ 8⅛ 8¼ + ⅛
Morton .84 13 1227 42¼ 41¼ 41½
Motorla .64 19 5984 54⅜ 53¼ 54
NBI 99 4¼ 4¼ 4⅜ + ⅛
NCR 1.24 14 1721 65⅜ 64¾ 65⅛ − ⅜
NL Ind .20 545 6¾ 6½ 6⅝
NL Ind pf 520 15⅛ 15⅛ 15⅛
NWA .90 13 1545 44¼ 43½ 43½ − ½
NatFGs 1.26 10 60 18⅝ 18⅛ 18⅝ + ½
NII .12i 263 16⅞ 16⅜ 16⅞ − ⅛
NMedE .64 18 929 23½ 22¼ 22⅜ − ¾
NtSemi 4751 14⅞ 14¼ 14½
NtSvln .76 14 167 23 22⅜ 22¾ − ⅛
Navistr 9 12272 6¾ 6⅜ 6½ − ¼
NwtMg .60a 6 1811 42⅜ 40½ 41¼ − ⅜
NiaMP 1.20 16 1067 15¼ 15 15⅛ − ⅛
NiaM pf2.37e 310 25 25 25 − ⅜
NiaMpf 7.72 z9060 75⅜ 75⅜ 75⅜
NorTel .24 13 1513 19 18⅝ 18⅝ − ¼
Nthgat g.50e 131 6¼ 6¼ 6¼
NwStW 1e 12 159 23½ 23¼ 23⅜ + ⅜
Novo g n .44 27788 u11⅞ 11½ 11⅝ + ⅜
Nynex 4.04 11 2785 67⅜ 66 66⅝ − ⅜

O P

OcciPet 2.50 25 6363 26¾ 26⅜ 26⅜ − ⅛
OhioEd 1.96 8 1285 18⅝ 18⅜ 18⅝
Olin 1.60 14 932 51½ 50¼ 50⅝ − ⅜
OutbdM .72 10 1011 34½ 33½ 34¼ + ⅜
OwenC n 6 671 20¾ 20½ 20½ − ¼
Oxford .50 13 10¼ 10⅛ 10⅛
PPG 1.20 13 2030 45⅜ 44 44⅜ − ⅜
PacEnt 3.48 12 463 48⅜ 47¼ 47⅜ − ⅛
PacGE 1.40 11 7864 16 15¾ 15¾
PacSci .40 18 18 13½ 13 13½ + ¼
PacTel 1.76 12 4707 29⅜ 29⅛ 29½ − ½
PanAm 3259 2⅝ 2⅜ 2⅜ − ⅛
PanEC 2 8 1138 25¾ 25 25¼ − ⅜
ParkDrl 98 4 3⅞ 3⅞ − ⅛
Penney 2 10 3235 50⅜ 48 48⅞ − 1⅜
Pennzol 2.20 101 910 77¼ 74⅞ 77 + 2½
PeopEn 1.52 9 111 20 19⅜ 19⅜ − ⅜
PepsiCo .84 15 4522 37⅜ 36¾ 37 − ⅜
Pfizer 2 12 2986 51½ 50 50⅝ − ⅜
PhelpD .80 6 1327 42⅛ 41⅛ 42⅜ − ⅜
PhilaEl 2.20 8 1253 18⅜ 18⅛ 18½ − ⅛
PhilMr 3.60 10 4345 84¼ 83⅛ 83⅝ − ⅜
PhilPet .60 20 8645 16⅝ 16⅛ 16⅛ − ⅜
Pilsbry 1.12 43 2599 36⅛ 35⅜ 35⅜ − ⅜
PitnyBw .92 17 1594 46 45 46 + 1
Pittstn 723 14⅝ 14⅛ 14⅛ − ⅛
Polaroid .60 19 5546 31⅞ 30⅞ 31⅜ + ⅜
Portec 180 6⅛ 5½ 5⅝ + ⅛
PortGC 1.96 14 624 22⅝ 22⅜ 22¼ + ⅛
Primca s1.60 10 2128 27⅞ 26¾ 27⅛ + ¼
ProctG 2.80 24 2585 77 75⅝ 76¼ − ⅛
PSEG 2 10 2325 24⅜ 23⅞ 24¼ − ⅛
PugetP 1.76 10 230 19⅝ 19½ 19⅝ + ⅛
Pullmn .12 21 19814 8¼ 7¾ 7⅞ + 1¾

Q R

Qantel 2 183 1⅛ 1⅛ 1⅛
QuakrO 1 15 2772 45⅛ 44 44¼ + ½
Quantm 2.20 10 1259 99½ 97⅜ 98¼ + ¾
QkReily .24a 7 880 12⅛ 11⅞ 11⅞ − ⅛
RJR Nb 1.92 9 4300 47⅛ 46¼ 46⅜ − ⅛
RalsPur 1.50 14 1012 75⅞ 75⅛ 75⅛ − ⅜
RangrO 31 1061 5⅜ 5¼ 5⅜
Raythn 2 10 882 65¾ 65⅜ 65⅜ − ¼
ReadBt 139 1⅜ 1¼ 1¼
ReichTg 1.76 10 6 15¾ 15⅝ 15¾ + ⅛
RevMll .80 11 3700 51½ 50½ 51 + ½
RiteAid .74 16 726 38 37¼ 38 + ¼
viRobins 13 275 25⅛ 24⅝ 25 + ⅛
Rockwl .72 8 2219 20⅞ 20⅛ 20⅜ − ⅜
Rorer s .80 21 1150 36⅜ 35¾ 36 − ⅜
Rothch 906 ¼ 11-16 11-16
RoyID 6.62e 7 2042 112 110⅜ 111¼ − 1
Ryder .56 18 2962 27⅞ 27⅛ 27½ − ⅜
Rymer 18 16 12⅜ 12½ 12½ − ⅛
Rymer pf1.17 7 9½ 9⅜ 9½ − ⅛

S T

SSMC 20 477 24½ 23⅞ 24⅛ + ½
SabnR 1.54e 8 43 11¾ 11⅝ 11⅝ − ⅛
Salomn .64 23 5405 24¾ 24⅛ 24⅜ − ¼
SDieGs 2.60 10 217 33⅜ 33⅛ 33⅜
SJuanB .40e 40 7¼ 7⅛ 7¼ + ⅛
SJuanR 13 66 12⅜ 12¼ 12¼ − ⅛
SFeSP s .10 5 5942 21⅛ 19⅜ 20¼ − ½
SaraLee 1.20 14 1246 36⅜ 36¼ 36⅜ + ⅛
SchrPlg 1.40 17 2461 52 50½ 50⅞ − 1⅛
Schimb 1.20 16 5261 34⅞ 34⅛ 34½ − ¼
ScottP s .74 12 1126 40½ 39¼ 40 − ⅜
SeaCnt .25e 4 87 23¼ 22⅞ 23¼ + ⅜
Seagrm 1.20 9 1118 57¼ 56 56½ − ⅜
Sears 2 9 4702 36½ 35⅜ 36½ − ⅜
SecPac 1.96 144 736 36⅜ 35¾ 35⅞ − ¼
Shaklee .80 11 121 22⅜ 22 22 − ¼
ShellT 4.76e 9 518 73⅜ 72⅜ 72⅞ − ½
Shrwin .64 15 2012 27¼ 26⅝ 26¾ + ⅛
Smithln 5 574 8⅞ 8⅝ 8⅞
SmkB s 1.84 9 4000 45⅛ 44⅜ 44⅞ − ⅜
SnapOn 1 18 1177 42⅜ 41¼ 42⅛ + ¼
SonyCp .29e 33 2013 39¾ 39⅛ 39⅝ + 1⅛
SoestBk 1 20 433 24½ 24¼ 24⅜ + ⅛
SCalEd 2.48 10 29222 33¼ 32½ 32⅜ − ½
SouthCo 2.14 9 7609 23⅞ 22¾ 23
SoUnCo .80b 105 10⅜ 10¼ 10¼
SwBell 2.48 11 3906 39⅞ 39 39⅜ − ⅜
Squibb 1.60 17 1298 62⅜ 61⅞ 62⅜ − ⅛
StdPac 1.20e 6 502 10⅜ 10⅛ 10⅛
StdPrd s .80 11 34 29¾ 29 29⅜ + ⅜
StanlWk .88 13 249 28⅜ 27¾ 27⅞ − ⅜
Steego .09t 50 5⅜ 5½ 5⅜ − ⅛
StoneW 2.40 11 26 66⅛ 66⅛ 66⅛
StoneC s .36 11 2736 36½ 35⅛ 35¾ − ¼
StorTch 14 4914 1⅞ 1¾ 1⅞
SunCo 3 16 1260 56½ 55⅛ 55¼ − ⅜
SunMn 2721 4¼ 4 4 − ¼
Syntex 1.30 17 3929 41¾ 39⅞ 41¼ + 1¾
TRW 1.60 11 570 48⅛ 47½ 47½ − ⅜
Tandy .60 14 4510 47¾ 47 47⅜ + ½
TchSym 13 38 17 16¾ 17
Tektrnx .60 121 25⅜ 25⅛ 25⅜ − ⅛
Teldyn 4 9 84 340¼ 336¾ 338 − 2½
Telex 12 49 49 49 + ⅛
Templ s .84 10 532 52¼ 51 51¼ − ⅜
Tenneco 3.04 16554 48⅜ 47½ 48½ + 1
Texaco 3 20 7767 48 47½ 47⅝ + ¼
TexInst .72 18 2865 49⅞ 48⅜ 49¼
Textrn s 1 7 2366 24⅜ 23⅝ 24⅜ + ⅜
Tigerln 8 1734 13½ 13 13
Time 1 21 442 96¾ 95½ 96 − ½
Timken 1.20 35 92 79 77⅜ 77⅜ − 1⅜
Tonka 42 11 10⅜ 10¾ − ⅛
TWA 131 34⅛ 34 34 − ⅛
TWA pf 2.25 21 16⅞ 16⅝ 16¾ + ⅛
Transm 1.84 7 1273 33⅝ 33¼ 33½ + ⅜
Traninc 2.28a 11 29 23⅞ 23¾ 23⅞
TrnCda g.68 32 11½ 11⅜ 11½
Transco 1.36 525 29⅞ 29¼ 29⅝ + ⅜
Transcn 127 3⅝ 3⅜ 3½
Travler 2.40 11 1157 36¼ 35½ 35⅝ − ½
TriCon 4.50e 286 22⅜ 22 22⅜
Trialn s .12 15 665 31⅛ 31 31
TritnG s 3 100 16½ 16¼ 16⅜
TritEng .10b 13 552 17⅞ 17½ 17½ − ½

U V

UAL Cp 13 1991 95½ 93½ 94¾ − ¼
UNCInc .01e 15 119 10¼ 10⅛ 10⅛ − ⅛
USG 1.12b 16 5126 48 47⅜ 47¼ − ⅛
USX 1.20 22 2809 32⅜ 31⅜ 31¾ − ⅜
UCarb 1.50 11 2977 22⅞ 22⅜ 22⅛ − ⅜
UnPac 2 12 1059 65 63½ 63⅞ − ⅞
Unisys s 1 11 4335 36⅛ 35¼ 35½ − ½
Unisy pf3.75 568 64 62½ 63¼ − ⅜
UBrnd s 13 127 17⅞ 17¾ 17⅞
UtdMM 51 3½ 3⅜ 3⅜
USWest 3.52 10 2318 56¼ 55⅜ 55⅝ − ⅜
UnTech 1.60 8 2021 38¾ 38⅛ 38¼ − ¼
Unocal 1 2615 35¼ 34⅝ 34⅞ + ⅜
Upjohn .72 19 5934 32¼ 31⅞ 32 − ¼
Valero 1697 8¼ 7⅞ 8 − ⅛
Varco 127 3¼ 3⅛ 3¼
Varian .26 490 352 29⅜ 28½ 29⅜ + ⅜
Varity 13 76550 3½ 3⅛ 3½ + ¼
Vornad 27 3 99 99 99 − ⅜

W X

Wainoc 4 389 6¼ 6⅛ 6⅛
Walgrn .60 18 934 35½ 35 35⅜ + ¼
WarnC .56 18 3703 35⅜ 35 35⅜ + ⅜
WrnC pf3.63 535 65½ 64⅞ 65½ + 1¼
WarnrL 2.16 15 4902 66¾ 66¼ 66⅜ − ⅜
Wendys .24 39 1323 6 5⅞ 5⅞ − ⅛
WUnion 191 2¾ 2⅝ 2⅝
WstaE 2 10 2713 56½ 54⅜ 55 − ⅜
Weyer s 1.20 12 3480 27 26½ 26½ − ⅜
viWhPit 1 43 14¼ 14⅛ 14½
viWhPit pf z100 34½ 34½ 34½
WillcG .15 16 34 23⅜ 23 23¼ + ⅜
William 1.40 7 700 32½ 31¾ 32⅛ − ½
Winnbg .40 30 106 10¾ 10⅜ 10⅜ − ⅛
Witco 1.50 11 94 35⅞ 35½ 35⅞
Wolwth 1.64 13 2593 53⅜ 52⅞ 52⅞ − ⅛
Xerox 3 10 2273 54⅞ 53⅞ 54½ + ⅜
ZenithE 2386 27⅜ 26⅜ 26⅝
Zurnln .68 13 382 21 20 20 − ¾

SALES

NEW YORK (AP) —NY Stock sales

Approx final total	159,590,000
Prev. full day	152,370,000
Week ago	217,510,000
Month ago	234,560,000
Year ago	157,040,000
Two years ago	150,000,000
Jan 1 to date	21,813,484,316
1987 to date	22,582,210,000
1986 to date	17,960,660,000

OBLIGATIONS

TORONTO (PC) — Les cours étaient généralement en baisse et l'activité réduite, hier, dans le marché canadien des obligations.

Le court terme a baissé de cinq cents, le moyen terme d'un quart de point et le long d'un huitième. Les titres de société ont gagné un huitième de point alors que ceux des provinces étaient inchangés.

L'argent au jour le jour commandait un intérêt de 8.63 pour cent.

L'ARGENT

TORONTO (PC) — Handy and Harman cotait l'argent-métal, hier, à $8.096 l'once et $260.29 le kilogramme, comparativement à $8.421 et $270.74 respectivement, à la précédente cotation.

DIVIDENDES

Contrans Corp., classe A: $0.10; 15 juill., 8 juill.

International Forest Products Ltd. priv.: $0.09625; 31 juill., 15 juill.

TAUX D'INTÉRÊT

Tableau comparatif des taux d'intérêts sur les DÉPÔTS GARANTIS

Institutions financières	Court terme: Dépôt min. ($)	À demande 30-59 jrs	60-89 jrs	90-119 jrs	120-179 jrs	270-364 jrs	Long terme: Dépôt min. ($)	1 an annuel	2 ans annuel	3 ans annuel	4 ans annuel	5 ans annuel
Banques												
Banco Central Can.	5,000	6¾	6¾	6¾	6¾	7	5000	7½	—	—	—	—
Commer. Italienne	5,000	6½	6½	6½	6½	6¾	1,000	9¼	9½	9¾	10	10¼
Laurentienne	3,000	6½	6½	6½	6½	6¾	1,000	9¼	9½	9¾	10	10
Montréal	5,000	6½	6½	6½	6½	6¾	1,000	9¼	9½	9¾	10	10
Nationale	5,000	6¾	6¾	6¾	6¾	7	1,000	9¼	9½	9¾	10	10¼
Nouvelle-Écosse	5,000	6½	6½	6½	6½	6¾	1,000	9¼	9½	9¾	10	10¼
Royale	5,000	7½	7¾	7.8	8	8¼	1,000	9¼	9½	9¾	10	10
Toronto-Dom.	5,000	7¼	7¼	7¼	7½	7¾	1,000	9¼	9½	9¾	10	10
Entraide et Etabli.	1,000	6¾	6¾	6¾	6¾	7	1,000	9¼	9½	9¾	10	10¼
Caisse Pop. Mtl*	5,000	6½	6½	6¾	7¼	7½	1,000	9¼	9½	9¾	10	10¼
Caisse Pop. Qbc*	3,000	6¾	6¾	6¾	6¾	7	1,000	9¼	9½	9¾	10	10¼
Fiducies												
Canada Trust	5,000	7½	7¾	7¾	8	8¼	1,000	9¼	9½	9¾	10	10¼
Fiducie Guardian	5,000	8½	8½	8¾	8¾	9	500	9¼	9¾	10⅛	10⅛	10⅜
Fiducie Québec	5,000	7½	7¾	8	8	8¼	1,000	9¼	9½	10	10	10¼
First City Trust	5,000	7½	7¾	7¾	8	8¼	500	9¼	9½	9¾	10¼	10¼
Guaranty Trust	5,000	7½	7¾	8	8	8¼	1,000	9¼	9½	10	10⅛	10¼
La Métropolitaine	5,000	7¾	7¾	8¼	8¼	8½	1,000	9¾	10	10¼	10¼	10½
Montréal Trust	5,000	7½	7¾	8	8	8¼	1,000	9¼	9½	10¼	10	10¼
Prêt et Revenu	5,000	7¾	8	8¼	8¼	8½	500	9⅜	9⅜	10	10	10¼
Soc Nat. Fid.	2,000	7¾	8	8¼	8¼	8⅜	500	9¼	9½	10	10	10¼
Trust Financial	5,000	8⅞	9	9	9	9⅛	500	9¾	9⅞	10	10⅛	10¼
Trust Général	5,000	7½	7¾	7¾	8	8¼	1,000	9¼	9¾	10	10	10¼
Trust Laurentienne	5,000	7⅝	7¾	7⅞	8	8⅛	1,000	9¼	9⅝	10	10	10
Trust Morgan	5,000	8⅞	9	9	9	9⅛	500	9¾	nd	nd	nd	nd
Trust National	5,000	7½	7¾	8¼	8¼	8½	500	9½	9¾	9¾	10	10¼
Trust Royal	5,000	7½	7¾	7¾	8	8¼	1,000	9¼	9½	9¾	10	10¼

Compilation Fiducie du Québec — 29 juin 1988 * Taux recommandés par les Fédérations des caisses populaires Desjardins de Montréal, de l'Ouest-du-Québec, et de Québec.
Taux sujet à changements sans préavis.

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

100-199 *Immobilier — Résidentiel*

200-299 *Immobilier — Commercial*

300-399 *Marchandises diverses*

400-499 *Offres d'emploi*

500-599 *Services*

600-699 *Véhicules automobiles*

900-999 *Avis*

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

PAR TÉLÉPHONE

286-1200

AVIS

Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.

Notre journal se rend responsable d'une seule insertion erronée.

Toutes erreurs, annulations, plaintes doivent être soulignées avant 14h30 pour être corrigées ou annulées le lendemain.

(Lundi au vendredi)

286-1200

■ Visite Libre 99

STE-AGATHE-DES-MONTS dim. 3 juill., de 11h. à 18h. Résidence exceptionnelle, au 45 rue Byette (Lac Byette). $250,000. J.C. Lacasse
514-697-0047

■ Propriétés à vendre 101

A PRIX RÉDUIT, superbe cottage, grand terrain, faut vendre, G. Courbron, 382-0940, 336-9143.
RE/MAX Ambiance Inc. crtr.

CENTE-VILLE
Dans un secteur prestigieux. 3 chambres à coucher, sous-sol fini, foyer. Les services de condo incluent: chauffage, entretien du jardin, déneigement, sécurité 24h. Près de la rue Crescent et de Ste-Catherine Ouest. $449,000. Particulier.
845-6552.

CHOMEDEY, Laval, bungalow 8 pièces, piscine, air climatisé central, sous-sol fini, thermo-pompe, parfait état, $169,000. 739-1911 ext. 210 jour. 688-1973 après 17h.

CHOMEDEY, bungalow 83, 4 chambres à coucher, 2 s/bain, s/sol fini, foyer, piscine creusée, $127,000. 687-8332.

GRANDES-PILES: Grande maison, 5 c.c., cuisine, salon, s.bain, s-sol semi-fini (3 pièces), piscine hors-terre, terrain 50 X 150. $55,000.
819-538-6755

LERY Près Lac St-Louis. Maison située sur site prestigieux (presqu'île Asselin). Plafond cathédrale, sous-sol fini, piscine creusée, 14140 pi.car. de terrain, 3 chambres à coucher. 691-6088.

■ Propriétés à vendre 101

MAISON LAURENTIDES, pierre des champs, terrain 200 X 200 boisé, s'adresser: 560 Chartier, Entre-Lacs, 1-346-7654, 1-228-3913.

MONTRÉAL-NORD, split level luxueux, Boul. Gouin, vue sur rivière, très bel environnement, construit 1981, $189,000. 322-2644.

MONTRÉAL-NORD Triplex, terrain 100 X 60, sous-sol fini, foyer. 2 X 4½, 1 X 6½. Idéal pour convertir en garderie ou foyer. 2 stationnements. Particulier:
322-1289.

PIERREFONDS maison style ranch, sur terrain de 20,000 pieds, 5 chambres, 3 s/bain, grande salle familiale avec foyer, cuisine, salle à manger, salon, salle de billard, bien située. Prix $185,000. après 17h.
626-4746.

PLATEAU MONT-ROYAL, plusieurs duplex, triplex, cinqplex, petit compatnt, Nella Draicchio, 845-0742, 499-9898 Gervasi crtr.

PRÈS DU LAC CHAMPLAIN, quatre maisons et 2 roulottes à vendre. AUBAINE! Cause retraite. 387-9146.

PTE-CLAIRE maison 2 étages, très grande, élégante, 10 pièces, 6 chambres à coucher, 3 salles de bain, sur 13,300 p.c., terrain boisé, dans très beau Cedar Park sud. $260,000. Jour: 849-2278, soir, weekends: 695-3073.

REPENTIGNY bungalow neuf, modèle Diana, 3 chambres, s/sol fini, fenêtre panoramique, foyer en granit, puits de lumière, garage, accès au fleuve. $150,000. 585-0267.

RIVE SUD, La Prairie, superbe maison neuve, secteur de choix, sur terrain de golf, rue fermée, prix réduit. 444-1466.

ROSEMÈRE, bungalow 7 pièces, 3 chambres, foyer, sous-sol fini, garage double, terrain 15,000 pi.ca., patio, climatiseur central, autres inclus, $139,000. 621-0907.

ROXTON POND: Bungalow, 797 1ère Rue, construction 6 ans, environ 150 pi. du lac, 12 min pentes de ski Bromont. 4½ pces, chauffage électrique, puit artésien, aménagement paysager, terrain 125 X 91, excellente condition, $59,000. ferme, 514-375-4357.

ST-EUSTACHE, bungalow 8 pièces, idéal pour professionnel, semi-commercial, à vendre par le propriétaire, prix à discuter, 491-0094.

ST-SAUVEUR, aubaine, doit vendre rapidement, duplex 1 X 4½, 1 X 5½ + foyer, $148,000. Aucune offre raisonnable refusée. Construction 3 ans, maison située à 3 rues de l'église. MTL: 253-8737, ST-SAUVEUR: 1-227-3300.

TRIPLEX de 6½, bien situé, bonne opportunité, sur rue William David, comptant: $5,000. avec balance de vente, aucune offre raisonnable refusée. 665-1481.

VARENNES, secteur neuf, grand cottage, tout brique, construction 87, entièrement fini, 11 pièces, 5 chambres à coucher, 3 s/bain, 4 niveaux, piscine hors terre, extérieur fini, nombreux extra. Idéal pour transfert, terrain 7,000 pi.ca., patio. Vente sans intermédiaire. Faut voir! 655-6651 ou 652-0965.

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS

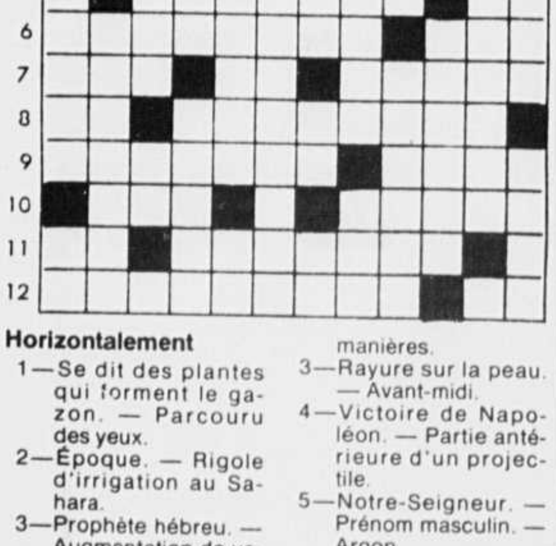

Horizontalement

1—Se dit des plantes qui forment le gazon. — Parcouru des yeux.
2—Époque. — Rigole d'irrigation au Sahara.
3—Prophète hébreu. — Augmentation de volume de la glande thyroïde.
4—Couvre-pieds. — Plante potagère voisine du navet.
5—Qualité de ce qui est unique. — Dans.
6—Se propager en rayonnant. — Homme ignorant.
7—Pronom relatif. — Fleuve de France. — Prend pour modèle.
8—Usages. — Concéder.
9—Tablette fixée horizontalement sur un mur. — Île des Mariannes.
10—Allié. — Langue religieuse ancienne de l'Inde.
11—Connu. — Cavité du cytoplasme des cellules.
12—Membre d'une association. — Avalé.

Verticalement

1—Qui appartient au genre. — Possessif.
2—Ville de Rouamnie. — Lourd dans ses manières.
3—Rayure sur la peau. — Avant-midi.
4—Victoire de Napoléon. — Partie antérieure d'un projectile.
5—Notre-Seigneur. — Prénom masculin. — Argon.
6—Agent diplomatique.
7—Moment qui précède immédiatement la mort. — Rhénium. — Seul.
8—Lésé. — Réunion de trois personnes. — Récipient de ménage.
9—Nom d'un livre. — Araignée qui creuse un terrier.
10—Gros perroquet. — Grand-mère.
11—Ouvris le ventre.
12—Le premier nombre. — Prince troyen. — Liste détaillée des plats.

Solution d'hier

■ Propriétés à vendre 101

MONTRÉAL-NORD duplex semi-détaché, 2 X 5½, garage, s./sol fini, prix réduit. 324-5043.

VILLE MT-ROYAL (ADJ) - $269,000. Magnifique cottage, entièrement rénové, 3 c.c., grand séjour, foyer. OFFRES!!! Johanna Stegmann,
342-9671 — 684-6900
Imm. Royal LePage Crtr.

VILLE ST-LAURENT, maison de ville, luxueuse, construction béton, 4 c.c., sous-sol fini, près transport, bon secteur. 336-9943.

■ Propriétés à louer 105

A 15 min. ST-SAUVEUR: Grand 3½, meublé, $450. Non-meublé, $400.
1-224-5621, soir.

DOMAINE ST-SULPICE, grand 5½, 3 chambres, 2ème étage, espace de stationnement, coin tranquille, proximité de tout!
C. Lortie
386-2514 — 745-0275.
RE/MAX CENTRAL V.S.L. crtr.

LAVAL, bungalow récent, piscine, beaucoup d'extra, $700./mois. Option d'achat si désiré.
661-0441.

OUTREMONT location meublée, rue Stuart, face au Parc Beaubien, superbe maison, 11 pièces, boiseries, cuisine rénovée, serre. 288-4581.

PENTHOUSE luxueux, piscine, sauna, privé, const. béton.
671-7977, 672-8505.

POINTE-CLAIRE - COTTAGE Semi-détaché, 6½, 3 c.c., 1er. juillet, bail variable. $765. H. De Lachanal.
Jour: 342-9180. Soir: 695-5680

POINTE-CLAIRE Maison de ville, 3 chambres à coucher, sous-sol fini, près train. Impeccable! À louer 1er juil. 481-8583 en après-midi et soirée.

VIEUX ST-LAMBERT cottage semi-détaché, 4 chambres à coucher, rénové, foyer, près de tout, libre août ou septembre. $900. 465-3038.

■ Propriétés à revenus à vendre 113

CENTRE-EST

- **AVE. BENNETT.** Près Ste-Catherine. 4 x 4½, 1 x 8½. Revenu $25,000. $250,000 ferme. $10,000 comptant. R-d-c., libre à l'acheteur.
- **CUVILLIER.** Près Sherbrooke. 4 x 4½, 1 x 8½. Revenu $25,000. $225,000 ferme. Peu de comptant.
- **RUE HOGAN.** Près Hochelaga, 6 x 3½, reconstruit à neuf, excellent revenu.

VERDUN

- **RUE EVELYNE,** 3 x 3½, 3 x 4½, 3 x 5½. Revenu $37,000. $325,000 ferme. $20,000 comptant. (Baux garantis). Excellent potentiel.
- **RUE LANOUETTE.** 5 logis. $175,000.

594-4484

30-6-88

■ Propriétés à revenus à vendre 113

A BOUL. PIE IX et Beaubien, 2 X 18 logements, revenus: $185,250. 7.5 X revenus. Pas d'agent. 662-0379.

PLATEAU MONT-ROYAL
Rue St-Hubert, près Marie-Anne, triplex avec 1er et 2e, libres au 1er juillet pour: le ou les acheteurs. Idéal pour bureau professionnel ou propriétaire occupant. Pas d'agent S.V.P.
276-3029.

SEMI-COMMERCIAL, revenus $92,840,, 18 logements, 1 commerce, chauffage électrique locataires, avec terrain 7,077 pi., particulier, 325-9186.

ST-FRANÇOIS Laval, centre commercial, revenu $35,000. prix $345,000.
442-0718.

VERDUN
6 logements, 5ième Avenue, revenu $22,356. Prix $190,000.
676-1722.

■ Copropriétés à vendre 118

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE, libre imm. triplex, 4824 Jeanne Mance, secteur Parc/St-Joseph, $67,000./étage. 277-0949. Chance unique!

■ Condos à louer 121

CONDO NEUF: Près U. de M., Brébeuf, métro. $965. Après 18h.
340-9759

FULLUM, 2 condos, super beaux, rénovés à 100%, foyer, terrasse, $600./$650. Libre imm. option d'achat. 288-5177.

LONGUEUIL Estuaire 11, 4½, 17e étage, air, 2 espaces de garage. $925.
466-2490.

PLATEAU MT-ROYAL
Rue St-Hubert. 3 condos à louer ou à vendre. $850.-$900./mois. 3 c.c. fermées, foyer, système d'alarme, balayeuse centrale, bain tourbillon, planchers bois franc. Daniel: **522-2916.**

VIEUX-MONTRÉAL - 3½: 5 électroménagers, foyer, air climat., ascenseur, métro Victoria. $850. **481-9020 — 849-3036**

■ Condos à vendre 122

(2) CONDOS NEUFS: Ile-des-Soeurs. "Projet de l'Ile". Modèle I, solarium, 2 c.c., foyer, garage chauffé.
255-5916 — 254-7722

DUVERNAY condo 1½, 275 pi.ca., bâtisse luxueuse, construction 86, $34,500. Après 17h. 664-2215.

LE SANCTUAIRE
Exclusivité, vaste 1 ch. + jardin privé + extra. $ 214,000. 284-2246, 344-4494.

LONGUEUIL: Près Hôpital Pierre-Boucher. 1er., 5½, très grand, $54,000. négociable. **468-6550**

PLATEAU MONT-ROYAL, Cherrier, condo 1 X 7½, 3ième étage, foyer, spacieux, très éclairé, $130,000. Ginette Girard, 465-5580, Imm. Express Inc. crtr.

■ Condos à vendre 122

A AHUNTSIC près centre Robillard. Condo luxueux, 4½, appareils ménagers, tapis mur à mur, air conditionné inclus, balcon, ascenseur, garage. Direct du propriétaire. Pas d'agent. 661-7414.

CENTRE-VILLE OUEST, occupation 1er juillet, 4½: 1,175 pi.ca., 5½: 1,712 pi.ca. avec foyer et garage. Pas d'agent, M. Leduc de 8h30 à 17h30, 845-9624 ou 691-4107.

CONDO LUXUEUX à Ste-Foy, Québec. 3 chambres à coucher, vue splendide. 418-628-2538, 644-3301.

■ Chalets à louer 125

LAC ARCHAMBAULT: bord lac. 4 c.c., foyer, paysager. Libre à partir 19 août. **274-1970. St-Donat: 819-424-7859**

STE-ADÈLE Condo sur pente de ski Chanteclerc. 2 chambres à coucher, 2 salles de bain, foyer, accès lac Rond, golf, tennis, piscine. À la saison, au mois ou à l'année. 581-4634, 1-229-5565.

VALLEYFIELD, Lac St-François, 4½ meublé, très propre, près de la plage, saison $1,800. 1-371-3928.

■ Chalets à vendre 129

BORD DE L'EAU, Lac Labelle de l'autre côté du lac, chalet 3 saisons, 24 X 32, grand terrain, bateau, chaloupe, moteur: 325-9573, 322-8917.

BORD DU RICHELIEU, 2 chalets quatre-saisons, 3 chambres à coucher, prix réduit. Terrain 25,000 pi.ca., confort d'une maison moderne. Prix: $56,000. et $70,000. Gérald Bélanger, 464-4441, 655-4923. Trans-Action Pro & Ass. Inc. crtr.

CHALET avec 2 grandes remises et grand terrain, 1-819-564-2810.

GRAND CHALET 33 X 38. Tout meublé, avec toutes commodités + terrasse et piscine creusée, sur bord du St-Laurent. Site exceptionnel. Claude Loranger, **1-819-373-7557**

LAC DÉSERT, bord de l'eau, chalet de construction supérieure, $95,000. Serge Guibord, 682-0101, (819)274-2035.
RE/MAX 2000 Inc. crtr.

LAC SIMON
Chalet hiver-été, bord de l'eau, boisé.
625-3774, 819-428-3720.

MAISON MOBILE meublée, sur terrain semi-boisé, piscine, cabanon, près Richmond. $18,000. 678-4187.

RÉGION ROUYN-NORANDA 105 acres, près d'un grand lac. Élect., chemin. Super chasse et pêche. Inf.: 1(819)333-5694 soir. Archie Fenn, Colombourg, P.Q., J0Z 1T0.

ST-ÉMILIE DE L'ÉNERGIE, 1¼h de Mtl, bord de riv. Noire, prix demandé $27,000.: 698-1973, 634-5037.

ST-HERMÉNÉGILDE, Lac Wallace (non-pollué), chalet 4 saisons, const: '74, chauff. élect. + bois, garage double. Terrain 100 pi facade au lac. 1-819-844-2325.

STE-AGATHE sud, chalet d'été, 3 chambres, grande cuisine, grand salon, solarium, vaste pelouse, 10 minutes du lac. **731-1956.**

■ Maisons de campagne à vendre 141

A BROMONT Maison modèle d'inspiration anglaise, projet de semi-détachés. À 2 pas du golf, centre de ski, centres commerciaux et municipaux. $88,000., subvention $3,000.: 534-3417, 534-2541.

L'ANNONCIATION, Lac Lanthier ouest, bungalow, 2 c.c., meublé, Franklin, terrain paysager, 180 pi. bord de lac, bateau Princecraft, moteur Chrysler. (0047) RE/MAX Laurentides crtr. Y. Gareau (819)275-2836.

LAC CHAMPLAIN: Grande maison en pierre, grand terrain, arbres matures, plage privée. $168,000. **1-248-2101**

MAGOG, villa, construction neuve, accès au Lac Memphrémagog, développement de prestige, 1-297-2136 ou 1-297-2350.

MAURICIE Bien situé. Vue panoramique. Maison confortable dans la montagne, avec atelier de bricolage, sur terrain aménagé. $85,000. négociable. 1(819)646-5523.

NAPIERVILLE Route 219. 15 min. de St-Jean, 35 min. de Montréal. Maison de campagne, 5½ pièces, extérieur en brique, terrain: 53,000 pi.ca.
(514)245-3219 et (514)245-3431.

PRESTIGIEUSE RIVERAINE
Maison à l'année au Lac Mc Gashan. 11 pièces, 3 foyers, 4 decks, quai et garage. $210,000. (613)230-0317.

ST-BARNABÉ NORD près de Louiseville, maison de campagne, 5½ pièces, avec terre à bois, 40 arpents, place tranquille.
1-819-535-1059.

■ Terres, fermes à vendre 145

ASBESTOS ferme, idéal pour faire plantation d'arbres de Noël, et faire pisciculture. 819-363-2237 J. Leclerc.

CANTONS DE L'EST, WOTTON, terre de 268 acres, sucrerie, maison, 1 étable, coupe de bois, 819-828-2126.

FERME À VENDRE toute équipée, 300 arpents, 45 animaux à boeuf, 1 maison, 2 cours d'eau, $275,000. Sans équipement, ni animaux, prix $175,000. André: 1-800-363-5130 ou 1-829-3948 ou Jean-Paul: 1-829-3907.

FERME AVEC ÉRABLIÈRE, toute équipée, 300 arpents, 45 animaux à boeuf, 1 maison, 7 chambres, 2 cours d'eau. André 1-800-363-5130. 1-829-3948. Jean-Paul 1-829-3907.

GRANDE MAISON confortable avec terre 115 arpents, 50 culture, 65 boisés. Bâtisse 28 X 80 pi., cour asphaltée, 1 puits artésien pour maison, 1 puits pour bâtiments, plusieurs gros érables, pommiers dans le décor des bâtiments. Rang 12 Kingsley Falls. 1-819-358-2785.

■ Terrains à vendre 149

TERRAIN - BORD LAC QUESNEL: Plus de 16,000 pi.ca., chemin, électricité.
Jour: 254-1115. Soir: 355-5446

TERRAIN BOISÉ - 23,633 pi.ca. Bien situé, à Rawdon Parc Estate. Bonne opportunité. **1-460-3040**

■ Terrains à vendre 149

ANJOU 235,000 pi.ca. industriel, clôturé, terrain compressé.
352-8200.

BORD DU LAC
($0.50 le pi. car.)
À 13 km de St-Sauveur. Promotion d'ouverture. Communiquez avec le Groupe Hors-Sentier Inc.
677-0869 ou 653-4805.

NOUVEAU PROJET DOMICILIAIRE
Canton de Shefford. Terrains boisés, 43,000 pi.ca., longeant Rivière Yamaska, Granby, Bromont, Waterloo à 10 min.
Jour: 1-372-9652
Soir: 1-378-2779

ST-ELIE DE CAXTON 3 terrains contigues, sur Petit Lac Long. 65 X 140 pi., 2 terrains arrières 100 X 200 pi. Possibilité de construction. Simon Laliberté: (819)536-4485.

■ Transactions immobilières diverses 153

LIEU DE PÈLERINAGE À VENDRE
STE-MARGUERITE DU LAC MASSON
Chapelle - Remise. Mobilier, objets religieux, etc... Terrain 16½ arpents. Entrée, 504 Boul. de l'Estérel. Propriétaire. Visites, dim. **1(514)228-3720**

■ App. et log. à louer 160

ADJ. OUTREMONT Grand 5½, 3ième, très clair, rénové, foyer, lave-vaisselle, poêle/frigo, laveuse/sécheuse, non-chauffé. $900. Hélène Paré: 251-2274.

AHUNTSIC 4½, chauffé, insonorisé, entrée lav./séch., piscine, 10910 Poitras. 389-3745, 388-5574.

AHUNTSIC Domaine St-Sulpice (rue André-Grasset) luxueux 6½, avec foyer, garage, 3 c.c., 2 s/bain, boudoir, armoires mélamine, poêle Genn-Air, four encastré, tapis m/m, $850. si loué avant 15 juil. 1 mois gratuit. 384-2133.

AHUNTSIC, Fleury, 5½, spacieux, chauffé, haut de duplex, $550. Près centre d'achat, 387-3308, 387-7011.

AU BORD DE L'EAU: 4½, chauffé, meublé. Personne tranquille. Boul. Gouin. Inf: **326-4175**

AVENUE LAVAL grand 6½, frais peinturé, libre.
488-7179.

C.D.N. J. BRILLANT, près hopital St-Mary, grand bas duplex 8½, 1er juillet, chauffé + garage. Matin 277-2776, p.m. 737-0677.

C.D.N. — RIDGEWOOD
Beau grand 4½, ensoleillé. Juillet.
735-9664

C.D.N.: BARCLAY. 3½ et 4½ à louer, chauffés ou pas. 2 mois gratuits. 4760 Barclay, App. 2 ou 3. 737-9644

CARRÉ ST-LOUIS Rue Laval. Ent. restauré, 2 c.c., cuisine/frigo, lav./séch., lave/vais., $790. garage optionnel
845-6877, soir.

CARTIERVILLE 1½, 2½, 3½, 4½, chauffés, semi-meublés, 333-0849, 339-9750.

CENTRE-VILLE luxueux condo neuf, 4½, 555 Guy. $700. 283-3064 jour, 933-3522 soir.

CENTRE-VILLE 5½, sur 2 étages, dans triplex de 1876, entièrement rénové, terrasse, équipé, $985. immédiatement. **484-2744.**

CHERRIER, 7½ rénové, près métro, possibilité bureau professionnel. $770. 522-5045 (jour); 527-5017, 288-0482.

COOLBROOKE/SNOWDON 5½, propres, ensoleillés, équipés, chauffage et électricité compris, 2 ch. fermées, grand espace de bureau ou salle/jeu au s./sol, références. $970. et $760. après 17h. **739-1333 ou 342-4746.**

DOCTEUR PENFIELD Grand 5½, 2 salles de bain complètes. À louer.
842-2061.

GRAND 5½ haut duplex, près Pie 1X, balcons.
322-8786.

GRAND 5½, très clair. calme, 3ème. étage, cuisinière/frigo, non-chauffé. Van Horne, $480. 1er juillet. **484-5819.**

GROSVENOR, beau 6½ très propre, près ch. Reine Marie, secteur résidentiel, chauffage central, entrée lav./séc. et garage. 844-2050. 8h30 à 16h30 du lundi au vendredi pour visiter.

H.BOURASSA OUEST 3757, bas duplex, 5½ chauffé, garage double, s/sol fini, jardin. $650. 388-7619, 381-6546.

ILE DES SOEURS, Pyramide 77, 1er juillet, 3½, cuisinière. réfrigérateur, lave-vaisselle, stores verticaux. $700-./mois, juill./août. Frais virés 819-770-9910.

L'ACADIE ET GOUIN 5½, chauffé, haut duplex, vue superbe, grand patio au 2e, idéal pour personnes retraitées. $625./mois, libre 1er sept. Après 18h.
336-6198.

LACOMBE, près U de M, bas duplex, 5½ avec s/sol, garage int., chauff. élect., eau chaude compris, redécoré, occ. imm., loyer raisonnable, 484-7499, 849-3839 (jour).

LAFONTAINE et Viau, près métro, 3½, $365. et $380., 5½, $560. libres 1er juillet, électriques et modernes. 251-0352.

LASALLE 3½, 1 mois gratuit, 4½, non gratuit, pour magasin. 363-9125 ou 336-6293.

LASALLE, grands 3½, 4½ et 5½, propres, chauffés, service de conciergerie, près de toutes commodités, 1 mois gratuit, 364-4847.

LASALLE: Près du fleuve. 4½ fermé, chauffé, haut triplex détaché, tranquille, tapis mur/mur dans salon, passage, peinture 1 an. 1er. août. Pas d'animaux. $450. **363-7998 — 1-539-3365**

LAURIER ouest, entre Jeanne-Mance et Esplanade, 5½, chauffé, $575./mois, libre 1er juillet, après 18h. 495-4919.

LAURIER/ST-JOSEPH: Spacieux 3½, sur Jeanne-mance. Occup. immédiate. Inf: **849-0709 — 849-1493, soir.**

LONGUEUIL
6½, 1 mois gratuit
Libres immédiatement. Neufs, grandes pièces, près des services.
651-6490 — 647-4565 — 647-6175.

MÉTRO BERRI: Grand 6 pièces, rénové, cuisinière/frigo, libre immédiatement. $645. non-chauffé. **845-5405**

MÉTRO CADILLAC 5½, chauffage électrique, entrées lav/séc., éclairé, 255-1608.

MÉTRO CRÉMAZIE St-Denis, 7½, rénové, 4 chambres fermées, $590. 384-8211, 695-9604.

MÉTRO LAURIER, 3½ chauffé, eau chaude, poêle, frigo, $395., sérieux, références, 284-0455.

MÉTRO LAURIER, grand 5½, entrée lav./séc., stationnement, 3ième étage, $500. 279-7018.

MÉTRO MONT-ROYAL gr. app. rénovés, puits lum., bois franc, lav./séch., équipés. $650. et $750. 523-5454, 387-9691.

MEUBLÉS Superbes appartements et maisons. Tout inclus. De 3 à 12 mois.
TROC-VACANCES — 288-4194.

N.D.G. sud de Sherbrooke, haut de duplex 7½, s/sol, 3 c.c., cheminée, non-chauffé, $650. Laisser message, 762-7000.

■ App. et log. à louer 160

N.D.G. 7½, Superbe haut de duplex, rénové, ensoleillé, boiseries, foyer. $875./mois, non-chauffé. 481-5459

N.D.G. 8½, éclairé, haut duplex, près métro. Boiseries, foyer, plancher en chêne, 1½ s./bain, chauffé, $900. 1er septembre. Sur semaine ou laisser message: 488-8873.

OUTREMONT Près de U. de M. et métro. Rue paisible. Haut duplex, luxueux 7½, 3 c.c., cheminée, balcon, lav./séch., cuisinière, réfrigérateur, lave-vais., chauffé. $1,050. 1er sept. 342-1083 (soir).

OUTREMONT (ADJ): Haut duplex. Grand 6½, chauffé + garage, $1,200. /mois. Sur rendez-vous: **486-3575**

OUTREMONT - RUE BERNARD: Royal York. 2 c.c., s/à manger fermée, salon cheminée, solarium,cuisinière/frigo, lave-vaisselle fournis, ascenseur, chauffé, $1,000./mois.
271-1317 ou concierge, 274-4102

OUTREMONT — 6½, très éclairé, r-d-c., + s-sol, complètement rénové.
5983, Durocher. Visite libre, mercredi, jeudi soir. **277-0525**

OUTREMONT grands 4½ ($700.), 5½ ($950.), chauffés, eau chaude, cuisinière/frigo, locker. Dans immeuble de classe. Libres 1er juillet. **495-4421.**

OUTREMONT Ave Lajoie. 6½, 2e de triplex, chauff. individuel, salon double, s./dîner, 2 ch. fermées, très propre. $750. Libre maintenant. **271-7247.**

OUTREMONT Très grand 7½, 2e étage de triplex. Clair et Très chaleureux. Rénové, boiseries chêne, balcon, chauffé, entrée lav./séch., poêle/réfrigérateur, grand placard. À 2 pas du métro, commerces. Libre. $950. Références exigées. Maison calme.
277-9812

OUTREMONT,rue Wilderton: Entre Chemin Ste-Catherine et Willowdale, luxueux, spacieux, haut de duplex, 7½ chauffé, 1½ s.bain, chambre de lavage s-sol. **737-9295**

OUTREMONT, Hutch./Lajoie, haut triplex, 7½, 4 grandes ch., entrée lav-/séc, nous repeinturons, non-chauffé, 270-2571.

OUTREMONT: Hartland, coin Du Manoir. Haut duplex, 3 c.c., solarium, $1,050./mois. **879-1847. Soir: 844-9218.**

PLATEAU - BOYER ET GILFORD: Grand 4½, 1,000 pi.ca., tout rénové, clair, tranquille. $540. **523-8678**

PLATEAU Beau grand 6½, propre, ensoleillé. Bas avec cour, entrée lav./séch. $675. non-chauffé. 270-9144, 526-8528.

PLATEAU MONT-ROYAL, près du métro 4½, chauffage élect. entrées lav-/séc. 255-1608.

PLATEAU MONT-ROYAL: Face à un parc. 6½, cuisine s.bain complètement rénovées, planchers bois franc, porte patio, $675. non-chauffé. **524-0268**

PRÈS CENTRE-VILLE et métro, Atwater/Notre-Dame, 3½, 1er, chauffé, 4½, 2e, non chauffé. 321-0216, 325-0386.

PRÈS MÉTRO BEAUGRAND grand 3½, repeint, entrée lav./séch., stationnement. $325.00— 644-1598.

PRÈS PLACE DES ARTS luxueux 5½, moderne, climatisé, $740./mois tout compris. À voir! 287-1984, 277-2718.

ROSEMONT - 1ère. AVENUE: 4½, 2 c.c., cave, garage, cour, $550./mois.
585-6354

ROSEMONT 18e ave, 5½, sous-location, r.d.c., cave, cour, électricité, $575. 524-5083 et 274-6989 soir.

VERDUN OUEST, beau 7½, rénové, frais peint. Vue sur le fleuve, entrée lav./séc., $650./mois. 766-2201.

VILLE ST-LAURENT « Séjour 300 ». 300 Côte-Vertu. Luxueux app., face au centre d'achats, chauffés. Immédiat et 1er juillet. Cuisinière et réfrigérateur neufs fournis, piscine intérieure, bail 2 ans. 3½: $525./mois, 4½: $625./mois. Garage intérieur à $30./mois.
331-6382 de 9h. à 20h.

VILLERAY grand 6½, cuisine et s/bain rénovées, 2e étage, $575. 1er juillet. 8188 Foucher. 277-0290.

WESTMOUNT (adjacent) 8½, 1er étage, s/sol fini, tapis mur à mur, chauffé, après de toutes commodités, métro et autobus. Garage. Tony le jour: 685-4963, soir: 488-2880.

■ App. et log. à partager 164

5½ - RÉNOVÉ. Plateau Mont-Royal, $290. tout compris.
523-0097

7½ À PARTAGER, dans le domaine des « ARTS » (ou visuels), meublé ou non. Michel: 598-8098 ou 874-1592.

PIED-À-TERRE À MTL: Chambre fermée dans joli 5½, Plateau Mt-Royal. Idéal, jeune professionnel ou universitaire. 1er. août. **598-7800, (répondeur).**

■ Bureaux à louer 251

846 pi.ca. — $7./pi.ca.
6999, Côte des Neiges, Mtl.
Air climatisé, stat. **445-6128**

A AHUNTSIC coin Fleury est. 3 bureaux + s./d'attente. Idéal professionnels ou autres. 744-6010, 747-6892.

A DEUX PAS du métro J.-Talon/St-Denis. 1,600 p.c. ou moins: bureaux, ass., garderie... Après 17h.: **389-9335.**

A SOUS-LOUER 300 à 800 pi.car. Près du métro Victoria. Prix modique. 1er juil. 455 St-Antoine, ste: 700. 861-5233.

BOUL. ST-LAURENT À 2 pas métro Laurier. Idéal pour professionnels, dentistes, avocats, notaires, etc... Env. 2,500 p.c. au rez-de-chaussée. Rens.: M. Boyer, 674-0946 (13h. à 17h.).

BUREAU À LOUER 1,600 pi.ca. 1 étage complet, $800./mois, H.-Bourassa/Ch.-Colomb. 385-3636.

BUREAUX PROFESSIONNELS
150 à 300 PI. CA.
Face au Métro Berri
Loyer: $295. et plus par mois.
875-9946.

DÉCARIE (PRÈS D'ISABELLA)
850 pi.ca., 1er étage, tapis, chauffage électrique, rénové, bien éclairé, appeler 489-0254.

ESPACE de bureau à partager. Env. 1000 pi.ca., pour professionnels. À ville St-Laurent. 747-3900.

GRAND BUREAU Faisant partie d'un centre multi-disciplinaire en santé-/croissance, à partager dès maintenant. 5115 St-Denis, près métro Laurier. 279-5024.

GRAND LOCAL idéal pour professionnel, rue St-Denis, à 2 pas du métro Berri-Demontigny. Soir: 282-0353.

PRESTIGIEUX: Espace à bureaux
1320, Graham, centre de V.M-R.
Clé en main. 500 pi.ca. 1,500 pi. ca et 5,000 pi.ca. $10.00/pi.ca., avec ascenseur, stationnement. Appelez:
CONSULTANT PERVAL
738-3312

RUE ST-JACQUES sous-location, 480 pi.ca., $14./pi.ca., téléphone pour rendez-vous. 844-2884.

RUE STE-CATHERINE OUEST
Jusqu'à 12,500. pi.ca.
Immeuble moderne-plantes-atrium
849-4484.

SITUÉ À l'entrée de L'Île Bizard, pour professionnels, 640 pi.ca., air climatisé et chauffage inclus. 626-1263.

■ Bureaux à louer 251

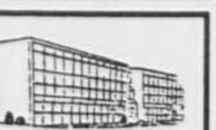

V.M.R.

3901, Jean-Talon ouest

Bureaux à louer

- Immeuble rénové
- Air climatisé
- Espaces de stationnement disponibles

341-3408

5-7-88

■ Bureaux à louer 251

ST-DENIS 7226, 7 pièces, grande cave, garage, chauffé. Possibilité d'appartement. **270-1877.**

ST-DENIS DULUTH, édifice rénové, 700 pi.ca., électrique, à partir de $600. 277-5729.

VIEUX-MONTRÉAL: Espace moderne, élégant dans un décor historique. À 1« bloc » de Place Victoria. 800 - 2,000 pi.ca. totalement rénové, divisions selon vos besoins, air, ascenseur, excellent design. **845-1435**

VIEUX-MONTRÉAL
espace de bureaux, 1500 pi.ca., devant marché Bonsecour. Disponible immédiatement. $750./mois. 844-2855 de 9h. à 17h.

■ Espaces commerciaux à louer 259

BÂTISSE INDUSTRIELLE et commerciale à louer, 11,000 pi.ca., possibilité subdivision. 8920 Pascal Gagnon. 325-9918 ou 322-2475.

CENTRE commercial neuf à louer, pour bureaux et commerces. Site d'affaire idéal à St-Jean. 1-349-5544.

ESPACE COMMERCIAL, 1,400 pi.ca environ, type loft, 5162, Boul. St-Laurent, côté Ouest, très éclairé, vue sur la montagne, M. Dubuc, 844-6611.

LOCAL 20 X 50, idéal salon de beauté, vidéo, pâtisserie, etc. Rue Hochelaga. Loyer raisonnable, taxe et chauffage inclus. 256-5218.

MAGNIFIQUE GARAGE Style « loft » Vieux-Mtl., espace de 1,000 à 3,000 pi.ca., 8 pi. de haut. Puits de lumière, patio, disponibilité: hres/jours/semaines. Photos/vidéo/cinéma/mode-/conférence/réception/s. de montre/etc...inf.: Le C.O.D.E. Design: 874-1592.

NOUVEAU SECTEUR INDUSTRIEL EN PLEIN DÉVELOPPEMENT
ESPACE COMMERCIAL À LOUER
10,000 à 15,000 pi.ca. pouvant être modifié selon besoin locataire. Parfaitement accessible par autobus et voie rapide. Idéal pour distribution, manufacture, entreposage ou autres. Au: 8470, 19ème. Ave. Mtl. **Tel: 725-5261**

P.A.T., condos commerciaux à vendre ou à louer, 760 pi.ca., et plus, 640-4192.

PROFESSIONNEL Édifice tout compris, 5,000 pi.ca. Idéal pour bureaux ou centre médical. Situé sur Boul. Gouin, près autoroute 13. 685-5400.

RUE STE-CATHERINE OUEST
Jusqu'à 12,500. pi.ca.
Immeuble moderne-plantes-atrium
849-4484.

ST-LÉONARD 4679 Lavoisier. Magasin 2,000 pi.ca., dans mini centre d'achats. Nécessite une cordonnerie, un salon de coiffure. 722-3282.

VILLE ST-LAURENT Près boul. Métropolitain. 1,500 pi.ca., avec porte garage. Environ 500 pi.ca. de bureaux. Entre 9h. et 17h.: 745-5211 après 17h.: 455-5893.

■ Espaces industriels à louer 268

RIVIÈRE-DES-PRAIRIES
BÂTIMENT industriel neuf. 3,650 pi.ca.
LOCATION à $4.50/pi.ca.
648-1595.

ST-JÉRÔME, PARC INDUSTRIEL
Façade sur autobus, locaux industriels et commerciaux (bureau), 2,500 à 11,000 pi.ca.: 1-432-4320 ou 321-7141.

■ Propriétés commerciales 269

À VENDRE OU À LOUER. MAGNIFIQUE TERRAIN COMMERCIAL de 108,000 pi. car., situé à Ste-Adèle. Idéal pour restaurant franchisé. Peut être vendu en entier ou en partie. Pour inf., appeler le Trust Général: M. Denis Casavant ou M. Louis Beaudin:
(Ste-Adèle): **229-2957**
(Montréal): **435-3443**

02-07-88

■ Propriétés commerciales 269

BÂTISSE À VENDRE au 2585 Holt. Bien située, bonne opportunité. Renseignements: 725-9825, Lucie.

■ Locaux à louer 275

★★★★★★★★★★

BÉLOEIL, rue Brébeuf, bureaux commerciaux, à partir de 750 pi.ca., possibilité jusqu'à 1,600 pi.ca., libre immédiatement, idéal pour professionnel,

467-9821

★★★★★★★★★★

DEUX LOCAUX: 12,500 pi.ca. chacun ou 4, de 6,250 pi.ca. ou vendrais 12,500 pi.ca. **648-9150**

LASALLE — MAIL BRICO
Newman + Lapierre, 7,000 pi.ca. ou moins, idéal boutique, etc..., Raisonnable, 488-6033, 487-1823.

LAVAL locaux à louer, 1,600 pi.ca. sur 2 étages, peints, tapis, accessoires de bureaux, disponibles. $440. Demandez Suzanne au 381-5236.

MÉTRO BEAUDRY - 1310 WOLFE Local 25 X 35' + s-sol. Idéal: commerce, bureau, professionnel. **525-2835**

ST-LÉONARD 4570 Jean-Talon Est. Attrayant, quartier central, a./c., stationnement int./ext. 600-3,500 pi.ca. 376-4488.

■ Commerces à vendre 283

GRANDE AUBAINE
cause décès. Comprenant grand terrain, duplex, cantine, station service, dans les Cantons de l'Est. 445-2664, 1-819-657-4632.

L'ÉTÉ EST ARRIVÉ et l'endroit à fréquenter est Ste-Anne-De-Bellevue, Café-Bistro spécialisé dans les desserts. Excellente chance pour personne motivée. Tel.: Stephen 695-9077 en tout temps.

MAGASIN CHAUSSURES pour hommes et femmes, gros et détail: 637-7715.

MANUFACTURE de couture avec bâtisse, machine à coudre et salle de coupe, jour: 584-2164, soir: 584-2145.

■ Commerces à vendre 283

ASSOCIÉ(E) ACTIF(VE) pour 2 boutiques d'accessoires de mode pour femmes, dans centre d'achats. Responsabilité: supervision, achats, ventes. Investissement minimum requis $30,000. Informations de soir: 527-4824.

BAR LAITIER casse-croûte, $65,000. maison $90,000. les deux $145,000. excellent chiffre d'affaires: 191 Principale, Huberdeau. 819-687-9562.

BOUTIQUE de chaussures pour dames, bien située, bon chiffre d'affaires,
655-8414.

CENTRE D'ESTHÉTIQUE neuf, à louer ou associer, cause maladie, 387-9146.

CORDONNERIE À LAVAL avec vente de chaussures, depuis 20 ans, bon prix. 669-7681, 669-2744.

DÉPANNEUR bon revenu, bien situé, avec logement 6½ adjacent, à L'Épiphanie. 588-4503.

MOTEL 18 unités, bar-restaurant, avec terrasse, très grand terrain, situé près du fleuve, 1-418-763-7844, Micheline ou Mme Dionne.

MOTEL 22 unités. Cuisinettes, foyers, piscine chauffée, restaurant, grande maison d'habitation. Alentours St-Jovite/mont Tremblant.
(819)688-2102.

NETTOYEUR, plan et comptoir: volume annuel: $200,000. Bon rendement. Comptant requis: $40,000. Rive-Sud, 674-1585.

RESTAURANT LICENCIÉ à vendre, complet avec équipement ou fonds de commerce, sous-location, bonne clientèle. Robert: 1-586-3636.

RESTAURANT beaucoup de livraisons. $45,000. négociable. Fernando 722-3811 avant 18h.

RESTAURANT à vendre, par proprio. 35 milles au sud d'Ottawa, autoroute 16. Là depuis 11 ans, possibilité de club. **1-613-258-4176.**

SALON DE COIFFURE établi depuis 15 ans, vente rapide, cause départ. À qui la chance? 683-8713.

STATION SERVICE, 2 portes, établie depuis 25 ans. Route 117, gaz, diesel, pièces d'autos et articles de pêche, (819)275-3086.

STUDIO DE PHOTOGRAPHIE complet, + laboratoire et magasin à vendre, clientèle établie depuis 10 ans, sur la Rive Sud. Communiquez avec le propriétaire. 676-4061.

STUDIO DE CÉRAMIQUE équipement complet, toute offre raisonnable sera considérée. 457-3499, 697-2922.

TERRAIN DE CAMPING Beau site, situé dans les Cantons de l'Est. 1(819)398-7085, 1-549-4612.

VARIÉTÉS tabagie, ventes de $550,000. Pas d'agents. Appelez propriétaire: M. Hamdan 729-8970.

■ Commerces à louer 287

COMMERCE À LOUER Restaurant à louer. Restaurant avec ou sans équipement au **4552 St-Denis. 849-4646.**

■ Ameublements 351

ENSEMBLE s/dîner, table Vitrolac bourgogne, 4 chaises velour gris, unité murale bourgogne, 849-8447.

■ Téléviseurs, stéréos, vidéos 359

AC/DC. MTL 86. Floyd Mtl. 87-88. U2 87, ELP, Genesis 77, Reppelin, Madonna, Plant 88, 3,000 concerts Rock en vidéo 1961-88. **Jean, 437-9145**

■ Mobiliers de bureau, accessoires 363

GRANDE VENTE DE LIQUIDATION
Meubles de bureau, tels que: Bureaux, séparateurs amovibles, chaises, étagères.
Tout doit être vendu en dedans de 48 heures. Pour Inf., Tel:
667-6488 — 667-8850

■ Ordinateurs 371

MICRO-FORMATION, $10/hre
Soft-français, catalogue gratuit.
LOGICIELS GRYPHON, 932-8258.

■ Instruments de musique 375

PIANO D'APPARTEMENT « WILLIS »
Noyer, 20 ans. Comme neuf.
Après 17h. **684-9604**

■ Bois de foyer 383

PRÉVENEZ L'INFLATION
BOIS DE FOYER
À VENDRE. Érable seulement.
Au meilleur prix. 12 po. ou 16 po. $30 la corde.
4 pieds, $60. la corde.
8 pieds, $115. la corde.
LIVRAISON GRATUITE
ROI DE LA BÛCHE INC.
(514) 229-7615 —
1-800-363-5621
Entre 8h. et 16h.

31-08-88

■ Bois de foyer 383

J.R. DU NORD
Bois de foyer à vendre
433-5001.

■ Antiquités 391

A VENDRE: ARMOIRE Québécoise authentique, fin 18e siècle, demande $3,000. Antiquaires s'abstenir.
472-7657 Hélène Dufour.

ABSOLUMENT
Meilleurs prix pour gravures **LOUIS ICART**, objets de verre par Tiffany, Galle, Lalique & Daum. Frais virés Thérèse: **(514)849-4579, (514)486-8842.**

COLLECTIONNEURS seulement. Ensemble de vaisselle 8 morceaux, environ 50 ans, bordure en or, crest à l'endos, Bleu du Roi, Alfred Miaken England, Sinclair, chaque morceau est numéroté. **461-0832.**

L'ATELIER
Restauration, décapage, finition: meubles et boiseries. Spécialité, meubles antiques. 10 ans d'expérience. 522-7123.

■ Astrologie/Ésotérisme 393

CARTES, Tarot, lignes de vie
sur rendez-vous.
253-8850.

■ Oeuvres d'art 395

ACHETERAIS TABLEAUX COTÉS
Paie comptant. Particulier.
Lemieux, Richard, Riopelle, Pellan, Fortin, etc... Écrire à: DOSSIER 100, Le Devoir, C.P. 6033, Succ. Place d'Armes, Mtl., Qc., H2Y 3S6.

■ Animaux 397

THE PET FARM
Nous avons chiots toutes races, pur sang, enregistrés à Cornwall.
(613)938-7970. Visa et M.C. acceptées.
Ouvert 7 jours.

Le pollen aujourd'hui

(région de Montréal)

Graminées	18 (stable)
Herbe à poux	0 (-)
Arbres	6 (à la baisse)
Autres	6 (stable)
Risques d'allergies	**élevés**

L'indice est calculé en nombre de grains par mètre cube d'air.

Source : Centre de recherches écologiques de Montréal.

LA MÉTÉO

Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Situation générale: une dépression quasi stationnaire reste sur le centre du Québec et maintiendra des conditions automnales avec des températures fraîches et des averses dispersées.

Demain, seul l'extrême ouest du Québec connaîtra un dégagement provoqué par l'approche d'une crête de haute pression en provenance de l'Ontario.

MONTRÉAL

Nuageux avec éclaircies et averses dispersées. Frais. Max.: 16. Risque de précipitations: 40 %. Demain: plutôt nuageux et possibilité d'averses en matinée. Dégagement graduel par la suite.

LEVER DU SOLEIL 5 h 08
COUCHER: 20 h 47

QUÉBEC

Régions d'Abitibi-Témiscamingue: plutôt nuageux avec possibilité d'averses en matinée. Dégagement par la suite. Frais. Vents modérés par moments. Max.: 14. Risque de précipitations: 30 %. Demain: ensoleillé avec passages nuageux.

Réservoirs Cabonga et Gouin: plutôt nuageux avec averses dispersées. Frais. Vents modérés par moments. Max.: 12. Risque de précipitations: 40 %. Demain: dégagement.

Pontiac-Gatineau et Lièvre: plutôt nuageux et possibilité d'averses en matinée. Des éclaircies par la suite. Frais. Max.: 15. Risque de précipitations: 30 %. Demain: dégagement.

Laurentides: nuageux avec quelques averses. Frais. Max.: 12. Risque de précipitations: 70 %. Demain: plutôt nuageux avec averses dispersées.

Ottawa-Hull-Cornwall: nuageux avec éclaircies et averses dispersées. Frais. Max.: 16. Risque de précipitations: 40 %. Demain: plutôt nuageux et possibilité d'averses en matinée. Dégagement graduel par la suite.

Trois-Rivières et Drummondville, Québec: nuageux avec quelques averses. Frais. Max.: 14. Risque de précipitations: 60 %. Demain: plutôt nuageux avec averses dispersées.

Estrie-Beauce: plutôt nuageux avec averses dispersées. Frais. Max.: 14. Risque de précipitations: 40 %. Demain: plutôt nuageux avec averses dispersées.

Lac St-Jean, Saguenay, La Tuque, Réserve des Laurentides: faible pluie ou bruine. Frais. Max.: 12. Risque de précipitations: 80 %. Demain: nuageux avec quelques averses.

Charlevoix et Rivière-du-loup: nuageux avec quelques averses. Max.: 12. Risque de précipitations: 60 %. Demain: nuageux avec quelques averses.

Rimouski-Matapédia, Baie-Comeau: ennuagement. Possibilité d'averses en après-midi. Max.: 15. Risque de précipitations: 30 %. Demain: nuageux avec quelques averses.

Ste-Anne-des-monts et Parc de la Gaspésie, Sept-Iles: nuageux avec quelques averses. Max.: 14. Risque de précipitations: 60 %. Demain: nuageux avec quelques averses.

Gaspé et Parc Forillon, basse Côte-Nord, secteur à l'ouest de Natashquan, Anticosti: nuageux avec averses dispersées. Max.: 14. Risque de précipitations: 40 %. Demain: nuageux avec averses.

Secteur de Natashquan et à l'est: plutôt nuageux avec possibilité d'averses. Max.: 12. Risque de précipitations: 30 %. Demain: nuageux avec quelques averses.

SPORTS

Pour célébrer le 20e anniversaire de Baseball-Québec, l'an prochain

Un festival de baseball amateur

RICHARD MILO

(PC) — Baseball-Québec aura 20 ans. . . déjà, l'an prochain. Pour fêter l'événement, l'organisme projette d'organiser un « festival de baseball amateur » qui aura lieu dans la région de Québec.

« Ce festival réunira des équipes de toutes les catégories. Ce sera une grosse semaine de baseball amateur », dit son directeur technique, Albert Marier, pour lequel « il n'y a que les vieux » qui parlent encore de la FBAQ quand il s'agit d'identifier l'organisme de régie.

La Fédération de baseball amateur du Québec (FBAQ), qu'on appelle Baseball-Québec pour faciliter sa promotion, a vu le jour en 1969 — la première année des Expos. L'an dernier, elle regroupait 2,713 équipes affiliées, ce qui est un exploit digne de mention compte tenu du fait que ce n'est plus la seule discipline accessible aux jeunes, comme il y a 20 ans.

« Si j'avais le choix, je voudrais qu'ils ne fassent que du baseball », confie Marier.

« Il y a plusieurs 'produits' et pas seulement que du soccer. Je pense aux activités de plein-air, aux randonnées cyclistes. De plus, les parents, eux aussi, ont plus de loisirs et de plus longues vacances. Il est évident que ça nuit aux inscriptions ».

En 1973, la FBAQ a atteint un sommet de 4,435 équipes affiliées, quatre ans après l'arrivée des Expos. Leur présence a favorisé l'essor du baseball amateur mais, en revanche, elle a contribué à la baisse des assistances aux matchs de baseball junior. En 1969, la finale de la Ligue Montréal junior (entre Ahuntsic et Longueuil) avait attiré quelque 2,000 spectateurs par match.

Est-il vrai qu'il y a une baisse d'intérêt ?

« Je suis trop jeune (sic) pour comparer les assistances d'aujourd'hui à celles d'il y a 20 ans, mais je peux dire qu'au parc Beaubien, il y a deux semaines, il y avait 500 à 600 personnes. Il y a des villes où les matchs juniors continuent d'attirer de bonnes foules », répond Marier.

« Il reste que nous sommes dans une période où les gens préfèrent faire ou lieu de regarder faire. Actuellement, il y a un engouement incroyable pour le golf comme ce fut le cas pour le racquetball, la voile et le ski de fond, par exemple ».

À Baseball-Québec, on note que le nombre d'équipes a diminué là où la population est plus âgée. Un exemple : Sainte-Foy. Il y a moins d'équipes qu'il y a 10 ans, mais il y a en a autant dans la région — Cap Rouge, Saint-Augustin, Sainte-Catherine, Ancienne-Lorette. Sur la Rive-Sud, le nombre d'équipes a augmenté de 427 (1986) à 529 (1987) en développant de nouveaux marchés.

Quand on parle baseball, on parle bénévolat. Et le Québec n'échappe pas à la règle : au total, ils sont 6,000 à s'occuper des jeunes, à raison de deux instructeurs par équipe. . . au moins.

Depuis 1983, 10,000 personnes ont suivi des stages d'entraîneurs. Ce sont des gens qui ont pris une journée pour s'initier aux techniques de base dans les 16 régions administratives. Généralement, ils restent deux ou trois ans en poste.

« La force du bénévolat, c'est un des éléments qui incitent des commanditaires à nous appuyer », dit Marier, notant qu'un très grand nombre de tournois sont organisés par des bénévoles.

Comme son président, Richard Bélec, il estime que tout va bien avec les Expos malgré ce qu'on a pu lire, il y a quelques mois. Le temps est au beau fixe.

La Conférence mondiale adopte une Charte internationale antidopage

MARIE TISON

OTTAWA (PC) — Les délégués à la première Conférence mondiale permanente sur l'antidopage dans le sport ont adopté une Charte internationale antidopage.

C'est ce qu'a déclaré hier en conférence de presse le co-président de la conférence, le ministre d'État canadien à Jeunesse, à la Condition physique et au Sport amateur, M. Jean Charest.

Le Comité international olympique (CIO) prendra cette Charte en considération à sa réunion de septembre, à l'occasion des Jeux olympiques de 1988 à Séoul, a ajouté l'autre co-président de la conférence, le prince Alexandre de Merode, premier vice-président et président de la commissions médicale du CIO.

Le prince de Merode a cependant déclaré que le CIO se rendait déjà responsable des sections de la Charte qui concernent plus directement le sport. De concert avec les fédérations sportives internationales, le Comité international olympique verra à ce que ce document soit mis en pratique.

C'est un groupe de travail, composé notamment du Conseil de l'Europe, du Canada, des États-Unis et de l'URSS, qui élaborera une stratégie visant à amener les nations sportives à endosser les principes de cette Charte.

Le texte de la Charte n'a pas été communiqué aux médias hier, mais le prince de Merode a affirmé qu'il avait fait l'objet d'un consensus au cours de la conférence.

Il s'agit d'une nouvelle étape dans la lutte antidopage, a-t-il soutenu. Il sera désormais possible de rationaliser cette lutte au niveau mondial.

La première Conférence mondiale permanente sur l'antidopage dans le sport a réuni pendant quatre jours à Ottawa environ 85 délégués de 27 pays et de plusieurs fédérations sportives internationales.

Dans son communiqué final, la conférence a condamné l'administration ou l'usage de drogues prohibées et le recours à des manipulations proscrites. Elle a lancé un appel pour une action universelle pour combattre le dopage dans le sport.

Les délégués ont proposé une série de « Principes pour l'élimination du dopage dans le sport » qui pourraient être utilisés par les nations sportives et les fédérations sportives internationales, et qui pourraient jeter les base d'une campagne mondiale sur l'antidopage dans le sport.

Il s'agit d'abord et avant tout de reconnaître le problème, et de reconnaître que les athlètes qui s'adonnent au dopage risquent de compromettre leur santé et leur bien-être.

Le dopage, qu'il s'agisse de l'usage de narcotiques, de stéroïdes anabolisants, de stimulants, de diurétiques et de manipulation physiologique comme le « dopage sanguin », entache le sport et risque de détruire toute sa valeur.

Le sport doit refléter la compétition entre des athlètes, et non pas mettre en valeur des préparations biologiques, ont indiqué les délégués dans cette série de principes.

Afin de libérer le sport des drogues, il est aussi important d'enseigner les valeurs sportives positives que de contrôler le dopage et d'imposer des sanctions, ont-ils ajouté.

Les administrateurs, les entraîneurs, les médecins et les athlètes doivent assumer la responsabilité d'éliminer le dopage, ont poursuivi les délégués.

Il faut également veiller à ce que les programmes et les procédés conçus pour éliminer le dopage en sport soient appliqués de manière uniforme et régulière dans le monde.

Enfin, toute campagne mondiale antidopage doit veiller à ce que le problème du dopage ne se répande pas dans les régions du monde où il est présentement inexistant, ont conclu les délégués.

Tyson à la retraite?

■ « Tout a une fin », dit-il

NEW YORK (AFP) — L'Américain Mike Tyson parlait de nouveau de retraite, vingt-quatre heures après avoir conservé sa couronne mondiale des poids lourds et empoché le plus gros chèque de sa carrière.

« On ne peut jamais dire que c'est définitif, a-t-il confié au *New York Post*, mais à ce jour, je suis à la retraite. Depuis son domicile de Bernardsville (New Jersey), où il a pris du repos après sa victoire-éclair sur Michael Spinks, le champion du monde a expliqué sa décision : « J'ai pris du plaisir. La boxe m'a beaucoup apporté, mais tout a une fin. Après ce combat, j'ai pensé que c'était fini. J'ai décidé qu'il était temps de changer, de s'arrêter ».

Dès la fin du combat face à Spinks, Tyson avait laissé entrevoir la possibilité que ce face-à-face pourrait être le dernier de sa carrière, mais personne n'avait pris cette annonce au sérieux. « Ce n'est pas eux qui montent sur le ring et se battent, a lancé le champion à tous les sceptiques. Je veux faire le sacrifice d'abandonner la boxe pour sauver ma famille... Je pense que c'est la meilleure chose à faire. Ceux qui rient de ma décision comme Don King ne riront plus lorsqu'ils comprendront que je suis sérieux ».

Dans un autre quotidien, le *New York Times*, son promoteur, Don King, estimait pour sa part que « Tyson a besoin d'une période de repos qu'il appelle retraite », rappelant que le champion avait boxé depuis trois ans sans arrêt.

Un proche de Tyson, José Torres, affirmait pour sa part au sujet du prochain rendez-vous envisagé pour le champion, à Londres, face au Britannique Frank Bruno : « Il va combattre le 3 septembre, je vous l'assure ».

AVIS PUBLICS

Voir aussi en page 6

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE ST-HYACINTHE
NO: 750-05-000109-883

COUR SUPÉRIEURE

SYLVAIN SANSREGRET,
Demandeur
VS
ANDRÉ SANSREGRET,
Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur, ANDRÉ SANSREGRET, d'adresse inconnue, est par les présentes, requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la publication.

Une copie du présent bref d'assignation amendé, déclaration amendée, avis 119.1 du C.P.C. et avis d'amendement a été laissée à son intention à la direction générale des Greffes au no: 3100 Boul. Laframboise à St-Hyacinthe, district de St-Hyacinthe.

Faute par le défendeur, ANDRÉ SANSREGRET, de comparaître dans ce délai, statuer sua la demande et prononcer jugement par défaut, avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.

Montréal, ce 23 juin 1988
Lise DELISLE, Protonotaire-Adjoint
Me Lucien Lachapelle
Avocat
5971, rue St-Hubert
Montréal, P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE LONGUEUIL
NO: 505-04-000600-882

COUR SUPÉRIEURE

JACQUELINE ARSENAULT,
Requérante
VS
LISE LEBLANC
et
MARC ROULEAU,
Intimés

PAR ORDRE DE LA COUR

La partie intimée, LISE LEBLANC, est par la présente requise de comparaître dans un délai de TRENTE (30) jours à compter de la présente publication. Copie de la requête pour garde et pension alimentaire, affidavit, avis de présentation et dépenses courantes et anticipées, ont été laissées au greffe à l'intention de LISE LEBLANC, intimés.

LIEU: Longueuil
DATE: 23 juin 1988
LÉGER & COTÉ
235 Boulevard Taschereau
bureau 208
Greenfield Park, Qué
J4V 2H3.

SOCIÉTÉ D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL INC.

Avis est, par la présente, donné que Société d'Entraide Économique Métropolitaine de Montréal Inc., société constituée en corporation en vertu de la Loi sur les sociétés d'entraide économique (Québec) au mois de juin 1984, ayant son principal établissement en la ville de Brossard, province de Québec, a fait approuver un règlement de continuation en vue de continuer son existence en une société d'épargne régie par la Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne (Québec) lors d'une assemblée générale annuelle tenue le 30 mai 1988. Dans les six (6) mois de la publication du présent avis, une copie certifiée conforme du règlement approuvant la continuation et une requête demandant au Ministre d'autoriser celle-ci sera transmise à l'Inspecteur Général des institutions financières conformément aux dispositions de la Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne.

Montréal, le 20 juin 1988.
Le secrétaire-trésorier,
Louis Gravel.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 2 juin 1988 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à BIKINI VILLAGE INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Laprairie, le 20ème jour de juin 1988, sous le numéro 273308.

Ce 23ième jour de juin, 1988
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 27 mai, 1988 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à ROSCH PIANOS INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Terrebonne, le 15ème jour de juin 1988, sous le numéro 832332.

Ce 23ième jour de juin, 1988
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 7 juin, 1988 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à S.A.C. ÉQUIPEMENT INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 16ème jour de juin 1988, sous le numéro 4035773.

Ce 23ième jour de juin, 1988
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS PUBLIC

Prenez avis que Mme Meilleur, Léonide Desmaraisville, Ungava, Québec, J0Y 1H0, détantrice de permis de transport de vrac pour la région 08 dont le numéro est 5-M-511550-001A s'adressera à la Commisiion des Transports du Québec dans le but de transférer ledit permis en faveur de M. Duval, Camil, 15 7e Rue, Chapais, Québec, G0W 1H0.

La requérante demandera également que cette décision soit exécutoire telle que rendue conformément aux règles et pratiques externes de la Commission des Transports du Québec.

Tout interessé à ladite requête peut porter opposition ou intervention dans les cinq jours suivant la deuxième publication dans le journal de la Commission des Transports du Québec Inc. 505 Rue Sherbrooke est, Montréal, Québec, H2L 1K2.

1ère publication: 29 juin 1988
2ème publication: 30 juin 1988.

« Prenez avis que Julie Thérèse BRENIE, étudiante, célibataire, résidant et domiciliée au 333, 8ème Avenue, Lasalle, district de Montréal, s'adressera au Ministère de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Julie Thérèse LEGROS. Lachine le 16 juin 1988, Barrière, Neuer & Ass., procureurs de la requérante. »

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

DANS L'AFFAIRE DE LA PROPOSITION DE:

DENIS MARTINEAU, domicilié et résidant au 9334, 2ième avenue, Montréal, Québec H1Z 2T1
Débiteur

AVIS est donné que DENIS MARTINEAU a déposé une proposition le 23 juin 1988, et que la 1ère assemblée des créanciers sera tenue le 15 juillet 1988 à 10h, au bureau de Jean Fortin et Associés Syndic, au 50, Place Crémazie ouest, Suite 422, Montréal, Québec.

MONTRÉAL, ce 28 juin 1988.
JEAN FORTIN ET ASSOCIÉS INC.,
Syndic.
50, Place Crémazie ouest
Suite 422
Montréal, Québec
H2P 2T1

AVIS PUBLIC

AVIS est, par les présentes, donné que RENÉ MAISONNEUVE, rentier, domicilié et résidant au 8069 de la 83ième Avenue, à Rivière des Prairies, district de Montréal, en sa qualité d'héritier présomptif de RÉAL MAISONNEUVE, magasinier, autrefois domicilié et résidant au 8069 de la 83ième Avenue, à Rivière des Prairie, district de Montréal, maintenant absent de cette Province, présentera à l'un des Juges de la Cour Supérieure, siégant dans et pour lke district de Montréal, au Palais de Justice de Montréal, le 17 août 1988, à 9:30 heures de l'avant-midi, à la salle 2.16, une demande pour être envoyé en possession provisoire des biens dudit RÉAL MAISONNEUVE et, toute personne qui peut ou pourrait avoir à exercer quelque droit contre la succession ou les biens dudit RÉAL MAISONNEUVE est requise de présenter sa réclamation devant le Juge ou le Protonotaire le ou avant le jour de la présentation de ladite demande.

VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.
Montréal, le 28 juin 1988
Me BERNARD PAGER, AVOCAT
505 est, rue Sherbrooke
Suite 001
Montréal, Québec H2L 1K2
Tél.: (514) 282-1120
PROCUREUR DU REQUÉRANT EN POSSESSION.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-011740-839

COUR PROVINCIALE

PRÉSENT
PIERRE MICHEL ST-CLAIR,
Partie requérante
c.
LE SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC,
Partie intimée

ASSIGNATION

ORDRE est donné à Pierre Michel St-Clair de comparaître personnellement ou de se constituer un nouveau procureur dans les dix (10) jours de la publication du présent avis dans ce journal, À DÉFAUT DE QUOI, après avoir fait enregistrer défaut par le protonotaire, l'intimé demandea à cette Cour le rejet de votre requête en appel. Copie de l'avis est laissée au greffe à votre intention.

Lieu: Montréal
Date: 9 juin 1988
OUELLETTE DESRUISSEAUX
VEILLETTE
Procureurs de la partie intimée.

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

DANS L'AFFAIRE DE LA PROPOSITION DE:

DANIÈLE JASMIN, domiciliée et résidant au 630, Louvain est, Montréal, Québec H2M 1A4 faisant affaire sous le nom et raison sociale de LES DÉLICES TORINO ENRG. au 535, Bélanger est Montréal, Québec.
Faillie

AVIS est donné que DANIÈLE JASMIN a fait cession de ses biens le 20 juin 1988, et que la 1ère assemblée des créanciers sera tenue le 5 juillet 1988 à 13h30, au bureau de Jean Fortin et Associés Syndic, au 50, Place Crémazie ouest, Suite 422, Montréal, Québec.

MONTRÉAL, ce 28 juin 1988
JEAN FORTIN ET ASSOCIÉS INC.,
Syndic.
50, Place Crémazie ouest
Suite 422
Montréal, Québec
H2P 2T1

Transports Canada Aviation / Transport Canada Aviation

APPEL D'OFFRES

Transports Canada lance un appel d'offres pour le projet suivant:

PROJECT: QQ-2042

Fournir la main-d'oeuvre et l'équipement requis pour le nettoyage et l'obturation des fissures sur les pistes, voies de circulation et tablier à l'aéroport int. de Montréal (Dorval), Québec.

VISITE DES LIEUX: Vendredi le 8 juillet 1988 à 09:30 heures au garage de l'aéroport route "C" entrée 14 au bureau de M. Pharand 633-2815

DATE DE CLÔTURE: Le 15 juillet 1988

Les soumissions cachetées et adressées au Surintendant, Gestion du Matériel, Transports Canada, C.P. 550, Édifice du Dépôt Régional, 1435 Cardinal, Aéroport Int. de Montréal, Dorval, QC. H4Y 1B3 633-3203 (Télex no. 05-822544) seront reçues jusqu'à 15:00 heures, heure locale à la date stipulée. Les documents de soumission seront obtenus à l'adresse ci-dessus.

Pour être prise en considération, la soumission doit être présentée sur les formules fournies par le Ministère et accompagnée de la caution précisée dans les documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

J.M. Labelle
Directeur General de l'aéroport
Aéroport International de Montréal (Dorval)

23 juin 1988

Canada

---

appel d'offres

Gouvernement du Québec

Le Ministère se réserve le droit de refuser toutes les propositions présentées, même la plus basse.

Ministère du Conseil exécutif

Demande de propositions

Recrutement d'une firme de sondage

Pour le 14 juillet 1988 avant 11 heures, heure locale

Le ministère du Conseil exécutif est à la recherche d'une firme de sondage dont le mandat est de réaliser un sondage sur les jeunes, la famille et l'immigration.

Le contrat attribué au terme de ce concours sera d'une durée d'un an. Il entrera en vigueur en août 1988.

Les conditions d'admissibilité à l'étape de présélection sont les suivantes:

— Avoir une place d'affaires au Québec;

— Avoir à son emploi permanent au moins un professionnel possédant un minimum de cinq ans d'expérience en consultation dans les études qualitatives et quantitatives ou ayant occupé, dans ce secteur d'activités, pendant un minimum de huit ans, une fonction de direction dans l'administration;

— Remplir le questionnaire de présélection.

Le questionnaire ainsi que toutes les conditions de cette demande de propositions sont contenus dans le cahier des charges disponible à compter de 15 heures, le 23 juin 1988 à l'adresse suivante, du lundi au vendredi (jours ouvrables entre 8h30 et 16h30):

Jacques Dion
Secrétaire du comité de sélection
Ministère des Communications
Direction de la publicité et des expositions
Edifice Cyrille-Duquet
1500, boul. Charest Ouest, 1er étage
Sainte-Foy (Québec)
G1N 2E5

Pour être considérées, les soumissions devront avoir été reçues à la même adresse avant le 14 juillet 1988 à 11 heures.

Toute autre information peut être obtenue auprès de Jacques Dion au numéro (418) 643-7771.

Benoit Morin
Secrétaire général
Ministère du Conseil exécutif

Émis le 23 juin.

Québec

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

■ **Animaux** 397

BULLDOG anglais, pure race, blanc, $1,000. discutable. 492-6403.

UN TRÈS BEAU CHATON Siamois, blue point, 2 mois, enregistré, vacciné, pedigree. **322-4890.**

■ **Divers** 399

BONNE FÊTE CANADA!
Union Maronite.
2-7-88

■ **Offres d'emploi** 407

URGENT
Besoin, avec expérience seulement: Fendeurs, bûcherons, chauffeurs (avec flat bed) chauffeurs avec trailer, jobbers (avec pop Jack), avec transporteurs forestiers.
Pour info:
Roi De La Bûche
entre 8 et 16h.
(514) 229-7615
1-800-363-5621
31-08-88

■ **Offres d'emploi** 407

CONTREMAÎTRESSE de couture avec minimum de 5 ans d'exp. (sur plancher). S'adresser à: Maria, 383-3499.

■ **Personnel de bureau** 471

OUVRAGE GÉNÉRAL: Pour compagnie d'optique, bon en calcul, responsable et sérieux, avec expérience, parfait bilingue, mature. **845-5283**

■ **Cours** 510

MAURATECH INSTITUT Offre un cours d'anglais (professeurs compétents) Inscrivez-vous maintenant. 328-4791 ou 328-4792.

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR 286-1200

■ **Postes cadres, et professionnels** 451

JEUNE AVOCATE demandée, à plein temps, pour cabinet privé. Contactez Jacques au 383-0664.

OMNIPRATICIEN DEMANDÉ
Pour clinique médicale. Pour info: Dr. Céline Gaudet,
1-222-2233 — 1-222-1717

■ **Déménagement** 551

♦♦♦ **DÉMÉNAGEMENT** À bas prix. 24h./7 jours. Local et longue distance. Assurances comprises. 276-4938.

A BAS PRIX, appelez PIERRE. Déménagement en tous genres. Estimation gratuite. 937-9491.

♦♦♦**DÉMÉNAGEMENT**, assurance, estimation gratuite. Prix fixé par téléphone. **525-3800.**

DEMANDEZ LUI N'IMPORTE QUOI OU PRESQUE. Ne partez pas sans lui. Fournissons boîtes. Estimé gratuit. Georges, 766-5314.

GILLES JODOIN TRANSPORT INC déménagement de tous genres, spécialité: appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.

PETITS-MOYENS DEMÉNAGEMENTS
Vous pouvez aider.
521-7809 ou 324-7465.

■ **Entretien, réparations, rénovations** 559

♦♦♦ **À BAS PRIX** Briques, blocs, joints, solage, cabanon. Réparation tous genres. 271-6577.

♦ **PLANCHER 3 ÉTOILES** ★★★ Finition plastique, varathan et cristal. Prop. Chantal Barette, 679-5449.

A BON PRIX peinture, plâtre, brique, menuiserie. 25 ans d'expérience, possède permis et assurances. Baril et Fils Inc. **688-2773.**

A-1 Peinture, intérieur/extérieur, rénovations, démolition. Très bons prix. 443-1131. P. Daraiche.

AAA Peinture, plâtre, stuco.
À prix modique
526-2282

MENUISERIE, charpenterie, restauration cuisine, s. de bain. Ciment, joint de cheminée, patio, sun deck, balcons, peinture int./ext. 748-0919.

MENUISIER réparation, démolition, aluminium, balcon.
526-4576

NINO RÉNOVATION
Spécial, réparation ciment, joint, brique, marbre. Est. gratuite, 385-5348.

RÉNOVATION, FABRICATION
Résidentiel, commercial. Meubles et autres. Michel, 678-1883.

RÉNOVATION GÉNÉRALE menuiserie céramique BALCON ETC. 728-1475.

S.B. CONTRACTEUR
Charpenterie, plâtrage, gyproc, céramique, brique, blocs ciment, peinture. B. Siméone, 381-8491.

TOITURES DE BARDEAUX
a bas prix. Travail garanti: 329-1761.

■ **Entretien, réparations, rénovations** 559

NUMÉRO 1 Lavage de vitres, murs et plafonds ainsi que la peinture. Estimation gratuite. **647-1340.**

PRENEZ LE TEMPS DE VIVRE
Donnez vos travaux de peinture intérieure/extérieure à nos experts. Lavage de murs, plafonds et vitres. Tel. maintenant pour réservation au: **462-0773. Meilleurs prix en ville.**

■ **Sociétés, sports, loisirs** 565

La Divergence
SOIRÉES RENCONTRES ANIMÉES
Tous les jeudis, vendredis et samedis, dès 20 h 30. Musique, danse, jeux et tirages. Ambiance propice aux rencontres.
Pour gens seuls, distingués (25 à 45 ans). Inf.: 273-8752.
5141 St-Denis Laurier
Jeudis, réservés aux non-fumeurs
04-07-88

■ **Lavage, nettoyage** 567

D.D. LAVAGE Nettoyage tapis, sofa. Peinture: intérieur/extérieur. Yves: 645-6442.

ENTRETIEN MÉNAGER
NE CRAINT PAS LES GROS TRAVAUX
Trop occupé pour faire votre ménage, on s'en occupe. Service d'Entretien Ménage National, 668-6876.

LAVAGE VITRE & PEINTURE
Résidentiel, commercial et industriel, murs, plafonds. Faisons peinture int/ext. Offrons 30% rabais sur nos prix réguliers. Ouvert 7j/sem. **933-7965. J.C. DESILETS ENR.**

LAVAGE, MURS, FENÊTRES
Peinture, travail garanti, G. Mc Donald, 768-5719.

■ **Peintres, peinture** 571

A.A.A. PEINTURE - RÉPARATION
Estimation gratuite
259-2889 — 276-1939

ENJOLIVEZ VOTRE INTÉRIEUR
Par un peintre de 30 ans d'expérience. Consciencieux. 522-2110.

PEINTURE À SEC
plâtrage, lavage de murs et nettoyage de fenêtres. Préférablement résidentiel. C. LAW. 765-7486.

PEINTURE intérieur/extérieur, à bon prix. Travail propre et soigné garanti. **725-3404, Jacques.**

PEINTURE PLÂTRAGE
Gyproc, polissage de bois.
T. Loggia 648-7551.

♦♦ **PEINTURE** ♦♦
Réparations, estimation gratuite.
731-8709 **277-9246**

■ **Occasions d'affaires** 591

LES ENTREPRISES LE-MART INC.
15 années d'expérience dans les spécialités (de travaux en hauteur), maintenance, réparation, rénovation et construction générale, demande un(e) investisseur pour actionnaire principal catégorie classe A. Possédant 5 années d'expérience ou pour exécuter ouvrage de bureau comme directeur du personnel.
514-373-0010
demandez M. Lemire
29-6-88

■ **Garderies, gardiennes** 575

GARDERIE POPULAIRE ST-EDOUARD
Places disponibles. Pour enfants de 3 mois à 6 ans. Inf: **274-9671**
6844, DROLET
Près de Bélanger

■ **Terrassement, paysagiste** 583

ASPHALTE — PAVÉ UNI: Patio — Patio en bois traité — Brique — Ciment Paysagiste.
A. Steimazur, 364-4948

SUD-OUEST PAYSAGISTE ENTRETIEN
Ciment — Patio — Tourbe Etc, etc...
374-4367

■ **Occasions d'affaires** 591

A VOUS DE JOUER. Nous avons une occasion d'affaires qui coûte $229., et qui peut vous rapporter $40,000. et plus par année. (514)646-6361.

COMPAGNIE DE COMMUNICATION
Clientèle établie, en pleine expansion. Travail comprend: Installation d'équipement électronique de studio de radio et télévision. **1-800-363-8660**

MACHINES DISTRUBUTRICES
Nouveaux emplacements ou déjà existants, distributrices de briquets à cigarettes. Industrie de 7 milliards. Premiers rendus premiers servis. 735-9872.

■ **Occasions d'affaires** 591

PLACEMENTS
$25,000. ET PLUS
Taux avantageux. Tel: **353-4030.**
Caisse Pop. St-François d'Assise.

TRADUCTEURS
Maison montréalaise cherche: Des professionnels anonymes. Pour: Fusionnement — Association
ACHAT DE CLIENTÈLE
Pour les motifs d'efficacité.
En toute confiance.
S.V.P. Communiquer avec:
Les Services Financiers SEPPA INC.
970 Montée de Liesse, Bur: 303, Mtl. Qc. H4T 1W1

■ **Occasions d'affaires** 591

ASSOCIÉ ACTIF et expérimenté demandé pour menuiserie. 251-1945.

ASSOCIÉ avec expérience pour commerce d'ameublement commercial neuf et usagé. 251-1945.

AVIS
AUX INVESTISSEURS AVERTIS
Environ 10 acres de terrain dans centre-ville, au pied d'un grand centre de ski. Pour centre d'achats ou autres.
514-538-2571 — 263-1225

■ **Offres de services** 599

COMPTABLE, recherche professionnel ou autre pour partager espace de bureau selon besoins. Près Jean-Talon/ Delorimier. Tony Masella, 729-9956.

FAX-TELEX
Récipiendaire du prix du meilleur commerce Télé-Public Inc. **861-2841**

■ **Bateaux, moteurs, yachts, voiliers** 675

BATEAU JOBIN 42 pieds, 2 diesels, excellent état. 1-514-348-5314.

BATEAU ST-MAURICE M.O.T. 14 pi., Mercury double, enregistré 1975, négociable. Inf. 626-7495.

C & C 24, 1975, excellent état, 3 voiles, moteur hors bord 9.9, $18,000. 487-4078.

CATAMARAN HOBIE CAT 16', 1984. National, remorque.
669-2952

CHECKMATE Inboard, 450 h.p., remorque, modifié, très rapide. $35,000. 613-825-1645, 613-226-3856.

REMORQUES de bateau et utilitaires, direct du manufacturier, Capitol Inc.
321-9191.

SEARAY 76 Sport 233 c.v., Mercruiser, 20', toit neuf, parfait état, tout équipé. $10,800. 453-8896.

TANZER 29': 1986, 3 voiles, DRS, électronique, excellente condition, tout équipé, $59,500. négociable.
Soir: 514-267-9557

■ **Bateaux, moteurs, yachts, voiliers** 675

BATEAU DE PÊCHE « BASS BOAT » 17 pi., custom métal flake, à partir de $8,000.: 638-5910 — 632-3488

■ **Avions** 685

DELTAPLANE modèle l'Engoulevent, avec harnais et parachute. $2,200.
652-6734.

■ **Automobiles à vendre** 695

AUDI 4000 S, 84, automatique, 66,000 km., excellente condition. Toute équipée. $7,300. Jour: 962-1705, soir/fin de semaine: 465-1302.

BMW 79, aut., toute équipée, servo-freins, servo-direction.
739-4413, Jack.

DODGE OMNI 83, aut., 4 portes, bas km, servo-freins et direction. $1,600. ou mieux! 739-4413, Jack.

FORD TAURUS MT5, air cond., plusieur extra, garantie 4 ans, millage illimité, $13,825. Après 18h: 683-4991.

HONDA PRÉLUDE SI 1988, rouge, 5 vitesses, extra, garantie. $18,500. négociable. Après 18h. 696-4270.

HONDE ACCORD S 1986, blanche, toit ouvrant, radio/cassette, mags, $12,500. discutable. 1-358-2743.

JAGUAR XJ-S 84, excellente condition, moteur neuf, peinture Cristofaro 88, bon prix. 646-5961.

JETTA GL 07-86, 26,000 km., dame, garantie prolongée 5 ans, 8 pneus, 5 vit., toit ouv., sac à skis, impeccable. $10,700. 253-2559.

JETTA GL 1985, manuelle, gris métallique, radio am-fm cass., plusieurs options, 819-265-3694.

JETTA GLI 87, rouge, 4 portes, 5 vit., 5,000 km, sièges chauffants, sac à ski, AM/FM cassettes anti-vol. $15,000. 288-9101; soir 642-1508.

MAZDA RX7 GS 1984, toute équipée, 5 vitesses, rouge, excellente condition. $7,800. 935-3482.

MERCEDES BENZ 220 SE 1965, 2 portes, convertible, modèle classique de collection, condition impeccable. $39,000. 471-5865, 471-4993.

OLDS. Cutlass Ciera, 87, V-6, 4 portes, gris 2 tons, propre comme neuve, 28,000km., toute équipée. **437-4591**

ORIGINALES Vega 1975 ($650.)— Ford 1924, Ford 1929, excellent état.— Buick Spécial 1955— Après 19h. 678-6956.

PONTIAC FIERO GT 1986, V-6, 60,000 km, garantie 3 ans, kilométrage illimité. Prix demandé: $11,500. négociable. Sylvain Meunier: 622-9125, après 18h.

PORSCHE 911, 1986, Turbo coupé. Blanche, 34,000km.
418-827-4386

PORSCHE 944, 1986, rouge, 60,000 km., intérieur cuir noir, toit ouvrant, excellente condition. Bon prix. (418)338-4511, jour. (418)338-5814, soir.

RENAULT 5 GTL 1983. Très propre, 65,000m. $1,950.
437-7363

TOYOTA TERCEL 1988, GX, coupé, parfaite condition, 5,000 km., manuelle. **376-7168.**

VOLVO GLT TURBO 240 : Familiale 84, 57,000km. Condition parfaite. $12,500 **Jour: 879-1847, Soir: 844-9218**

SPORTS

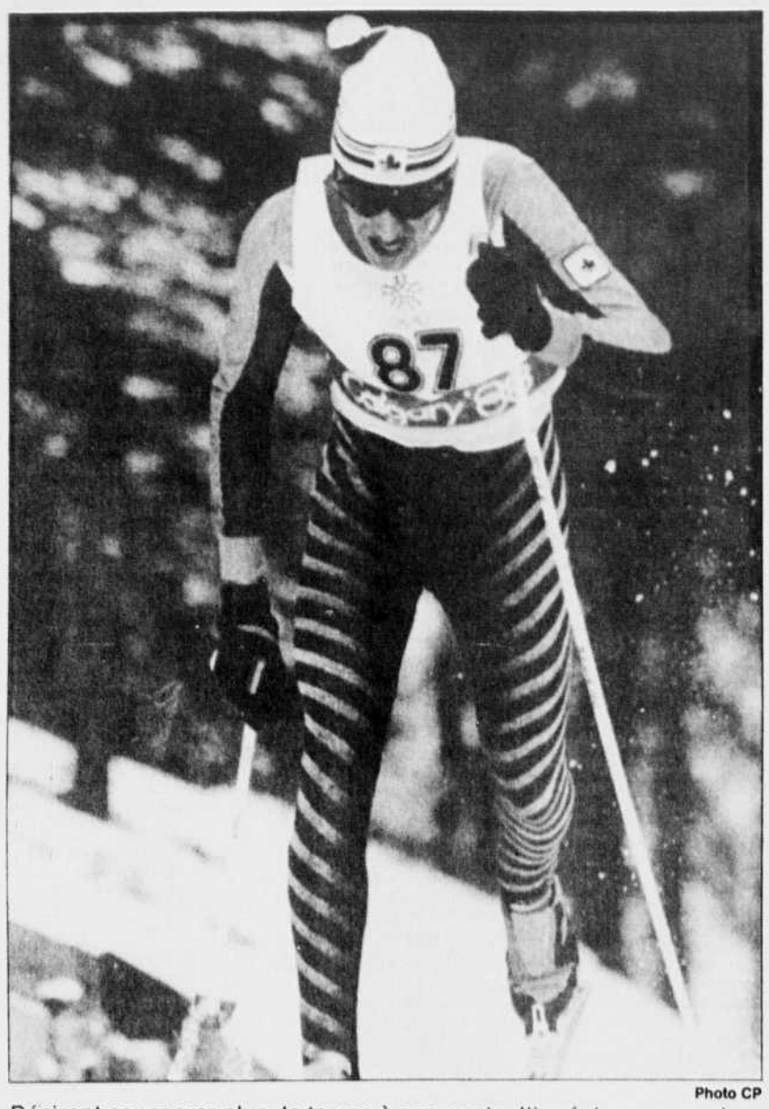

Photo CP

Désirant consacrer plus de temps à son poste d'ingénieur en production, Pierre Harvey, le meilleur skieur de fond de l'histoire du Canada, a décidé d'abandonner la compétition active.

Pierre Harvey quitte la compétition active

QUÉBEC (PC) — Pierre Harvey, le meilleur skieur de fond de l'histoire du Canada et un des meilleurs au monde, ne sera plus membre de l'équipe nationale et ne participera plus aux Jeux olympiques et aux épreuves de la Coupe du monde.

« Il ne s'agit pas d'une retraite, a-t-il spécifié en annonçant la nouvelle hier. Je continuerai à compétitionner aux niveaux national et provincial ». Et ce, en ski de fond, en triathlon et en cyclisme, discipline dans laquelle il a représenté le Canada aux Jeux de Montréal en 1976 et de Los Angeles en 1984.

Auteur de trois victoires en Coupe du monde de ski de fond, triple champion canadien, il compte participer à de nombreux triathlons cet été et à plusieurs « loppet » au pays et à l'étranger l'hiver prochain.

« J'espère pouvoir m'inscrire à quelques compétitions internationales de ski de fond et de cyclisme, mais non au niveau des Jeux olympiques et de la Coupe du monde », a-t-il précisé.

Âgé de 31 ans et attaché à la compagnie Vachon depuis 1984, il veut consacrer plus de temps à son poste d'ingénieur en production industriel... de même qu'à son nouveau rôle de père de famille qui l'attend bientôt.

Il compte aussi s'impliquer dans les revendications du sport amateur auprès des gouvernements.

Pierre Harvey a été le seul athlète masculin canadien à participer aux Jeux olympiques d'hiver (à Sarajevo) et d'été la même année, en 1984. Il aurait réussi l'exploit une première fois en 1980, si le Canada n'avait pas décidé de ne pas envoyer de fondeurs à Lake Placid, puis de boycotter les Jeux de Moscou. Il devint alors le premier athlète à rater deux Jeux olympiques la même année...

Il regrette surtout de ne pas avoir couru à Moscou. « M. Gorbachev est arrivé trop tard pour moi », blague-t-il aujourd'hui.

Il se dit surtout fier de ses trois victoires sur le circuit de la Coupe du monde de ski de fond, dont deux de suite après ses échecs aux Jeux de Calgary.

Il fut champion national de cyclisme sur route en 1976 et le meilleur Canadien aux Jeux de Montréal, avec une 24e place. Il a aussi gagné une médaille d'argent aux Jeux du Commonwealth à Edmonton en 1978.

Athlète complet, il a également excellé en natation dans sa jeunesse à Rimouski et c'est dans cette discipline qu'il a remporté sa première médaille, de bronze, aux Jeux du Québec 1972. Il a toujours continué à pratiquer le sport qui, dit-il, l'a bien servi en ski et en cyclisme, tout en lui permettant de devenir un as du triathlon.

Nixon et Winninghan unissent leurs efforts à la 10e

Les Expos l'échappent belle!

MICHEL LAJEUNESSE

ST. LOUIS (PC) — C'était encore la vieille histoire de David contre Goliath et encore une fois, c'est le petit David qui a gagné.

Avec un compte d'aucune balle et deux prises contre lui, le petit Otis Nixon a expédié une offrande du géant Todd Worrell, loin au champ centre en 10e manche, hier soir, pour ensuite être poussé au marbre par le ballon-sacrifice de Herman Winningham pour ainsi procurer une victoire de 3-2 aux Expos contre les Cardinals devant 37,921 personnes.

Worrell (3-4) a subi la défaite, lui qui accordé trois coups sûrs en trois manches de travail aux Expos.

La victoire est allée à la fiche de Jeff Parrett (7-2), qui a lancé au cours des deux dernières manches.

Nixon, grâce à sa rapidité, a marqué deux des trois points des Expos, étant poussé au marbre à chaque occasion par le coup de bâton de Herman Winningham. Nelson Santovenia, qui a obtenu deux coups sûrs en quatre présences, a produit l'autre point des Expos. Il a de plus réalisé un jeu important en retirant Ozzie Smith en tentative de vol en fin de 10e.

Dennis Martinez, le partant des Expos, a encore connu une bonne sortie, même s'il n'a pas participé à la décision. En huit manches de travail, il permis deux points, résultat de sa propre erreur en sixième manche, mais il n'a donné que trois maigres coups sûrs aux Cards.

Le partant des Cards, Danny Cox, était de retour au jeu après avoir subi une opération au coude droit le 2 mai. On lui avait alors enlevé des fragments d'os.

Whitey Herzog était plus que satisfait de son rendement. Il a passablement bien fait, espaçant trois coups sûrs aux Expos en cinq manches de travail. Il a aussi été victime de deux points non mérités.

Danny Cox a été mal appuyé par sa défensive en début de match et les Expos en ont profité pour marquer deux points non-mérités.

Le premier joueur à se présenter à la plaque, Otis Nixon, a atteint les sentiers à la suite de l'erreur du joueur de premier but Mike Fitzgerald. Il a tôt fait de voler le deuxième, son huitième larçin de la saison. Il a filé au marbre quand Herman Winningham, qui jouait au champ centre à la place de Mitch Webster, y est allé d'un simple au centre.

Cox a ensuite retiré 10 frappeurs dans l'ordre avant que Tim Wallach n'atteigne les sentiers à la suite de l'erreur de Terry Pendleton.

Wallach a filé au marbre quand Nelson Santovenia a suivi avec un long double le long de la ligne du champ gauche.

Pendant ce temps, Dennis Martinez a été fort peu généreux, ne permettant qu'un simple à son opposant Cox après un retrait à la sixième et un autre à Jose Oqquendo après deux retraits.

C'est alors qu'il a lui-même commis une erreur très coûteuse. Il a capté un simple roulant de Willie McGee et a mal relayé au premier, expédiant la balle au champ droit pour permettre aux deux coureurs de marquer.

■ Si Nelson Santovenia a lancé au deuxième coussin, à la neuvième manche mardi soir, pour essayer de retirer Willie McGee en tentative de vol alors que Ozzie Smith était bien installé au troisième coussin, c'est que le jeu avait été commandé par son gérant Buck Rodgers. Santovenia a capté l'offrande de Tim Burke après que la balle eût touché le sol et a mal relayé au deuxième, permettant à Smith de marquer le point égalisateur. Une autre erreur de Wallach a finalement donné la victoire aux Cardinals. « C'est moi qui ai commandé à Santovenia de lancer au deuxième, a dit Rodgers. Nous en avons même discuté quand je me suis rendu au monticule. Smith, au troisième, représentait le point égalisateur. Mais McGee représentait le point gagnant. Je ne laisserai jamais le joueur qui représente le point gagnant se rendre impunément au deuxième coussin en position de marquer. Si nous ne tentons pas de le retirer, aussi bien ne plus jouer au baseball ».

■ Le releveur gaucher Joe Hesketh a subi la défaite en accordant trois simples aux joueurs des Cards au cours de la neuvième manche. Hesketh a déclaré après le match qu'il s'agissait pourtant de tirs de qualité.

EXPOS	3				CARDS	2			
	ab	p	cs	pp		ab	p	cs	pp
ONixon cg	5	2	1	0	Coleman cg	4	0	0	0
Winghm cc	4	0	1	2	Oquend ac	5	1	1	0
Galarrg 1b	5	0	1	0	McGee cc	4	0	0	0
Brooks cd	4	0	1	0	Brnnsky cd	2	0	0	0
Wallach 3b	4	1	1	0	Pndltn 3b	3	0	0	0
Santoven r	4	0	2	1	Lawless 3b	0	0	0	0
Foley 2b	3	0	0	0	TPena r	4	0	0	0
Rivera ac	4	0	0	0	MFtzgl 1b	0	0	0	0
Martinez l	3	0	0	0	Ford 1b	3	0	0	0
Nettles fs	1	0	0	0	Alicea 2b	4	0	1	0
Parrett l	0	0	0	0	Cox l	1	0	0	0
					Forsch l	1	1	1	0
					Walker fs	1	0	0	0
					Worrell l	0	0	0	0
					OSmith fs	0	0	0	0
Totaux	37	3	7	3	Totaux	32	2	3	0

Montréal	100	100	000 1—3
StLouis	000	002	000 0—2

Point victorieux — Winningham (2).
E—MFitzgerald, Pendleton, Martinez. LSB—Montréal 7, StLouis 6. 2B—Santovenia. 3B—ONixon. BV—ONixon (8), Ford (3), Coleman (43). S—Pendleton. BS— Winningham.

	ML	CS	P	PM	BB	RB
Montréal						
Martinez	8	3	2	0	1	1
Parrett G,7-2	2	0	0	0	3	1
StLouis						
Cox	5	3	2	0	1	3
Forsch	2	1	0	0	1	0
Worrell P,3-4	3	3	1	1	0	4

Atteint—MFitzgerald par Martinez.
D — 3:00. A — 37,921.

À Wimbledon

Becker domine Cash en champion

■ Il affrontera Lendl en demi-finale

LONDRES (AFP) — Il faudra être en acier pour empêcher Boris Becker de gagner un troisième titre à Wimbledon. L'Allemand de l'Ouest, vainqueur du tournoi en 1985 et 1986, s'est qualifié pour les demi-finales en triomphant hier du lauréat 1987, l'Australien Patrick Cash, en trois sets, après une partie époustouflante.

D'une incroyable puissance au service et très présent au filet, Becker a pris d'entrée son adversaire à la gorge. Il ne devait jamais lâcher sa prise face à un joueur qui a pourtant défendu vaillamment son titre conquis l'an passé en finale contre le Tchécoslovaque Ivan Lendl.

Le moment le plus intense de ce quart de finale s'est situé au troisième set. Après avoir perdu les deux premières manches, Cash s'est détaché 4-2 dans la troisième. Les deux joueurs ont alors engagé un « bras de fer » de toute beauté, alignant de part et d'autre des coups gagnants. À ce jeu, c'est Becker qui s'est montré le plus fort. Il est revenu à 4-4 avant de ravir le service de l'Australien pour conclure en force sur son engagement.

« Je pense que j'ai étéassez bon aujourd'hui, a déclaré Becker. Quand on rencontre le champion sortant, on doit vraiment être à son meilleur niveau. Pour gagner ici, le service ne suffit pas. Je préfère ne pas dévoiler ce qu'il a dit quand nous sommes passés tous les deux par-dessus le filet. Personnellement, je n'ai rien dit,

Photo AP

Boris Becker

je me suis juste moqué de lui. C'est la première fois que je vois mon adversaire rouler sur le filet, j'étais près du filet et j'ai fait la même chose. Le match s'est joué mentalement. Nous avons joué de bons points tous les deux mais je pense qu'il était nerveux aujourd'hui sur les points importants. Cela a fait la différence. Je n'ai pas oublié mon élimination de l'an dernier. Battre Cash trois sets à zéro veut dire que je joue le meilleur tennis de ma vie en ce moment. Pour moi, Wimbledon est le tournoi le plus important au monde. Ce match m'a donné la preuve que je joue bien mais je n'ai pas encore le trophée ».

Après une grande période de doute, Becker a encore montré qu'il avait décidément retrouvé toute sa confiance sur le gazon de Wimbledon où, en 1985, il était devenu le plus jeune vainqueur de l'histoire à moins de 18 ans. Son adversaire en demi-finale devra être très fort pour arrêter l'Allemand qui n'a toujours pas perdu un set dans le tournoi. Jusqu'à présent, il a vraiment joué en champion potentiel.

En fin de journée, le Tchécoslovaque Ivan Lendl s'est qualifié pour la cinquième fois de sa carrière pour les demi-finales de Wimbledon. Il a battu l'Américain Tim Mayotte (no 10) en trois sets dont les deux premiers sont allés au tie-break.

Une fois encore, Lendl a souffert, mais après avoir arraché sa qualification dans les deux matches précédents en cinq sets, 10-8 dans la dernière manche contre l'Australien Mark Woodforde en sauvant au passage une balle de match, le champion du monde a gagné en trois manches. Il a ainsi infligé à l'Américain une douzième défaite en douze matches entre eux.

Mayotte, vainqueur du Français Henri Leconte au tour précédent, a pourtant fait preuve d'une belle combativité. Au deuxième set, il est revenu à 5-5 après avoir eu un break contre lui pour perdre ensuite nettement le tie-break (1ç7). En début de troisième manche, il a ravi le service adverse, perdant cet avantage au sixième jeu (3-3) sur deux passings superbes du Tchécoslovaque qui, sur sa lancée, a conclu avec beaucoup d'efficacité et une assurance impressionnante.

Finaliste malheureux ces deux dernières années, Lendl rencontrera en demi-finales demain l'Allemand Boris Becker, double champion de Wimbledon en 1985 et 1986. Les deux joueurs s'affronteront pour la onzième fois. Lendl a gagné sept fois. Mais dans leur seul match sur gazon, en finale de Wimbledon, en 1986, Becker avait conservé le titre anglais en triomphant en trois sets...

Chez les dames

Les quatre premières joueuses du monde seront aujourd'hui au rendez-vous des demi-finales du simple dames.

Dans le dernier quart de finale, retardé à cause de la pluie, la tenante du titre, l'Américaine Martina Navratilova (no 2), a rejoint l'Allemande de l'Ouest Steffi Graf (no 1) ainsi que les Américaines Pam Shriver (no 3) et Chris Evert (no 4) qui s'étaient qualifiées la veille.

Mais pour atteindre les demi-finales, Navratilova, qui tente cette année d'établir un record absolu de victoires à Wimbledon en gagnant un neuvième titre en simple, a éprouvé les pires difficultés hier contre la Sud-Africaine Rosalyn Fairbank. Celle-ci, 50e mondiale, victorieuse précédemment de l'Américaine Lori McNeil (no 10) et de la Soviétique Natalia Zvereva (no 8), a mené 6-4, 3-0, avant de perdre 5-7 dans la dernière manche.

Plusieurs fois, Fairbank a été tout près de la victoire. Au deuxième set, elle a eu une balle de 5-2, comme au troisième où elle a été en possession de trois balles de 5-2. Trop fébrile et perturbée par plusieurs fautes de pied au service infligées par un juge inflexible, elle n'a cependant pas pu concrétiser ces occasions.

Navratilova, qui n'avait jusqu'alors pas perdu un set dans le tournoi, retrouvera en demi-finale Chris Evert, sa grande rivale de ces dernières années, dans une partie à l'issue indécise. Les deux joueuses se rencontreront pour la 78e fois depuis 1973. Navratilova a 40 succès à son actif, mais elle a perdu les deux derniers matches en 1988 à Melbourne (Australie) et Houston (États-Unis).

Dans l'autre demi-finale, la championne du monde Steffi Graf devrait logiquement vaincre Shriver qu'elle a battue six fois en huit matches. L'Allemande, qui demeure la seule à n'avoir pas perdu un set, ne devrait pas laisser passer l'opportunité d'atteindre la finale pour la deuxième fois de suite avant de tenter de gagner son troisième titre du Grand Chelem en 1988, après ses succès en Australie et en France.

Rex Hudler attend profiter de sa chance avec les Expos

MICHEL LAJEUNESSE

(PC) — Rex Hudler ne savait pas à quoi s'attendre quand les Expos l'ont rappelé d'Indianapolis il y a un peu plus d'une semaine. Un jeune vétéran de 27 ans, Hudler avait travaillé dans l'organisation des Yankees de New York et des Orioles de Baltimore, sans jamais avoir une véritable chance de prouver qu'il a sa place dans les ligues majeures.

Il pense qu'il obtient présentement cette chance avec les Expos.

Après avoir utilisé cinq autres joueurs au deuxième coussin, soit Casey Candaele, Tom Foley, Johnny Paredes, Wallace Johnson et même Tim Wallach, voilà que Hudler a la chance de jouer sur une base d'alternance régulière.

« J'ai été un peu surpris en arrivant ici parce que Buck Rodgers ne m'a pas parlé, ne m'a pas dit ce qu'il attendait de moi, a dit Hudler, qui évoluait surtout à l'inter à Indianapolis. Mais je sais ce qu'on attend de moi. On veut que je me rende sur les sentiers, que je vole des buts, que je crée des situations difficiles pour l'adversaire et que je tienne mon bout en défensive ».

Si les Expos ont rappelé Hudler, c'est justement à cause de l'aspect défensif de son jeu et de sa rapidité. Il mentionne que ces deux aspects ne l'inquiètent pas du tout.

« Pour ce qui est de la rapidité, cela ne m'inquiète pas, a dit celui qui a déjà volé trois buts et qui présente une moyenne de .285. Je suis toujours en grande forme et je pense que je suis encore plus rapide présentement que je l'étais à mon arrivée chez les professionnels ».

Mais Hudler, qui avait été le premier choix des Yankees au repêchage de 1978, ne veut pas se mettre trop de pression sur les épaules.

« Je pense que je peux montrer aux Expos que je suis capable de mettre la balle en jeu, de courir et de bien jouer en défensive. J'ai l'impression d'avoir une véritable chance ici. À New York et à Baltimore, je n'étais qu'un réserviste, point. Ici on me donne la chance de jouer ».

« Je ne dis pas que c'est ma dernière chance, je ne veux pas me mettre cette pression-là sur les épaules. De toute façon, si ça ne fonctionne pas ici, je n'abandonnerai pas. Je ne suis pas un lâcheur. J'ai travaillé trop longtemps dans les ligues mineures pour abandonner maintenant ».

Buck Rodgers a l'intention de le faire alterner avec Foley au deuxième coussin. Hudler jouera exclusivement contre les gauchers.

« Il nous a montré qu'il a tous les outils, a dit Rodgers. Si nous l'avons rappelé c'est parce que Candaele connaissait beaucoup de difficultés et que Hudler faisait bien à Indianapolis. Nous connaissons ses qualités. Il aura la chance dans les prochains jours de montrer s'il peut se débrouiller dans les ligues majeures ».

Dans la prochaine série contre les Braves d'Atlanta, les Expos affronteront trois gauchers en quatre jours. Ils devraient en affronter six ou sept au cours de leurs 11 prochains matches.

Cette nouvelle a eu l'heur de plaire à Hudler.

« Je suis tout excité d'apprendre cela, a dit le jeune vétéran débordant d'enthousiasme. Mais vous savez, je suis aussi capable d'affronter les droitiers. Je l'ai fait pendant toute ma carrière. Tout ce que je demande c'est de jouer ».

Il aura certes la chance de le faire au cours des prochaines semaines.

« Nous devrions avoir une bonne idée de ses capacités à la pause du match des éoiles, a dit Rodgers. Il a certes les outils pour réussir ».

BASEBALL

Ligue nationale

Mardi

Chicago 6, Philadelphie 4
New York 5, Pittsburgh 2
Cincinnati 4, San Diego 3
San Francisco 13, Atlanta 7
Houston 4, Los Angeles 3
St. Louis 5, Montréal 4

Hier

Philadelphie 4, Chicago 2
Los Angeles 2, Houston 0
San Francisco 7, Atlanta 2
New York à Pittsburgh
San Diego 3, Cincinnati 2
Montréal 3, St. Louis 2

Aujourd'hui

San Diego, J.Jones (5-7) à Cincinnati, Rijo (8-3), 12 h 35
Atlanta, Glavine (3-8) à Montréal, Holman (1-1), 19 h 35
Houston, Darwin (3-6) à New York, Ojeda (5-6), 19 h 35

Ligue américaine

Mardi

Detroit 6, New York 1
Boston 6, Cleveland 1
Baltimore 7, Toronto 0
Chicago 4, Kansas City 3
Minnesota 8, Californie 2
Texas 6, Seattle 0
Milwaukee 4, Oakland 1

Hier

Oakland 7, Milwaukee 2
New York 7, Detroit 3
Cleveland à Boston
Toronto 4, Baltimore 2
Chicago à Kansas City
Texas à Seattle
Minnesota en Californie

Aujourd'hui

New York, John (5-2) à Chicago, LaPoint (6-7), 20 h 30

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
NEW YORK	47	28	.627	—
PITTSBURGH	43	33	.566	4 ½
CHICAGO	41	35	.539	6 ½
ST. LOUIS	37	40	.481	11
MONTRÉAL	**36**	**40**	**.474**	**11 ½**
PHILADELPHIE	34	41	.458	13

Section Ouest

LOS ANGELES	44	31	.587	—
HOUSTON	40	36	.526	4 ½
SAN FRANCISCO	39	37	.513	5 ½
CINCINNATI	34	42	.447	10 ½
SAN DIEGO	34	44	.436	11 ½
ATLANTA	26	48	.351	17 ½

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est

DETROIT	46	29	.613	—
NEW YORK	44	31	.587	2
CLEVELAND	41	35	.539	5 ½
BOSTON	38	34	.528	6 ½
MILWAUKEE	38	39	.494	9
TORONTO	39	40	.494	9
BALTIMORE	22	55	.286	25

Section Ouest

OAKLAND	48	29	.623	—
MINNESOTA	42	32	.568	4 ½
KANSAS CITY	39	37	.513	8 ½
TEXAS	36	39	.480	11
CHICAGO	34	40	.459	12 ½
CALIFORNIE	33	43	.434	14 ½
SEATTLE	30	47	.390	18

Les frappeurs

(Partie d'hier non comprise)

	pb	cs	pp	cc	moy.
Brooks	303	82	46	9	.271
Candaele	116	20	4	0	.172
Engle	36	8	1	0	.222
Foley	152	36	17	0	.237
Galarraga	298	95	46	18	.319
Hudler	14	4	0	0	.286
Johnson	36	11	0	0	.306
Nettles	44	7	8	1	.159
Nixon	34	8	1	0	.235
Raines	277	76	30	7	.274
Reed	123	27	9	0	.220
Rivera	197	42	16	3	.213
San'venia	83	21	11	2	.253
Tejada	8	2	2	0	.250
Wallach	286	74	28	6	.259
Webster	230	58	9	1	.252
Winn'gham	75	19	3	0	.253

Buts volés: Raines 22; Webster 10, Nixon 7; Galarraga 6; Brooks, Winningham 5; Hudler 3; Candaele, Foley, Reed, Rivera 1.

Les lanceurs

	g-p	mi	pm	rab	mpm
Burke	2-2	41.1	16	20	3.48
Dopson	1-5	70.0	25	41	3.21
Heaton	2-5	67.0	41	27	5.51
Hesketh	1-1	27.1	9	25	2.96
Holman	0-1	3.1	3	3	8.11
Martinez	7-7	110.0	35	62	2.86
McClure	1-3	19.0	12	12	5.68
McGaffigan	3-0	45.0	18	34	3.60
Parrett	6-2	51.0	13	36	2.29
Perez	4-3	69.0	11	54	1.43
Smith	5-5	91.2	42	52	4.12
Youmans	3-6	84.0	30	54	3.21

Victoires préservées: Burke 6; Parrett 5; McGaffigan, Hesketh McClure 2.

SOCCER

LIGUE CANADIENNE

Hier

Toronto 1, North York 0
Vancouver 0, Winnipeg 0
Montréal 1, Hamilton 1
Ottawa à Calgary

Vendredi

Winnipeg à Calgary
Vancouver à Toronto
Montréal à Edmonton

Dimanche

Toronto à Ottawa
Calgary à North York
Vancouver à Hamilton

Lundi

Montréal à Winnipeg

CLASSEMENT

Section Est

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
TORONTO	10	4	1	5	16	4	13
NORTH YORK	8	2	1	5	10	8	9
OTTAWA	8	2	2	4	8	10	8
HAMILTON	8	0	2	6	4	8	6
MONTRÉAL	**9**	**1**	**4**	**4**	**8**	**12**	**6**

Section Ouest

VANCOUVER	10	7	1	2	24	12	16
WINNIPEG	7	2	1	4	6	7	8
CALGARY	6	3	2	1	9	8	7
EDMONTON	8	0	7	1	2	17	1

Nancy Lopez fait un retour à la Classique Du Maurier

COQUITLAM, C.-B. (PC) — Les statistiques sont mieux utilisées au baseball que dans l'univers de Nancy Lopez.

La golfeuse sait tout de l'importance des chiffres au baseball, son époux, Ray Knight, évoluant pour les Tigers de Detroit, qui occupent le premier rang de la division Est de la Ligue américaine.

« Ray me rend fou avec ses statistiques, dit-elle. Je ne leur accorde pas beaucoup d'attention ».

Lopez prend le départ aujourd'hui de la Classique Du Maurier, au club de golf de Vancouver, la seule épreuve du circuit de la LPGA à s'arrêter au Canada.

Le sujet des statistiques est venu sur le tapis parce que même si elle n'y croit guère, les chiffres la désignent comme la meilleure golfeuse encore cette année.

Elle domine les classements cumulatif et aux points, en plus de présenter la meilleure moyenne par ronde, soit 70.67 coups.

« Je pense que je joue du meilleur golf, avoue-t-elle. Je frappe mieux la balle et j'ai plus de maturité. Ma meilleure année jusqu'ici a probablement été 1985 ».

Lopez a déjà gagné plus de $ 2 millions en bourses et remporté les honneurs de 39 tournois de la LPGA.

Elle se dit très confiante et relaxée actuellement et pourrait bien remporter sa 40e victoire au Canada, à l'issue du tournoi doté de $ 500,000 US, dont $ 70,000 iront à la gagnante, et auquel elle prendra part pour la première fois en quatre ans. Par le passé, elle était en vacances et gardait les enfants pendant que son époux jouait à la balle.

La Classique Du Maurier est classée parmi les quatre tournois les plus importants du circuit féminin et 139 golfeuses sont inscrites à Vancouver, dont 13 Canadiennes.

Toujours populaire, Lopez a attiré beaucoup d'amateurs hier lors d'une ronde d'exhibition qu'elle a complétée en 72 coups sur un parcours qu'elle découvrait.